LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

DUCEPPE | Présente

"Bonne Fête Maman"
Une pièce de Elizabeth Bourget
Du 5 janvier au 6 février 1982
THÉÂTRE PORT-ROYAL • Renseignements: 842-2112

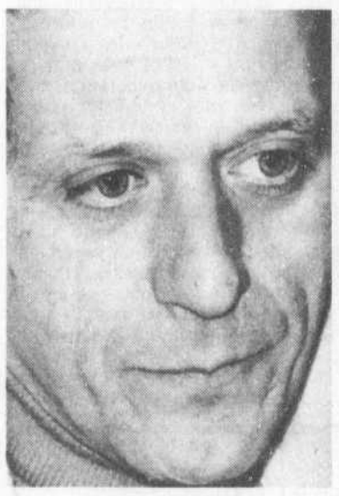
Vol. LXXIII — No 24 | Faible neige. Vents modérés. Maximum –4 **(détail en page 7)** | Montréal, samedi 30 janvier 1982 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **40 cents**) **35 CENTS**

culture & société



Louise Maheux-Forcier

Elle écrit depuis près de 20 ans des romans, des nouvelles et des textes dramatiques qui composent une oeuvre très personnelle de notre littérature, sur les tons de la tendresse et de l'ironie. Demain, aux *Beaux Dimanches* de Radio-Canada, on verra son dernier téléthéâtre: *Arioso*, où se joue l'histoire d'amour de deux femmes. Jean Royer a rencontré Louise Maheux-Forcier, qui a accepté de donner une entrevue exclusive au DEVOIR.
Page 15



Albert Millaire

Comédien et metteur en scène de première force, on aurait cru qu'Albert Millaire puisse devenir le successeur de Jean-Louis Roux au TNM. Mais non, nous explique Robert Lévesque qui l'a rencontré. Albert Millaire continue cependant de travailler avec l'amour du théâtre qu'on lui connaît.
Au Café de la Place, il produit un spectacle Tchékhov, qu'il joue et met en scène.
Page 24

AU SOMMAIRE

Éditorial

La santé du leadership de M. Joe Clark a été débattue encore une fois au sein du caucus du PC.
Les députés ont finalement consenti à une trêve.
Il est cependant peu probable que cette paix négociée et conditionnelle ébranle ceux qui cherchent à provoquer le départ de l'ancien premier ministre.
L'éditorial de Jean-Louis Roy. **Page 12**

MacEachen défie les provinces de proposer une meilleure stratégie

par Michel Vastel

OTTAWA — À trois jours de l'ouverture de la Conférence des premiers ministres sur l'économie, le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, a mis les provinces au défi de se présenter à Ottawa avec une contre-proposition meilleure que sa propre stratégie.

«On a une stratégie bien arrêtée, a confié M. MacEachen à un groupe de journalistes. Il reste à voir si les provinces ont une contre-proposition, si elles l'ont bien pesée, quelles en sont les conséquences et si ces provinces sont prêtes à proposer une alternative qui n'a encore été retenue par aucun pays industrialisé.»

Le vice-premier ministre s'en prenait ainsi aux chefs de gouvernements provinciaux — notamment MM. René Lévesque et Allan Blakeney — qui veulent reléguer au second plan la lutte contre l'inflation et amener Ottawa à participer à une vaste offensive contre le chômage.

Quant à la stratégie d'Ottawa, elle a été clairement exposée le 12 novembre dernier, à l'occasion du discours du budget, et malgré une levée de boucliers, le gouvernement ne semble pas disposé à en changer. Essentiellement, cette stratégie se développe en deux étapes:

- à court terme, lutte acharnée contre l'inflation par une réduction du déficit budgétaire, un contrôle serré de la masse monétaire et soutien du dollar canadien par des taux d'intérêt élevés;
- à moyen terme, mise en place d'une stratégie de développement économique, exposée en même temps que le budget, et qui repose sur cinq grandes priorités: développement industriel, mise en valeur des ressources naturelles, modernisation des transports, promotion des exportations et développement des ressources humaines.

C'est autour de ces deux éléments que le premier ministre a d'ailleurs tenté de bâtir son ordre du jour de la conférence. Mardi, les premiers ministres discuteront, avec leurs ministres des Finances et, surtout, le gouverneur de la Banque du Canada, de la «gestion de l'économie» tandis que mercredi, M. Trudeau souhaite voir ses collègues s'élever au-dessus des problèmes quotidiens et réfléchir sur le développement économique dans les années 80.

Mais l'ordre du jour est assez vague pour permettre d'aborder d'autres sujets et plusieurs provinces ont déjà annoncé leur intention de ne pas se limiter à l'agenda proposé par le président de la Conférence, M. Trudeau. Quelques provinces voudront, dès le premier jour, profiter de l'intérêt du public et de la présence des caméras de télévision pour rendre Ottawa responsable de problèmes très concrets comme le chômage, les mises à pied, les problèmes financiers des provinces. Même s'il voulait l'éviter, M. Trudeau n'empêchera sûrement pas le premier ministre du Québec, et quelques autres, d'aborder l'impasse dans laquelle se trouvent les ministres des Finances sur le renouvellement des accords fiscaux. Enfin, quelques premiers ministres, qui ont un calendrier de relations de travail particulièrement chargé, évoqueront la nécessité de modérer la croissance des salaires, en particulier dans le secteur public.

La dernière conférence des premiers ministres sur l'économie, en novembre 1978, se tenait dans un climat bien meilleur: c'était la fin des contrôles, on espérait avoir résolu le problème de l'inflation et le monde industrialisé avait absorbé le choc pétrolier de 1973. On voyait alors l'avenir avec tellement de confiance que les chefs de gouvernement de l'époque promettaient aux Canadiens, pour 1981, un taux d'inflation de 3.5% et un taux de croissance de 5.5%! En fait, l'année dernière, l'inflation a été propulsée à un sommet sans précédent de 12.5% et le Canada est entré dans une récession en

Voir page 14: MacEachen



M. Allan MacEachen

ONU: sanctions contre Israël?

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — M. Abdoul Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères, a demandé hier à l'Assemblée générale des Nations unies d'adopter des sanctions contre Israël à la suite de l'annexion du Golan syrien par l'État hébreu.

La convocation de l'Assemblée générale en session extraordinaire fait suite au veto opposé la semaine dernière par les États-Unis au Conseil de sécurité à la prise de sanctions contre Israël.

Cette session a été décidée par une résolution du Conseil de sécurité adoptée jeudi.

M. Khaddam a déclaré que l'ONU devrait revenir sur sa résolution de 1949 permettant à Israël de devenir membre de l'organisation. Le chef de la diplomatie syrienne a également demandé aux États-Unis de renoncer à soutenir Israël et a accusé Washington d'abus de pouvoir en utilisant le droit de veto.

Les idées émises par M. Khaddam seront rassemblées dans une résolution qui sera probablement présenté aux 157 pays membres de l'Assemblée au milieu de la semaine prochaine.

Il s'agit de la neuvième session à se tenir en vertu de la procédure extraordinaire adoptée en 1950 afin de permettre à l'ONU de prendre des décisions, par dessus la tête du Conseil de sécurité. Mais les résolutions de l'Assemblée générale n'ont aucune valeur contraignante pour les États membres.

M. Yehuda Blum, représentant israélien, a répondu que l'annexion du Golan sauvegardait les droits des habitants de ce territoire.

«Il est inconcevable qu'un État comme la Syrie soit autorisé à commettre à plusieurs reprises des actes d'agression dans le but de conquérir et même de détruire un pays voisin et que, ayant été repoussé,

Voir page 14: ONU

L'ex-juge en chef Fabien coupable d'évasions fiscales



M. André Fabien

par Bernard Morrier

«Monsieur André Fabien, au cours de son contre-interrogatoire, a fourni des explications fantaisistes, irréalistes, improbables et invraisemblables qu'aucune personne avisée ou aucun homme raisonnable ne pourrait accepter. Devant la Cour, il a raconté des histoires farfelues, montées de toutes pièces, pour tenter de se disculper auprès des autorités en matière fiscale, en la présente cause».

C'est là l'un des nombreux commentaires sévères formulés hier par le juge John d'Arcy Asselin, de la Cour des sessions de la paix, qui, dans un jugement de 137 pages, reconnait l'ex-juge en chef André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, coupable d'avoir fraudé le fisc québécois d'une somme de $37,983.27 en impôt, en cachant des revenus de $145,320.44, entre les années 1972 et 1977.

Le juge Asselin a fixé au 22 février la date des représentations sur sentence, alors que de son côté, le procureur du ministère public, Me Yves Ouellette, a fait savoir qu'il déposerait des commentaires écrits relatifs à ce dossier dès le 16 février. En vertu de la loi de l'impôt, en plus de rembourser les sommes éludées, l'ex-juge Fabien est passible d'une amende minimale équivalant à 125% des $37,983.27 dus ($47,479.05) ou au maximum de 200% ($75,966.48) ou, à défaut, à deux ans d'emprisonnement.

Repassant la preuve soumise devant lui, le juge Asselin note que M. Fabien, dans son témoignage, «est peu ou pas crédible, indigne de confiance et qu'une bonne partie de ses affirmations, surtout celles qui regardent la provenance de ses fonds, comme les montants de $90,000 et celui de $25,000, étaient évasives, imprécises, inexactes, hésitantes et, somme toute, irréalistes, compte tenu de la preuve».

À titre d'exemple, le juge Asselin fait ressortir que la Banque Provinciale a été obligée, en 1967, de réduire la dette de M. Fabien, parce que celui-ci était insolvable, que les bilans de celui-ci au 31 décembre 1961 font valoir une augmentation d'encaisse plus que minime, soit $25, que jusqu'en 1967, la maison de M. Fabien a été donnée en garantie à trois créanciers différents et, enfin, que M. Fabien est incapable de respecter les termes de son emprunt hypothécaire.

Le juge Asselin signale d'autre part plusieurs autres faiblesses dans le témoignage rendu par M. Fabien, «mais, dit-il, cela revient toujours à la même chose, c'est-à-dire que l'accusé nous fournit des explications invraisemblables, ou bien son témoignage est hésitant et évasif à l'extrême».

En ce qui concerne une somme de

Voir page 14: Juge Fabien

L'échec des négociations entre GM et les TUA aggrave la crise

DETROIT (AFP) — L'échec des négociations entre General Motors et les Travailleurs unis de l'automobile (TUA) compromet les chances de redressement de l'industrie automobile américaine.

Le premier constructeur américain et les TUA n'ont pu se mettre d'accord sur des réductions salariales en échange d'une diminution des prix destinée à relancer les ventes, au plus bas depuis vingt ans.

M. Douglas Fraser, président des TUA, a estimé insuffisantes les garanties d'emploi proposées en contrepartie des concessions salariales.

«Nous sommes extrêmement déçus, a commenté le vice-président aux relations industrielles de GM, M. Alfred Warren Jr., qui avait fondé beaucoup d'espoir dans ces négociations.

M. Fraser, a expliqué que les parties n'avaient pu s'entendre sur plusieurs sujets, entre autres sur la sécurité d'emploi et sur le sacrifice que devaient consentir les syndiqués des TUA par rapport aux autres employés de l'entreprise.

L'échec des négociations avec General Motors compromet gravement celles qui doivent reprendre lundi avec Ford, à moins d'un coup de théâtre sur le plan des garanties d'emploi que pourrait offrir le second constructeur américain.

Le syndicat avait pourtant arraché à la direction de General Motors le droit de regard indirect sur les comptes de la firme afin de contrôler la répercussion intégrale des concessions salariales sur les prix de vente.

Ford a refusé de s'engager dans cette sorte de «cogestion» mais a proposé, en échange de concessions salariales, un plan de partage des bénéfices accompagné de certaines garanties d'emploi. Ce plan demeure sur la table de négociations.

En remettant sur le tapis les conventions collectives en vigueur, les négociations avec GM et Ford constituent une première dans l'histoire du syndicalisme automobile. Elles font suite aux concessions exceptionnelles accordées du bout des lèvres pour sauver Chrysler de la faillite l'an dernier.

Face à l'aggravation de la crise survenue à l'automne, les TUA avaient accepté

Voir page 14: Échec

Ryan fera face au débat sur son leadership

■ *mais lancera d'abord un appel à l'unité*

par Pierre O'Neill

Le chef du PLQ, M. Claude Ryan, lancera un appel à l'unité dès l'ouverture de la réunion du conseil général du parti, ce matin, à l'Université de Montréal. Mais il ne tentera pas d'éluder la question du leadership.

Au cours d'un bref entretien téléphonique, M. Ryan a indiqué hier au DEVOIR que l'essentiel de son intervention sera consacré à dégager et analyser les perspectives politiques, économiques et sociales de 1982. Interrogé sur la possibilité que des militants profitent de l'occasion pour remettre en question son leadership, M. Ryan répond qu'il n'a pas l'intention d'empêcher qui que ce soit de parler et qu'il participera au débat, le cas échéant. Ceci dit, il apparaît déterminé à tuer dans l'oeuf toutes velléités de devancer la tenue du congrès de reconsidération prévu pour septembre prochain. «On ne fera pas avant coup ce qui doit être fait à l'automne.»

Le premier objectif de ce conseil général est de refaire l'unité, déclarait encore M. Ryan qui rappelle que la prochaine étape menant au congrès d'orientation de septembre est «capitale» pour le PLQ. «Sur le plan politique et sur le plan de l'organisation, nous avons huit mois très importants à vivre. Nous devons les vivre dans l'unité. Et comme chef du parti, ma première tâche, c'est de servir l'unité du parti.»

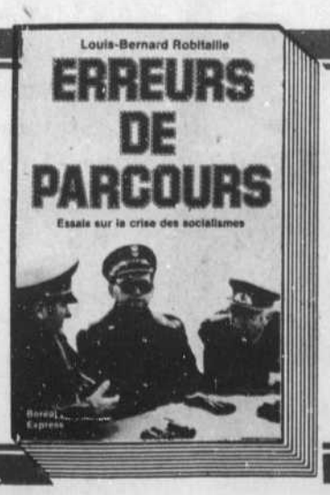
Le chef du PLQ estime que les journalistes sont partiellement responsables de l'ampleur de ce débat autour de son leadership parce qu'ils ont exagéré et dramatisé le phénomène.

Mais les témoignages recueillis ces derniers jours auprès de plusieurs membres du caucus et de présidents d'associations de comtés démontrent que le malaise est réel et profond. Les éléments les plus contestataires s'agitent dans les comtés de la région de Québec et de l'Est de Montréal. Toute la semaine durant, ils ont discuté le coup entre eux. Ils ont longuement étudié l'opportunité de soulever la question du leadership lors de la séance ouverte de dimanche après-midi et de présenter du plancher une motion non annoncée réclamant que le congrès ait lieu à la fin mai plutôt qu'à la mi-septembre. Il s'agissait de savoir qui aurait le courage de prendre l'initiative.

Lors du conseil général de septembre dernier à l'université Laval, les participants avaient rejeté une motion semblable mise de l'avant par l'association du comté de Chomedey. Le président du comté, M. Pierre Journet, déclarait cette semaine au DEVOIR qu'il préférerait, cette fois-ci, appuyer cette résolution plutôt que de la présenter. Les comtés de Viau, Jeanne-Mance et Vimont se sont également montrés enclins à voter en faveur de la tenue du congrès au printemps mais avaient des réticences à se faire les parrains de la résolution. Quoi qu'il en soit, les dirigeants du parti, M. Ryan en tête, sont déterminés à s'y opposer en alléguant que les courts délais ne permettent plus de trouver une salle capable d'accueillir 4,000 personnes. Conscients de la force de ces argument marteau, les comtés rebelles abandonneront probablement leur projet, de crainte d'essuyer une nouvelle défaite.

Mais ce recul stratégique ne change en rien l'ampleur du phénomène. Même chez ceux qui ont été jusqu'ici fidèles, la démission du chef apparaît inéluctable. La critique la plus inattendue est venue d'un inconditionnel partisan de M. Ryan. Participant dimanche dernier à l'émission «Sunday Morning» sur le réseau anglais de Radio-Canada, le député de NDG, Reed Scowen, a déclaré que la majorté des militants libéraux souhaitaient le départ de Claude Ryan. Le lendemain, c'est le député de Chomedey, Lise Bacon, qui reconnaissait que septembre lui apparaît bien loin pour régler la question du leadership. Puis, mardi, ce fut au tour du président du parti, Larry Wilson, de soutenir que plus de dix députés favorisaient

Voir page 14: Ryan



L'itinéraire d'un grand reporter: son témoignage sur la gauche européenne et sur la vie politique des pays de l'Est. Un style vif et alerte. Une réflexion percutante sur la crise des socialismes.

216 pages, en vente dans toutes librairies à **$12.50**

Boréal EXPRESS



en bref...

■ Un jugement sans appel, apprennent les Indiens

LONDRES (d'après PC) — Les Indiens de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse qui ont été déboutés devant la Cour d'appel de Grande-Bretagne jeudi, ont appris hier qu'ils ne pourront en appeler de cette décision devant la Chambre des Lords, comme ils entendaient le faire. C'est la décision qu'ont rendu hier trois hauts magistrats de cette Cour d'appel, en précisant que les Indiens avaient pu faire entendre leurs revendications et que les mérites légaux de leur cause ne justifiaient pas un appel. Le porte-parole du tribunal a souligné qu'un droit d'appel ne pourrait que retarder le débat au Parlement sur la demande de rapatriement de la constitution. Rien n'empêche cependant les Indiens d'aller se faire directement entendre devant la Chambre des Lords, en tant qu'élément du Parlement et non en qualité d'organe judiciaire. La Chambre des Lords, fait-on remarquer, pourrait difficilement se prêter à cette démarche vu la décision de la Cour d'appel.

■ Des investissements de pétro-dollars au Canada

PARIS (PC) — De passage à Paris, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a qualifié hier d'extrêmement fructueux le voyage qu'il a effectué dans trois pays du Moyen-Orient. M. Lalonde a indiqué qu'il s'était entretenu avec ses homologues de l'Égypte, de l'Arabie saoudite et du Koweit à propos de la technologie canadienne dans le domaine nucléaire et en matière d'exploration pétrolière. Il a également discuté des investissements de pétro-dollars au Canada et ajouté que de tels investissements pourraient être réalisés sous peu, mais il a refusé de donner plus de détails.

■ La femme célibataire est payée autant que l'homme

TORONTO (PC) — Les femmes qui veulent gagner autant d'argent que les hommes devraient demeurer célibataires, affirme une étude dont les résultats viennent d'être rendus publics par l'institut Fraser de Vancouver. Les femmes célibataires au Canada touchent en moyenne 99.2% du salaire des hommes célibataires, précise le document. Le directeur de l'institut Fraser, M. Michael Walker, affirme que «le statut matrimonial est peut-être l'explication la plus importante dans la différence des revenus entre hommes et femmes».

«Les salaires des personnes qui ne se sont jamais mariées sont identiques, quel que soit leur sexe», soutient-il.

■ Des mises à pied au Droit malgré des revenus accrus

OTTAWA (PC) — Selon le directeur général du quotidien *Le Droit*, d'Ottawa, les conditions économiques des deux dernières années ont coûté à l'unique journal francophone de la capitale nationale l'équivalent de $1.2 million en lignes agate de publicité. Bien que l'entreprise ait réalisé des revenus de $12 millions en 1981, «chaque fois qu'il vous manque 10% des revenus escomptés, c'est sérieux», a signalé M. Bélanger. Pour remédier à la situation, la direction songe à licencier quatre ou cinq employés. Une partie des pertes de revenus ont été compensées par une majoration des tarifs publicitaires, tandis que l'imprimerie a bénéficié d'un contrat de $2 millions échelonné sur trois ans pour imprimer une édition nationale du *Globe and Mail* dont les pages sont transmises au *Droit* par satellite depuis Toronto. M. Bélanger dit que *Le Droit* va s'efforcer de compenser la perte de publicité en améliorant la productivité et en réduisant le personnel si nécessaire. Il a ajouté qu'on n'a pas encore décidé où se feraient les réductions du personnel.

■ Le pape parle des liens indissolubles du mariage

VATICAN (AP) — Le pape Jean-Paul II a rappelé que, pour l'Église, le mariage était un pacte «indissoluble». S'adressant au tribunal de la Rote chargé d'examiner les demandes d'annulation de mariage, le Souverain Pontife a déclaré: «Le mariage est un lien indissoluble unissant les époux. Ce pacte suppose le choix libre et conscient, par lequel l'homme et la femme reçoivent, ensemble, l'intimité de la vie et de l'amour, voulue par Dieu lui-même». «Le concile a considéré le mariage comme un pacte d'amour. Pour ce qui est de l'amour, nous ne pouvons pas le réduire à une attraction éphémère, à une sensation érotique, à une impulsion sexuelle, à un sentiment d'affinité ou à la simple joie de vivre». Le mariage ne peut être dissocié de la famille, a-t-il souligné. «Selon le plan de Dieu, le mariage trouve son épanouissement dans la famille, dont il est l'origine et le fondement». Le mariage «est un acte de volonté qui signifie et implique un don réciproque, qui unit les époux et les lie à leurs fils éventuels, avec lesquels ils constituent une seule famille. Une Église domestique.

■ World Airways sommée de produire une liste exacte

BOSTON (AFP) — Y avait-il 196 ou 198 passagers à bord du DC-10 de la compagnie World Airways qui s'est échoué dans la baie de Boston, samedi dernier? Telle est la question à laquelle la compagnie a été sommée de répondre hier matin par le directeur régional du Bureau de l'aéronautique civile (CAB), M. Joseph Mullin. Celui-ci a fait état de graves inquiétudes du CAB à la suite du temps mis par les autorités pour se lancer à la recherche des corps de deux passagers qui se seraient noyés lors de l'accident. Immédiatement après l'accident, un premier bilan faisait ressortir qu'aucun des 196 passagers et 12 membres d'équipage n'avaient péri lorsque le DC-10 était aller s'échouer sur les rives de la baie après avoir dérapé hors de la piste verglacée de l'aéroport de Boston. Dans les jours qui suivirent, des passagers devaient affirmer avoir vu deux personnes disparaître dans l'eau lorsque le cockpit s'est séparé de la cabine. La famille Metcalf révélait pour sa part que deux de ses membres, qu'elle attendait sur ce vol, avaient disparu. Le directeur régional du CAB a souligné vendredi que des recherches auraient pu être entreprises immédiatement si la liste des passagers avait été établie correctement. Il a demandé à World Airways de lui fournir hier après-midi au plus tard la liste complète de ses passagers.

■ Des gouttes contaminées sont retirées du marché

Le ministère de la Santé nationale a annoncé hier le retrait du marché à l'échelle nationale d'un lot de gouttes pour les yeux vendues sur ordonnance, sous le nom d'Inflamase Forte, et distribuées par Cooper Vision de Markham, en Ontario. Des tests effectués sur les flacons de 5 ml portant le numéro de lot 1056 ont révélé une contamination bactérienne pouvant engendrer des infections oculaires. Les personnes possédant ce produit portant le numéro de lot 1056 sont priées de le retourner à l'endroit où elles l'ont acheté.

Davis: la conférence devra surtout redonner confiance aux Canadiens

par Patricia Dumas
correspondance particulière

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, espère que la conférence économique de la semaine prochaine ne soit pas un terrain de bataille pour onze gouvernements mais l'occasion «d'envoyer un message retentissant à tous les citoyens du pays soulignant notre volonté de tout faire en notre pouvoir pour atteindre un rendement maximum de notre économie, réduire nos dettes et investir dans notre capital humain et nos richesses naturelles».

Dans un discours qu'il donnait hier matin devant la Chambre de commerce de Brampton, sa ville natale, M. Davis a également expliqué quelle était pour lui la base des problèmes économiques au pays, comment il faudrait y remédier et de quelle manière l'Ontario participerait aux solutions.



M. William Davis, premier ministre de l'Ontario. (Photolaser CP)

Selon M. Davis, le problème économique le plus grave, et qui englobe tous les autres (inflation, taux d'intérêt, chômage), est «le manque de confiance grandissant que les Canadiens ressentent envers l'économie du pays, envers notre capacité de demeurer compétitifs sur le plan industriel et envers notre avenir en général comme nation».

Il se dit confiant dans l'avenir à long terme de l'économie canadienne mais déclare qu'il ne peut «ignorer que plusieurs facteurs ont contribué à affaiblir la confiance des citoyens canadiens au cours des derniers mois». Rappelant que les accords énergétiques, constitutionnels, de même que la réorganisation des ministères fédéraux constituent «des aspects positifs de la volonté du gouvernement fédéral de diriger ses efforts et ses intérêts vers les problèmes économiques du pays», M. Davis a déclaré que les politiques fédérales comportaient de sérieuses faiblesses.

«Le gouvernement du Canada a attendu beaucoup trop longtemps avant de donner une véritable priorité à toute la question de la réindustrialisation, des nouveaux développements industriels et de la restructuration des industries existantes, a-t-il affirmé. De plus, nous ne pouvons ignorer que les effets négatifs du budget fédéral ont été très substantiels autant au niveau de la confiance qu'ont les citoyens moyens en notre économie qu'à celui des investisseurs. Ajoutez à cette litanie de catastrophes la volonté du gouvernement canadien de transférer le fardeau du déficit national sur le dos des autres gouvernements du pays, d'une manière qui menace le fondement même des services de santé, d'éducation et des services sociaux au pays et vous trouvez la germe de ce manque de confiance dont j'ai parlé.»

Pour remédier à cette situation M. Davis veut que la conférence de la semaine prochaine soit «une occasion pour créer un nouvel élan basé sur des accords commun, afin de remettre l'économie sur la voie de l'expansion et de la création d'emplois», en s'attaquant aux problèmes à court et à long terme. A court terme, M. Davis demande au gouvernement fédéral de réexaminer sa décision de réduire ses versements au financement des programmes établis et promet, s'il y a une «réévaluation sérieuse de la part du gouvernement fédéral et de sérieuses propositions de compromis mises sur la table de négociation», que l'Ontario réévaluera également sa position. «Nous seront prêts à présenter nos propres propositions de compromis, a-t-il dit, dans le but d'atteindre une discussion franche et honnête qui permettra d'en arriver à une compréhension solide en vue des décisions à prendre à l'égard des nouveaux accords fiscaux qui lient ce pays.»

M. Davis a ajouté qu'il serait peut-être essentiel que le gouvernement fédéral coopère pour permettre la mise en marche de toute une série de projets qui stagnent présentement. On pense ici aux projets contenus dans le programme de développement économique de l'Ontario, connu sous le sigle Bild, dont une bonne partie du budget de $1.5 milliard repose sur l'espoir de subventions fédérales qui ne se sont pas encore concrétisées. M. Davis demande également «une importante restructuration de différentes industries, dont celles de la pêche et des pâtes et papier, et des réductions de taxes dans certains secteurs à forte densité d'ouvriers, comme celui de l'acier».

M. Davis a déclaré, sans donner de détails, que son gouvernement présenterait une série de propositions très spécifiques à la conférence en espérant «qu'elles seront reçues avec ouverture d'esprit par les autres parties. «Elles tiennent compte des intérêts nationaux a-t-il souligné, mais auront naturellement un impact significatif sur les industries de notre province qui réclament notre appui et notre compréhension à ce moment-ci.» On peut s'attendre à ce que M. Davis profite de cette rencontre fédérale-provinciale sur l'économie pour mettre de l'avant le projet de marché commun canadien publié par son ministre de l'Industrie et du Tourisme, M. Larry Grossman, il y a maintenant un an et demi, et dont les effets positifs ont été récemment compilés par ce ministère sans encore être rendus publics.

Dans le domaine des discussions sur la péréquation, d'autre part, des hauts fonctionnaires du ministère ontarien du Trésor laissent entendre que la formule proposée par le Québec les intéresse mais semble être trop coûteuse pour l'instant à cause de l'inclusion des revenus municipaux dans le calcul des revenus nationaux. Il étudient présentement cette formule et celle de la Saskatchewan, qui leur plaît plus que celle du gouvernement fédéral. Cette dernière ne tient pas suffisamment compte, à leur avis, des recettes de l'industrie pétrolière. Le trésorier de l'Ontario, M. Frank Miller, réclame pour sa part que le gouvernement fédéral remette la signature des accords fiscaux à six mois ou un an, afin de permettre des discussions vraiment sérieuses entre toutes les parties en cause.

Finalement, des rumeurs entourant un remaniement en profondeur attendu pour la mi-février laissent prévoir que les politiques du gouvernement de l'Ontario s'orientent de plus en plus vers la canadianisation de l'économie et l'interventionisme des gouvernements.

Trudeau «exhorte» Varsovie à mettre fin à la loi martiale

À l'occasion d'une journée de solidarité avec le peuple polonais, proclamée aux États-Unis par le président Reagan, M. Pierre Trudeau, premier ministre du Canada, a fait la déclaration suivante, qui sera diffusée ce week-end par les réseaux américains de télévision et par Mondiovision demain soir.

«Ce soir, des centaines de millions de gens, dans le monde libre, tournent leur attention vers le peuple polonais et sympathisent à ses malheurs.

«Le Canada a bénéficié de l'apport des générations successives de Polonais qui sont venus s'établir ici. Ces hommes et ces femmes ont contribué avec énergie et dynamisme au développement de notre pays et de ses institutions démocratiques. Nombre d'entre eux gardent des liens étroits avec les parents et les amis qu'ils ont laissés en Pologne.

«Au cours de l'année dernière, nous avons tous suivi avec une joie mêlée d'inquiétude les efforts courageux consécutifs consentis par le peuple polonais pour libéraliser ses institutions sociales et politiques. Les Canadiens ont donc été amèrement déçus lorsqu'il est devenu évident que cette tentative des Polonais d'instaurer chez eux une liberté qui nous est si chère serait — au moins provisoirement — réprimée.

«La liberté individuelle en Pologne a été durement atteinte. Trop de Polonais sont encore détenus, et trop de libertés demeurent supprimées.

«J'exhorte instamment le gouvernement de la Pologne à mettre fin à la loi martiale et à ouvrir la voie au renouveau et à la réconciliation dans ce pays. Il ne nous appartient cependant pas de définir les modalités de ce retour à une situation normale, car nous avons toujours soutenu que les Polonais devaient être laissés libres de résoudre leurs problèmes à leur manière.

«Les Polonais doivent en effet trouver des solutions polonaises aux problèmes économiques et politiques qui assaillent leur nation.

«Toutes les forces en présence dans ce pays devront faire preuve de détermination, de patience et de sagesse pour recréer un environnement où le légendaire amour d'indépendance et de liberté du peuple polonais connaîtra une nouvelle floraison.»

La guerre des producteurs de porcs

Il y aura «de la casse», préviennent les dissidents

par André Tardif

Pendant que de toute part fusent des appels à la modération et à la légalité dans la crise qui secoue actuellement l'industrie porcine du Québec, les conseillers juridiques des producteurs dissidents poursuivent leur campagne énergique contre l'implantation d'un plan conjoint de commercialisation du porc au Québec.

Dans un communiqué public qu'elle adressait hier au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, l'étude Paradis et Associés, de Bedford, l'avertit qu' «il se prépare actuellement un grave affrontement dans les champs» et que «les producteurs sont prêts à démontrer avec vigueur leur conviction».

Plus loin, le signataire du texte, M. Paul Vézina, au nom du Conseil de la production intégrée du porc, ajoute que si le ministre ne prend pas ses responsabilités, «il faut malheureusement s'attendre à de la casse».

«Encore une fois, la situation est urgente. La crise évolue très rapidement vers l'affrontement entre producteurs. La violence n'est pas une solution, vous le savez. Vous seul pouvez en empêcher les malheureuses mais inévitables conséquences», poursuit-il en priant M. Garon d'intervenir dans le dossier rapidement.

Pour toute réponse, ce dernier a déclaré, hier à Québec, qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir comme médiateur dans le conflit, rappelant que le plan conjoint de même que les cotisations avaient été adoptés en toute légalité et de façon démocratique.

M. Garon n'a cependant pas écarté la possibilité de faire appel à un médiateur, une fois le problème des cotisations réglé. Mais il dit trouver anormal que des entreprises et compagnies privées détiennent des contingentements (quotas).

«Ce n'était pas là l'objectif du gouvernement. Ce sont les producteurs qui doivent détenir les contingentements», a-t-il précisé.

En réponse aux menaces à peines voilées des adversaires du plan conjoint, M. Garon a d'autre part confirmé avoir demandé au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, et à la Sûreté du Québec de prendre des mesures pour s'assurer que les abattoirs qui veulent rester ouverts bénéficient de la protection policière.

Latente depuis plusieurs années, la crise du porc a pris des proportions démesurées, en mars dernier, quand après plusieurs tentatives, l'Union des producteurs agricoles et sa Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) ont obtenu, lors d'un scrutin secret, l'obtention d'un plan conjoint à 74%.

La FPPQ représente 6,800 producteurs en règle mais n'assure qu'environ 35% de la production porcine au Québec. L'opposition est surtout venue de l'OPPQ et du Conseil de la production intégrée du porc, lesquels ne regroupent que 1,200 membres mais assurent près de 60% de la production. Il s'agit essentiellement de gros producteurs intégrés à des meuniers, lesquels dépendent pour la plupart de sociétés multinationales.

Si la crise est particulièrement grave actuellement, c'est que la FPPQ, après plusieurs mois de négociations avec les abattoirs, tente d'obtenir auprès de ces derniers, après avoir échoué auprès du Conseil des viandes du Canada, la retenue d'une cotisation de $0.10 le porc abattu pour financer ses opérations.

Hier encore, le caucus agricole des députés du Parti québécois a notamment dénoncé l'attitude de la Coopérative fédérée du Québec, responsable de 20% de l'abattage de porcs, la sommant de respecter le vœu des producteurs membres de coopératives affiliées:

■ en maintenant en activité ses abattoirs coopératifs, propriété de ses membres qui ont le droit à s'en servir;

■ en respectant la convention signée avec la FPPQ concernant la retenue et le versement des cotisations syndicales.

Le caucus, présidé par M. Marcel Gagnon, député de Champlain, affirme que le règlement de la crise ne peut se faire que dans le respect de la loi, et qu'une médiation spéciale dans le dossier ne peut survenir que lorsque la cotisation aura été reconnue.

On demande également au ministre de l'Agriculture «d'examiner toutes les alternatives, y compris les amendements à la Loi de la mise en marché des produits agricoles, pour que les plans conjoints votés en conformité avec la loi puissent fonctionner normalement sans que les producteurs aient à livrer des combats dignes des années 40».

Le caucus souhaite aussi que cette révision de la Loi soit l'occasion de déterminer, une fois pour toutes, «qui peut bénéficier des avantages de cette législation: les producteurs agricoles eux-mêmes ou les entreprises, qu'elles soient privées ou coopératives».

Démantèlement d'un réseau de voleurs dirigé par deux jeunes

En procédant à l'arrestation de sept individus, dont deux mineurs, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), a mis fin récemment à l'activité d'un réseau de voleurs particulièrement violents qui opéraient dans le nord-est de la métropole.

La police croit ainsi avoir élucidé des vols ayant rapporté au moins $90,000 en bijoux et en argent à leurs auteurs.

Selon les responsables de l'enquête, les sergent-détectives Claude Lebel et Lucien Doucet, de Montréal-Nord, les voleurs finançaient des achats de drogue, notamment de haschisch et de cocaïne, grâce aux profits qu'ils retiraient des opérations.

C'est avec surprise que la police a constaté que les présumés leaders du groupe étaient ses deux plus jeunes membres.

L'agent Charles Poxon, porte-parole du SPCUM, a indiqué hier que les introductions par effraction reprochées au groupe ont souvent dégénéré en agressions brutales, lorsque les voleurs surprenaient chez eux les occupants des immeubles visités. Selon M. Poxon, plus de 150 accusations seront portées dans cette affaire.

Deux adolescents âgés de 17 ans ont tout d'abord été arrêtés au début du mois et sont détenus depuis ce moment.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

AVIS

LE MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC désire informer les utilisateurs de sa CINÉMATHÈQUE du 360 de la rue McGill, à Montréal, que le déménagement au 600 de la rue Fullum, prévu et annoncé pour le 5 février 1982, est reporté à une date ultérieure.

SI VOUS CRAIGNEZ D'ALLUMER VOTRE FOYER
à cause des étincelles, des émanations; parce que ça tire trop et refroidit le reste de la maison
APPELEZ NERO METAL FAB
335-0150
1415, Pitfield, Ville St-Laurent
manufacturier de PORTES DE FOYER SUR MESURE,
esthétiques, vitres trempées, combustion lente.
AUTRES PRODUITS: boites à cendres, chapeaux de cheminées, porte-bûches, etc.

À LIRE ET À VOIR



Un témoignage cru et véridique des conditions de vie en milieu carcéral

Une pièce de théâtre présentée du 23 janvier au 14 février à *La Polonaise* 57 est, rue Prince-Arthur Prix d'entrée : 6,50 $

Livre : 6,00 $ lors des représentations
Paru aux Éditions coopératives Albert Saint-Martin

Abat-jour français
Haute Couture
Des modélistes de France vous offrent leurs créations exclusives d'abat-jour doublés en soie, satin, taffetas, coton, dentelle, sur mesure.
300 coloris. Une finition parfaite. Choix infini de galons. Perçages et montages électriques européens. Livraison rapide.
Pour l'ouverture de notre atelier, nous vous offrons une superbe collection d'abat-jour et lampes montées avec une réduction de 50%
LAMPES SATZUMA
5370 av. du Parc (près Laurier) Montréal. Tél.: 277-8010

LOTO-SÉLECT
Date 27-01-82
NUMERO GAGNANT 5484
Ventes 111 744,00$

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	6	3 701,90$
dans n'importe quel ordre	91	308,50$

CSN, FTQ et CEQ jettent la base d'un front commun

par Paule des Rivières

Au moment où les protagonistes de la négociation dans le secteur public mettent la dernière main à leur stratégie, les centrales CSN, CEQ et FTQ ont fait front commun hier pour dénoncer les politiques économiques de leurs gouvernements.

Ce regroupement public de MM. Robert Gaulin (CEQ), Norbert Rodrigue (CSN) et Louis Laberge (FTQ) avait comme contexte immédiat la conférence des premiers ministres sur l'économie, qui s'ouvre mardi à Ottawa.

Le regroupement syndical — qui représente 600,000 personnes dont 290,000 touchées par la négocaition qui vient avec le gouvernement québécois — presse les gouvernements de combattre le chômage d'abord, non l'inflation.

Les reproches syndicaux s'adressent aussi bien à Ottawa qu'à Québec (où 350,000 travailleurs sont officiellement en chômage). Les politiques salariales des deux gouvernements tout compte fait se ressemblent énormément, constatent les syndicats.

Au Québec, où le premier ministre, M. René Lévesque, a clairement indiqué que les salaires ne seraient pas indexés au coût de la vie, le front commun syndical dénonce les coupures budgétaires et la CEQ le «hold-up» dans ses régimes de retraite, équivalent à une diminution de $250 millions.

Pour sa part, M. Laberge de la FTQ a prédit que la population allait s'émouvoir devant la possibilité de courtes grèves, alors que des milliers de citoyens étaient privés en permanence de services essentiels. À la CEQ, un plan de mobilisation est même prévu.

Bref, on peut voir dans le regroupement d'hier l'ébauche du front commun version 1982.

Les trois centrales sont actuellement à l'étape des consultations et ce n'est que plus tard qu'elles pourront annoncer la constitution formelle du front commun. Elles doivent au préalable consulter leurs membres mais elles préfèrent attendre d'avoir défini les objets de négociation commune, discutées avec le gouvernement à une table centrale.

Le coordonnateur de la négociation à la CEQ sera M. Gilles Lavoie et celui de la CSN sera M. Jean-François Munn. La FTQ hésite encore. Et le gouvernement conserve M. Lucien Bouchard.

Les conventions collectives dont il est question ici ne viennent à terme qu'au 30 décembre 1982 mais déjà tous les acteurs s'affairent.

Contrairement à la précédente négociation, cette fois ce sont les conventions collectives de l'ensemble des employés des secteurs public et parapublic qui se terminent fin décembre, et non pas seulement ceux des 200,000 des trois centrales.

Les employés de la Société des alcools du Québec, les fonctionnaires et les professionnels du gouvernement ainsi que le personnel infirmier au grand complet seront de la parti, ce qui ajoute 100,000 autres syndiqués.

Interrogés hier sur les possibilités d'un front commun élargi regroupant tous les syndiqués, les porte-parole des grosses centrales n'ont pas bronché: «Pour le moment il est question des trois centrales uniquement.»

En d'autres termes, hors des centrales point de salut. L'affiliation est la condition.

Le front commun, par lequel les centrales négocient conjointement à une table centrale un certain nombre de clauses, dont celles à caractère salarial, sera particulièrement de mise en cette année, croient plusieurs syndiqués, parce que le gouvernement pourrait centraliser les opérations.

C'est du moins l'opinion du coordonnateur de la CEQ, M. Lavoie, qui, s'adressant il y a quelques jours à des enseignants de Montréal, parlait de «l'obligation de se donner un comportement et un cadre de travail le plus unifié possible en ce qui a trait aux grands dossiers que nous seront appelés à discuter avec l'État».

Mais aucun des porte-parole des centrales ne s'est attardé sur ce point hier. M.M. Laberge, Gaulin et Rodrigue ont plutôt donné les grandes lignes de la «stratégie industrielle» que devraient se donner les gouvernements à leur avis.

Cette stratégie met l'accent sur la lutte contre le chômage, la baisse des taux d'intérêt, l'aide à la PME, la création d'emplois dans les secteurs des transports, du logement et des travaux publics et l'annulation des baisses dans les transferts fiscaux aux provinces.

«Il n'y a pas qu'une seule alternative à la crise. Certains exemples, notamment celui de la Grande-Bretagne et celui des Etats-Unis, montrent que la lutte contre l'inflation et les hauts taux d'intérêt ne font pas de miracle», ont déclaré les trois hommes.

Le Congrès du travail du Canada a aussi adopté un programme de redressement de l'économie, dans l'esprit de celui rendu public hier à Montréal.



Réanimathon au complexe Desjardins

Plusieurs personnalités montréalaises ont participé, hier au complexe Desjardins, au «Réanimathon» marquant le lancement de la campagne annuelle de souscription de la Fondation du Québec des maladies du coeur. On reconnaît, entourant le mannequin de démonstration, Tim Raines, des Expos, Peter Dalla Riva, des Alouettes, la comédienne Danielle Ouimet, l'ex-hockeyeur Henri Richard, et le commentateur sportif Rhéaume Brisebois. (Photo Jacques Grenier)

Léger promet pour cet été son projet de loi anti-tabac

par Louis-Gilles Francoeur

Le ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, s'est dit confiant hier de pouvoir faire adopter «d'ici la fin de juin» un projet de loi interdisant de fumer dans les endroits publics

Il y a déjà plusieurs années que l'on parle — sans y donner suite — d'un tel projet de loi dans les milieux gouvernementaux québécois mais le dossier soulevait un certain nombre d'appréhensions du côté ministériel, a précisé hier M. Léger, car on craignait de «provoquer» une partie de la population.

Le gouvernement a toutefois commandé une «étude socio-économique» sur le problème, qui a en outre été étudié par le ministère des Affaires sociales. Les deux études sont terminées, a ajouté le ministre, qui a promis d'en révéler le contenu au moment de la présentation du projet de loi.

M. Léger a fait ces déclarations hier au cours d'une conférence de presse organisée par la Society to Overcome Pollution (STOP).

Cet organisme avait convoqué la presse au bureau de M. Léger, à Montréal, pour lui remettre une pétition signée par 12,000 personnes qui réclament le droit de respirer un air sain dans les endroits publics. M. Léger, qui avait été «invité» à la conférence de presse tenue dans ses bureaux, a tenu à jouer un rôle de journaliste pour ne pas voler la vedette à STOP. Après avoir demandé aux porte-parole de l'association de préciser les douzaines d'interventions d'un tel projet de loi, il leur a demandé comment une telle loi pourrait être appliquée dans la vie quotidienne, notamment dans sa partie pénale.

Le porte-parole de STOP, M. Bruce Walker, a préconisé le droit pour les non-fumeurs de faire «appliquer eux-mêmes» la loi sur le modèle prévu dans un des premiers articles du code criminel, le «citizen arrest». Ainsi, a-t-il dit, une personne pourrait requérir les noms et adresses des contrevenants et faire parvenir une plainte au ministère...

M. Walker a finalement admis que l'application d'une telle loi serait difficile mais que son association comptait surtout sur la sensibilisation qu'elle opérerait dans la population.

Le ministre de l'Environnement, qui avait remisé sa pipe pour la circonstance, a précisé que le projet de loi sur les droits des non-fumeurs «ne visait pas à forcer les gens à cesser de fumer», comme certains animateurs de lignes ouvertes l'auraient laissé entendre de «façon démagogique» au cours de la semaine des non-fumeurs.

Ce projet de loi serait présentement discuté au niveau inter-ministériel avant d'être scruté par les représentants du Trésor et, en dernier lieu, par le cabinet, qui compte quelques fumeurs notoires...

Le CEQ fourbit ses armes en vue des prochaines négociations avec Québec

par Angèle Dagenais

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) se prépare déjà activement à affronter la prochaine ronde de négociations avec le gouvernement et pour ce faire souhaite se «donner les moyens» de ses responsabilités. Les 250 délégués des syndicats membres de la centrale réunis en Conseil général dans la métropole auront donc à se prononcer sur une hausse de cotisation au prochain exercice financier.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour de ces journées de délibérations qui se terminent aujourd'hui figurent un plan de mobilisation rapide — avec possibilité de débrayage de 24 heures — au cas où le gouvernement déciderait de légiférer sur les plans de pension du secteur public avant la prochaine négociation; la diffusion d'une riposte au document du ministre de l'Éducation intitulé *L'enseignante et l'enseignant, des professionnels;* une campagne monstre d'information pour contrer «la campagne gouvernementale de culpabilisation et de dénigrement actuellement en cours contre les travailleurs du secteur public», avec la possibilité de diffuser «un journal de masse» de fort tirage auprès des parents intitulé *École et Vie,* etc.

Par ailleurs, suivant une recommandation émise en ce sens par le Bureau national de la CEQ, les délégués du Conseil général ont décidé de reporter à une date ultérieure tout le débat sur «la représentation syndicale», en raison de l'urgence de certains dossiers (notamment financiers et stratégiques) et de «l'incapacité où nous serions de consacrer le temps nécessaire à l'ensemble de cette question», lit-on dans la recommandation. On sait que le président sortant de la Centrale, M. Robert Gaulin, a décidé de ne pas se représenter à la présidence en juin en raison de ses divergences de vue avec certains autres membres de l'exécutif sur cette question. Deux autres réunions du Conseil général, en mars et en mai, devront traiter de ce dossier avant le congrès d'orientation de la CEQ en juin 1982 car il semble impensable que cette instance ne formule pas de recommandation au congrès sur la question brûlante de la représentation syndicale au sein de divers organismes et conseils de l'enseignement.

Les plans de pension que le gouvernement s'apprête à réviser selon ce que laissait entendre le premier ministre du Québec au cours du discours inaugural de la dernière session parlementaire, préoccupent au plus haut point la CEQ. En effet, la centrale estime à $250 millions le montant des économies annuelles que le gouvernement entend réaliser en intégrant deux régimes existants (le R.R.E. et le R.R.F.) au profit d'un troisième, le RREGOP, en diminuant l'indexation des pensions et en modifiant le partage des contributions entre l'État et les employés à un régime de 50-50. Le contenu des régimes de pension fait l'objet de législations votées à l'Assemblée nationale; cependant les syndicats estiment qu'il doit faire partie de la négociation et insistera pour que le gouvernement ne tente pas de légiférer unilatéralement en ce domaine. La CEQ fait valoir que le RREGOP notamment a fait partie intégrante des négociations de 1972, 1976 et 1979 et qu'à ce titre il et un «régime négocié». Les délégués ont voté à l'unanimité une recommandation proposant un débrayage général de 24 heures si le gouvernement décide de ne pas inclure cette question dans les prochaines négociations.

D'autre part, les délégués auront à se prononcer sur une hausse de la part de la cotisation de ses 85,000 membres allant à la Centrale. À l'heure actuelle, une cotisation brute de 1.2% à 1.4% est perçue sur le salaire de chaque adhérent dont 0.48% va à la Centrale. La CEQ retire présentement quelque $8 millions en revenus de cotisations. Pour résorber son déficit accumulé de $700,000, la Centrale souhaite hausser à 0.51%, ou même à 0.54%, la part qui revient à la CEQ. En outre, le Bureau national recommande la création d'un Fonds de solidarité alimenté par le transfert à compter de l'année prochaine de l'équivalent de $1 par membre pris à même les sommes versées au Fonds de résistance syndicale.

Par ailleurs, un plan de communications complet a été soumis aux délégués du Conseil général, plan requérant un budget de $145,000 d'ici la fin de l'exercice financier en cours.

La loi électorale violée par la CEQ?

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a-t-elle violé la Loi électorale du Québec quand, le 2 avril dernier, à 11 jours des élections générales au Québec, elle a fait paraître dans 10 journaux de la province une annonce dénonçant le Parti québécois pour ses coupures dans le secteur de l'éducation?

C'est ce que le juge Raymonde Bernier, de la Cour des sessions de la paix, décidera le 10 février, après avoir étudié l'accusation à cet effet portée par le directeur du financement des partis politiques du Québec, Me Pierre-Olivier Boucher.

Hier, le procureur de la poursuite, Me Jean-Marie Larivière, a soutenu que la CEQ, par sa publicité, s'était attaquée à au moins un candidat à l'élection du 13 avril dernier (M. Jacques Parizeau) et que le fait de financer cette annonce allait directement à l'encontre de la Loi électorale québécoise, qui stipule que seul l'agent officiel d'un parti politique ou d'un candidat peut engager des dépenses électorales.

Témoignant pour la CEQ, M. Gilles Gaumond a fait valoir que, bien que M. Parizeau ait été candidat à la dernière élection, cela voulait-il dire qu'il ne fallait pas critiquer le ministre des Finances durant 30 jours? Pour lui, l'annonce de la CEQ s'adressait aux parents et non aux électeurs à qui on demandait de réfléchir sur les coupures budgétaires prévues au secteur de l'éducation.

Enfin, M. Guy Bourdages, également de la CEQ, a rappelé que son syndicat, lors de son congrès de 1980, avait décidé de ne favoriser aucun parti politique quand viendraient les élections générales au Québec. Pour lui, le fait d'informer le public sur les coupures de $80 millions dans le monde de l'éducation était avant tout un devoir.



Poursuites contre la SEBJ et la SDBJ

par Bernard Morrier

La compagnie Eaton Canyon Club Limited et un homme d'affaires de Toronto, M. David A. Defoe, ont intenté hier une poursuite de $627,383 contre la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) et la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ) pour le non-respect d'un bail.

Les demandeurs rappellent qu'ils avaient conclu un bail de pêche, en 1969, avec le ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, pour la période comprise entre le 1er avril 1969 et le 31 mars 1978. À cet effet, on y avait aménagé un club de pêche sur les territoires loués, tout en y érigeant des installations, contructions et améliorations qui, selon les demandeurs, ont accru la plus-value du territoire loué de façon considérable et permanente. Le club, qui se piquait d'être le meilleur au Québec, avait poursuivi ses activités jusqu'en 1977.

Un an après la signature du bail, soit en 1970, la Société d'énergie de la Baie-James entreprenait le développement des ressources hydro-électriques dans la région et, en octobre 1977, les requérants recevaient un avis de la société les informant que le territoire loué serait inondé par la création de divers bassins. On demandait donc une rencontre pour faciliter l'acquisition des installations des demandeurs.

Les samedis de la librairie HERMÈS

Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h00 à 16h00

aujourd'hui avec
Jacques Benoît

le 6 février avec
François Barcelo

le 13 février avec
Robert Marteau

le 20 février avec
Placide Gaboury

le 27 février avec
Antonine Maillet

1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

LE R.E.E.R. DE LA CAISSE POPULAIRE ...UN PLACEMENT DOUBLEMENT HEUREUX!

SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Un R.E.E.R. à la caisse populaire, c'est se donner les moyens d'accumuler un capital en prévision d'une retraite financièrement confortable.

ÉCONOMIES D'IMPÔTS

Un R.E.E.R. à la caisse populaire, c'est diminuer ses impôts puisque tous les montants inscrits à votre épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable.

À la caisse populaire Desjardins nous voulons faire du R.E.E.R. votre placement le plus heureux. Voici comment:

- Un choix d'options d'épargne-retraite
- Un taux d'intérêt vraiment concurrentiel
- Aucuns frais d'adhésion
- Un conseiller à votre service pour tout renseignement.

Disponible aux caisses populaires affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.
Venez nous rencontrer ou, encore, prenez 30 secondes et téléphonez-nous... cela pourrait bien être votre meilleur placement!

la caisse populaire desjardins

le monde

■ Reagan en Europe en juin

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan se rendra en Europe au mois de juin pour rencontrer divers chers d'État et de gouvernement et pour une audience avec le pape Jean-Paul II, a annoncé hier un communiqué de la Maison-Blanche. Le président des États-Unis se rendra à Versailles, près de Paris, à l'invitation du président François Mitterrand, pour assister au sommet économique des pays industriels qui se déroulera en France du 4 au 6 juin. Les chefs d'État et de gouvernement des Etats-Unis, de France, du Canada, d'Italie, d'Allemagne de l'Ouest, du Japon et du Royaume-Uni se réunissent en France pour discuter leurs problèmes économiques communs, précise le communiqué. Le président se rendra ensuite à Rome le 7 juin à l'invitation du gouvernement italien et aura une audience avec le pape. Enfin, M. Reagan assistera au sommet de l'OTAN. «Le président, souligne le communiqué, considère ce sommet comme une occasion pour l'Alliance de formuler sa réponse aux défis des dix dernières années».

■ Attentat revendiqué

BELFAST, (AFP) — L'Armée nationale de libération irlandaise (INLA) a revendiqué hier soir l'assassinat, quelques heures plus tôt à Belfast, de M. John McKeague, personnalité loyaliste (protestante) importante de la capitale nord-irlandaise. L'INLA, groupe clandestin distinct de l'IRA-provisoire, a revendiqué la responsabilité de ce meurtre auprès d'une radio locale en utilisant le code spécial permettant de l'identifier. John McKeague, 51 ans, célibataire, a été abattu à bout portant de deux balles dans la tête, par un jeune homme qui a fait irruption dans son magasin, avant de disparaître vers l'enclave catholique de Short Strand à Belfast-est. En 1971, la mère de M. McKeague avait trouvé la mort dans l'appartement situé au-dessus de ce magasin après que des émeutiers eurent mis l'immeuble en feu. M. McKeague était un partisan de l'action directe contre les extrémistes catholiques depuis le début des troubles en 1969. Candidat malheureux à plusieurs élections locales, il était membre du «comité de coordination loyaliste», organisme coiffant la plupart des groupes paramilitaires protestants clandestins.

■ Des armes non offensives

PARIS (AFP) — Les ministères français des Relations extérieures et de la Défense ont réaffirmé hier à Paris le caractère «non offensif» des matériels militaires français fournis au Nicaragua. La polémique entre Paris et Washington à propos de la fourniture d'armements au régime sandiniste a été relancée jeudi à la suite d'affirmations de la presse américaine, reprises par le département d'État, selon lesquelles le contrat d'armements franco-nicaraguayen comprend des armes «offensives». Au ministère français de la Défense, on déclare que la liste complète du matériel concerné a été portée à la connaissance du gouvernement américain à l'occasion de la visite à Washington de M. Charles Hernu, début janvier. On réaffirme que ces matériels «ne constituent pas des armes offensives» et ne sont pas de nature à être utilisés dans des combats de guérilla. En dehors de ce contrat, signé le 21 décembre 1981, aucun autre accord n'a été conclu avec le Nicaragua, ajoute-t-on au ministère où l'on souligne que ce contrat comporte une clause de «non-réexportation».

■ Souslov à côté de Staline

MOSCOU (AFP) - En enterrant hier Mikhail Souslov sur la place Rouge, le Parti communiste soviétique a rendu un hommage exceptionnel à celui qui a été, ces dernières années, son principal théoricien. Mikhail Souslov, décédé le 25 janvier à l'âge de 79 ans, reposera à côté de Staline, celui sous le règne duquel il avait accédé aux plus hautes instances du pouvoir et à côté de «vieux Bolcheviks» comme Kalinine, Dzerjinski (fondateur de la «Tcheka», actuellement KGB) et Sverlov, notamment. C'est M. Leonid Brejnev, le chef du PC et de l'État soviétique, qui a fait l'éloge du défunt en soulignant «le rôle inestimable» que Mikhail Souslov avait joué «dans l'activité idéologique du parti, dans l'élaboration des principaux documents théoriques du PC communiste.

■ Tentative de coup au Ghana?

LOME (AFP) - Burma Camp, siège du Conseil national provisoire de défense (PBDC) du Ghana, présidé par le capitaine Jerry Rawlings, a été le théâtre d'une intense fusillade pendant une heure jeudi matin. Selon un témoin qui était à Accra jeudi, des tirs nourris d'armes automatiques ont été entendus entre 5 et 6 heures du matin à l'intérieur de Burma Camp où habite le capitaine Rawlings protégé par une garde raprochée et renforcée. Les écoles du camp, où logent de nombreuses familles de militaires, ont été fermées toute la journée. On ignore les raisons de ces tirs et s'il s'agit d'une tentative de coup d'État contre le capitaine Rawlings qui avait renversé le président Limann le 31 décembre dernier.

■ Cuba dément Washington

LA HAVANE (AFP) - Cuba a démenti «avec indignation» être impliqué dans un trafic de drogue et utiliser des réseaux de trafiquants pour faire parvenir des armes à des guérilleros opérant en Bolivie ou en Colombie, ainsi que l'a affirmé le département d'État américain. Le ministère cubain des Relations extérieures déclare que de telles affirmations constituent un «mensonge et une véritable infamie». Cuba est le seul pays d'Amérique latine qui ait pu se libérer du vice des drogues, affirme le communiqué du ministère. Aucun pays d'Amérique latine n'a lutté avec plus d'énergie et de décision que Cuba pour empêcher le trafic aérien et maritime des narcotiques à destination des États-Unis, ajoute le communiqué.

■ Période instable en Espagne

MADRID (AFP) — La situation de crise parlementaire consécutive au départ de trois députés du groupe centriste place le gouvernement espagnol de M. Leopoldo Calvo Sotelo dans une impasse difficilement surmontable. Un an jour pour jour après la démission du président du premier gouvernement constitutionnel de M. Adolfo Suarez, déjà victime des divisions de son parti et des pressions de son secteur le plus droitier, l'actuel chef de l'exécutif ne peut non plus compter sur une majorité relative stable au Parlement. Au fil des mois et des abandons consécutifs, le groupe centriste est passé de 168 députés sur 350 sièges après les premières élections législatives de mars 1979 à 151 aujourd'hui. Deux possibilités s'offrent en principe à M. Calvo Sotelo: la dissolution immédiate du Parlement ou un accord avec un autre groupe parlementaire.

Libération Dozier: un jeune drogué aurait «vendu» les Brigades rouges

VERONE (AFP) — C'est un jeune drogué de 22 ans qui a mis les policiers sur la piste de l'appartement de Padoue où le général Dozier a été libéré jeudi et ses ravisseurs capturés, selon des confidences de magistrats recueillies hier de bonne source à Vérone.

Les informations données par des juges et des policiers de Vérone, qui ont tenu à garder l'anonymat, confirment ainsi les propos tenus un peu plus tôt par le préfet de police de Padoue qui avait admis l'existence d'un lien entre une vaste opération anti-drogue menée dans le nord de l'Italie les 22 et 23 janvier derniers et le raid-éclair des forces spéciales italiennes qui ont délivré jeudi l'otage des Brigades rouges.

L'informateur de la police s'appelle Paolo Galati. Il a 22 ans, était connu jusqu'à présent comme un des petits trafiquants de drogue de Vérone, mais également comme sympathisant des Brigades rouges jusqu'à un passé proche, selon la police.

Arrêté la semaine dernière dans le cadre de l'opération anti-drogue, Gallati aurait cité l'existence d'un appartement de Padoue, peut-être celui précisément où les «têtes de cuir» de la police antiterroriste italienne ont fait irruption, ajoute-t-on de même source.

Le général James Lee Dozier a tenu parole: c'est rasé de frais qu'il est apparu hier après-midi devant la presse, pour sa première déclaration publique depuis qu'un commando des forces spéciales de la police italienne l'a libéré jeudi matin de la «prison du peuple» où le détenait les Brigades rouges.

Débarrassé, comme il l'avait promis, de la barbe hirsute qui lui était poussée en 42 jours de captivité, le visage reposé, le général Dozier, en uniforme de général de brigade, souriant largement, accompagné de sa femme Judith et sa fille Cheryl, s'est présenté devant quelque 200 journalistes rassemblés à la base militaire américaine de Vicence, avec une précision toute militaire pour le rendez-vous qui était fixé à 16 h 04 locales.

Arguant du secret de l'instruction, le chef d'état-major adjoint des Forces terrestres alliées pour le Sud-Europe (Afsouth), s'est refusé à répondre aux questions. Il s'est limité à faire une déclaration rédigée à l'avance et dont le contenu tenait en trois mots: «Merci à l'Italie». Il ne paraissait pas affecté par l'épreuve qu'il a subie.

«Je voudrais exprimer toute ma gratitude aux autorités italiennes et aux milliers de soldats et de policiers qui ont contribué à ma libération. Il y en a beaucoup que je ne connais pas et que je ne connaîtrai jamais. Mais, à tous, du fond du coeur, en mon nom et en celui de ma famille, j'adresse les plus vifs remerciements», a-t-il déclaré.

Le général Dozier a également rendu un vibrant hommage aux forces de police italienne: «Leur rapidité, leur précision et leur professionalisme» ont permis le succès de cette opération coup de poing.

Ces propos ont sans doute été fort appréciés par les policiers qui avec la libération du général ont réalisé la plus belle opération anti-terroriste. Sur sa lancée, la police a d'ailleurs arrêté 17 autres suspects, la plupart à Vérone et le reste à Mestre, près de Venise.

Il s'est ensuite déclaré «fier de faire partie de l'OTAN». «Quand j'ai pris cette fonction, je l'ai fait avec la conviction que l'OTAN était la clé du maintien de la liberté. Les événements des dernières semaines m'ont renforcé dans ma certitude que les ennemis de la liberté sont nombreux en ce monde et que les hommes libres doivent être constamment prêts à les affronter», a-t-il ajouté.

Face aux caméras de la télévision américaine qui diffusaient en direct sa déclaration, le général a affirmé qu'il avait été réconforté par les pensées et les prières ainsi que par les manifestations de soutien spontanées après sa libération.

Sous les applaudissements nourris de l'assistance, il a enfin passé au cou de sa femme Judith une longue chaîne en or à laquelle pendait la médaille de l'Afsouth. Cette chaîne, a-t-il expliqué, représentait le cadeau de Noël qu'il avait acheté quatre jours avant son enlèvement.

Le général n'a fait aucune révélation sur sa détention précisant qu'il réservait ses déclarations aux autorités américaines et italiennes. Une nouvelle conférence de presse pourrait avoir lieu ultérieurement.

Après son départ, le colonel Jack T. Barham, porte-parole du quartier général du Setaf (Force d'intervention en Europe du Sud) qui a son quartier général à Vicence, a précisé que le général Dozier avait achevé ses examens médicaux et était maintenant «l'invité d'honneur» des quelque 2,000 militaires et leurs familles qui sont basés à Camp Ederle.

Le général Dozier, a-t-il ajouté, n'a pas été maltraité par les Brigades rouges pendant sa captivité, si ce n'est lors de l'enlèvement proprement dit: il avait alors, a-t-il rappelé, reçu un coup de crosse de pistolet sur la tempe.

Quant à une nouvelle affectation de l'officier américain, le colonel Barham a simplement précisé qu'elle serait décidée par le commandement de l'OTAN en rappelant toutefois que sa base était Vérone mais qu'il approchait de la fin de son séjour en Italie quand il a été enlevé le 17 décembre.



Le général Dozier reçoit l'accolade de son épouse après qu'il lui eut offert une magnifique chaîne en or, cadeau de Noël qu'il lui avait acheté quatre jours avant son enlèvement. (Photolaser AP)

Moscou dénonce l'appel à la solidarité de Reagan

MOSCOU (d'après Reuter et AFP) — La presse soviétique s'est élevée hier contre l'appel du président Ronald Reagan en faveur d'une journée internationale de solidarité avec la Pologne, qui sera observée aujourd'hui, la qualifiant de «provocation contre le socialisme».

Selon la Pravda, organe du Parti communiste soviétique, les plans des dirigeants américains font partie d'une guerre psychologique qui s'accentue contre la Pologne. Ils montrent que Washington est résolu à se servir de la crise polonaise pour bouleverser l'équilibre des forces en Europe, ajoute-t-elle.

Le président américain a lancé un appel à une démonstration, au niveau international, de l'opposition qui se manifeste au régime de la loi martiale instauré en Pologne le mois dernier. Il doit participer demain à une émission télévisée, relayée en Mondiovision par satellite, à laquelle s'associeront également plusieurs dirigeants occidentaux.

La *Pravda* écrit: «Nous parlons d'une forme nouvelle d'ingérence, à ce jour la plus grossière, dans les affaires intérieures de la Pologne, d'une grave provocation idéologique contre les forces du socialisme et de la paix».

La *Pravda* ajoute: «L'histoire des relations internationales ne connaît peut-être pas de précédent où l'on ait vu le gouvernement d'un pays s'engager directement dans de telles activités de propagande contre un autre État».

De son côté, *Troud*, le journal des syndicats, estime que l'action du président américain trahit le profond mécontentement de Washington devant le fait que l'ordre ait été rétabli en Pologne et que celle-ci ne soit pas tombée sous l'influence occidentale.

Il est significatif, déclare *Troud*, que M. Reagan ait choisi pour sa journée de solidarité le centenaire de la naissance du président Franklin Delano Roosevelt.

Le président Roosevelt était «respecté, à juste titre» pour son réalisme, tant dans les affaires intérieures qu'internationales, poursuit l'organe des syndicats, ajoutant: «C'est cela qu'il conviendrait de rappeler le jour que la Maison-Blanche a choisi pour ses actes de propagande subversive contre le peuple polonais».

Les dirigeants soviétiques n'ont pas caché leur vive irritation devant la journée de Solidarité de M. Reagan, particulièrement en ce qui concerne l'émission télévisée.

Des meetings de travailleurs ont eu lieu ces deux derniers jours à Moscou et à Leningrad dans le but précis de condamner l'initiative américaine.

Par ailleurs, le gouvernement polonais s'apprête à récupérer grâce à la hausse des prix qui entre en vigueur lundi environ 50% du montant des augmentations de salaires qu'il avait consenties aux employés du secteur public après les grèves de l'été 1980.

La hausse, de 241% en moyenne des prix des produits alimentaires et de 171% du prix de l'énergie, représente en effet pour les consommateurs un fardeau de 391.5 milliards de zlotys ($4.9 milliards), alors que les augmentations de salaires devaient représenter sur un an une somme de 740 à 800 milliards de zlotys ($9.25 à $10 milliards).

Toutefois, une partie du produit de la hausse — environ 250 milliards de zlotys ($3.1 milliards) d'après le calcul que l'on peut faire à partir des données statistiques — sera redistribuée aux salariés sous forme de «compensations» dont le montant varie avec le type de travail effectué (mineurs, travailleurs physiques, cols blanc) et le salaire perçu.

Très visiblement, les autorités redoutent une réaction de colère de la part des ouvriers qui ont déjà toutes les peines du monde à obtenir que soient honorés leurs tickets de rationnement. L'annonce lundi devant la diète par le général Wojciech Jaruzelski que l'état de siège pourrait être partiellement levé d'ici à la fin du mois de février semble directement liée à cette incertitude.

Suspension de l'aide militaire US au Salvador?

WASHINGTON (AFP) — L'opposition démocrate américaine s'est vivement élevée hier contre la signature la veille par le président Reagan d'un document certifiant au Congrès que le gouvernement du Salvador faisait un effort «significatif» pour respecter les droits de l'homme.

Cette exigence du Congrès, inscrite en décembre dans la loi sur l'aide à l'étranger, étant satisfaite, l'assistance économique (40 millions de dollars) et militaire (25 millions) octroyée à la junte salvadorienne pour 1982 peut en principe être débloquée.

Cependant, en dépit de la garantie présidentielle, l'opposition démocrate s'apprête à demander la suspension de toute aide militaire au Salvador, indiquait-on hier dans les milieux politiques de la capitale.

Face à cette opposition, le secrétaire d'État adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Thomas Enders, a été chargé de défendre le document présidentiel, lundi et mardi devant les sous-commissions pour l'Amérique latine de la Chambre des représentants et du Sénat.

Dans son document de six pages, le président affirme que le gouvernement de San Salvador a fait des «efforts significatifs» pour protéger les droits de l'homme et qu'il est parvenu à «contrôler substantiellement» sa propre armée.

Il reconnaît cependant que les droits de l'homme continuent d'être violés dans le pays. «Les abus ne devraient pas cesser dans un futur immédiat», prévoit le texte.

La loi sur l'aide à l'étranger exigeait également de M. Reagan qu'il assure que le Salvador s'efforçait de poursuivre les assassins de sept citoyens américains — dont quatre religieuses — tués dans ce pays en décembre 1980.

Suspect arrêté à Los Angeles

LOS ANGELES (AFP) — Une personne a été arrêtée tard jeudi soir dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du consul général de Turquie à Los Angeles, a annoncé hier la police de la ville.

Le suspect est un jeune homme de 19 ans, Hanpig Harry Sassounian, résidant à Pasadena, précise-t-on de même source.

Le consul, M. Kemal Arikan, avait été tué jeudi d'une dizaine de coups de feu tirés par deux hommes qui se tenaient de part et d'autre de sa voiture, arrêtée à un feu rouge dans le quartier ouest de Los Angeles, rappelle-t-on.

Les deux agresseurs avaient pris la fuite à bord d'un véhicule que les agents de la sûreté fédérale (FBI) ont retrouvé dans la journée devant une maison de Pasadena, à une vingtaine de kilomètres du lieu de l'attentat. Deux des quatre occupants de la maison ont été relâchés après avoir été interrogés par les policiers, un troisième est en garde à vue, et le quatrième est en état d'arrestation.

KERO-SUN
Ce radiateur tranche joliment... votre compte de chauffage.
Les radiateurs Kero-Sun, entièrement portatifs sont économiques et peuvent vous donner
comfort en cas d'urgence!
• Rendement du combustible de 99.9%
• Ne dégagent ni fumée ni odeur
• Ne requièrent aucune cheminée
• Système d'allumage à piles
• Dispositif sécuritaire d'arrêt automatique
• Choix de 7 modèles différents

Modèle «Moonlighter» 8700 BTU à l'heure
Atelier Laminage Plus, 1569 rue Viel, 332-2167

McGill
Éducation permanente
Nous tentons d'organiser un voyage de trois semaines au Japon précédé d'une série de conférences données par un professeur qui servira également de guide pendant le voyage.
Familiarisez-vous avec l'histoire et la culture de ce pays fascinant, puis rendez-vous sur place pour élargir les horizons de vos connaissances.
Date prévue pour le départ: le 22 avril 1982
Les conférences auront lieu de 18h30 à 21h à partir du 11 février (seules les personnes qui auront fait leur réservation pour le voyage seront admises aux conférences). Professeur-guide: Ward Geddes, professeur au département d'études extrême-orientales de l'université McGill.
De plus amples renseignements seront fournis à l'occasion d'une séance d'information qui aura lieu le 4 février à 18h au Pavillon Strathcona, 772 ouest, rue Sherbrooke, salle 206.
Coût: environ 3 215 $.
basé sur un nombre minimum de 15 et un maximum de 18 participants.
Prière de faire votre réservation pour la séance d'information en communiquant avec Mme J. Hollander, département des arts libéraux, 392-4905.

COLLÈGE VILLE-MARIE
École secondaire privée déclarée
D'INTÉRÊT PUBLIC
Par le Ministère de l'éducation
EXAMEN D'ADMISSION
pour septembre 1982
secondaire I
Garçons et filles
samedi, 13 février 1982
Coût de l'examen: $10.00
Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours.
Nécessaire de s'y inscrire
2850, rue Sherbrooke est
Station Métro Préfontaine
Montréal, Québec, H2K 1H3
Tél.: 525-2516
Rendez-vous: Mme F. Boyer

maisons d'enseignement
Portes ouvertes '82
AU COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
LE JEUDI, 4 FÉVRIER DE 13 H 00 À 17 H 00 DE 19 H 00 À 21 H 00
5625, DECELLES MONTRÉAL (514) 342-1320, POSTE 205
UN RENDEZ-VOUS AUX ÉTUDIANTS DE SECONDAIRE V
LAURIER 51 SNOWDON 51
PLACE DES ARTS 129 CÔTE STE-CATHERINE 129

Académie Ste-Thérèse
Une nouvelle façon de s'instruire

LES PLACES SONT COMPTÉES:
Seuls 175 pensionnaires et 125 demi-pensionnaires pourront être reçus à l'unique institution élémentaire et secondaire mixte et privée de la région.
Dans des groupes de 25, les élèves bénéficieront d'un enseignement laïc individualisé.
Leur bonne croissance personnelle et leur formation culturelle seront développées selon des méthodes pédagogiques modernes où les sports et les loisirs sont compatibles avec des études quotidiennes rigoureusement surveillées.
Certification du Ministère de l'Éducation
434-1130
425 est Blainville, Ste-Thérèse

REGARDS SUR LE MONDE

La libéralisation compromise au Brésil

Les militaires brésiliens ont du mal à accepter le retour à un régime démocratique, retour qu'ils ont pourtant prévu. D'où la modification des mécanismes électoraux qu'ils ont imposée en prévision de l'élection présidentielle du 15 novembre. Ils entendent, en effet, que leur candidat parte gagnant.

par Charles Vanhecke
LE MONDE

RIO-DE-JANEIRO. — Finie l'ouverture? C'est ce qu'affirme M. Thales Ramalho, porte-parole du parti populaire (P.P., centriste) à la Chambre des députés, et l'un des opposants les plus modérés au régime militaire. Si beaucoup d'hommes politiques et de commentateurs parlent comme lui, d'autres en revanche estiment que le processus de libéralisation amorcé il y a deux ans est seulement interrompu. Le président de la République, le général Joao Batista Figueiredo, avait promis qu'il ferait du Brésil une démocratie. Il est revenu en arrière, il y a deux mois, en modifiant le mécanisme des élections générales, prévues pour le 15 novembre. Le sens de cette modification est clair: les militaires ne veulent pas perdre les élections. Ils changeront les lois autant qu'il le faudra pour que «leur» parti gagne et «élise» en 1984, à la tête de l'Etat, le candidat qu'ils auront eux-mêmes choisi.

Les Brésiliens ont donné le nom de *pacote* (paquet) à cet ensemble de modifications approuvées par le Congrès le 7 janvier. Déjà, en 1977, le général Geisel avait changé le système électoral pour éviter que, l'année suivante, l'opposition ne triomphe aux élections de gouverneurs et n'obtienne la majorité au Sénat.

Le scrutin du 15 novembre est important. Pour la première fois depuis dix-sept ans, les gouverneurs des vingt-trois États de la fédération doivent être élus au suffrage direct. Certes, ils ne jouent pas le même rôle qu'autrefois. Ils ne sont, désormais, responsables que de 15% des dépenses publiques, alors que le gouvernement fédéral en assure la plus grosse part. Mais une victoire de l'opposition à la tête des principaux États serait préoccupante. Or c'est ce que les sondages des derniers mois annonçaient.

Ils indiquaient, aussi, que les cinq partis d'opposition pourraient gagner la majorité des sièges à la Chambre des députés, qui doit être renouvelée en même temps que le Sénat, aux assemblées législatives locales, aux conseils municipaux et dans les mairies. Or le collège électoral chargé de choisir le président de la République est formé, en grande partie, par les deux Chambres du Congrès. Autant dire que le scrutin de novembre a valeur de test: la démocratie promise allait-elle s'exercer, et les militaires étaient-ils prêts à abandonner le pouvoir au profit d'une majorité politique issue des urnes? Le *pacote* du général Figueiredo montre que non.

Il supprime, en effet, la liberté des électeurs, en les obligeant à choisir au sein d'un même parti les candidats aux divers sièges à pourvoir. Or la formation-croupion du régime militaire, le parti démocratique et social (P.D.S.) est la seule à pouvoir présenter des candidats dans toutes les communes. Cela s'explique par le système en vigueur dans beaucoup de campagnes où les emplois publics sont liés à une affiliation au parti gouvernemental et dépendent de la faveur des caciques locaux. Les trois quarts des maires actuels sont inscrits au P.D.S., ainsi que vingt-six mille des quelque trente mille conseillers municipaux.

Une autre disposition du «paquet» interdit les alliances électorales. Or l'opposition projetait, dans plusieurs régions, de présenter un seul candidat à certains sièges, afin de compenser son fractionnement. Les observateurs calculent qu'avec la réforme électorale il suffira d'un peu plus de 20% des voix au P.D.S. pour avoir la majorité des gouverneurs et des députés. Cette combinaison cumule ses effets avec ceux d'un découpage électoral particulièrement discriminatoire dans l'État ouvrier de Sao-Paulo, il faut deux cent mille habitants pour élire un député, alors que dans le nouvel État de Rondonia il n'en faut que quarante mille.

Le *pacote* électoral a évidemment été durement ressenti au sein du parti populaire (P.P.) Constitué de transfuges de l'ancien parti gouvernemental l'Arena (devenu P.D.S.), et des éléments les plus modérés de l'ancien parti unique d'opposition, le P.P. se situe au centre de l'échiquier politique.

Avec les nouvelles règles du jeu, il risque de se trouver laminé entre le Parti du régime militaire et le Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B.), la principale force d'opposition au Parlement.

Or les stratèges de l'ouverture avaient eux-mêmes favorisé sa création. Ils savaient, en effet, que l'hégémonie parlementaire du P.D.S. — imposée par l'arbitraire du pouvoir — ne résisterait pas à une véritable libéralisation. Ils ont donc estimé nécessaire la formation d'un parti-charnière: le jour où le P.D.S. perdrait la majorité, ils pourraient composer, avec le P.P., une coalition de centre droit capable de rassurer les militaires. Ceux-ci pourraient alors rentrer dans les casernes, sûrs de contrôler étroitement la succession et d'exercer leur tutelle sur la «démocratie» enfin retrouvée.

Pareille combinaison a échoué. Le parti populaire a irrité les maîtres du système en mêlant ses voix au Parlement avec celles du reste de l'opposition. En outre, le principal stratège de l'ouverture, le général Golbery, chef de la maison civile de la présidence depuis 1974, a été contraint de démissionner en août dernier sous la pression des militaires les plus hostiles à la libéralisation.

Tout le monde ici s'accorde à dire que celle-ci a essuyé un coup très rude le 30 avril, le jour où s'est produit ce que les Brésiliens appellent pudiquement «l'épisode Riocentro». Plusieurs attentats à la bombe avaient été commis les mois précédents à Rio-de-Janeiro contre des syndicats d'avocats et de journalistes qui avaient été particulièrement actifs en faveur de l'ouverture politique. Le 30 avril, une bombe avait également explosé mais trop tôt, selon toute vraisemblance: un sergent, appartenant aux services secrets de la première armée, avait été tué à l'intérieur d'une voiture stationnée près d'une salle de spectacles, Riocentro, où avait lieu un festival de musique populaire organisé par une formation dépendant du parti communiste et auquel participaient des milliers de personnes!

Dans un premier temps, le président Figueiras avait demandé que l'enquête soit menée jusqu'à son terme. Il a finalement reculé devant les implications de l'attentat manqué. Une sorte d'accord tacite semble avoir été conclu entre le gouvernement et l'opposition pour ne pas faire de vagues et obtenir, en échange, l'arrêt de la campagne de terreur. Aucune bombe n'a explosé depuis le 30 avril. Et l'enquête a été conduite de façon à ne découvrir aucun coupable. Cela n'a pas été sans provoquer des remous au sein même du régime: un magistrat du tribunal militaire supérieur, l'amiral Bierrembach considéré pourtant comme un «dur», a refusé d'avaliser les résultats de cette enquête, lorsqu'elle a été soumise à l'approbation de ses pairs. Et l'impunité accordée aux organisateurs de l'attentat est en grande partie à l'origine de la démission du général Golbery.

Une telle impunité consacre, en effet, la toute-puissance des éléments durs de l'armée, qui se situent surtout dans les services de renseignements et de répression. Un militaire bien informé nous a indiqué que ces divers services regroupaient 25% des officiers et sous-officiers, constituant une armée dans l'armée, et presque un État dans l'État.

«J'ai créé un monstre», aurait dit le général Golbery à propos du SNI (Service national d'information), âme des services de répression, aujourd'hui dirigé par le général Otavio Medeiros. Le général Golbery, pour sa part, a été remplacé par M. Leitao de Abreu, qui avait déjà occupé le poste de chef de la maison civile de la présidence dans le gouvernement Medici, c'est-à-dire à l'époque la plus répressive du régime, à la fin des années 60 et au début des années 70.

Le «monstre» parviendra-t-il à bloquer le processus d'ouverture? Les responsables que nous avons interrogés répondent que la transmission du pouvoir aux civils n'est qu'ajournée: le prochain président de la République sera encore un homme du système ou éduqué par lui: il sera chargé de faire la transition. Il aura six ans, jusqu'en 1990, pour préparer le retour de l'armée aux casernes.

L'opposition, évidemment, refuse un tel calendrier. Elle cherche désespérément une réplique à la réforme électorale. Le parti populaire a déjà décidé, en convention nationale, de fusionner avec le P.M.D.B., afin d'éviter un écrasement lors du prochain scrutin. Mais le gouvernement peut trouver des artifices juridiques pour empêcher une telle fusion, d'autant que certains leaders du P.P., tel M. Magalhaes Pinto, son président d'honneur, se disent opposés à la disparition d'une formation qui représentait jusqu'à présent la seule alternative crédible aux yeux des militaires.

En deux ans, la vie politique a, certes, beaucoup changé: la liberté de la presse et le pluripartisme ont été rétablis. Si la répression s'exerce encore dans les conflits sociaux (les deux prêtres français incarcérés à Belem en sont un témoignage), on n'emprisonne plus pour délit d'opinion. La censure s'est beaucoup relâchée dans le domaine culturel. Depuis l'amnistie de 1979, les exilés sont rentrés. Le P.C. a retrouvé un certain droit de cité, sans accéder, néanmoins, à la légalité (il est, au demeurant, divisé, et donc peu menaçant pour le régime).

La libéralisation répond à l'exigence d'une société qui voit bien les failles du système socio-économique imposé par le coup d'État militaire de 1964: après quelques années de «miracle», la croissance, en 1981, a été de zéro.

Mais cette libéralisation demeure fragile, puisque le système garde intact son appareil de répression et cet arsenal juridique totalitaire qu'est la loi de sécurité nationale.

Cent jours de socialisme en Grèce

par François Grangié
AGENCE FRANCE-PRESSE

ATHÈNES — Cent jours après son arrivée fracassante au pouvoir, le gouvernement socialiste de M. Andreas Papandreou a nettement consolidé son autorité, mais, constatent les observateurs, au prix d'une mise-entre-parenthèses de la quasi-totalité de ses promesses électorales.

Ceux qui, au lendemain de la victoire du PASOK (mouvement socialiste panhellénique) le 18 octobre dernier, avaient prédit un effondrement rapide du gouvernement socialiste — le premier depuis la création de l'État grec en 1832 — sont loin du compte.

En tacticien accompli, M. Papandredou s'est pour l'instant contenté de gérer l'héritage conservateur et a mis sous le boisseau ses promesses électorales les plus spectaculaires, notamment son projet de nationalisation et, en politique étrangère, ses menaces de faire sortir la Grèce de l'OTAN et de la CEE.

Cette extrême prudence a semble-t-il rassuré l'électorat conservateur et permis un fonctionnement sans heurt des institutions. Le gouvernement socialiste doit en effet compter avec un président conservateur, M. Constantin Caramanlis, qui jouit auprès des Grecs d'un grand prestige.

Du coup, le socialisme «à la grecque» reste largement à l'état de projet. À l'exception de l'adoption d'une loi accordant le droit de vote à 18 ans, de l'abolition de la censure et d'une main tendue aux résistants communistes de la dernière guerre jusque là victimes d'ostracisme, aucune réforme de structure n'a véritablement été engagée.

Confronté à une forte inflation (25 à 30 pour cent par an) et à un chômage croissant, M. Papandreou a paré au plus pressé. Une offensive de charme a été lancée auprès du patronat, qui semble porter ses fruits. Franchement hostile, il y a trois mois, le patronat est aujourd'hui prêt à coopérer, notent les observateurs. D'autant que les projets de nationalisations (cimenteries, engrais et chantiers navals) annoncés à grand bruit pendant la campagne électorale semblent avoir été enterrés.

La réforme annoncée de l'administration, destinée notamment à lutter contre l'omniprésence bureaucratique, est en cours d'élaboration. Quant au projet de loi instituant le mariage civil, il n'a pas encore été déposé devant la Vouli (assemblée nationale) et il se heurte à une opposition acharnée de cet État dans l'État qu'est l'Église orthodoxe grecque.

Le projet de réduction du service militaire (24 mois en ce moment) enfin semble avoir été mis en veilleuse, pour ne pas dire renvoyé aux calendes grecques. Le gouvernement Papandreou a avant tout rassuré l'armée, traditionnellement conservatrice et favorable à l'OTAN, en annonçant une augmentation des dépenses militaires et la mise sur pied d'une industrie d'armement exportatrice.

C'est sans doute en politique étrangère que se sont produits le changements les plus spectaculaires au cours des trois derniers mois, avec notamment la mise en place d'une politique résolument pro-arabe.

Le président de l'organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, a été reçu en grande pompe à Athènes en décembre et l'OLP a désormais le statut diplomatique en Grèce. Quant à la Libye, elle est qualifiée de «pays ami».

Vis-à-vis de la CEE et de l'OTAN, après les rodomontades nationalistes de la campagne électorale, M. Papandreou a choisi la voie de la «contestation». La Grèce est et sera un partenaire ombrageux et difficile, mais un partenaire quand même. Il n'est plus question de rupture.

La menace d'un référendum sur l'appartenance de la Grèce à la CEE — auquel s'oppose le président Caramanlis — s'est estompée. Il s'agit aujourd'hui pour M. Papandreou d'obtenir l'amélioration de certaines clauses du traité de Rome qui, selon Athènes, favorisent les pays du nord au détriment des pays méditerranéens au sein du Marché commun.

L'épisode Fotilas — du nom du secrétaire d'État aux affaires étrangères limogé récemment pour avoir été trop conciliant à Bruxelles à propos de la position de la CEE vis-à-vis de la Pologne — est révélateur de la volonté grecque de mener une politique indépendante, en ruant dans les brancarts s'il le faut.

Même volonté de contestation en ce qui concerne l'OTAN. Mais on est loin du retrait pur et simple de la Grèce de l'organisation ou même de la fermeture des bases américaines, points forts de la campagne électorale. Il s'agit aujourd'hui officiellement de négocier le départ des Américains.

Les négociations avec Washington ne sont d'ailleurs toujours pas engagées. En réalité, estiment les observateurs, M. Papandreou ne souhaite pas fermer les bases, mais profiter des négociations avec Washington pour obtenir un soutien plus net des États-Unis, face à la Turquie notamment.

Le premier ministre grec ne manque pas une occasion d'affirmer que «le danger ne vient pas du Nord mais de l'Est» et que «la Grèce est le seul pays de l'OTAN à être menacé par un allié» (la Turquie). Les relations avec Ankara sont d'ailleurs pour le moins tendues en ce moment. D'autant qu'à propos de Chypre, le gouvernement Papandreou s'est déclaré «activement solidaire de la lutte du peuple chypriote» et a entrepris au cours des derniers mois une vaste offensive diplomatique à travers le monde destinée à faire mieux connaître les positions de la Grèce.

Un statut diplomatique pour l'OLP

ATHÈNES (AFP) — Un mois et demi après la visite spectaculaire de M. Yasser Arafat à Athènes, l'Organisation de libération de la Palestine s'est vu officiellement accorder le statut diplomatique par le gouvernement socialiste de M. Andreas Papandreou.

La Grèce prend ainsi une position en flèche au sein de la communauté européenne. Aucun autre pays membre de la CEE n'a en effet reconnu *de Jure* l'OLP ni accordé le statut diplomatique aux représentants de l'organisation palestinienne résidant dans diverses capitales européennes. L'OLP disposera désormais en Grèce, si elle le désire, du même nombre de diplomates qu'Israël, soit douze personnes.

En accordant le statut diplomatique à l'OLP, le premier ministre grec s'efforce notamment d'ouvrir la voie à la reconnaissance de l'OLP par d'autres pays européens, estiment les observateurs. Depuis son élection à la tête du gouvernement grec en octobre dernier, M. Papandreou s'est engagé dans une politique résolument pro-arabe et, à plusieurs reprises, a exprimé le désir de voir la Grèce servir d'intermédiaire entre le monde arabe et l'Europe.

Au cours des derniers mois cependant, plusieurs partenaires de la Grèce au sein de la CEE, notamment les Pays-Bas et le Danemark, avaient exprimé de sérieuses réserves à propos de la décision d'Athènes d'accorder le statut diplomatique à l'organisation à M. Yasser Arafat.

RELIGION

Les soirées de «Relations»

par Denise Robillard

C'EST le lundi 15 février qu'aura lieu la première d'une série de rencontres mensuelles organisées par la revue *Relations* et les comités qui lui sont reliés, sur des thèmes d'actualité pour l'Église et la société d'ici. Une initiative qui, si elle réussit à susciter l'intérêt prévu auprès du public à qui elle s'adresse, pourrait bien, en lui fournissant une tribune, contribuer à l'émergence d'une forme d'expression populaire mieux articulée sur les sujets qui concernent l'ensemble de la population.

«Cela fait partie du travail d'une revue que de servir de forum, de lieu d'échange et de recherche avec son public lecteur», a déclaré au DEVOIR le directeur de *Relations* M. Albert Beaudry, en rappelant le rôle joué en ce sens par la revue *Maintenant* il y a déjà près de vingt ans.

Quatre «soirées» sont prévues avant l'été. La première aura lieu le 15 février et le thème retenu est: «L'éducation permanente de la foi, pour quoi faire?» Le déroulement de chacune de ces rencontres se fera comme suit. D'abord un bref exposé des invités qui seront, pour cette première soirée, Mgr Charles Valois, évêque de Saint-Jérôme, M. Reynald Labelle, engagé dans un projet d'animation et d'éducation des parents chrétiens dans le diocèse de Hull et le théologien Guy Paiement, du Centre Saint-Pierre de Montréal et membre du comité de rédaction de *Relations*. Mme Béatrice Gothscheck, de la Société catholique de la Bible (SOCABI) et M. Fabien Leboeuf, de Développement et Paix ont été invités comme témoins à s'exprimer ensuite. Ces exposés ne devraient pas durer plus de 45 minutes. On a prévu le reste du temps, soit plus d'une heure, pour la prise de parole des participants.

La problématique retenue pour les échanges de cette première soirée peut se ramener à ceci: suffit-il de proclamer l'évangile pour évangéliser? La conversion chrétienne doit-elle se cantonner dans l'imaginaire ou s'ouvrir au pays réel? L'éducation permanente de la foi doit-elle, en s'appuyant sur la seule mémoire du passé, se contenter de recycler les chrétiens traditionnels, ou doit-elle accepter de se colleter avec les enjeux de la société réelle? Quelle place occupe la préoccupation de la justice sociale dans les programmes d'éducation de la foi?

Le sujet, on le voit, est d'une brûlante actualité. Il s'agit du type d'Église à instaurer, mais moins d'une remise en question de la pastorale actuelle que d'une interpellation, d'une invitation à en faire une analyse lucide. Signalons que le prochain numéro de *Relations* devrait paraître au moment de cette soirée et qu'on y trouvera un dossier sur le sujet.

La deuxième «Soirée Relations» aura lieu le 15 mars et le thème retenu est: «À qui fait-on payer la crise?» Des économistes des milieux syndical et universitaire seront invités. Deux autres «soirées» auront lieu en avril, puis en mai, dont on annoncera le thème plus tard.

Ces soirées auront lieu au 25 ouest Jarry (angle Saint-Laurent), à 20 h.

Renseignements: Albert Beaudry, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal H2P 2L9, tél. (514)387-2541.

ici, là, ailleurs...

■ Demain est possible

Demain est possible, tel est le thème général retenu pour un colloque qui aura lieu à l'Université d'Ottawa du 1er au 7 mars prochain. Au programme, des conférences, des ateliers, des tables rondes, des projections de films, de l'animation. La conférence inaugurale sera donnée par le sociologue français Edgar Morin, sur le thème de sa dernière publication: *Pour sortir du XXe siècle*. Parmi les sujets abordés, on trouve la technologie électronique, les capacités psychiques, le pouvoir des images oniriques, l'avenir au Québec, avec le sociologue Marcel Rioux, l'utopie et l'avenir, l'avenir de l'entrepreneurship, sexisme et racisme, avec la sociologue française Colette Guillaumin, l'intégration des sexes dans le milieu de travail de demain, l'avenir des pays en voie de développement, la ville, machine physique ou machine sociale, l'avenir du tiers-monde, responsabilité morale du Canada.

On s'interrogera donc sur l'avenir du travail, de la société, de l'homme, mais aussi sur l'avenir de la religion. Le professeur Georges Tissot, du département des sciences religieuses de l'Université d'Ottawa animera un atelier sur les *Visages de l'avenir des religions*. On y discutera de trois voies éventuelles: la fragmentation des orthodoxies, la convergence des complémentarités, la dissolution des ordres hiérarchiques pour l'avènement des champs poétiques. Le Dr Digby John McLaren, président de la Geological Society of America, traitera de la place de l'homme dans la nature, de son évolution et de sa destinée. Le psychologue Jean-Luc Hétu fera la présentation d'un modèle de la conversion intérieure à partir des travaux des psychologues américains W. James et A. Maslow et tentera de clarifier le concept biblique de conversion à partir de ce modèle. Les personnes intéressées à la pensée d'Edgar Morin seront heureuses d'apprendre que le sociologue participera à plusieurs activités au cours de ce colloque. Une initiative du Service d'animation communautaire du Service aux étudiants de l'Université d'Ottawa, en collaboration avec plusieurs groupements. Renseignements: Info-Campus (613)231-7000.

■ Feuillet biblique no 1000

Mardi dernier, le Centre biblique de Montréal soulignait la parution du 1000e numéro du *Feuillet biblique*, une publication hebdomadaire qui compte maintenant 23 ans d'existence. C'est le 9 novembre 1958 que paraissait le premier numéro, sous la responsabilité de Arthur Delorme, sulpicien. D'abord distribué avec le Semainier paroissial, le Feuillet biblique a vite connu la popularité hors du diocèse de Montréal. Il compte aujourd'hui des abonnés dans toutes les régions du Québec et du Canada et même hors du pays. Le Feuillet biblique s'applique aujourd'hui à mettre en valeur les grands moments de l'histoire biblique, les thèmes principaux de la Bible et les textes de la liturgie du dimanche. Centre biblique, 2065 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1G6, tél. (514)931-7311.

■ Vie chrétienne a 30 ans

Vie chrétienne. Le journal mensuel de l'Église presbytérienne ou réformée au Canada, a célébré ses 30 ans d'existence en décembre dernier. C'est à la fidélité de ses initiateurs, le pasteur André Poulain et son épouse Hélène, que ce journal francophone a réussi à tenir le coup. On n'a pas de mal à se faire une idée des difficultés éprouvées dans le Québec des années 50 par la Communauté réformée d'expression française, à assurer des liens entre ses membres. L'objectif d'il y a 30 ans reste toujours valable: établir un lien entre les paroisses réformées, une nécessité vitale pour une communauté peu nombreuse et très dispersée. Le pasteur Jean Porret en est l'actuel responsable. C.P. 302, succ. Victoria, Montréal H3Z 2V8.

■ Ordonnée aux USA

Parce qu'elle désirait devenir prêtre, la Britannique Elizabeth Canham a dû se joindre à l'Église épiscopale des USA. Ordonnée diacre en 1978 par l'évêque anglican de Southwark (Angleterre) elle devait être accueillie par Mgr John Spong, de Newark (USA), qui l'a ordonnée prêtre en décembre dernier. On sait que le Synode général de l'Église d'Angleterre déclarait en 1975 qu'il n'y avait pas d'objections fondamentales à l'ordination des femmes, mais sans accepter de tirer les conclusions d'ordre pratique. C'est à Hong Kong, en 1944, que la première femme de la communion anglicane a été ordonnée prêtre. Les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie le font aujourd'hui. La nouvelle ordonnée compte retourner en Angleterre pour faire campagne en faveur de l'ordination des femmes.

Quatre Sessions d'expertises et d'évaluations
Les 3, 4, 5 et 6 février
de 10h. a.m. à 6h. p.m. — vendredi soir jusqu'à 9h. p.m.
Cinq experts à votre disposition
pour évaluer
Bijoux, tableaux, argenterie, antiquités, porcelaine, bronzes, timbres, monnaies, objets d'art, etc.
pour
Assurances / Vente immédiate / Encan
Charge de $5.00 par objet
Remboursable si l'objet nous est confié pour encan par catalogue.
(charge additionnelle pour certificats)
Prochain encan — Les 9, 10, 11 et 13 mars
Tableaux, antiquités, bijoux, porcelaine, argenterie, etc.
Exposition — Du 5 au 8 mars inclus.
Visites à domicile sur rendez-vous
Tél.: 731-4312
les TRESORS D'ART PINNEY'S LTÉE
146, chemin Bates, bureau 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4 Parking gratuit

solde semestriel (avant inventaire)
du 1er février au 31 mars 1982
Réduction de 30% sur tous les livres de la librairie jusqu'à épuisement des stocks.
Heures d'ouverture:
de 9 heures à 17 heures
du lundi au samedi inclusivement
• Près du métro Champ-de-Mars.
• Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble.
Librairie fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

DIRECTEUR(TRICE) DE L'ORGANISATION

Le Nouveau Parti Démocratique est à la recherche d'un(e) directeur(trice) de l'organisation pour le Québec. L'heureux(se) candidat(e) travaillera avec l'exécutif provincial, les comités, les associations de comtés et les organisateurs régionaux volontaires.

Le(la) candidat(e) est appelé(e) à voyager à travers le Québec. La connaissance et l'expérience de l'organisation et de l'administration est nécessaire.

La rémunération est négociable selon l'expérience.

Les candidatures devront nous parvenir avant le 15 février 1982, au:

NPD
180 Dorchester est, suite 220
Montréal H2X 1N6

LE CENTRE HOSPITALIER DE MANIWAKI

Un établissement de courte durée de 94 lits desservant la Haute-Gatineau, situé à 80 milles au nord-est de Hull, recherche un(e):

Directeur(trice) des soins infirmiers

Sous l'autorité du Directeur général, le candidat planifie, coordonne et contrôle les activités relatives aux soins infirmiers.

Exigences:

— Être membre en règle de l'O.I.I.Q.;
— Détenir un DEC en techniques infirmières;
— Une année de spécialisation dans la même discipline et/ou un certificat en administration;
— Un mimimum de 2 années d'expérience en gestion

Salaire: selon les normes du Ministère des Affaires sociales (Classe 15).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard, le 5 février 1982, à 17 heures, au:

Directeur général
Centre Hospitalier Maniwaki
309, boul. Desjardins
Maniwaki, Qué. J9E 2E7

Spécialiste en rentes - Commercialisation

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique et parfaitement bilingue pour notre bureau d'assurances collectives de Montréal. La personne choisie se joindra à notre équipe de spécialistes en commercialisation des régimes collectifs de rentes et des services de gestion de placements offerts aux clients ou en collaboration avec des courtiers et des experts-conseils.

Le titulaire de ce poste recevra un salaire et des bonis de production, s'il y a lieu. Les possibilités d'avancement dans le domaine de la commercialisation et des autres secteurs de travail de la Compagnie sont nombreuses.

Le candidat doit avoir l'ambition de réussir. De l'expérience dans la vente, de même qu'une connaissance des régimes collectifs de rentes et des placements seraient des atouts majeurs. La détention d'un diplôme universitaire serait aussi un atout mais n'est pas exigée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande confidentiellement. Elles sont priées de donner un aperçu de leur expérience dans le domaine, de leurs qualifications, ainsi que du salaire demandé et des raisons pour lesquelles elles postulent cet emploi.

Les demandes doivent être adressées à l'attention de M. Michel Devault, directeur régional, commercialisation groupe,

La Mutuelle du Canada
625, bd Dorchester ouest
S. 1412
Montréal, Qué.
H3B 1R2

Spécialiste en commercialisation

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique et parfaitement bilingue pour notre bureau d'assurances collectives de Montréal. La personne choisie se joindra à notre équipe de spécialistes en commercialisation des régimes collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie offerts aux clients ou en collaboration avec des courtiers et des experts-conseils.

Le titulaire de ce poste recevra un salaire et des bonis de production, s'il y a lieu. Les possibilités d'avancement dans le domaine de la commercialisation et des autres secteurs de travail de la Compagnie sont nombreuses.

Le candidat doit avoir l'ambition de réussir. De l'expérience dans la vente, de même qu'une connaissance des régimes collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie seraient des atouts majeurs. La détention d'un diplôme universitaire serait aussi un atout mais n'est pas exigée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande confidentiellement. Elles sont priées de donner un aperçu de leur expérience dans le domaine, de leurs qualifications, ainsi que du salaire demandé et des raisons pour les lesquelles elles postulent cet emploi.

Les demandes doivent être adressées à l'attention de M. Michel Devault, directeur régional, commercialisation groupe,

La Mutuelle du Canada
625, bd Dorchester ouest
S. 1412
Montréal, Qué.
H3B 1R2

CHARGÉ DE COURS (1 poste)

Département des langues modernes

FONCTIONS: Enseignement et activités connexes; session automne 1982.

EXIGENCES: Doctorat en sciences ou connaissances équivalentes avec spécialité en traduction de textes scientifiques du français en anglais.

TRAITEMENT: 2 700$ par cours de trois (3) crédits (45 heures).

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h00 le 10 février 1982, à:

M. HARINDER MARJARA, directeur
Département des langues modernes
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, boul. Dorchester ouest, Montréal, Qué. H3Z 1V4

CONSEILLER

Nature du travail
Sous l'autorité du directeur de l'inspection professionnelle, le conseiller planifie, organise et effectue les activités relatives à la surveillance de l'exercice de la profession au Québec.

Attributions caractéristiques
—Participe aux activités du secteur
—Collabore à la planification du programme annuel de surveillance de l'exercice de la profession
—Effectue les visites prévues au programme et les enquêtes particulières, s'il y a lieu, conformément aux articles 112 à 114 du Code des professions, au règlement et aux politiques du secteur.

Qualifications requises
—Être membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
—Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle ou l'équivalent
—Posséder sept années d'expérience en soins infirmiers, expérience clinique récente en soins infirmiers médicaux-chirurgicaux
—Être bilingue
—Avoir son permis de conduire une automobile.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de:

Mme Georgette Guy
Service du personnel

Université Laval

PROFESSEUR EN SOCIOLOGIE

POSTE:
Poste de professeur substitut à temps plein au Département de sociologie. Le contrat a une durée de deux ans et il est renouvelable.

FONCTIONS:
Le candidat devra assumer des tâches d'enseignement dans les programmes offerts par le Département de sociologie aux trois cycles d'études et participer aux activités de recherches du département, conformément aux orientations du plan directeur.

Plus précisément, le professeur sera appelé à enseigner dans les domaines suivants: méthodologie de la recherche et le champ de la culture; il pourra participer à l'un des programmes multidisciplinaires au 2e cycle et il dirigera des thèses de maîtrise.

CRITÈRES DE SÉLECTION:
Le candidat sera choisi en fonction de l'excellence de son dossier. Le département se référera en particulier aux critères suivants pour effectuer son choix:
- avoir de l'expérience en recherche;
- avoir publié des travaux qui serviront de documents de référence pour l'évaluation de la candidature;
- Posséder le doctorat. (Les candidatures de personnes en phase finale de rédaction de thèse seront prises en considération, documents à l'appui et compte tenu de l'excellence du dossier.)

TRAITEMENT:
Selon les normes en vigueur à l'Université Laval.

ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er juin 1982.

Faire parvenir le curriculum vitae, en joignant une liste des publications, **avant le 13 février 1982,** à:

Simon Langlois
Directeur
Département de sociologie
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2226

Cité universitaire, Québec

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

IRSST — Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec a été constitué en corporation le 28 novembre 1980. L'Institut assume la responsabilité du développement, de la coordination et de l'exécution des activités de recherche pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et plus spécifiquement à l'identification et à l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

Directeur des services administratifs

Fonctions
Sous l'autorité du Directeur général, il élabore les politiques et procédures de gestion des Ressources humaines, matérielles et financières de l'Institut; il s'assure de l'implantation et de l'application de celles-ci. Il planifie, organise, dirige et contrôle les activités de soutien administratif nécessaires au bon fonctionnement de l'Institut.

Exigences
Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de huit années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont quelques-unes dans le secteur public ou parapublic.

Lieu de travail
I.R.S.S.T., 505, de Maisonneuve ouest, Montréal.

Traitement
Le salaire pourra varier selon les qualifications et l'expérience.

Date limite
Le 12 février 1982.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Institut de recherche en santé
et en sécurité du travail du Québec
Service des Ressources humaines
C.P. 899 Succursale A»
Montréal (Qué.)
H3C 2V8

Comptable senior

L'entreprise:
Chef de file du transport routier en Amérique du Nord, notre client sillonne l'ensemble des territoires canadien et américain. Ayant entrepris un programme de rationalisation de ses opérations, il vient d'intégrer les activités de sa succursale américaine à celles de son siège social de Montréal.

La personne recherchée:
Possédant un B.A., R.I.A. ou C.G.A., vous comptez 2 à 4 ans d'expérience à votre actif. Hautement motivé(e), vous cherchez un défi à votre taille au sein d'une équipe dynamique et active. Une connaissance de l'industrie du transport, quoique non obligatoire, vous serait d'un secours précieux.

Le mandat:
Relevant du Comptable en chef, vous assurerez la préparation des états financiers mensuels, la planification et le suivi budgétaires, la rédaction des rapports règlementaires pour tous les territoires (Canada et États-Unis) et le contrôle serré des activités comptables des différents bureaux.

Quoiqu'exigeant, ce défi s'avèrera des plus lucratifs en plus de vous donner accès à une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse mentionnée ci-bas. Prière d'indiquer clairement le numéro de référence MA215 sur votre envoi.

CALA H.R.C. Ltée
Recrutement confidentiel

666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 2001
Montréal, Québec H3A 1E7

CENTRE D'ACCUEIL ANNE-LESEIGNEUR

1501 rue Salaberry
Chambly (Québec) J3L 4V8
Tél.: 658-4341

(Centre d'accueil et de réadaptation pour déficients mentaux adultes d'une capacité de 225 lits)

MÉDECIN

Le Centre d'accueil Anne-LeSeigneur est à la recherche d'un médecin à demi-temps (17:30 hres par semaine) rémunéré à honoraires fixes. Les personnes intéressées voudront bien entrer en communication avec le Directeur Général, au numéro ci-haut mentionné.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

FACULTÉ DE DROIT
SECTION DE DROIT CIVIL

PROFESSEURS DE DROIT

DOMAINES:
Droit public (droit administratif prioritairement), droit des affaires et droit civil.

STATUT:
Professeur à temps complet ou professeur remplaçant.

FONCTIONS:
Enseignement au niveau de la licence ou de la maîtrise. Recherche juridique. Encadrement des étudiants.

EXIGENCES:
Maîtrise en droit, de préférence doctorat, ou compétence jugée équivalente.

CONDITIONS:
Suivant les dispositions de la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION:
1er juillet 1982.

NOMBRE DE POSTES À COMBLER:
Quatre.

Faire parvenir candidature et curriculum vitae, avant le 26 février 1982, à:

Raymond A. Landry
Doyen
Faculté de droit
Section de droit civil
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur ou directrice des politiques gouvernementales

Concours spécifique numéro 623J-450021/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office de planification et de développement du Québec — Direction générale de la planification — 1 emploi à Québec

Attributions — Initier, planifier et diriger l'ensemble des travaux, études et recherches de nature économique, au sein de cette direction, sur des questions telles que l'amélioration de la compétivité des secteurs ouverts de l'économie, le développement du tertiaire moteur, la mise en valeur du potentiel du Saint-Laurent, l'harmonisation des politiques concernant les divers facteurs de production; faire la synthèse des résultats de ces recherches en vue de concevoir et définir des orientations générales et des stratégies d'action, en dégageant les options les plus réalistes; intégrer et, au besoin, coordonner, dans la même optique, les travaux analogues effectués par les ministères et organismes québécois ou autres.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en économie ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans la direction d'études économiques. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement de 39 088$ à 53 973$

Période d'inscription:
du 30 janvier au 12 février 1982

Un ou une secrétaire du bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec

Concours spécifique numéro 624J-450046/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec — 1 emploi à Montréal

Attributions — Sous l'autorité du président de ce tribunal administratif, planifier, organiser, diriger et contrôler pour la section Montréal les activités du bureau de façon à assurer efficacement le traitement et l'audition des plaintes à l'encontre des inscriptions aux rôles d'évaluation foncière ou locative; assister et conseiller le président au niveau de l'administration; assurer le support technique et administratif aux membres du bureau; diffuser à l'intention des contribuables, des corporations municipales et des parties au litige de l'information sur le B.R.E.F.Q.; exercer les fonctions de secrétaire décrites par la Loi sur la fiscalité municipale.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en droit ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans des activités de gestion dans le domaine juridique. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement — de 39 797 $ à 48 453 $

Période d'inscription:
du 30 janvier au 12 février 1982

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

annonces classées

■ Aides domestiques

AIDE MÉNAGÈRE pour seconder nouvelle maman pour environ un mois en mars-avril. Auto nécessaire. Brossard. 465-7184 du lundi au vendredi. 1-2-82

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

■ Animaux

JE VOUDRAIS rencontrer une femelle. Je suis "Néo-Zélandais" (enrg); un grand caniche (27 pouces), noir de sept ans. S.V. Téléphonez 819-778-2218, (Hull). 1-02-82

■ Antiquités

ENCAN D'ANTIQUITÉS samedi 30 janvier à 1 h p.m.. Fauteuil os de mouton, ensemble salle à dîner en noyer 9 morceaux, petit secrétaire rolltop, armoirette au mur, armoirette Louis XV en pin, manteaux de fourrure, ensemble bol et pichet, armoire en pin de coin, cadres bombés, table ronde en chêne, Récamier, damiers, chiffonniers en chêne, petit coffre en pin à clous de forge, bisques, vaisselle dépression, armoire en pin à dessins géométriques. CHRISTIAN RICHER, ENCANTEUR, 18 boul. Labelle, Shawbridge, 1-224-5346. 01-02-82

■ Antiquités demandées

ABANDON DES AFFAIRES, nous avons encore de nombreuses pièces très intéressantes dont un Limoges complet pour 8 à bordure dorée, une verrerie à bordure dorée, service à thé exceptionnel plaqué argent, lit et bureau de chambre en pin, tapis indien et chinois, portes à panneaux soulevés couleur d'origine — fin 18e siècle; harmonium victorien en noyer, secrétaire Chippendale en acajou, lampe à prism suspendue, vitrail dans le plomb, et beaucoup d'autres choses. Nous avons réduit nos antiquités au prix coûtant pour la plupart et parfois endessous. Tout devra être vendu pour le 6 février. Ouvert le samedi et dimanche seulement de 10 à 5 h; ou sur rendez-vous. LA BELLE ÉPOQUE RIGAUD. 451-4101 01-02-82

■ Antiquités

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

ACHETONS antiquité de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 2-2-82

EXPOSITION D'ANTIQUITES à la Place Vertu les 5-5-6 février 1982. 8-2-82

■ Appartements à louer

QUARTIER latin, très grand 1½ rénové, mur de pierre, cuisinière, réfrigérateur, non chauffé, $250/mois, après 18 h, Richard: 598-9478. 02-02-82

CENTRE-VILLE, genre loft, 1000 p.c., 2 cheminées, terrasse 300 p.c., libre 1er mars ou avant. Prix $550/mois. Tél.: 288-3684. 02-02-82

SOUS-LOCATION, jusqu'en mai 82, appartement chauffé, 4½, avec garage sur Côte-des-Neiges, près Ridgewood, $350. Téléphoner entre 7 et 8 h. a.m. 731-5072. 01-02-82

ROCKLAND, Outremont, 4½, $350. 271-1186. 01-02-82

TOULOUSE, sud-ouest France, 6½ meublé, idéal pour sabbatique, disponible de septembre 82 à juin 83. (716)285-6174. 01-02-82

■ Autos à vendre

CHEVROLET Malibu classique 1980, 4 portes, sedan, petit 8, 24 000 milles, "cruise control", bon millage, radio, intérieur étoffe, am-fm stéréo cassette, propre, remisée. $6500 ferme. 637-2208. Particulier. 01-02-82

RENAULT 5 TL, octobre 80, 35 000 km. $4700. 738-7343, 482-5804, 527-2331, poste 304. 1-2-82

CHEVETTE 81, automatique, 12,000 km, parfaite condition. Particulier, $5800. 733-3628. 1-2-82

■ Bureaux à louer

543, SHERBROOKE EST, 5500 p.c. en tout ou en partie, édifice d'époque entièrement rénové, près du métro Sherbrooke. Stationnement disponible. 849-3486, ou sur les lieux. 30-1-82

Bureau pour une personne, chauffé, meublé, boulevard St-Joseph, face au métro Laurier, 281-1927. 1-2-82

■ Chalets à louer

CANTONS DE L'EST, Dunham, 5 milles de Sutton, luxueux chalet, 3 chambres, 2 s. de bain, foyer, $175 semaine; $600/mois. Soir: 1-819-684-6067. 01-02-82

PIEDMOND pour amateurs ski et tranquilité, appartements neufs dans chalet Suisse, équipé, foyer, 2 ou 3 personnes. À la semaine ou fin de semaine. Tél.: 1-227-4154. 1-2-82

EN MAURICIE à 1 h 30 de Montréal, lac à la Tortue près de 3 centres de ski, chalet comfortable avec foyer, 4 chambres, location mois. (819) 373-8433 et (819) 539-4892. 1-2-82

■ Commerces à vendre

AGENCE DE RECRUTEMENT et de placement de personnel spécialisé en service domestique, établi depuis 1963; déservant une clientèle de choix et jouissant d'une excellente réputation. Raison retraite. 522-5071. 01-02-82

■ Condominium à louer

À "LA CASERNE", Vieux-Montréal, 1300 p.c., cuisine moderne, foyer, haut plafond à poutres, endroit tranquille, occupation immédiate. 766-1909. 1-2-82

■ Condominium à vendre

OUTREMONT
(adjacent)

Appartements à vendre en condo, complètement refaits à neuf, coin Hutchison et Villeneuve, 2 et 3 cc. $66 000 - $70 000. Pour plus d'informations:

272-7868
après 19h.

1-2-82

OUTREMONT près Laurier, grand 4½, rénové, copropriété, 274-0898. 01-02-82

AV. RIDGEWOOD, Côte-des-Neiges, 6½, convenant pour 2 personnes. Occupation immédiate, pas d'agent. 738-1476, de 10 à 12 h ou de 16 à 18 h. 01-02-82

VIEUX-LONGUEUIL "Le Square", 4½, 5½, 7½, sauna, piscine intérieure, salle d'exercice, salle de réception, dépanneur, magnifique jardin, garage, occupation immédiate. Exclusif, Hélène Provencher 671-1322, 671-5337 Imm. Trust Général. 1-2-82

VIEUX-LONGUEUIL, Le Square, 4½, côté soleil, rue Châteauguay, 2cc, appareils ménagers, air climatisé, tapis mur à mur, garage intérieur et casier inclus, près Place Longueuil, métro tennis, hyp. $43 000 à 15¼% due juillet 86. Vente privée. 679-5725. 3-2-82

■ Cours

COURS DE MUSIQUE: flûte traversière et flûte-à-bec. Expérience pertinente auprès des enfants; adultes également. Appelez: 483-2407. Demandez Robert Désilets. Tarif: $10. l'heure. 01-02-82

TECHNIQUE ÉLECTROLYSE para-médicale. Enseignement: biologie, endocrinologie, gynécologie, dermatologie, psychologie, physique (appareils), technique. Pour informations: Centre d'Électrolyse Para-médicale, Mireille Roy. 932-6544. 15-02-82

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagement. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage, bien-être social accepté. 253-3275 J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Bien-être social accepté. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

■ Demandes d'emplois

MONSIEUR indépendant, autonome, 42 ans, bilingue, éducation supérieure, expérience vente administration, aimerait opérer commerce distribution ou autres, aussi boutique de classe, décoration ou vêtement, etc... Peut fournir petit capital, garanties, intégrité, références. 767-0563. 1-2-82

PERSONNE SÉRIEUSE avec références aimerait travailler comme dame de compagnie chez dame âgée. Ferait légers travaux domestiques. 322-7195. 2-2-82

DACTYLOGRAPHIE à domicile, états financiers, thèses, traduction, expertise. Travail soigné. Appeler au: 738-7302 après 18 h. 1-2-82

SERVICES PROFESSIONNELS DE DACTYLOGRAPHIE: thèses, travaux de recherche, curriculum vitae, manuscrits, procès-verbaux, devis, scénarios: cinéma, radio, télévision, etc... 527-5923 après 17h. 1-2-82

■ Divers

SHERBROOKE, femme diplômée psychologie, offre ses services pour personne ayant besoin de présence à domicile. 819-566-7894. 1-2-82

AUBAINE, superbe manteau de vison croisé, blanc, avec chapeau et ceinture, grandeur 12 ans. Parfaite condition. 277-5017. 1-2-82

MANTEAU fourrure, loup, homme, 3/4, bon état, $950. Tél.: 866-1929, entre 9 et 5 h. 01-02-82

■ Divers

PERDU — Porte-documents Samsonite brun, à la Place Dupuis le 26 janvier, contenu divers. Communiquer à 289-3536 ou 671-2230. RÉCOMPENSE. 01-02-82

ON DEMANDE garage chauffé, privé dans région Outremont/Côte des Neiges pour entreposer voiture ancienne de 1926. Gilbert au 277-2959 ou 332-3190. 4-2-82

■ Entretien-réparations

TOUS TRAVAUX de peinture, plâtre, gyproc, stucco et peintures décoratives: immitation bois, marbre, patines, dorure. Travail soigné à bas prix. 336-0659. 1-2-82

■ Instruments de musique

PIANO BALDWIN, debout, Louis XV, $2250. 687-0516. 1-2-82

■ Local commercial à louer

BERNARD - CHAMPAGNEUR, locaux commerciaux pour bureaux, restaurants, boutiques; de 500 à 4000 p.c. 279-3752. 05-02-82

■ Logements à louer

PRÈS MÉTRO SHERBROOKE, beau 6, moderne, propre, haut duplex, libre 1er juillet, $225/mois, non chauffé (chauffage électrique), références exigées, tranquilité. Soir: 525-0924 01-02-82

DUROCHER / PRINCE ARTHUR, 4½ rénové, $500/mois + charges. 521-4798. 15-2-82

OUTREMONT, près U. de M., spacieux, luxueux, 6½, haut duplex moderne, 3 chambres, 1½ sb, foyer très éclairé, tranquillité, cuisinière, réfrigérateur fournis. Sous-location 1er avril 82. $575. renouvellement 1er juillet 82, après 6 h et fin de sem.: 733-5792. 04-02-82

■ Maisons à louer

LAVAL-DES-RAPIDES: cottage semi-détaché, 5 pièces, serre dans sous-sol meublé. $600. par mois. CAROLE FAUTEUX 661-5220, 661-8175. LE PERMANENT, courtier. 1-2-82

■ Occasions d'affaires

Devenez antiquaire-propriétaire

ASSOCIÉE et vendeuse à temps partiel demandées ayant le sens de l'art et de la clientèle, pour partager magasin d'antiquités et d'objets d'art établi récemment, PLEIN DE PROMESSE. PETIT CAPITAL nécessaire. **Téléphonez 523-9368, 526-6281, 653-9326 le soir.** 01-02-82

UNE COMPAGNIE DE PÉTROLE offre une occasion de revenu et bonis à une personne mature dans la région de Montréal. Même sans expérience écrire à S.T. Read, American Lubricants Co., Box 696, Dayton, Ohio. 45401 01-02-82

■ Oeuvres / objets d'art

COLLECTION PRIVÉE: prix très raisonnables pour ventes immédiates, Jean-Paul Lemieux, M.A. Fortin, René Richard, Phillip Surrey, F.A. Verner, Cosgrove, Henri Masson, Gingras, chaque peinture certifiée. Pour rendez-vous s.v.p. téléphonez 274-4259. 01-02-82

RELIEURE de livre plein cuir ou pleine toile, séries ou pièces originales. Cahiers blancs reliés. Fraçonnage main. Réparation. Claude Dufresne, 3713, St-Laurent, 844-7237. 1-2-82

CRÉATION de vitraux exclusifs intégrés à votre environnement. Verre gravé au jet de sable. Restauration de vitraux anciens. Atelier Mandala. 3713, St-Laurent, 844-7237. 1-2-82

■ Offres d'emploi

VILLE MONT-ROYAL

— Nous sommes à la recherche d'un(e) OPÉRATEUR(TRICE) DES ENTRÉES DES DONNÉES. Le(la) candidat (e) doit être familier(ère) avec les machines N.C.R. 7200 et N.C.R. 260.
— Nous avons aussi besoin d'un(e) RÉCEPTIONNISTE-STANDARDISTE. Le(la) candidat (e) doit être bilingue et être capable de s'adapter rapidement à un nouveau système.
— Les candidats intéressés doivent communiquer avec le bureau du personnel:

90, Roosevelt, V.M.R.
737-1141, poste 52 ou 53.

01-02-82

LA GROSSE VALISE coopérative de théâtre (Lanaudière) recherche un comédien permanent avec expérience de scène, mime, masque. Joliette (514) 756-6880. 1-2-82

■ Propriétés à vendre

ANJOU SPLIT LEVEL LUXUEUX, 8 pièces, construction supérieure, salle à dîner, climatisation centrale, chauffage électrique, 2 foyers, four, plaque Jean Air, garage, piscine creusée, occupation à discuter, Gaby A. Thériault, 353-9942, 354-7176.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

OUTREMONT (Adjacent): Co-propriété, bas de duplex, spacieux 6½, foyer, boiseries, jardin, garage, voisin de U. de Mtl., bon financement. Claude Vézina 279-9787, Pierre Proulx 489-4300, 735-6433, TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

OUTREMONT: Près de l'université, cottage détaché, 8 pièces, 2 salles de bains, cuisine moderne, garage, prix $189,000. Estelle Brodeur 735-6433, 342-1039.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

OUTREMONT-N.D.G.-CENTRE: Choix de copropriétés rues Édouard Charles, De l'Épée, Davaar, Rockland, Aylmer, Clark, Victoria, Hampton. Louise Valois 735-6433, 733-6681.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

OUTREMONT: 1er et 3e étage de triplex, 5½, 6½, complètement rénovés, qualité supérieure, occupation juillet. Micheline Trudeau 735-6433, 731-4338, Louise Valois 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

OUTREMONT: Cottage charmant et mignon, face au Mont-Royal, jardin intime, $123,000. Louise Valois 733-6681, 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 102082

OUTREMONT: Choix de co-propriété rue de l'Épée, Marsolais et Outremont. Pierre Pétrucci 735-6433, 342-1039.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

OUTREMONT: Rue Hartland, cottage (1960), 7 pièces, 3½ salles de bains, salle de jeux et 5e chambre au sous-sol, garage, jardin, $189,500. Estelle Brodeur 735-6433, 342-3548.TRUST GÉNÉRAL, courtier 1-2-82

C.D.N.: Nouveau sur le marché, triplex 2x6 & 1x3, secteur recherché, près université, métro, terrain paysager, bas disponible. Marie Leclair 735-6433, 332-1973.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

CARTIERVILLE: Cottage canadien, construction 1977, 8 pièces, chauffage électrique, foyer, financement intéressant, échéance 1985. Marie Leclair 332-1973, Fleur-Ange Pépin 331-7538, 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

OUTREMONT: Duplex détaché 9 pièces "de la Belle Époque". En parfait état, impéccable. Ensemble ou co-propriété. Magnifiquement situé, 7 ave Querbes. A. Thomas 334-0700, 731-6307. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

GESTION DE SECRÉTARIAT

Responsabilité:
Diriger un groupe de 20 personnes chargées de la tenue de fichiers informatisés, de l'expédition des revues et du courrier.

Fonctions:
Préparer les budgets, les réquisitions pour l'équipement et le matériel, les rapports mensuels; embaucher le personnel; planifier le travail.

Qualifications:
Premier cycle d'études universitaires appropriées ou diplôme d'études collégiales appropriées et trois années d'expérience pertinente ou équivalence.

Salaire:
Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur de l'administration
Oratoire Saint-Joseph
3800, chemin Queen Mary
Montréal, H3V 1H6

Cégep de Joliette

Directeur général

Fonctions:
Le directeur général a la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle) et de l'animation de l'ensemble des programmes et des ressources du Collège. Il assure le bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives et des champs d'activités: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, etc. Principal officier du Collège, il est directement responsable auprès du Conseil d'administration dont il est membre. Il assure les relations internes et externes du Collège.

Qualifications:
— Diplôme universitaire de premier cycle.
— Dix (10) années d'expérience dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq(5) dans un emploi de cadre.

Aptitudes requises:
— habilité à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.
— leadership.
— habilité à établir et à entretenir de bonnes relations interpersonnelles.

Salaire:
Selon les politiques administratives et salariales des Collèges.

Envoyer curriculum vitae, au plus tard le 19 février 1982, à 17 h 00, à

M. Claude Beausoleil
Président du Conseil d'administration
275 nord, rue Beaudry, C.P. 500
Joliette (Québec) J6E 3Z9

Une importante entreprise de produits chimiques recherche des candidats intéressants pour combler un poste de

TRADUCTEUR

au sein de son service de traduction.

La personne choisie devra travailler avec une équipe de professionnels dont la compétence a été éprouvée. Elle sera appelée à traduire des textes techniques des plus variés et devra collaborer à l'expansion du fichier terminologique.

Nous demandons un diplômé universitaire en traduction ainsi que quelques années d'expérience, une souplesse d'esprit et une rigueur intellectuelle. Être membre de la Société des traducteurs du Québec sera un atout certain.

La rémunération sera fonction de la compétence et de l'expérience du candidat retenu.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae à:

CYANAMID

Katherine Aerts
Service de traduction
CYANAMID CANADA INC.
19400, Route Transcanadienne
Baie d'Urfé, Québec
H9X 3N7

Candidatures mixtes

LA MÉTÉO

Une vaste zone de haute pression centrée au sud des Maritimes et une crête de haute pression vers le nord-ouest se déplaceront vers l'est aujourd'hui. A l'arrière de cette haute pression s'amène une perturbation qui sera sur le sud du Québec ce soir. Les nuages et la faible neige qui l'accompagnent vont se déplacer rapidement vers l'est.

MONTRÉAL

Faible neige passagère avec vents modérés. Maximum près de −4. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 18
COUCHER: 16 h 58

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: faible neige passagère (5 cm). Maximum −8. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: faible neige passagère (5 cm). Maximum −6. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

Outaouais, Montréal: faible neige passagère. Vent modéré. Maximum −4. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: nuageux avec faible neige passagère. Vent modéré. Maximum −4. Aperçu pour dimanche: beau.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivières-du-Loup, La Malbaie: faible neige passagère (5 cm). Maximum −7. Aperçu pour dimanche: dégagement et venteux.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: ennuagement en matinée suivi de quelques chutes de neige. Maximum −9. Aperçu pour dimanche: dégagement et venteux.

Baie-Comeau,Sept-Iles, secteur à l'ouest de Natashquan: ennuagement en matinée suivi de faible neige passagère. Maximum −10. Aperçu pour dimanche: dégagement et venteux.

Secteur à l'est de Natashquan, dégagement graduel et vent modéré. Ennuagement en fin de journée suivi de faible neige. Maximum −12. Aperçu pour dimanche: dégagement graduel.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Pluie	4	6
Victoria	Pluie	4	6
Edmonton	Neige	−25	−15
Calgary	Neige	−21	−14
Whitehorse	Ensoleillé	−28	−21
Regina	Ennuagement	−35	−25
Winnipeg	Ensoleillé	−30	−21
Toronto	Neige	−5	2
Ottawa	Neige	−16	−4
Québec	Neige	−17	−7
Halifax	Ensoleillé	−8	4
Fredericton	Ensoleillé	−15	−5
Charlottetown	Neige	−10	−2
St Johns	Ensoleillé	−9	−4

ÉTATS-UNIS

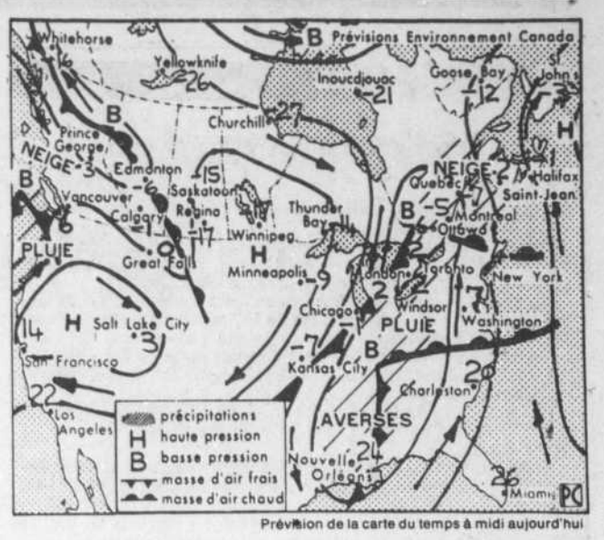
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Pluie	14	38
Atlanta	Nuageux	41	53
Atlantic City	Pluie	30	43
Boston	Averses	27	45
Buffalo	Neige	19	40
Burlington	Neige	12	41
Charleston WV	Pluie	42	59
Charlotte NC	Nuageux	29	48
Chicago	Pluie	30	37
Cleveland	Pluie	32	41
Dallas	Pluie	53	53
Denver	—	—	—
Detroit	Neige	28	30
Hartford	Averges	19	43
Honolulu	—	—	—
Houston	Orages	64	77
Kansas City	Neige	30	30
Las Vegas	Ensoleillé	32	59
Los Angeles	Ensoleillé	46	77
Miami Beach	PNuageux	65	79
Minn, St. Paul	P Nuageux	15	15
New Orleans	Orages	62	79
New York	Ensoleillé	31	43
Nolfolk Va	Nuageux	26	57
Oklahoma City	Pluie	40	43
Orlando	Pnuageux	53	80
Philadelphie	Pluie	27	44
Phoenix	—	—	—
Pittsburgh	Pluie	30	45
Portland Me	Neige	17	38
Portland Or	Pluie	43	50
Reno	Beau	15	44
Tampa	P Nuageux	54	80
Salt Lake City	Nuageux	24	38
San Diego	Ensoleillé	46	72
San Francisco	Beau	43	59
Séattle	Pluie	42	49
Spokane	Neige	29	38
Syracuse	Neige	18	41
Tulsa	Pluie	43	48

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	—	DONNÉES	NON
Barbades	—	DISPONIBLES	
Curacao	—	HIER SOIR	



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Freeport	—	—	—	Stockholm	Neige	−2	13 h
Guadelajara	—	—	—	Tokyo	Clair	1	21 h
Guadeloupe	—	—	—	Tunis	P Nuageux	13	13 h
La Havane	—	—	—	Vienne	Pluie	3	13 h
Kingston	—	—	—	Varsovie	Neige	0	13 h
Montego Bay	—	—	—				
Mexico	—	—	—				
Monterrey	—	—	—				
Nassau	—	—	—				
San Juan	—	—	—				
San Juan	—	—	—				
Trinidad	—	—	—				

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Nuageux	11	13 h
Amsterdam	Pluie	5	13 h
Ankara	P. nuageux	6	15 h
Athènes	Pluie	11	14 h
Auckland	Clair	16	Minuit
Beyrouth	Nuageux	13	14 h
Berlin	Pluie	3	13 h
Bonn	Bruine	6	13 h
Bruxelles	Pluie	6	13 h
Le Caire	—	—	—
Casablanca	Clair	13	Midi
Copenhague	Nuageux	2	13 h
Dublin	Nuageux	11	13 h
Genève	Pluie	2	13 h
Jérusalem	Clair	12	14 h
Lisbonne	—	—	Midi
Londres	Nuageux	10	13 h
Madrid	P. nuageux	7	13 h
Malte	Nuageux	13	13 h
Moscou	Nuageux	−10	15 h
New Delhi	Nuageux	16	17
Nice	Nuageux	11	13 h
Oslo	Clair	−6	13 h
Paris	Nuageux	9	13 h
Rome	Nuageux	12	13 h
Sofia	Nuageux	0	14 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	−15	−3
Normale	−15	−6
Records	−27 (1971)	8 (1950)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	1.4
Ce mois-ci	21	32
Normale de ce mois	23	55
Cette année*	21	113
Normale pour l'année	707	240

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	24
Ce mois-ci	944
Normale pour ce mois	865
Cette saison	2558
Normale au 31 janvier	2503

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

■ Bureaux à louer

■ Bureaux à louer

Bureaux pour professionnels
Près Place Ville-Marie

— **Services:** réceptionniste, téléphoniste, photocopie.
Jean-Guy Décarie, Robert Shareck, Pierre Bergeron, Hubert d'Amour, Robert Chrétien, Guy Drouin.

866-0315

01-02-82

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!

BOUL. ST-JOSEPH

Co-propriété 8 pièces — idéal pour jeune couple professionnel. **Michelle B. Roche 277-1250, 342-9671.**

OUTREMONT

AVENUE McDOUGALL. Cottage 5 chambres à coucher, superbe jardin, $117,500, exclusivité de **Guy Labrecque, 935-8541, 488-3770.**

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

AVENUE GRAY, Duplex LAMBERT, 6½-7½, garage, $155,000. Solde de prix de vente @ 14%. **Guy Labrecque 935-8541, 488-3770.**

OUTREMONT

Face au Parc Joyce, magnifique résidence 6 chambres à coucher — bureau indépendant. Sylvia Cohen 482-5948, 342-9671.

OUTREMONT - $595,000.

$595,000. Résidence prestigieuse! Pièces de réception spacieuses - Salle de séjour au rez-de-chaussée - 3 salles de bain - Vue panoramique. **Judith Gratton 342-9672, 733-2808.**

VILLE MONT-ROYAL

Élégant split-level - pièces spacieuses - idéal pour réception et famille nombreuse. **Dolorès Bisson 733-9056, 342-9671.**

VILLE MONT-ROYAL - $95,000.

$95,000. Maison pour jeune famille - 3 chambres à coucher. Une visite s'impose. MLS. **Rachel Desjardins 342-9671, 739-5883.**

01-02-82

Trust Royal
Services immobiliers

VALCOURT

Fuyez la pollution, site enchanteur, une jolie ferme, CANTON DE L'EST à 1½ hrs de Montréal, maison centenaire rénovée, 118 acres avec érablières et petit ruisseau traversant la terre. M. GERVAIS 463-3731, 678-8857.

01-02-82

COURTIER

Trust Royal
Services immobiliers

VISITE LIBRE 2-4 h

OUTREMONT

788 HARTLAND: Cottage, détaché, 9 pièces, 4 à 5 chambres sous-sol fini, garage, jardin. $185,000. Thérèse R. LaBossière 735-2681, 276-2176.

ST-LAURENT

Condo: 4½, 2 chambres, vue magnifique au sud-ouest. Hypothèque 10%, garage. $69,900. Thérèse R. LaBossière 735-2681, 276-2176.

BROSSARD

Secteur "M", bungalow entrée-split, salle à manger, 4 chambres, hypothèque à 11% due avril 84, tapis de qualité, décoration superbe, $79,900. MLS: Louise Diamond 462-3131, 672-8531.

ST-HUBERT

Construction neuve, luxueux bungalow semi-détaché, admissible au programme d'aide provincial, garantie du contracteur pour 5 ans, excellent investissement. MLS: Jean-Marc Fournier 462-3131, 672-9314.

01-02-82

COURTIER

OUTREMONT, triplex en copropriété, aubaine. Duplex 6½, 7½ en copropriété, prix réduit. Quadruplex excellente condition, secteur U. de M. Estelle Trudel. 737-8691, Trust Royal Courtier. 489-5321. 1-2-82

QUÉBEC, jumelé, 6 pièces, quartier Montcalm, près des ministères A.S. & E.R., aussi possibilité d'échange avec Montréal. 418-527-4172, 514-679-8209. 1-2-82

LORRAINE, pour vente rapide, bungalow 7 pièces, 4cc, abri d'auto, grand terrain, prix très raisonnable. Elda Cullen 661-9030, 621-8085. MONTRÉAL TRUST courtier. 1-2-82

LORRAINE. Cottage 1979, 8 pièces, garage, salle familiale, foyer, hypothèque $60,000 11¾% 1984. Simone Gosselin 430-5545, 621-2624.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

ST-LOUIS DE TERREBONNE, Canadienne en pierre, 3 foyers, salle familiale immense avec plafond cathédrale, terrain 10.37 arpents. Claude Doyon 430-5545, 435-2067.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

STE-THÉRÈSE EN HAUT, Superbe canadienne, garage, 2 foyers, grande cuisine-dînette, salle à dîner, terrain paysagé. Claude Doyon 430-5545, 425-2067.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 1-2-82

STE-JULIE, Hauts-Bois, grand cottage, 4 + 1 chambres, air climatisé, sauna, beaucoup d'extras. Vente privée, 649-3216 01-02-82

OUVERT AUX VISITEURS, dimanche de 2 à 4.30 h p.m., 751 avenue Harland, Outremont. Cottage magnifique, 5-6cc, 2 foyers naturels, très grand salon et s. à manger, boiseries acajou, sous-sol fini, garage, jardin. $220 000. Excl. Andrée Trudeau courtier. 733-1871. 1-2-82

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT près Laurier, cottage 4 - 5 cc, 2 s.b., particulier, 272-4517 après 18 heures et fin de semaine. 2-2-82

OUTREMONT, près rue Laurier, triplex avec 2 garages. $159.000. Pas d'agent. Particulier. 276-4974. 4-2-82

N.D.G. duplex spacieux, Avenue Marcil, ensoleillé, jardin, boiseries décapées, foyer, cuisines modernisées, sous-sol fini, chaudière neuve au gaz, $154.500. Vente privée. 488-0223 ou 1-226-2970, frais virés. 02-02-82

CARTIERVILLE, canadienne 1973, 2 chambres, chauffage radiant, terrain paysager 60X100, garage niveau de rue, porte radar, etc... $195.000. 331-4164. PAS D'AGENT. 04-02-82

CENTRE-VILLE, rue St-Hubert, métro Berri de Montigny, maison victorienne, 3 logements, 1 pour commerce ou bureau, un magnifique 5½ style victorien conservé dans son état original, possibilité commerce ou bureau, un spacieux 8½ sur 2 étages: c'est-à-dire, environ 2000 p.c. commercial et 1800 p.c. logement idéal pour professionnel. Libre. Pas d'agent. $95,000. 522-6887. 30-1-82

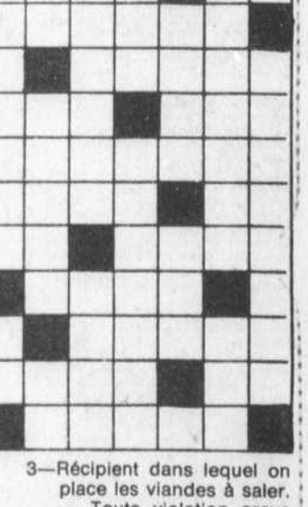
CHAMBLY bord de l'eau, cottage style ancien, 8 pièces, pierre et brique, grand terrain paysagé, piscine creusée, excellente condition avec revenu. Prix $85,000 par propriétaire. 658-4712. 01-02-82

POINTE-AUX-TREMBLES, beau secteur près fleuve, grand cottage 8 pièces, foyer, lave-vaisselle, chambre froide, garde-robe en cèdre, sous-sol fini "knotty pine". $68,000. Soir 645-2646. 1-2-82

■ Sociétés-Loisirs

CLUB 25-35 ans

Célibataires universitaires et diplômé (es) de l'enseignement supérieur, pour $45 nous pouvons vous présenter une personne choisie ayant des affinités avec vous. Personnes honnêtes et sérieuses seulement. 353-2236
01-02-82



RENDEZ-VOUS...

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.

Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

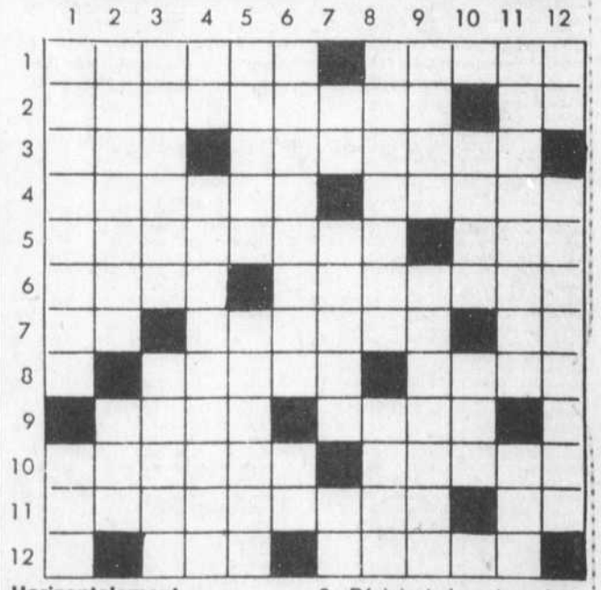
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:

282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM.

02-02-82

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Oiseau rapace diurne. — Action d'un oiseau qui prend son vol.
2—Qui concerne les Araméens. — Seul.
3—Gelée des eaux. — Petit levier destiné à permettre le mouvement d'une roue dentée dans un seul sens.
4—Projet qui paraît irréalisable. — Celui qui professe des opinions extrêmes.
5—Mouche. — Au Sahara, désert de pierrailles.
6—Nom donné à des plantes cultivées dans les régions tropicales pour leurs tubercules comestibles. — Partie du harnais.
7—Thallium. — Maladie infectieuse du porc. — Quatre saisons.
8—Vrille de certaines plantes. — Petite baie.
9—Résidu pâteux de la distillation de la houille et du pétrole. — Rend un son enroué.
10—Poser ses lèvres sur. — Mentionnai comme preuve.
11—Qui rumine. — Germanium.
12—Orient. — Fortement conçu et exprimé.

**Ver

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Indice à la hausse

Pour une troisième journée consécutive, l'indice composé a terminé en hausse de 3.82, à 1786.91, hier, à la Bourse de Toronto.

Dix des 14 composantes ont progressé, l'immobilier-construction venant en tête avec un gain de 42.24 points, à 5394.73. Les pipelines encaissent les plus lourds revers: moins 11.97 à 1905.99.

Au total, 275 valeurs sont à la hausse, 199 à la baisse et 231 inchangées. Le volume des échanges était de 5.67 millions d'actions et la valeur de $70.61 millions.

Parmi les industrielles, Northern Telecom gagne 1 à $57, Canadian Pacific 3-8 à $38 3-8, Mitel 1-4 à $27 1-4, Hudson's Bay Oil 1-8 à $48 5-8 et Noranda 1-8 à $20 3-4.

Stelco A perd 1-4 à $28 5-8, Bell Canada 1-4 à $17 3-4, Dome Pete 1-8 à $12 1-4, Hiram Walker 1-8 à $19 5-8 et Newfoundland Telephone 1-8 à $8 7-8.

Falconbridge Copper prend 1-2 à $11 5-8, Lacana 1-4 à $5 7-8 et Denison 1-4 à $30 1-4. Hudson Bay Mining cède 1-4 à $22 et Placer 1-4 à $13 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1000	$6	6	6	— ½
AMCA Int	1029	$21¼	21	21¼	
Abti Prce	212	$22	22	22	+ 1
Acklands	200	$13	13	13	
AeroE	1100	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
Agassiz	10000	63	63	63	— 5
AgnicoE	3400	$6½	6⅛	6¼	+ ⅛
Agra Ind A	300	$8⅜	8⅜	8⅜	
Albany	4900	93	86	93	+ 8
Alt Energy	21677	$17⅛	17¼	17¼	— 1
Alcan	67687	$24⅜	23⅜	24	
AlgoCent	100	$17¼	17¼	17¼	— 1
AlgomaSt	35982	$41½	40½	40½	—1¼
Am Eagle	8465	335	325	335	+10
AmLeduc	2600	34	32	34	+2½
AndresWA	200	$13½	13½	13½	+ ¼
AndresWB	200	$13	13	13	
AngU Dev	8200	70	70	70	
Anthes	300	220	220	220	—10
Argus	250	$8¾	8¾	8¾	
Args 250 p	100	$18	18	18	— ½
Argus Bpr	142	$18	18	18	+ ⅜
Argus Cpr	z128	415	415	415	
Asamera	3500	$12¾	12⅜	12⅜	+ ⅛
Asbestos	300	$16	16	16	— ¼
Asoc Porc	1500	310	310	310	
Astral	800	495	470	470	—20
Atco I	2283	$8⅜	8¼	8⅜	+ ¼
Atco II	1000	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
AtlCCop	1000	91	91	91	
Atlas Yk	3500	57	56	56	— 3
Atlas w	2000	17	17	17	+ 2
Augmitto	16350	150	140	147	+22
Ato Hard A	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
BC Sugar A	3326	16	16	16	
BP Can	16640	$26½	25⅛	25½	— ½
Bachelor	800	350	340	345	+15
Banister C	1400	$7½	7⅛	7⅛	— ¼
Bank BC	313	$45¾	45½	45¾	— ⅛
Bk BC 228	100	$16	16	16	
Bk BCr	14169	92	85	85	— 5
Bank Mtl	59583	$23½	23⅛	23⅜	+ ¼
Bk Mtl 285	3350	$27	26⅞	27	+ ¼
Bk Mtl 250	16760	$19½	19⅛	19½	+ ¼
Bk Mtl w	17400	$5⅜	5⅛	5⅛	
Bank NS	23877	$24¼	24	24⅛	+ ¼
Bankeno	10200	$8½	7¾	8	
Barbcon A	100	$6	6	6	
Bary Expl	7000	17	16	17	+ 2
Basic Res	1625	490	470	470	
Becker Bp	160	$16¼	16¼	16¼	
Bell Can	134587	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Bell Apr	z7				
Bell Cpr	100	$17½	17½	17½	— ½
Bell D pr	z10	$52⅞	52⅞	52⅞	
Bell I.80	250	$14	13⅞	14	+ ¼
Bell I.96	100	$21	21	21	— ¾
Bell I2.05	2450	$18⅜	18	18	— ¼
Bighart OG	2200	$7⅜	7	7	— ½
Biltmorel	2000	475	475	475	+25
Black Phot	1400	$7½	7½	7½	
Blake Res	3200	355	350	355	+ 5
Bluesky	15200	340	320	335	+25
Bonza O	8130	290	265	280	
Border C	300	250	250	250	+ 5
Bow Valy	37135	$17⅞	16⅞	17½	
Bow Vly7	500	$67	65	65	— 1
Bow Vly R	2650	$8	7⅜	8	+ ⅜
Bralor Res	4800	$12¼	12¼	12¼	
Bramalea	12100	$7¾	7½	7½	+ ¼
Brscade p	23673	$30¼	30	30¼	— ¼
Brascan A	13347	$22¼	21½	21¾	
Brenda M	200	$8⅞	8¾	8⅞	— ¼
Bright A	500	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Brinco	1369	$5⅝	5½	5½	
Brinco p	400	465	465	465	
BCFP	5227	$12⅛	11¾	11¾	— ¼
BC Pack B	600	$41	41	41	
BC RIC	80965	395	375	380	+ 5
BC Phone	3448	$15⅛	14⅞	14⅞	— ⅛
BCPh 4½p	200	$30	29⅝	30	— 1
BCPh 4¾p	z10	$31½	31½	31½	
BCPh 4.84	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
BCPh 5¾p	120	$39¾	39¾	39¾	+ ¼
BCPh 6.80	125	12	12	12	+ ½
BCP 7.04 p	140	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
BCP 10.16p	175	$18¾	18¾	18¾	
Broul Reef	5500	70	68	68	+ 2
Brunswk	2110	$12¾	12⅜	12½	
Budd Can	300	$5¼	5	5	+ 5
CAE	8200	$10	9½	9½	+ ⅜
CCL Ind	50200	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
CIL	100	$29	29	29	— ¼
CME Res	z367	87	87	87	
Cad Fry	10400	$10¾	10¼	10⅜	
Cad Frv A	4300	$5½	5⅜	5½	
Calvert	4500	45	43	43	+ 1
Camflo	3550	$17½	16¼	17½	+ ½
Camp RL	28010	$15	14⅜	14⅝	
Camp Res	1500	$7⅜	7½	7½	
Campeau	800	$8⅜	8½	8½	— ¼
Camreco	3600	85	82	85	
Can Cem	727	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅜
Dover pr	290	450	450	450	+25
C Cem 6½	100	$9	9	9	
CDC	4551	$8	7¾	8	+ ½
CDC pr B	z70	$89	87	89	
CDC 1980	5160	$13½	13¼	13½	— ¼
CanMalt	z50	$33⅞	33⅜	33⅞	
C Nor West	7000	$30½	30	30¼	+ ¼
CanP Ent	26993	$17⅜	17¼	17½	+ ⅛
C Packrs	660	$31½	31½	31½	
CanPerm	z170	35	35	35	
CS Pete	3000	$5½	5¼	5⅜	
Can Trust	1770	$27½	27	27	— 1
C Trust 7¼	650	$20½	20½	20½	— ½
CTung	892	$22½	22½	22½	+ ⅛
Canadex	4700	263	255	255	— 5
CdnArrow	4000	35	35	35	
CC Man Y	1000	$10½	10½	10½	
C Curtis	1000	70	70	70	—10
C Found pr	100	$12½	12½	12½	+ ½
CG Invest	192	$19½	19½	19½	— ⅛
CIBK Com	9600	$27⅜	27⅜	27⅜	
CIBC 250p	3300	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
CIBC 2.05p	1400	$22	21¾	22	
CIBC w	2100	58	7⅜	7¾	+ ½
C Lencour	3500	23	21	21	— 1
C Manoir	500	300	300	300	+ 5
C Marconi	1000	$3⅛	3⅛	3⅛	+ ⅛
C Nat R	8450	$7⅝	7⅛	7½	
C Occdental	5600	$11½	11¼	11½	+ ¼
CP Ltd	42237	$38⅝	38	38⅜	+ ⅜
CPL A p	300	$7	7	7	
CPL 4p	100	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅞
C Reserve	750	$17¼	16¾	17¼	+ ¾
Cdn Tire	250	$32¾	32¾	32¾	+ ¼
Cdn Tire A	7666	$36¼	35⅞	35⅞	— ⅜
C Utilties	2348	$21	21	21	
CU 10¼	400	$19	19	19	
C Util 2nd E	1000	$20¾	20½	20¾	+ ½
C Util 2nd F	400	$24½	24½	24½	+ ½
Canray	z100	44	44	44	
Canron A	450	$13⅜	13¼	13¼	+ ⅛
Canuc	3000	70	70	70	
Canusa	15000	200	195	200	+ 5
Cnwst Finp	200	$20½	20½	20½	+ ⅛
Cara	550	$6¾	6½	6½	+ ⅜
Cara A	200	$6½	6½	6½	
Carl OK	1400	$5½	5½	5½	
Carl Ap	z20	$15½	15½	15½	
Carma A	100	$9¾	9¾	9¾	
Carmacvp	1800	$15	14½	14½	— ¼
Carolin M	4000	$17⅛	16⅜	16¾	
Car B	z25	150	150	150	
Celanese	4600	$9¼	9¼	9¼	
Celanes I p	z50	$6¼	6¼	6¼	
Celan 175p	z25	$12¼	12¼	12¼	
Cent Pat	500	350	350	350	
Centri Tr	z73	$6	5¾	6	
Ceres Res	11900	250	225	250	+25
Chncir	3100	168	160	160	—10
Charter Ol	595	115	115	115	—10
Cherokee	300	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
Cherok r	6800	5	5	5	+ 1
Chieftan D	2763	$21	21	21	
Chimo	5700	200	200	200	
Chrysler	5232	$5½	5	5	— ¼
CHUMB	100	$14½	14½	14½	— ¼
Cockfield	710	$7	7	7	
Coho A	4910	$8	7½	7⅜	— ⅜
Cmplx	1500	85	85	85	+ 5
Cominco	13955	$53	51½	51½	+ ¼
Comrc IOG	6500	120	120	120	—10
Cmpig	2100	$6¼	6	6¼	+ ¼
Comtech	250	375	375	375	—10
Coniagas	4800	215	195	215	+15
Con Bath A	3575	$17¾	17⅜	17⅜	
Con Fardy	4300	170	150	155	—15
Con Copper	800	37½	37½	37½	— ½
C Durham	4143	190	175	175	— 5
Inland G p	300	$7½	7½	7½	
Inter-City	4970	$10	9½	9⅝	— ⅛
Inter C A p	100	$9	9	9	+ ½
Intrmetco	600	$7	7	7	
IBM	987	$75¾	75¾	75¾	— ½
Int Mogul	z7	$6	6	6	
Intl Thom	52200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Intpr Pipe	4048	$14⅞	14⅝	14⅝	
Ipsco	100	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
Inverness	2100	340	320	325	+15
Invernw	z300	15	15	15	
Iron Bay T	500	$5⅛	5⅛	5⅛	
Irwin Toy	35182	$21½	19½	20⅝	— ⅜
Island Tel	637	$13½	13½	13½	
Jannock	3100	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Jannock 8	350	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Janock wf2	300	475	475	475	+25
Joffre Res	17868	150	140	145	— 5
Jorex Ltd	6000	65	63	63	— 2
Joutel	23450	160	142	145	— 4
Kam Kotia	8700	115	110	115	+10
Kelsey H	4000	$11⅛	11⅛	11⅛	
Kerr Add	1100	$15	15	15	
K Anacon	2500	74	74	74	— 3
LK Res B	100	225	225	225	+25
La Vrndr A	600	$5¾	5¾	5¾	+ ⅜
Labatt A	1620	$26⅜	26	26⅛	— ⅛
Lab Min	240	$41¼	41	41	
Lacna	115300	$6⅛	5½	5⅞	+ ¼
Laidlaw A	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Laidlaw B	12700	$9¼	9⅛	9⅛	+ ⅛
LOnt Cem	800	$7	6¾	6¾	— ¼
L Shore	3100	$13½	13	13	+ ¼
Larder Res	1150	27	27	27	
Lasitr Km	550	30	30	30	+10
Laurasia	8200	32	28	32	+ 2
Lava Cap	4400	405	395	400	+10
Leigh Inst	4020	410	390	410	+10
LL Lac	10000	14	13	13	— 1
Loblaw Co	1100	$6¼	6⅛	6⅛	— ¼
Lob Ltd Ap	290	$10¼	10¼	10¼	+ ¾
Lob Ltd Bp	100	$10½	10½	10½	— ½
Lochiel A	1100	120	120	120	+ 5
Lochiel B	z188	120	100	120	
LL Mnrls	4111	$8	7⅜	7¾	+ ¾
Lumonics	1100	$16¼	16	16	— ¼
Lynx Can	2000	58	55	55	— 5
Lytton M	3000	45	44	44	— 1
MDS H B	100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅜
MICC	1800	$8½	8¼	8½	
MICC 8⅜	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
MSR Exp	2650	$7½	7¼	7¼	
MSZ Res	28850	145	132	132	
MSZ Res w	12000	9½	8	9	+ 1
Mcknz	100	$5½	5½	5½	
Mclan H X	1100	$11½	11½	11½	+ ⅛
Mclan H Y	100	$10½	10½	10½	— ¼
Macmilan	8768	$23½	22¾	23½	+ ¾
Mcmiln 200	2418	$20¼	19⅞	20¼	+ ¼
Mcmiln 208	235	$17½	17½	17½	
Macquest	800	300	280	295	
Magna A	1000	$7¼	6⅞	6⅞	— ⅜
Magnetcs	7000	90	86	90	+10
Majstc Wil	7100	$7	6⅞	6⅞	+ ⅛
Malartic	10500	325	315	325	+25
Man Bar	5000	35	31½	33	
Manville	1525	225	225	225	+10
Maplex A	100	$6	6	6	+ 1
Maritime	5768	$21	20½	21	+ ¼
Martim Ap	400	$5	5	5	— ¼
Mar T 940	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Mark Spnc	689	$9	9	9	
Mark Wrk	1900	445	400	400	—10
Mascan 10	100	$10	10	10	
Mass Fer	2502	219	212	218	— 2
Mas F A	1980	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Mas F B	1815	$7¾	7⅛	7⅜	
Matchan	10511	27	25	27	+ 3
Mc Adam	15500	40	37	37	— 1
Mc Graw H	100	$9½	9½	9½	— ⅛
Mc Intyre	730	$38¾	38½	38½	+ ½
Melcor	100	$14	14	14	—1½
Mercantil	750	$15¾	15½	15⅝	+ ¼
Merland E	30795	$8¼	7⅞	8	— ⅛
Merlandp	425	$18½	18¼	18¼	+ ⅛
Meston	5300	210	200	210	+10
Midcon	z20	240	240	240	
Mikes Subs	5000	85	85	85	—15
Minri Res	10400	165	158	158	
Mitel Corp	87180	$27½	26⅜	27¼	+ ¼
Molson A	3150	$25	24⅝	24⅝	— ⅜
Molson B	165	$23	23	23	+ ⅛
Monenco A	3300	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Mtl Trust	350	$18½	18½	18½	+ ½
Moore	17150	$38½	38⅛	38¼	
Morisn	2600	235	225	230	+ 5
Mt Jamie	49334	35	30	30½	+ ½
Murphy	800	$20½	20⅜	20½	+ ¼
N B Cook	400	220	220	220	+17
NBU Mine	13500	182	170	175	+10
NSR Res	15300	36	35	36	+ 1
Nat Bk Can	18120	$6¼	6	6⅛	
Nat Bkcv	z50	$20	20	20	
Nat Pete	3100	77	72	72	— 2
Nat Trust	350	$19	19	19	
Neomar	200	200	200	200	+10
Nearctic	16000	200	190	200	+10
NB Tel	1566	$18¼	18	18¼	
N Kelore	5000	37	37	37	+ 1
Nfld LP A	1900	$19½	19½	19½	+ ½
N Tel	125225	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Newnor	1000	12	12	12	+ 2
Nick Offset	5000	70	70	70	— 3
Nick Rim	500	19	19	19	+ 1
Noble M	1500	72	72	72	+ 7
Noma A	z50	$5	5	5	
Noran	112909	$21	20⅛	20⅜	
Nor9½	403	$88½	88½	88½	+ 1
Norcen	5496	$24¼	23¾	23¾	+ ½
Norcn 288	300	$41¾	41¾	41¾	+ ¾
Norlex	1000	16	16	16	+3½
NC Oils	18250	$27½	26¼	27	
Nor Tel	38534	$57⅛	56¼	57	+ 1
Northgat	200	475	475	475	+ 5
Nthlnd Bk	100	$15	15	15	+ 1
Northld	1600	27	27	27	+1½
Northstar	900	255	240	240	—15
Nthumber	1500	65	65	65	— 4
Nova Alta	54192	$8⅞	8⅜	8½	
Nova C p	600	$58	58	58	+ 2
Nova F p	z20	$17½	17½	17½	
Nova G p	870	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅜
Nova H p	1200	$15⅛	15	15	
Nova Jp	2020	$36¼	35¼	35¼	+ ¼
Nova K p	21825	$23	22½	22½	— ⅜
Nowsco W	4700	$12¾	12½	12⅝	+ ½
Nu-Wst A	20470	$6¾	6⅝	6⅝	
Nu-Wst C	635	$5½	5¼	5¼	— ⅜
Nu-Wstp	z25	$11	11	11	
Nu-Wst 8p	100	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Nufort Res	7322	40	36	36	— 9
Numac	57000	$27	23½	24¾	+1¾
OPI	100	$9¼	9¼	9¼	
Oakwood	17345	$12½	11¾	12½	+ ⅛
Oakwodpr	200	$18	18	18	+ ½
Obrien	4703	172	165	169	+ 4
Ocelot B	19795	$28½	27	28⅛	+1¼
Okanagan	200	$14	14	14	+ ⅜
Omega	11050	$12½	11⅞	12	— ⅛
Onaping	15100	350	300	325	+15
Onyx Pete	410	$8	7⅞	8	+ ⅜
Oshawa A	175	$13¾	13¾	13¾	+ ½
Osisko	6000	20	18	20	+ 1
Pac Coper	5900	200	200	200	
Pac Nth A	1100	$11¾	11⅝	11¾	— ¼
Pac Nth 6¾	100	$11	11	11	— ½
Page Pet	21180	$14	13½	14	+ ¾
Pagurian A	200	360	360	360	—30
Pgrn w	1000	50	50	50	
Paloma P	2800	380	375	375	
Pamour	9300	$5¾	5	5⅜	+ ⅜
Pan Canada	3500	415	410	410	+10
Pan Canada B	900	410	410	410	
Pan Centr	4300	110	105	105	— 5
Pan Can P	133	$67	67	67	— ¼
Parlake	3000	57	54	56	+ 2
Pe Ben O	8270	280	270	280	+10
Peerless	500	$5½	5½	5½	
Pembina	678	$7¾	7¾	7¾	
Penn West	18000	85	84	85	+ 1
Pen W A	2000	55	55	55	— 1
Pen W st W	1000	10	10	10	
Pennant	21200	140	125	125	
P Jewl A	200	$12½	12½	12½	+ ¼
Petro Sun	z3	155	155	155	
Petrol	1500	460	450	460	+10
Pete Ryl t A	6400	280	268	280	+20
Pete Ryl t w	2000	20	20	20	+ 3
Petrotech	2525	370	350	365	+15
Phillips Cb	500	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Phonix Oil	2700	$13⅛	12¾	13	— ¼
Phnx Oil w	6200	315	280	310	
Photo Eng	200	$13¼	12¾	12¾	
Pine Point	1855	$41¾	41⅛	41⅛	+ ⅛
Place G	4100	82	80	82	+ 3
Placer	21402	$14	13¼	13½	— ¼
Poco	2900	150	141	150	+ 5
Pominex	1000	29	29	29	+ 3
Pop Shops	6450	24	22	24	
Powr Corp	550	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅛
Pow C 2.375	z50	$24	24	24	
Prado Exp	1000	29	29	29	— 2
Precamb	1400	$5⅞	5¾	5¾	
Provigo	100	$10	10	10	+ ¼
QMG Hldg	5400	$5	465	465	—20
Quartet	1050	495	475	475	—20
Qasar Pet	1400	300	300	300	
Que Sturg	3104	270	260	260	+ 2
Que Tel	z30	$16¾	16¾	16¾	
Que Tel B p	575	$6	6	6	
Ram	500	$6	6	6	
Rambler	17900	232	225	225	+ 5
Rnchmn A	700	480	475	480	+ 5
Rnchmnp	320	$16½	16¼	16½	+ ⅜
Ranger	77735	$8¾	8⅜	8⅜	+ ¼
Rank Org	z5	415	415	415	
Rayrock	600	365	355	365	+15
Redpath	1175	$12	11¾	11⅞	— ⅛
Redstone	1500	64	64	64	+ 4
R Sth A	1238	$11½	11⅜	11⅜	
Reichhold	2312	$7⅜	7⅛	7¼	
Res Servic	600	350	330	350	+25
Reveistk	1000	$7½	7½	7½	+ ⅜
Revn Prp A	3124	125	120	125	+ 5
Revn Prp B	z651	82	77	82	
Rio Algom	2155	$38⅜	38	38⅜	+ ⅜
Rio 8.5	z34	295	295	295	
Rio Alto	4700	170	160	170	+20
Rogers A	1700	$9	8¾	8¾	— ¼
Rogers B	3600	$9¼	8⅜	8⅜	— ¼
Roman	5500	$11¼	10½	10½	+ ⅜
Ronyx Cor	400	$5	490	490	—10
Rothman	7100	$22¾	22¼	22⅜	— ⅛
Roxy Pet	10800	355	340	350	
Roxy wt	4350	85	82	85	— 5
Royal Bnk	33955	$25	24½	24¾	+ ⅜
Ry Bk 1.88	2360	$14¼	14	14	
Ry Trsco A	100	$14½	14½	14½	— ⅛
Royex	394	$6¼	6	6¼	— ½
Ruprtlnd	9000	300	295	300	+10
St Fabien	9500	24	22	24	— 1
St L Cem A	160	$15	15	15	
Santa M	10300	75	70	75	+ 5
Scarboro.	64900	410	370	410	+30
Scarborow	4700	74	65	74	+ 4
Scintilore	7800	180	150	150	—25
Scot York	1600	415	400	400	
Scotts	7800	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅜
Scurry Rn	200	$5½	5½	5½	+2½
Seagram	14349	$64¾	63½	63¾	— ⅜
Seaward	7900	71	70	71	
Seco Ser B	100	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Shawlnd	10300	$14	14	14	+1¼
Shell Can	17795	$18¼	17⅜	18¼	+ ⅜
Sherritt	8255	$8⅜	8	8⅜	+ ⅜
Sigma	z40	$9⅞	9½	9½	
Silvmq	11000	25	24	24	— 1
Silverton	2700	230	220	225	+10
Silverwd A	4300	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
S Sears A	909	$5¾	5¾	5¾	
S Sears B	1510	$6	5½	5½	
Slater Stl	100	$13½	13½	13½	
Slater 6 pr	200	$8¾	8¾	8¾	— ¾
Southm	580	$35¼	35¼	35¼	— ⅛
Spar Aero	5704	$7⅜	7⅛	7⅛	
Spar Aerop	100	$15½	15½	15½	+ ¼
Spooner	10275	55	47	48	— 3
Standl A	1300	$12	11¾	12	+ ¼
Stanford	5600	310	300	305	—15
States Exp	500	290	290	290	+ 4
Steep R	4350	460	460	460	
Steinbg Inc	37100	$28	28	28	
Stelco A	62030	$28⅜	28⅜	28⅜	— ¼
Stelco Cp	500	$22⅜	22½	22⅜	+ ⅛
Stelco D p	200	$22½	22½	22½	
Strand OG	700	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Strhcona	2000	55	55	55	— 3
Stuart Hse	100	385	385	385	
Sud Cont	2145	250	240	250	
Sulpetro B	1678	$16	14½	16	+1¾
Sullvan	100	230	230	230	
Sunbrst E	19500	21	20	20	— 1
Suncor pr	100	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Smhs A	116180	$8	7¾	8	+ ⅜
Teck Cor A	1134	$12	11¼	11⅜	+ ⅜
Teck Cor B	22120	$11	9¾	9¾	— 1
Tectonic	6700	268	260	268	+18
Tectonicw	2000	91	91	91	+11
Tel Metr B	600	$17	16⅞	17	
Teledyne	300	$8	7¼	7¼	— ¼
Temag	8600	186	177	177	— 9
Tex Can	13877	$29⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
Thom L	z100	43	43	43	
Thom N A	1055	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Thom Npr	100	$29	29	29	+ ½
Tintina	19500	120	115	115	+ 5
Tombill A	1000	140	140	140	—10
Tombill B	825	140	140	140	+ 9
Tor Dm Bk	3988	$29¾	29½	29½	— ⅛
TDBk 1.835	500	$13¼	13	13	— ¼
TDBk 2.375	1000	$17⅛	17	17	
TD Bk C	z50	$20¾	20¾	20¾	
Tor Sun	200	$9⅞	9¾	9¾	
Torstar B	300	$10½	10½	10½	
Total Pet	31190	$15¼	14⅜	14¾	— ⅛
Total P Ap	300	$26⅜	26½	26¾	+ ¼
Traders A	1350	$8	7⅞	8

au jour le jour

■ Hydro-Québec: A-1 Plus.

Hydro-Québec a obtenu la meilleure cote de crédit décernée par la compagnie de courtage Standard and Poor: un A-1-Plus. Jusqu'ici, Hydro-Québec avait la côte A-1. La société d'État vient justement de négocier en Europe un emprunt de $100 millions de francs suisses, soit $64.5 millions, sous forme d'obligations à intérêt 6.75%, datées du 18 février 1982, échéance 1992. Ces obligations ne seront pas mises en vente en Amérique du Nord. Elles auront un rendement annuel de 6.82%.

■ Deux contrats importants

Deux contrats viennent d'être accordés à des PME régionales: Volcano, de Saint-Hyacinthe vient d'obtenir un contrat de $6 millions de la compagnie «Les panneaux de la vallée» pour installer une centrale thermique à Sayabec, dans la vallée de la Matapédia.

Une entreprise cogérée des environs de Québec, Métallurgie Pelchat, a obtenu un contrat de $4 millions de la compagnie pétrolière Ultramar. C'est le premier gros contrat accordé localement par Ultramar, qui doit dépenser $200 millions pour moderniser ses installations. Métallurgie Pelchat compte rappeler au travail une centaine de travailleurs pour fabriquer et installer les 2,000 tonnes d'acier de structures et le chantier durera tout l'été.

■ Au Cénacle de la Nationale

La «direction supérieure» de la Banque Nationale comprend maintenant cinq personnes: quatre vice-présidents exécutifs, entourant M. Michel Bélanger, le p.-d.g. Deux «premiers vice-présidents» ont en effet été promus: MM. Robert-René de Cotret nommé vice-président exécutif-International et André Bérard, vice-président exécutif-Comptes nationaux, qui se rapporteront au vice-président exécutif-chef des opérations, M. Gilles Mercure, et qui font partie avec MM. Bélanger et Gilles Roch, vice-président exécutif Canada, de la direction suprême. Cinq nominations au comité de gestion ont aussi été annoncées tandis que M. Richard Guay dirigera la Financière Laurentide. On sait que la Banque Nationale du Canada doit opérer une profonde restructuration de ses services et fermera 113 succursales en 82.

■ En raccourci

Union Carbide du Canada a des profits en baisse de 60%: $36.1 millions ou $1,50 par action en 1981 alors que son chiffre d'affaires progressait de 4%... **Texaco Canada** a vu ses profits fléchir légèrement au 4e trimestre, pour terminer à $316,3 millions ou $2.45 l'action pour 1981 sur des revenus de $4.5 milliards... M. Herb Gray a confirmé une aide de $25 millions à l'industrie des **pièces automobiles... Le Trust Royal** achètera une banque américaine pour $35 millions comptant: la Century First National, de St. Petersburgh (Floride)... **La productivité du secteur privé américain a diminué au rythme annuel record de 7.2% au dernier trimestre 81... Chômage record au Japon** où le nombre de chômeurs est passé de 120,000 à 1,260,000 en 1981, soit 2.2% de la population active... **United Airlines** a fait une perte d'exploitation de $104,4 millions US en 1981 dont les trois quarts au dernier trimestre... Les importations **d'acier** américaines n'ont augmenté que de 3.9 millions en 1981 et les acieries ont tourné à 77.7% en 1981 contre 72.8% en 1980... **American Motors et General Motors** proposent des aubaines aux acheteurs... **Pan American Airways** a déclaré une perte d'exploitation de $348.4 millions en 1981, presque $1 million par jour... **Bank of America Canada** a acheté Mercury International Insurance Agencies, agent de change installé dans cinq aéroports canadiens... **Shell Canada** a fait en 1981 un bénéfice consolidé de $236 millions ou $2.12 par action ordinaire, une diminution d'un tiers par rapport à 1980... **Trois-Rivières** a maintenant un service de guichets automatiques aux caisses pop,... **Caminco** a vendu ses intérêts dans Pacific Coast Terminals pour $12.5 millions.

Marie-Agnès Thellier

Sans se prononcer sur le «plan Dugal»

Les commissaires industriels estiment que l'Entraide remplit un créneau essentiel

par
Marie-Agnès Thellier

L'Association des commissaires industriels souhaite que le mouvement des caisses d'entraide économique puisse poursuivre ses activités.

Mais elle ne se prononce pas sur le plan de transformation des caisses en sociétés d'entraide («plan Dugal») qui sera soumis au vote des membres le dimanche 14 février.

Dans un communiqué émis hier, l'Association des commissaires industriels «invite les parties qui auront à se prononcer sur le sort de ce mouvement à déterminer la solution qui, tout en étant la plus équitable pour tous, s'inscrive dans la vocation qui a été à l'origine de la naissance des caisses d'entraide économique».

«Nous ne voulons pas porter de jugement sur le plan Dugal, ni nous attacher aux modalités, aux causes, aux solutions. Nous trouvons de notre devoir de rappeler, comme principe, qu'un mouvement comme celui des caisses d'entraide économique remplit un créneau essentiel pour le développement économique régional», a précisé M. Michel Laplante, directeur général de l'Association.

L'Association cite trois raisons pour lesquelles elle est favorable à l'action des caisses d'entraide: elles prêtent de l'argent aux petites et moyennes entreprises dans tout le Québec; les PME disposent de peu de sources de financement en région et les caisses d'entraide s'ajoutent aux possibilités existantes; enfin les caisses soutiennent l'autodéveloppement régional en réinjectant dans les économies régionales des capitaux qui en sont issus.

Il semble que le président de la Fédération des caisses d'entraide économique, M. Justin Dugal, n'ait pas réussi à convaincre tous les membres du conseil d'administration de l'Association, même si certains sont partisans du plan Dugal.

De son côté, le Groupement québécois d'entreprise, qui regroupe 430 PME, n'a pas pris position dans le dossier mais le porte-parole du GQE, M. Benoit Paré, a souligné au DEVOIR que le Groupement ne voulait jamais prendre position dans des dossiers d'actualité.

Au début de la crise qui a secoué les caisses d'entraide en juin, le Groupement a envisagé demander à certains de ses membres de témoigner de leur confiance envers l'Entraide économique, qui en a aidé plusieurs. Mais les événements se sont précipités et aucune position publique n'a été prise même si les membres, selon M. Paré, ne veulent pas voir mourir le mouvement d'entraide économique, utile aux PME établies dans les régions.

Un autre organisme représentant les gens d'affaires, la Chambre de commerce de la province de Québec, n'a pas non plus pris position officiellement. Selon son nouveau directeur général aux affaires publiques, M. Marcel Tardif, la Chambre souhaite que le mouvement puisse survivre, sous une forme ou sous une autre mais que personne n'y perde au change. Le Conseil d'administration n'a pas commandé d'étude analysant le plan Dugal et la loi 40.

L'équipe qui entoure M. Dugal espérait que les chefs de petites et moyennes entreprises, individuellement ou par leurs associations, prennent position en faveur de la survie de l'Entraide.

Dans son «plan de redressement» présenté le 22 août dernier, le vice-président exécutif de la Fédération, M. Gérald Tremblay, disait: «On nous jugera sur nos réalisations et à ce titre, les PME que nous avons aidées se feront entendre». Interrogé là-dessus jeudi par LE DEVOIR, M. Tremblay a reconnu que les PME étaient restées silencieuses et ce que cela avait été pour lui une grande déception. «On avait la peste mais maintenant que nous n'avons plus la peste», a-t-il dit.

Quelques jours après l'assemblée générale du 22 août 81, la Fédération donnait des directives écrites pour que les caisses ne rappellent pas leurs prêts aux entreprises. Elle a alors négocié le rachat de certains prêts par des institutions financières en assumant la différence dans les taux d'intérêt. Une cinquantaine de millions de prêts auraient ainsi été vendus pour assurer un financement continu des entreprises.

Depuis leur fondation, les caisses d'entraide économique ont consenti pour $2.1 milliards de prêts. Actuellement, $665.8 millions de prêts commerciaux et industriels sont encore en cours. Selon le plan de transformation soumis aux membres, ces prêts ont été appariés avec des dépôts d'épargne gelés pour encore en moyenne presque trois ans.

L'accession à la propriété

Les premiers bénéficiaires gagnent en moyenne $30,000

par
André Bouthillier

Les premières familles bénéficiaires du programme d'aide à l'accession à la propriété du gouvernement québécois sont en moyenne âgées de 29.6 ans et gagnent un revenu moyen de $30,000 environ.

Tels sont les traits principaux d'un profil des 25 premières familles admissibles au programme qu'a dressé hier le ministre délégué à l'Habitation et à la Protection du consommateur, M. Guy Tardif, au cours d'une conférence de presse convoquée pour annoncer la remise des premières lettres d'acceptation à des bénéficiaires de la région de Montréal.

M. Tardif a confirmé que le programme, entré en vigueur le 16 décembre, remportait un vif succès (LE DEVOIR du 20 janvier 1982). Jusqu'ici, les employés de la Société d'habitation du Québec, responsable de l'administration du programme d'aide, ont reçu 1,300 formulaires de demande de subvention et quelque 11,000 appels téléphoniques.

Bien que limité dans le nombre de sujets et dans le temps, le profil des premiers bénéficiaires donne d'intéressants détails sur la clientèle du programme. Ainsi, les premières familles admises se situent principalement dans la catégorie des 25 à 34 ans (moyenne de 29.6 ans), n'ont qu'un enfant âgé de 12 ans ou moins (une des conditions d'admission) et ont retiré un montant moyen de $3,800 de leur Régime enregistré d'épargne-logement (REEL) pour acheter leur logement.

En outre, le requérant (chef de famille) de la subvention gagne un revenu moyen de $24,800. On a noté d'autre part que 80% des conjoints contribuaient au revenu familial. Même si le profil ne précise pas le revenu familial moyen, on peut sans se tromper l'évaluer à $30,000 environ.

D'après ces premières données, le profil semble donner raison à ceux et celles qui affirment que le programme d'accès à la propriété n'aiderait que les familles qui ont déjà l'intention et les moyens d'acheter une maison. En fait, ce programme n'a d'autre objectif que d'atténuer le fardeau des taux hypothécaires élevés pour les couples et familles monoparentales à revenus moyens qui désirent passer du statut de locataire à celui de propriétaire pour la première fois.

L'aide financière du programme prend la forme d'une subvention en rabais d'intérêt annuel. Le gouvernement rembourse le coût total des intérêts pour une tranche d'hypothèque maximale de $10,000 de la première année, les deux tiers du coût des intérêts la deuxième année et le tiers pour les trois années subséquentes. Le remboursement s'effectue sur une tranche d'hypothèque maximale de $10,000 dans le cas d'une maison neuve, de $6,000 pour une maison existante et de $4,000 pour une maison mobile. Pour être admissible, le coût maximum de la superficie habitée de la maison unifamiliale, du duplex ou du triplex ne doit pas excéder $60,000.

Le prix moyen des maisons acheté par les premiers bénéficiaires s'est élevé à $45,000, pour la maison neuve, et à $39,000, dans le cas de la maison existante.

Des mineurs licenciés pourront transférer leur fonds de pension

Le travailleur qui pourrait être mis à pied dans des mines de métaux non ferreux ou dans des mines d'or, pourra transférer son fonds de pension chez son nouvel employeur à condition qu'il demeure dans le même secteur économique et qu'il reste au Québec.

L'Association des mines de métaux du Québec a en effet annoncé hier que ses 26 membres, appartenant au secteur visé par le projet de loi sur le fonds minier, ont trouvé un accord sur la transférabilité des fonds de pension à partir du 1er janvier 1982.

«Cette première expérience de transférabilité des fonds de pension dans le secteur des non-ferreux et des mines d'or permettra aux travailleurs miniers de protéger leurs avantages de retraite à la suite de la fermeture d'une mine pour des raisons économiques ou à cause de l'épuisement du minerai», a expliqué M. Gonzague Langlois, directeur général de l'Association.

Il n'y a cependant que les deux tiers des travailleurs des mines de métaux non ferreux et des mines d'or qui bénéficieront de la transférabilité puisque seulement 5,300 travailleurs sur 8,000 appartiennent à des entreprises qui ont un fonds de pension.

Le Syndicat des métallos, qui se bat depuis de nombreuses années pour un fonds minier, le ministre du Travail et le ministre de l'Énergie et des Ressources ont été avertis de cette décision patronale. «On ne sait pas comment le gouvernement va réagir devant cette initiative. Pour nous, cette méthode de transférabilité est plus satisfaisante que le projet de loi», a dit M. Langlois. Le ministre du Travail n'a pas fait connaître ses réactions, ni le destin du projet de loi.

Relationnistes, agents d'information, professionnels de la communication,

DÉCOUVREZ DES MÉTHODES EFFICACES DE GESTION

de l'Institut international de la communication

451 rue St-Jean, Vieux Montréal, H2Y 2R5

Participez à un module de formation où vous apprendrez à coordonner, organiser, administrer un dossier de communication (conférences nationales et internationales, campagnes publicitaires, traitement de l'information dans l'entreprise, etc.), avec Alain Chanlat, professeur agrégé des HEC.

renseignements et inscriptions: 842-8787

Durée: 30 heures
À partir du 8 février

LIQUIDATION PAR ENCHÈRE

$500,000 DE CORBILLARDS et LIMOUSINES

AINSI QUE ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET D'ATELIER MÉCANIQUE

Emplacement de l'encan
Agence de Véhicules Professionnelles
4590 rue St-Denis (à l'intérieur)
Montréal, P.Q. Tél.: (514) 288-2207

Samedi 6 février... 10 heures tapant!

NOTEZ BIEN: C'EST UNE ENCHÈRE DE LIQUIDATION!... TOUTES ET CHACUNE DES UNITÉS SERONT VENDUES AU PLUS OFFRANT SANS ÉGARD AU PRIX... SANS ÉGARD AUX PERTES!... (PLUS DE 30 VÉHICULES EN TOUT... Liste partielle seulement, sujette à révision (additions ou annulations).

1981 - Cadillac Superior Sovereign Landau hearse (loaded)
1980 - Cadillac Superior Sovereign Brougham Landau hearse (end talbe, loaded)
1980 - GMC Suburban Landau service car (loaded), (new, as never been sold)
1979 - Cadillac Traditional Landau hearse
1978 - Oldsmobile 98 Regency 5 passengers
1977 - Cadillac 9 passengers limousine Fleetwood (loaded)
1977 - Cadillac Superior Sovereign Landau hearse
1977 - Cadillac 9 passengers limousine Fleetwood (loaded)
1976 - Cadillac Olympian 3 way-table Landau hearse (air)
1976 - Cadillac Superior Sovereign Landau hearse (air)
1976/74 Cadillac Olympian Landau hearse
1976/71 Cadillac Olympian 3 way-table Landau hearse
1976 - Cadillac 9 passengers limousine Fleetwood (loaded)
1975 - Cadillac Traditional 3 way-table Landau hearse
1975 - Cadillac ambulance Criterion (loaded)
1975 - Chevrolet ambulance Vanguard (raised roof - loaded)
1975 - Dodge Sportsman - converted interior
1975 - Cadillac Sedan 5 passengers (loaded)
1975 - GMC Suburban Landau service car
1974 - Oldsmobile c/b Seville Landau hearse (air)
1974 - Cadillac Traditional 3-way-table Landau hearse
1974 - Cadillac Olympian 3 way-table Landau hearse
1973 - Oldsmobile Cotington Citation Landau hearse (air)
1972 - Oldsmobile Traditional Cotington Landau hearse (air)
1972 - Oldsmobile Traditional Cotington combination (air)
1972 - Oldsmobile ambulance body (air)
1972 - Oldsmobile ambulance body (air)
1972 - Oldsmobile ambulance body (parts)
1972 - Cadillac 9 passengers limousine Fleetwood (loaded)
1972 - Oldsmobile ambulance body (air)
1972 - Oldsmobile Cotington Landau hearse (air)
1971 - Oldsmobile traditional Landau Cotington hearse
1968 - Cadillac Landau hearse

- ÉGALEMENT À ÊTRE VENDU... ÉQUIPEMENT DE SERVICE POUR ATELIER DE MÉCANIQUE...
- ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU... PIÈCES ET ACCESSOIRES POUR AMBULANCES ET CORBILLARDS... FOURNITURES ET ACCESSOIRES POUR ATELIER DE DÉBOSSELAGE ET PEINTURE...

• TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE OU PRIX MINIMUM!!!... •

LES ENCHERES D'AUTOMOBILES LTEE. MONTREAL AUTOMOBILE AUCTION LTD.

LES ENCHÈRES D'AUTOMOBILES DE MONTRÉAL LTÉE.
325 RUE NORMAN, VILLE ST-PIERRE, P.Q.
TÉL.: (514) 489-6873 H8R 1A3

Nouveau restaurant au coeur d'Outremont

l'impromptu

cuisine française

1265 o. rue bernard
outremont

Fermé le dimanche

270·2411

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE

Prenez avis qu'une assemblée générale annuelle et spéciale de L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE sera tenue au siège social de la compagnie, 1080 Chemin St-Louis, Sillery, Québec, lundi, le 15 février 1982, à onze heures du matin, aux fins suivantes:

1. Ratifier les modifications apportées par le Conseil d'administration aux articles 5 et 20 du Règlement numéro 1-B de la compagnie concernant l'éligibilité des administrateurs et officiers et à l'article 12 concernant le mode de convocation des assemblées du conseil.
2. Soumettre le rapport aux administrateurs, le bilan de la compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981, l'état des revenus et dépenses pour le même exercice ainsi que le rapport des vérificateurs.
3. Ratifier les actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981.
4. Élire cinq administrateurs, tel que prévu par l'article 6b du Règlement numéro 1-B.
5. Nommer les vérificateurs pour l'exercice en cours.

Sillery, Québec, le 30 janvier 1982.

Le Secrétaire
Georges Smith

Le régime d'épargne-retraite du Trust Général



Dépôt garanti 2 ans, minimum 500 $, intérêt crédité annuellement.
Taux sujet à confirmation.

C'est son rendement SUPÉRIEUR qui le rend supérieur.

- Taux d'intérêt élevés
- Aucuns frais d'administration
- Conseillers hautement qualifiés pour vous guider
- Épargne appréciable sur vos impôts.

N.B. Vous avez déjà un régime d'épargne-retraite dans une autre institution mais notre rendement supérieur vous séduit? Très simple. Nous nous chargerons de le faire transférer chez nous, sans frais. Vous voulez tout savoir sur nos régimes d'épargne-retraite? Venez rencontrer l'un de nos conseillers ou téléphonez-nous.

TRUST GÉNÉRAL

Montréal/University: 871-7200, Montréal/Place Ville-Marie: 861-8383, Outremont: 739-3265

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

AVIS PUBLICS / Voir aussi en page 28

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-023559-805, EXCAVATION DENIS JODOIN LTÉE, demanderesse, -vs-, PIERRE JOLY INC., défenderesse. Le 8ème jour de février 1982, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 1650 rue St-Jean-Baptiste, #2 en la cité Pointe-Aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon sectionnel 5 mcx, couleur gris, 1 tv couleur console "Hitachi", 1 humidificateur "Kenmore", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080, Montréal, le 29 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-041025-813, RÉJEANNE MAROTTE, demanderesse, -vs-, GAÉTAN MORISSETTE, défendeur. Le 8 février 1982, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1127 rue Albanie en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur "Hitachi" C+816 de table & base, ameublement de salon, 1 système de son "Longines" & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080, Montréal, le 29 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-007158-814, CAISSE POPULAIRE DE LYON, demanderesse, -vs-, JACQUES ST-GEORGES, défendeur, et, RESSORTS RIVE-SUD LTÉE, tiers-saisi. Le 1er mars 1982, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tiers-saisi au No 1570 rue Montarville, 11-C en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 10 actions catégorie "A", 2 actions certificat no. 3, 8 actions certificat no. 6. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080, Montréal, le 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-026473-814, CJAD INC., demanderesse —vs— MORTON H. JAQUAYS, défendeur. Le 9 février 1982, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 50 Chemin St-Charles, en la cité de Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile familiale Parisienne Safari, imm.: 824H780/81. Meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (842-5291). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-013695-810, DAME NOËLLA BRASSARD, demanderesse —vs— ROBERT BEAUCHESNE, défendeur. Le 11 février 1982, à 2 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 4590 rue Bellechasse en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Brother, 1 T.V. Granada, 1 Guitar avec son étuit, 1 valise, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (842-9192). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-053906-801, C.T.E. LOCATION LTÉE, demanderesse —vs— CASTLE SPORTSWEAR CONTRACTORS INC. et al, défendeurs. Le 11 février 1982, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur HAIM KROHMALNIK au No 5230 rue Cannes, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur HAIM KROHMALNIK saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Oldsmobile Station Wagon, imm. 315M183, etc. 1 Congélateur Viking et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-041646-816, LES AGENCES CLAUDE MARCHAND INC. demanderesse —vs— SABLOJET LTÉE. (PISCINE BORDEMER ENR.) défenderesse. Le 11 février 1982, à 11: heures de l'avant-midi au No 12455 41e avenue Rivière des Prairies en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Dodge 300 Step-Van Immatriculé F475-613, No. de série: P39CE3J0008656, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier (842-9192). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-014544-819, COSTAS SPIROPOULOS, demandeur —vs— SANDRA STOBER ET AL défendeurs. Le 11 février 1982, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse SANDRA STOBER au No 1405 rue Fraser, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse SANDRA STROBER saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-035197-818, REDDY MEMORIAL HOSPITAL, demanderesse —vs— DIMITRIOS GEORGAKOPOULOS, défendeur. Le 11 février 1982, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8590 rue St-Urbain en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (842-9192). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-043989-818, NUNO VICTORINO ET AL, demandeurs —vs— JOSEPH GOUVEIA, défendeur. Le 11 février 1982, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Camaro rouge immatriculé 124C327 et contenu & Acc, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (842-9192). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044632-813, AMPEX CANADA INC. demanderesse —vs— MR. BRUCE ROGER ROZON (Performance Video Reg'd.) défendeur. Le 10 février 1982, à 12 heures (midi) à la place d'affaires du défendeur au No 7528-rue St-Denis en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Dactylo Brother, 1 Calculatrice Sharp, 1 Systeme de son — Tuner, Ampli et 2 haut-parleurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (842-9192). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-05-016-282-811, SERGE BOYER, demandeur —vs— TONY PIROLLI, défendeur. Le 10 février 1982, à 10 heures de l'avant-midi au lieu de travail du défendeur au No 2900 rue Jensens en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Pontiac Leman 1975 2 portes no. série 2637M5P142107 licence 1981 387 H 380. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (849-2483). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-042588-793, CORROSION SERVICE COMPANY LIMITED, demanderesse —vs— AIMÉ SIGOUIN (1969) INC., défenderesse. Le 9 février 1982, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8490 rue Lafrenaie en la cité de Saint-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: camion G.M.C. Vandura 1977 rouge, non accidenté; camion "dompeuse" Chevrolet 1976 rouge, non accidenté; camion "dompeuse" Dodge bleu 1972, non accidenté; remorque, outils pour métal, équipement de bureau, dactylo, photocopieuse, calculatrice, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier (845-2804). Montréal, ce 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 405-02-000617-80, DRUMMOND MOBILE QUÉBEC INC., demanderesse —vs— RAYMOND GINGRAS et JEANNINE A. BRUNO, défendeurs. Le 10 février 1982, à 11 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 89 rue Cascade Boisé, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: T.V. n/b. RCA et support; T.V. radio Constellation rouge; T.V. couleur RCA et support; automobile Volaré Plymouth 1978 jaune non accidentée, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier (845-2804). Montréal, ce 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-004520-818, SIMPSONS CO., demanderesse —vs— MARIA LIMBERIS, défenderesse. Le 10 février 1982, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 8455 rue Birnam, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, deux (2) morceaux, en peluche; 1 téléviseur couleur console de marque Zénith, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (842-5291). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-007324-815, LA SALAISON CENTRALE DE MONTRÉAL INC., demanderesse —vs— NICK POULOPOULOS, défendeur. Le 11 février 1982, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10959 rue Frigon en en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: NICK POULOPOULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon deux (2) morceaux en matériel; 2 tables en marbre; 1 téléviseur Philips Modular 4, console, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (842-5291). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-016470-812, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LANCTO LTÉE, demanderesse —vs— LOCKOST CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT LTÉE, défenderesse. Le 10 février 1982, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du président: M. Lothar Strehlau au No 4948 rue St-Barnabas, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Omega 1981, imm: F391-291. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier (842-5291). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Bedford, COUR SUPÉRIEURE, No: 460-05-152-814 C.S.M.: 500-05-000618-825, BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— RAYMOND COUTURE ET AL, défendeurs. Le 11 février 1982, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1935 rue Nightindale, en la cité de St-Bruno, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Raymond Couture saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile familiale Parisienne Safari, imm.: 824H780/81. Meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (842-5291). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-026473-814, CJAD INC., demanderesse —vs— MORTON H. JAQUAYS, défendeur. Le 9 février 1982, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 50 Chemin St-Charles, en la cité de Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile familiale Parisienne Safari, imm.: 824H780/81. Meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (842-5291). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-013695-810, DAME NOËLLA BRASSARD, demanderesse —vs— ROBERT BEAUCHESNE, défendeur. Le 11 février 1982, à 2 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 4590 rue Bellechasse en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Brother, 1 T.V. Granada, 1 Guitar avec son étuit, 1 valise, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (842-9192). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-053906-801, C.T.E. LOCATION LTÉE, demanderesse —vs— CASTLE SPORTSWEAR CONTRACTORS INC. et al, défendeurs. Le 11 février 1982, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur HAIM KROHMALNIK au No 5230 rue Cannes, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur HAIM KROHMALNIK saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Oldsmobile Station Wagon, imm. 315M183, etc. 1 Congélateur Viking et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier (842-9192). Montréal, le 30 janvier 1982.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-018814-81-9 VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- ALEXANDRE BINDA, partie défenderesse. Le 11 février 1982 à 11:00 heures au 395 Samson, app. 509 Ste-Dorothée, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALEXANDRE BINDA, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux, 1 t.v. portative de marque CANDLE, 2 lampes de salon base or etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT CHARLES LORTIE, huissier 288-0211, Montréal, ce 27ième jour de janvier 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-021563-81-7 VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- ROBERT DESJARDINS, partie défenderesse. Le 10 février 1982, à 12:00 heures. Au 1785 Cartier, app. 204 DUVERNAY, LAVAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT DESJARDINS saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque PANASONIC, 1 lave-vaisselle de marque BAYCREST, 1 radio am-fm 8 pistes de marque VIKING etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ANDRÉ ROY, huissier 284-0211, Montréal, ce 27ième jour de janvier 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-002865-81-9 COMM. DES NORMES DU TRAVAIL, partie demanderesse -vs- SALON DEUX MILLES ET UNE COUPES INC., partie défenderesse. Le 11 février 1982 à 12:00 heures. Au 205 Côte Vertu Ville St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SALON DEUX MILLES ET UNE COUPES INC, saisis en cette cause, consistant en. 1 laveuse de marque HOTPOINT, 1 caisse enregistreuse de marque SMITH CORONA avec acc., 1 laveuse-sécheuse de marque HOTPOINT etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier 288-0211, Montréal, ce 27ième jour de janvier 1982, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, NO: 500-05-005363-81-5 CAISSE POP. STE. AMBROISE DE MTL., partie demanderesse -vs- M. EDOUARD DUVAL, partie défenderesse. Le 11 février 1982 à 13:00 heures au 113 Nazaire fillion St-Eustache district de TERREBONNE seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. EDOUARD DUVAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque CHEVROLET blanc 1978 imma. F 452-938, CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Information: GAETAN HOULE, huissier 288-0211, Montréal, ce 27ième jour de janvier 1982, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-018597-81-0 GESTION PERVENCHE LTÉE, partie demanderesse -vs- GILLES RINFRET, partie défenderesse. Le 11 février 1982, à 10:00 heures au 1490 Villeray, app: 6 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES RINFRET saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre de marque SINGER, 1 échelle en aluminium 20 pieds, 2 paires de raquettes etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier 288-0211, Montréal, ce 27ième jour de janvier 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-04-000336-801, DAME ANTOINETTE LACROIX, demanderesse —vs— EVARISTE ISABELLE, défendeur. Le 15 février 1982, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4348, boul. Lasalle, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 1980, modèle 101 imm. 434 M 484. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier (842-5291). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-002152-800, FRANÇOIS XAVIER LADOUCEUR ET LOUIS-PAUL LADOUCEUR, demandeurs —vs— LOUIS VAUDRY, défendeur. Le 10 février 1982, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 635 Rang St-Jean en la cité de Mirable, St-Placide, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 1975 imm. F299-130/ Qué. 80; 1 camion Ford F100 1976 imm. F398-371/Qué. 80; 1 automobile Chevrolet IMpala 1976 imm. 749L908. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (842-5291). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-027102-818, BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— ADRIEN LARIVIÈRE, défendeur. Le 9 février 1982, ap 12 heures au domicile du défendeur au No 7763 rue St-Hubert, app. 406 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Fury Station, 8 cyl. imm. 593M110/81. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 842-5291. Montréal, le 28 janvier 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045994-790, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie Demanderesse, ANDRÉ GOSSELIN, Pareie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 février 1982 à 12:30 heures au 201 Corot #901à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ GOSSELIN saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Admiral, 1 ensemble de salon 3 mcx en bois et matériel, 1 peinture signée Vigneault, 1 téléviseur portatif couleur Hitachi avec base en bois, 1 peinture avec encadrement, 2 lampes de table, 1 peinture signée Janic 77 avec encadrement, 1 bibliothèque 3 sections, 3 tables de salon en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 27 janvier 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007011-784. PIERRE RIVET, Partie Demanderesse. GUY DES ROCHES, ROBERT CARDINAL, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 février 1982 à 12:00 heures au 874 Hudson, à Mc Masterville, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT CARDINAL saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Sears, 1 mobilier de salon 2 mcx, 1 amplificateur enregistreuse Candle, 1 table tournante Candle, 1 mobilier de salon 4 mcx en cuirette brune, 1 lampe sur pied, 1 bureau 3 tirroirs, 1 bureau 2 tablettes. 1 calculatrice électrique, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 27 janvier 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042093-810. BRIQUE & PIERRE PROVINCIALES INC., Partie Demanderesse. HECTOR VALÉE, Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 février 1982 à 11:00 heures au 141 Des Érables, à Rigaud, district de Beauharnois seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HECTOR VALLÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique Admiral, 1 sécheuse automatique Westinghouse, 1 machine à coudre Mechi, 1 mini-orgue Magnus, 1 stéréo meuble, 1 table à café, 1 rouet, 1 T.V. couleur. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN BOISVERT, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 27 janvier 1982.

Canada, Province de Québec, District de Bedford. COUR PROVINCIALE. No: 460-02-000497-810. OVILIA BERNARD TIRE SERVICE LTÉE, Partie demanderesse. GARTEK INC., Partie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 février 1982 à 13:00 heures au 1727 René Gauthier, à Varennes, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GARTEK INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C. de couleur rouge 1978 diesel, Siera 15, imm. F189-313, cabine blanche recouvrant l'arrière du véhicule, odomètre: 75,803km. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 27 janvier 1982.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-018814-81-9 VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- ALEXANDRE BINDA, partie défenderesse. Le 11 février 1982 à 11:00 heures au 395 Samson, app. 509 Ste-Dorothée, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALEXANDRE BINDA, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux, 1 t.v. portative de marque CANDLE, 2 lampes de salon base or etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT CHARLES LORTIE, huissier 288-0211, Montréal, ce 27ième jour de janvier 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-027102-818. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— ADRIEN LARIVIÈRE, défendeur. Le 9 février 1982, ap 12 heures au domicile du défendeur au No 7763 rue St-Hubert, app. 406 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Fury Station, 8 cyl. imm. 593M110/81. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 842-5291. Montréal, le 28 janvier 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045994-790. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie Demanderesse. ANDRÉ GOSSELIN, Pareie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 février 1982 à 12:30 heures au 201 Corot #901à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ GOSSELIN saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Admiral, 1 ensemble de salon 3 mcx en bois et matériel, 1 peinture signée Vigneault, 1 téléviseur portatif couleur Hitachi avec base en bois, 1 peinture avec encadrement, 2 lampes de table, 1 peinture signée Janic 77 avec encadrement, 1 bibliothèque 3 sections, 3 tables de salon en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 27 janvier 1982.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-002152-800, FRANÇOIS XAVIER LADOUCEUR ET LOUIS-PAUL LADOUCEUR, demandeurs —vs— LOUIS VAUDRY, défendeur. Le 10 février 1982, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 635 Rang St-Jean en la cité de Mirable, St-Placide, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 1975 imm. F299-130/ Qué. 80; 1 camion Ford F100 1976 imm. F398-371/Qué. 80; 1 automobile Chevrolet IMpala 1976 imm. 749L908. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (842-5291). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-027102-818. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— ADRIEN LARIVIÈRE, défendeur. Le 9 février 1982, ap 12 heures au domicile du défendeur au No 7763 rue St-Hubert, app. 406 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Fury Station, 8 cyl. imm. 593M110/81. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 842-5291. Montréal, le 28 janvier 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045994-790. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie Demanderesse. ANDRÉ GOSSELIN, Pareie Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 février 1982 à 12:30 heures au 201 Corot #901à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ GOSSELIN saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Admiral, 1 ensemble de salon 3 mcx en bois et matériel, 1 peinture signée Vigneault, 1 téléviseur portatif couleur Hitachi avec base en bois, 1 peinture avec encadrement, 2 lampes de table, 1 peinture signée Janic 77 avec encadrement, 1 bibliothèque 3 sections, 3 tables de salon en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 27

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Mardi
New York 7, Toronto 4
Jacksonville 8, Tulsa 7
Portland 6, San Jose 1
Vancouver 4, Edmonton 3

Hier
Montréal 11, New York 6
Seattle à Vancouver

Ce soir
Tulsa à Chicago
Toronto à Tampa Bay

Dimanche
Portland à San Diego
San Jose à Vancouver

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Conférence Atlantique

Section Est

	pj	g	p	bp	bc	moy	diff.
MONTRÉAL	13	8	5	70	65	.615	—
TORONTO	14	7	7	66	74	.500	1½
JACKSONVILLE	15	7	8	70	83	.467	2
NEW YORK	14	4	10	76	94	.286	4½

Section Centrale

CHICAGO	12	8	4	99	79	.667	—
TAMPA BAY	13	7	6	79	80	.538	1½
TULSA	13	6	7	88	78	.462	2½

Conférence Pacifique

Section Nord-Ouest

VANCOUVER	13	9	4	68	64	.692	—
EDMONTON	14	9	5	101	73	.643	½
SEATTLE	15	7	8	82	85	.467	3

Section Ouest

SAN DIEGO	13	6	7	101	78	.462	—
PORTLAND	14	6	8	73	77	.429	½
SAN JOSE	15	5	10	70	113	.333	2

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 6, Boston 3
St-Louis 8, Minnesota 3

Hier
Buffalo à Edmonton
Rangers NY à Colorado

Ce soir
Detroit à Montréal
Québec à Toronto
Boston à Hartford
St-Louis à Los Angeles
Buffalo à Calgary
Philadelphie à Vancouver
Winnipeg à Pittsburgh
Minnesota à Islanders NY
Chicago à Washington

Dimanche
Québec à Hartford
Colorado à Boston
Rangers NY à Los Angeles
Philadelphie à Edmonton
Pittsburgh à Washington
Toronto à Chicago

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Keith Acton	25	36	61
Guy Lafleur	20	40	60
Pierre Mondou	22	24	46
Mark Napier	22	22	44
Mario Tremblay	21	23	44
Steve Shutt	19	19	38
Larry Robinson	7	29	36
Doug Jarvis	14	18	32
Rod Langway	3	23	26
Bob Gainey	11	13	24
D. Wickenheiser	9	13	22
Craig Laughlin	11	9	20
Brian Engblom	2	18	20
Doug Risebrough	8	12	20
Guy Lapointe	1	17	18
Robert Picard	0	17	17
Réjean Houle	6	11	17
Mark Hunter	11	5	16
Gilbert Delorme	1	7	8
Chris Nilan	4	4	7
Gaston Gingras	2	3	5
Rick Wamsley	0	2	2

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
D. Herron	1,067	46	1	2.59
R. Wamsley	886	41	1	2.78
R. Sévigny	967	52	0	3.23
M. Holden	20	0	0	0.00

(Un but dans un filet désert)

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Laval 7, Shawinigan 6
Montréal 5, Québec 1
T.-Rivières 11, Granby 4

Hier
Montréal 6, Chicoutimi 5
Hull à Québec
(Remis, panne d'électricité)
Trois-Rivières 3, Shawinigan 5
Laval 4, Sherbrooke 10

Dimanche
Montréal à Granby
Shawinigan à Québec
Chicoutimi à Sherbrooke
Hull à T.-Rivières

Ligue Collégiale AAA

Hier
St-Jérôme à Dawson
Thetford Mines à St-Georges
St-Laurent à Limoilou

Dimanche
St-Georges à St-Jérôme
Limoilou à Dawson

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince de Galles

Section Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BUFFALO	50	29	12	9	202	149	67
MONTRÉAL	49	26	11	12	228	144	64
BOSTON	50	28	15	7	205	175	63
QUÉBEC	51	25	20	6	227	207	56
HARTFORD	48	13	24	11	162	208	37

Section Patrick

ISLANDERS NY	48	29	13	6	212	157	64
PHILADELPHIE	49	28	17	4	201	183	60
RANGERS NY	49	22	20	7	177	192	51
PITTSBURGH	50	20	22	8	189	207	48
WASHINGTON	48	12	28	8	173	201	32

Conférence Campbell

Section Norris

MINNESOTA	51	21	15	15	218	171	57
ST-LOUIS	50	24	22	4	200	203	52
WINNIPEG	51	19	21	11	195	220	49
CHICAGO	50	17	23	10	219	230	44
TORONTO	51	15	24	12	208	232	42
DETROIT	51	14	27	10	174	215	38

Section Smythe

EDMONTON	53	30	12	10	287	211	72
CALGARY	52	18	22	12	203	227	48
VANCOUVER	51	16	24	11	176	188	43
LOS ANGELES	50	13	26	11	197	241	37
COLORADO	51	11	32	8	147	231	30

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	46	30	14	2	243	184	62
SHERBROOKE	47	30	16	1	289	202	61
MONTRÉAL	45	30	15	0	211	160	60
TROIS-RIVIÈRES	47	29	18	0	284	208	58
SHAWINIGAN	48	28	18	2	260	198	58
CHICOUTIMI	47	22	23	2	211	219	46
LAVAL	49	22	26	1	232	265	45
GRANBY	46	8	37	1	180	326	17
QUÉBEC	45	6	38	1	123	273	13

LE DEVOIR

PUBLIERA SON CAHIER SPÉCIAL

SUR

L'ÉPARGNE-RETRAITE

le 11 février prochain

Pour toute publicité dans ce cahier

Francine Gingras
844-3361



Le Manic bat le Cosmos devant une foule record

par Francis Millien

Le Manic de Montréal a surclassé le Cosmos de New York hier soir au Forum, pour remporter sa huitième victoire à domicile, sur le pointage de 11 à 6.

Et pourtant le Cosmos a présenté aux 13,125 spectateurs (un record) un jeu nettement supérieur à ce que peut laisser prétendre le classement actuel.

Les joueurs du Manic, poussés par une motivation qui rappelle celle qui les animait à la fin de la saison extérieure, ne se sont pas laissé impressionner par le renom de leurs adversaires et ont bien au contraire contrôlé le match du début à la fin.

Eddie Firmani a d'ailleurs été très clair à ce sujet.

«Il n'y avait qu'une équipe sur le terrain et il n'a tenu qu'à une mauvaise contre-attaque en début de match et un lancer de punition accordé contre nous pour que le Cosmos puisse rester menaçant, a-t-il déclaré après la rencontre. Les gars veulent gagner le championnat et il ne reste plus qu'à remporter une victoire à l'étranger, par exemple à New York mardi prochain, pour que ce soit dans la poche».

Les joueurs aussi reconnaissaient qu'ils étaient supermotivés, même si aucune préparation spéciale n'a été nécessaire pour ce match. Carmine Marcantonio, qui a joué un très fort match en défense, est d'avis que le tout se fait naturellement sans que l'on s'en aperçoive quand on joue contre le Cosmos.

«Le Cosmos est toujours le Cosmos et Giorgio Chinaglia représente un challenge pour tout défenseur qui lui est opposé, une victoire contre cette équipe compte presque double», a-t-il fait remarquer.

Les attaquants ont été très actifs hier soir avec 11 buts, et pourtant ils représentaient la pire fiche de la ligue. Il y a des soirs comme cela où tout fonctionne. Eddie Firmani a mis cela sur le compte du travail accompli ces dernières semaines. «Le travail paie toujours, de dire l'entraîneur du Manic, et ce n'est pas fini, ce qui est le plus important, après cette victoire, c'est l'excellente tenue de nos jeunes recrues».

Il est vrai que les Charlie Falzon, Mike Uremovic, Carmine Marcantonio peuvent marcher la tête haute à côté de leurs aînés, après leur performance face au Cosmos.

Le match a pourtant débuté d'une bien drôle de façon pour le Manic, puisque qu'en moins d'une minute, les attaquants ont raté un but «tout fait», se sont fait marquer sur la contre-attaque mais ont égalisé dans les secondes qui ont suivi. Profitant de l'inexpérience des jeunes défenseurs, le Cosmos prend les devants de nouveau grâce à un but de Steve Moyers qui a profité d'une belle passe de Giorgio Chinaglia. Celui-ci, bien que sifflé par un public qui le craint plus qu'il ne lui en veut, a d'ailleurs démontré qu'il savait s'adapter au soccer en salle, bien mieux qu'à sa première visite au Forum. Bougeant sans cesse, protégeant son ballon avec aisance, et décochant des tirs puissants, il reste un attaquant à surveiller de près.

Toutefois, c'est le Manic, qui au deuxième quart, va enfin concrétiser cette domination dans la possession du ballon en inscrivant quatre buts sans réplique, à l'exception du lancer de punition accordé au Cosmos pour une faute de John McGrane à l'embouchure de son but.

Fort de cette avance, le Manic s'est quelque peu laissé aller au début de la deuxième demie et le Cosmos a réussi à égaliser à 5-5 par Chinaglia tout d'abord puis Jeff Durgan ensuite. À ce moment le jeu était à peu près égal, mais du côté du Manic l'absence de Fran O'Brien s'est fait cruellement sentir.

Heureusement Thompson Usiyan, qui joue mieux ces temps-ci, a permis au Manic de reprendre l'avantage quand il a dribblé tour à tour, deux adversaires, un partenaire, puis le gardien David Broic pour enfin marquer le deuxième de ses trois buts de la soirée.

Dans la lancée, ses partenaires n'ont pas voulu être en reste et la quatrième période a vu une domination encore plus nette qu'auparavant.

Cinq buts contre une seule riposte par le Cosmos et la foule en liesse a applaudi à tout rompre une équipe toujours invaincue à domicile après huit matchs.

Le championnat est en vue, mais pas encore en main...

Manic 11, Cosmos 6

Premier quart
1—NEW YORK: Bandov (7) Wegerle, Chinaglia 0:38
2—MONTRÉAL: Parkinson (8) Mc Grane, Hill 0.52
3—NEW YORK: Moyers (16) Chinaglia 8:01
Pénalité: Towers (Mon) 14:41.

Deuxième quart
4—MONTRÉAL: Hill (21) Towers, Parkinson 3:10
5—MONTRÉAL: Parkinson (9) Sutevski 5:06
6—MONTRÉAL: Falzon (1er) Willey, Quinn 8:05
7—NEW YORK: Chinaglia (25) sur lancer de pénalité 10:06
8—MONTRÉAL: Usiyan (5) Hill 13:59
Pénalités: Davis (New) 3:42, Mc Grane (Mon) 10:05.

Troisième quart
9—NEW YORK: Chinaglia (26) Iarusci, Ourgan 3:49
10—NEW YORK: Ourgan (3) Wegerle, Kapp 8:05
11—MONTRÉAL: Usiyan (6) McGrane 9:02
Pénalité: Hill (Mon) 6:29.

Quatrième quart
12—MONTRÉAL: Parkinson (10) Hill, Quinn 2:53
13—MONTRÉAL: Hill (22) Digby, Towers 4:32
14—MONTRÉAL: Usiyan (7) Marcantonio, Sutevski 5:18
15—NEW YORK: Moyers (17) Chinaglia, Cicac 10:04
16—MONTRÉAL: Hill (23) Uremovic, Parkinson 10:49
17—MONTRÉAL: Sutevski (7) Uremovic, Towers 13:53
Aucune pénalité

Tirs au but

MANIC:	8	8	4	16—36
COSMOS:	6	3	7	7—23

Assistance: 13,125 (record).
Gardiens de but: Rigby (Montréal) Broic (New York).
Étoiles: *Hill **Usiyan ***Parkinson.

Gerry Sorensen

Un «Crazy Canuck» au féminin

SCHLADMING, Autriche (AFP) — Les «Crazy Canucks», ces descendeurs fous canadiens qui bousculent depuis quelques années les ténors autrichiens et suisses, ont maintenant leur pendant féminin.

Le Canada, petite puissance du ski malgré les exploits de Nancy Greene ou plus récemment de Kathy Kreiner, est en passe de réussir avec ses descendeuses, la même opération de commando que celle qui a conduit les Ken Read et Steve Podborski au sommet de la hiérarchie.

Gerry Sorensen, 23 ans, le sourire un peu timide, est la grande favorite de la descente des championnats du monde. La Canadienne, originaire de Kimberley en Colombie-Britannique, fait un peu figure de terreur depuis ses deux succès consécutifs, il y a quinze jours, à Grindelwald (Suisse). D'autant plus que Hous est pour elle une piste fétiche, celle où, totalement inconnue, elle était venue, il y a un an tout juste, avec son dossard numéro 30, régler leur compte à toutes les meilleures du moment.

Dehors, la neige tourbillonne. Les championnats du monde sont pour l'instant enlisés dans les flocons et à quelques dizaines de mètres, la piste, sa piste, est noyée dans les brumes. Gerry Sorensen, bien au chaud dans son hôtel, se prend à rêver: «C'est sûr, ce serait bien de refaire le coup».

Descendante d'une famille danoise venue s'établir au Canada il y a plusieurs générations, Sorensen accueille avec une même placidité avatars et succès. L'entraîneur de l'équipe canadienne, Currie Chapman, dit d'elle que sa qualité principale, en dehors de possibilités physiques au-dessus de la moyenne, est une grande force morale.

De la force morale, il lui en a fallu pour surmonter de graves blessures, en 1975 et 1978, qui lui avaient laissé les genoux en bouillie. «Il faut prendre les choses comme elles viennent», dit-elle.

Ces blessures ont retardé d'autant sa carrière, commencée à l'âge de douze ans avec des débuts en compétition aux États-Unis et au Canada mais qui n'a véritablement démarré que la saison dernière avec son entrée fracassante en Coupe du monde. L'école, elle l'avait abandonnée à 18 ans après avoir terminé le secondaire, au moment où se profilait pour elle la possibilité d'entrer dans l'équipe canadienne.

La voici qui en est devenue maintenant la locomotive, installée en position de favorite. Dans la foulée de ses succès, les autres Canadiennes Diana Haight, Dianne Lehodey et Laurie Graham se sont également «mises à tourner» en Coupe du monde et à venir taquiner les meilleures. C'est le déclic, à tel point que Chapman, résolument optimiste, n'hésite pas à voir deux de ses descendeuses, Sorensen et Graham sur le podium à Haus.

Sorensen, elle, ne veut pas vendre la peau de l'ours. «La neige sera douce, c'est une certitude maintenant, souligne-t-elle. Cela ne me dérange pas, je m'y sens à l'aise. Mais nous sommes quand même nombreuses à pouvoir gagner. Toutes celles du premier groupe et bien d'autres encore».

Gerry Sorensen a pourtant un défaut. Elle ne maîtrise pas encore très bien sa vitesse dans les courbes. C'est là un point commun à toutes les Canadiennes qui, comme leurs homologues masculins, se jettent à corps perdu dans la pente avec souvent une technique rudimentaire. «J'ai fait des progrès, explique-t-elle, mais cela reste mon point faible».

Un succès de Sorensen aujourd'hui, si la course a lieu — peut se répercuter sur l'équipe masculine qui doit entrer en lice 24 heures plus tard. Car Ken Read et Steve Podborski sont, eux, beaucoup moins optimistes. Ils considèrent que la course, surtout avec la neige fraîche tombée depuis deux jours, sera une loterie, la piste ne présentant pas assez de difficultés.

A moins qu'il ne s'agisse d'une manière de cacher leur jeu pour obtenir cette médaille d'or que les descendeurs canadiens poursuivent depuis maintenant six ans.

Jean-Marie Balestre est responsable du chaos en f-1

par Guy Robillard

de la Presse Canadienne

Le président de la Fédération internationale du sport automobile, le Français Jean-Marie Balestre, semble avoir complètement perdu les pédales et fait sombrer avec lui tout l'organisme de la FISA.

Considéré par ses adversaires, nombreux, comme un homme arrogant porté vers la dictature, Balestre avait raison, à son entrée en poste, de vouloir retirer, au profit de la FISA, le pouvoir sportif alors entre les mains de Bernie Ecclestone, directeur général de l'association des constructeurs de formule un (FOCA), qui faisait la pluie et le beau temps.

Mais ce que les plus avisés avaient prédit s'est justement réalisé: les deux hommes ont visiblement conclu une alliance et la domination de Balestre cause plus de tort au sport automobile que ne le faisait celle d'Ecclestone.

S'il faut en croire Gilles Villeneuve, la décision de mettre les pilotes de formule un à l'amende et de les menacer de suspension a été prise avec l'aide des votes de représentants de pays non engagés dans la formule un qui se conduiraient comme des moutons devant Balestre, qui peut ainsi diriger le sport à sa guise. Des pays comme l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest et Monaco ont voté contre les sanctions, rapporte Associated Press.

Le principal aspect litigieux réside dans le fait que les pilotes ne veulent pas qu'on touche à leur liberté, alors que la FISA, de connivence avec la FOCA, voudrait les soumettre à une nouvelle réglementation qui les rendrait comparables aux sportifs professionnels nord-américains que l'on peut vendre ou échanger.

Les tractations sont nombreuses entre les deux organismes mais peu de développements sont rendus publics. Il faut deviner qu'Ecclestone et d'autres manufacturiers anglais cherchent un moyen de diminuer leurs dépenses, en payant moins bien les pilotes, en réduisant leurs assurances, etc. En d'autres mots, sur le dos des conducteurs.

À cause du caractère de Balestre, le conflit est devenu très personnalisé et l'on se bat pour des principes souvent très bénins. L'atmosphère est complètement pourrie.

Mais une chose demeure: le rapport de force désavantage tout à fait Balestre.

Les pilotes n'ont qu'à tenir leur bout, même en ne payant pas leurs amendes s'ils le jugent bon, et Balestre ne peut que les suspendre effectivement.

Mais qui ira voir un Grand Prix sans les vedettes de la formule un?

Ce sont les commanditaires qui financent la formule un à coups de dizaines de millions de dollars, avec les spectateurs qui paient pour assister aux courses.

Et tout ce beau monde préfère les Gilles Villeneuve, Nelson Piquet, Niki Lauda et autres pilotes à Jean-Marie Balestre.

Roberto Duran joue quitte ou double face à Wilfredo Benitez

LAS VEGAS (AFP) — Le boxeur panaméen Roberto Duran va jouer, ce soir à Las Vegas, la suite de sa carrière à quitte ou double en affrontant le tenant du titre des super-welters (version WBC), le Porto-Ricain Wilfredo Benitez.

Âgé de 30 ans, l'ancien champion du monde des légers et des welters (74 victoires, dont 55 avant la limite pour 2 défaites) a déjà annoncé qu'il se retirerait s'il était battu. Mais au travers de Benitez (23 ans, 42 victoires dont 26 avant la limite, 1 défaite et 1 nul), Duran ne pense en effet qu'à retrouver une troisième fois, dans un ring, l'actuel champion du monde (titre unifié) de cette catégorie, l'Américain Sugar Ray Leonard.

«Mano de piedra», depuis qu'il a décidé de reprendre la compétition, après un abandon sans gloire, le 25 novembre 1980 à la Nouvelle-Orléans, face à Léonard, n'a disputé que deux combats, gagnés sans convaincre, aux points.

Ce qui fait dire à Benitez, le seul aujourd'hui (et le cinquième dans l'histoire de la boxe) à avoir conquis trois titres mondiaux dans trois catégories différentes, que «les mains de pierre» seront les siennes et qu'il mettrait un terme à la carrière de Duran.

D'après ses proches, Duran n'a jamais été en aussi bonne forme, après deux mois et demi d'un entraînement rigoureux dans une île du Panama. Mais sa tâche ne sera pas facile face à Benitez. Le Porto-Ricain, de 7 ans son cadet, était déjà champion du monde des super légers à 17 ans et des welters à 21. En outre, Duran sera plus gêné que Benitez par la présence au bord du ring de Leonard, qui sera le commentateur d'un réseau privé assurant la retransmission du combat en circuit fermé.

Le match promet en tout cas d'être furieux. Duran et Benitez, qu'un incident a opposés lors de la présentation de ce championnat, il y a un mois, se haissent. Il serait étonnant que ce combat atteigne la limite des 15 reprises. L'un et l'autre souhaitent en effet remporter une victoire indiscutable.

Benitez veut garder son titre pour défier le champion incontesté des moyens, l'Américain Marvin Hagler et Duran veut à la fois reconquérir une couronne mondiale — pour être pris au sérieux par Leonard — et redorer son image de marque.

en bref...

■ *Brubaker aux Voyageurs*

Le Canadien de Montréal a retourné l'ailier gauche Jeff Brubaker aux Voyageurs de la Nouvelle-Écosse, de la Ligue américaine de hockey. Rappelé la semaine dernière des mineures, Brubaker n'a participé qu'à une seule rencontre, récoltant 17 minutes de pénalité en 40 secondes de jeu face aux Flyers de Philadelphie. Le Canadien ne compte plus qu'un seul blessé, soit le défenseur Gilbert Delorme, qui souffre d'une dislocation de l'épaule. Le Tricolore affronte les Red Wings de Detroit, ce soir au Forum.

■ *Kay Thomson championne*

BRANDON, Ont. (CP) — Kay Thomson de Toronto a remporté hier soir à Brandon le championnat senior canadien de patinage artistique. Elizabeth Hanley d'Ottawa a terminé deuxième, cependant que la jeune Tracey Wainman, de Toronto, la championne sortante, s'est classée troisième. Chez les hommes, Brian Orser a remporté le programme court et il a rejoint au premier rang Brian Pockar.

■ *Miller par trois coups*

SAN DIEGO (AP) — Johnny Miller a inscrit un 67, cinq coups sous la normale, et il a pris une avance de trois coups à mi-chemin de l'omnium de golf de San Diego doté d'une bourse de $300,000. Miller totalise 132 coups et devance Fuzzy Zoeller, Curtis Strange et Morris Hatalsky qui se partagent le deuxième rang à 135. Tom Watson suit à 136 ex aequo avec Chi Chi Rodriguez, George Burns, Andy Bean et Tom Weiskopf. Le Canadien Dan Halldorson et le vétéran Jack Nicklaus totalisent 137.

■ *Record de Nehemiah*

TORONTO (CP) — Renaldo Nehemiah a continué de briller au Maple Leafs Garden hier alors qu'il a amélioré le record en salle des 50 verges-haies pour la deuxième année consécutive en 5.92 secondes.

■ *Hollis Stacy en tête*

DEERFIELD BEACH, Floride (AP) — Hollis Stacy, luttant contre des vents capricieux, a présenté une carte de 70, deux sous la normale, et a préservé son avance d'un coup à mi-chemin du tournoi de la LPGA disputé à Deerfield Beach. Stacy totalise 137 et devance Lynn Adams par un coup à 138. Mary Dwyer occupe la troisième rang à 140. Sandra Post, d'Oakville, Ont., a commis un irréparable 78 hier et se retrouve à 147.

■ *Claude Langlois éblouissant*

Claude Langlois a offert une solide performance en ouverture de la troisième édition des Trois-jours cyclistes québécois O'Keefe hier au vélodrome. Tantôt sprinter, tantôt poursuiteur, Langlois a d'abord obtenu les premiers points de son équipe, avant de permettre à son coéquipier Michel Lacouline d'accumuler des points additionnels. Langlois et Lacouline occupent donc le premier rang à 73 points, soit 20 de mieux que Daniel Blanche et Fernand Rooseboom, les champions sortants.

■ *En deux mots*

Moe Lemay, capitaine des 67s d'Ottawa, a signé un contrat de plusieurs saisons avec les Canucks de Vancouver. Lemay pourra participer à cinq parties des Canucks cette saison, comme le permet le règlement... Les Whalers de Hartford ont cédé le contrat du centre **Rob McClanahan,** un ancien membre de l'équipe olympique américaine, aux Rangers de New York contre des dédommagements futurs... Le joueur de troisième-but **Graig Nettles** a été nommé capitaine des Yankees de New York. Seulement Thurman Munson et le légendaire Lou Gehrig avaient mérité cet honneur... Le voltigeur **Dan Ford,** obtenu des Angels de la Californie contre **Doug DeCinces** et **Jeff Schneider,** exige une hausse de salaire avant de permettre son passage aux Orioles de Baltimore... Le Tchécoslovaque **Ivan Lendl** affrontera l'Américain **Eliot Teltscher,** et l'Australien **Peter McNamara** sera opposé à l'Argentin **Jose Luis Clerc** en demi-finale du tournoi de tennis Gold Coast d'une bourse de $300,000... Le lanceur gaucher **Bob Knepper** a signé un contrat de quatre ans de $2 millions avec les Astros de Houston... Le lanceur **Wayne Garland,** qui a signé un contrat de 10 ans de $2.3 millions en 1978, a été offert au repêchage par les Indians de Cleveland.

cartes d'affaires

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude Lavery, C.R.	Roland G. Chauvin, C.R.
M. Carlyle Johnston, C.R.	Robert S. O'Brien, C.R.
Jerome C. Smyth, C.R.	J. Vincent O'Donnell, C.R.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André René
Edouard Baudry	Allan Lutfy
Pierre Caron	Bernard-A. Courtois
André Laurin	J.-François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pomminville
Jean-Pierre Casavant	Jacques Chamberland
Claude Baillargeon	Jean Hébert
Ian Rose	Paul Paradis
Marie-Josée Vachon	Yves Mayrand
Richard A. Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
Alain Gascon	David M. Eramian
Daniel A. Dagenais	Donald R. McCarty
Richard F. Dolan	Richard Wagner
Louise Cérat	Jean Gauthier
Louis Dumont	Jean Saint-Onge
Anne Duquette	Jacques Roberge

Conseil
George W. Hall, Q.C.
31e étage, 2 Complexe Desjardins
C.P. 156, Place Desjardins
Montréal, H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Les Terrasses de la Chaudière Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0840

SECTECH
Secrétariat technique et informatique
- traitement de textes
- traitement de fichiers
- dactylographie
- photocopie
- révision, rédaction, adaptation

Pour informations:
768-7871

Samson Bélair
Comptables agréés •

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Iles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Le leadership de Joe Clark

RÉUNIS à Montréal en septembre dernier, les membres du Conseil national du Parti conservateur réitéraient leur confiance en leur chef et lui demandaient de rester à la direction du parti. Leur président, Peter Blaikie, annonçait alors la fin des incertitudes et réduisait «à de rares réserves» somme toute marginales le malaise évident ressenti par plusieurs au sujet du leadership de M. Joe Clark. La page était donc tournée, le chef était désormais dans une position de force. Le parti pouvait enfin envisager l'avenir sous le signe de l'unité.

Dans ce parti qui tient une réunion annuelle tous les deux ans, le sens des mots réserve quelques surprises. Cette affirmation d'unité ne trompa personne. M. Clark lui-même reconnut alors que la santé de son leadership serait débattue au caucus national, dont la réputation n'est plus à faire en ces matières peu délicates. Le débat, direct ou indirect, en cette enceinte aura duré presque six mois. Les députés auraient finalement consenti à une trêve. M. Clark n'aurait plus à se soucier de «ces questions secondaires» au cours des prochaines douze mois.

Il est peu probable que cette paix négociée et d'ailleurs conditionnelle ébranle ceux qui, à l'instar du comité torontois présidé par M. John Morrison, cherchent à provoquer le départ de l'ancien premier ministre. Sans doute les députés dissidents, les candidats à la succession se feront plus discrets. Cependant, ils ont des motifs nouveaux de louer le plus de chaises possible dans la grande salle des enchères. En effet, la question du leadership sera posée avec l'accord de M. Joe Clark si le député de Mont-Royal redevenait un simple sujet du royaume de M. Drapeau. De plus, ceux qui aspirent à la succession devront résoudre une équation fort complexe. Il leur faudra faire étalage de loyauté envers le chef en conformité avec les engagements consentis. En même temps cependant, ils ont tout intérêt à faire fondre les appuis dont M. Clark aura besoin en janvier 82 pour rescaper son leadership. Bref, l'unité actuelle est un écran. Il dissimule pour un temps les affrontements spectaculaires. Il ne saurait contenir tous les mécontentements et toutes les ambitions. M. Clark devra continuer à vivre dangereusement et à cumuler les fonctions de chef de l'opposition et de candidat à sa propre succession.

L'affaire étant plutôt saisonnière et finalement un peu ennuyeuse, elle mériterait de sombrer dans l'oubli s'il ne s'agissait pas du seul parti d'opposition, susceptible un jour de former le gouvernement de cette fédération. À moins de croire que l'alternance du pouvoir dans ce pays est consommée par la règle conventionnelle qui, au sein du Parti libéral, appelle alternativement à la direction des affaires un patron issu de l'une des deux grandes familles linguistiques.

Notre régime politique repose sur cette règle de l'alternance. Cette dernière devrait normalement permettre que les politiques du pays s'élaborent en fonction de sa diversité de fait et de conception. Elle devrait assurer le renouvellement des perspectives et des équipes. Elle devrait nous éviter les pièges d'une appropriation du pouvoir sur la longue durée par une seule famille politique. On ne peut certes pas reprocher au PLC son étonnante durabilité au pouvoir. On peut cependant en regretter les effets.

Le chef de l'opposition saura-t-il renverser, dans les mois de paix apparente que viennent de lui consentir ses collègues, les critiques et interrogations que suscite son style de leadership? En cette ère de l'écran, peut-il projeter une image plus convaincante et dégager une autorité mieux assurée? Saura-t-il faire le plein de l'insatisfaction profonde du pays au sujet de l'équipe gouvernementale actuelle et en particulier des effets de plus en plus dramatiques de la crise économique?

Au-delà d'une certaine sympathie que lui consentent les Québécois, saura-t-il tant par sa présence, les efforts d'organisation et d'élaboration de programmes, obtenir l'appui d'une équipe québécoise solide et éventuellement présente dans ce caucus de l'autre solitude?

S'il ne peut atteindre ces objectifs qui, au sein de son caucus ou de son parti, saurait mieux que lui réaliser en une brève période cet ensemble de conditions sans lesquelles le pouvoir restera la propriété du PLC?

Pour l'instant, le chef conservateur conserve un pouvoir d'initiative considérable.

Il a prouvé depuis un an qu'on ne pouvait compter sans lui. Il a imposé sa conception du fonctionnement du fédéralisme et du Parlement. Il a fait la difficile jonction entre l'opposition parlementaire et l'opposition des agents sociaux et économiques en particulier dans les dossiers des transports et de la gestion de l'économie.

Il a recherché, élaboré et proposé les formules susceptibles d'assurer une protection réelle des droits du Québec dans le nouvel arrangement constitutionnel. Il est resté fidèle à sa conception du pays, de son organisation politique et de sa gestion. Contrairement aux thèses de ses adversaires politiques, il ne croit pas que l'identité canadienne sera créée par décrets, législations et règlements. Elle sera plutôt selon lui l'expression de la réalité d'une communauté de communautés, d'abord respectueuse de l'évidente variété et spécificité de ses composantes.

Ces thèses et ces interventions sont maintenant familières aux citoyens. Elles ont été élaborées et diffusées dans des conditions toujours difficiles en contrepoids des théories traditionnelles et officielles. Raffinées et approfondies, elles représentent une option politique susceptible d'assurer enfin une véritable alternance, non pas seulement des équipes mais aussi des politiques.

C'est aussi en fonction de cette alternance des politiques que le PC devra éventuellement et définitivement rejeter ou confirmer le leadership de Joe Clark.

Jean-Louis ROY

lise bissonnette

La vengeance et le mépris

«LE mépris n'aura qu'un temps», disait le beau film d'Arthur Lamothe sur les ouvriers de la construction, en 1970. La phrase était belle, mordante. Elle fut répétée, à diverses autres fins. Au référendum, par exemple, quand Jean Chrétien se riait de la langue du Québec, quand Monique Bégin jouait sur les terreurs des vieilles dames, quand Pierre Trudeau promettait les Rocheuses à ceux qui n'ont pas les moyens de voir les Laurentides, on l'a répétée aussi, vengeresse. Mais le mépris est la chose la mieux partagée du monde, dès qu'on se place au-dessus du peuple pour le juger. On apprendra, en regardant le dernier film de Denys Arcand, que le mépris n'a pas fait son temps, et qu'il a peut-être même changé de camp *Le confort et l'indifférence*, le titre le dit bien, ce n'est pas un règlement de comptes avec ceux qui ont abusé des Québécois durant la campagne référendaire, c'est une vengeance d'intellectuels en mal d'insulter le petit peuple qui a dit NON. Au cinéma Outremont, dans la ville du même nom, M. Arcand va sans doute récolter un succès boeuf.

La pochette de presse, remise hier matin au visionnement de cette récente production de l'ONF, aurait dû servir d'avertissement. Dans une entrevue-maison, M. Arcand se répandait en lamentations sur «les Québécois (...) tellement pourri par les miettes des richesses des Etats-Unis qu'on ne peut plus rien en espérer» et leur reprochait vivement de penser «tout juste à leur salaire» plutôt que de se créer ici un petit Danemark ou une petite Norvège. Il paraît, toujours selon M. Arcand, que les ouvriers japonais sont beaucoup plus larges d'esprit. Je veux bien, mais je me permettrai d'attendre l'oeuvre japonaise de M. Arcand pour en juger.

Nous sommes donc au Québec. Machiavel, qui a pris le ton et surtout l'accent glacé de Pierre Trudeau comme on pouvait s'y attendre, explique de temps en temps, entre deux scènes, la lâcheté du peuple et la façon de la manipuler. Pour son «film-choc», le cinéaste a surtout choisi de montrer la lâcheté du peuple.

Les Québécois, durant le référendum, se sont inquiétés d'argent. On a droit à l'ancienne employée de Radio-Canada, société fédérale, qui craint pour sa pension. Aux vieillards de quelque foyer, qui craignent pour leur pension. A une dame proche de sa retraite, qui craint pour sa pension. A un agriculteur dont la machinerie imposante fait visiblement conclure au cinéaste qu'il est coupable d'être riche, et qui craint bêtement les secousses économiques. On a droit au partisan du NON, caricature de club kiwanien local, qui tient à ses deux «télévisions couleurs» et aux «quatre radios» de ses enfants. Bref, de vulgaires affamés de bien-être, comme on n'en trouve probablement pas au Japon ou en Norvège.

Les Québécois, au surplus, sont d'une kétainerie sans limite. Ils jouent au bingo, pensez donc; ils vont aux Floralies; ils acclament leurs idoles du Canadien, ces Savard et Lafleur qui leur jettent des bâtons autographiés comme autrefois les colonisateurs donnaient des miroirs aux Indiens; ils se «charismatisent» au stade olympique sous une image de Jésus flanqué des deux larrons publicitaires, Steinberg et Miracle Mart; ils jouent «Gens du pays» sur un orgue électrique... Tout ça, indignation suprême, après avoir voté NON au référendum, après avoir cassé les rêves des autres, ceux qui ont une âme, un rêve que n'étouffe jamais la bassesse de penser à des fins de mois.

Car on se console, tout de même, chez M. Arcand. On va à la campagne, chez un monsieur «jardinier» (un cas classique d'intellectuel recyclé aux plaisirs de la chlorophylle). Le trémolo dans la voix, il nous explique que lui, il «n'a pas voté pour sa p'tite pension», qu'il était ému, lui, le 20 mai, qu'il tremblait, qu'il a pleuré, le soir, sur l'autoroute en regagnant sa chaumière (de celles que vous et moi lui emprunterions bien une fin de semaine de jardinage) et que sa femme l'a consolé, «devant les enfants» dont on imagine qu'ils ont saisi en ce crépuscule fatal tout le drame de notre existence collective. Le «goût de la mort» lui monte plus souvent à la gorge, nous confie-t-il. Voilà certainement une pensée plus noble que celle de la «p'tite pension».

Et les Québécois, finalement, sont ridicules. M. Arcand a mené sa caméra dans une foire-exposition de camionnettes décorées par leurs propriétaires, ces extraordinaires véhicules minutieusement transformés en nids d'amour ambulants, couverts de tapis en peluche, avec des lits langoureusement encastrés entre les boîtes stéréophoniques, ici une fausse cheminée, là un animal empaillé halluciné sous les lumière stroboscopiques. Un propriétaire fait à la caméra l'honneur de sa maison; il est fier, heureux, il croit faire passer son chef-d'oeuvre à la postérité. Demain, le montage le jettera au contraire en pâture à la rigolade de milliers de Québécois et de nos nouveaux parangons du «goût», qui gardent pourtant dans leur bibliothèque un exemplaire des «Patenteux du Québec» où ils ont un jour découvert avec attendrissement le Québec profond, celui qui est toujours d'hier et jamais d'aujourd'hui.

Bien sûr, *Le confort et l'indifférence* est plus subtil que ce que j'en dis. Il disserte savamment de Machiavel, après tout. Le spectateur est rassuré. Certains Québécois ont des lettres, voient clair là où le peuple se trompe pitoyablement. Il sait faire de beaux parallèles: René Lévesque médaillé de la légion d'honneur chez Giscard d'Estaing, Pierre Trudeau passant des troupes en revue avec Elizabeth II en bonnet de fourrure (on aura compris, j'espère, que l'un s'appuie sur le sentiment et l'autre sur la force). Et le bon peuple, malgré tout, n'est pas uniformément bêlant pour sa pension. Tant qu'il y aura, en Abitibi, Hauris Lalancette et sa femme pour nous le dire, on ne pourra pas accuser les intellectuels montréalais d'être seuls sur leur bateau.

Oui, les Québécois ont eu peur de dire OUI. Oui, ils boivent de la Molson et ils «aiment ça d'même». Oui on a joué sur tous leurs travers, toutes leurs craintes et souvent leur ignorance pour les amener à voter NON. Oui, Machiavel s'y serait bien retrouvé, car il est universel, justement, et s'y retrouverait de la même façon en Norvège ou au Japon. Mais je ne m'expliquerai jamais pourquoi un cinéaste qui rêvait du OUI a fini par rendre un hommage si admiratif à ses adversaires et à partager le secret plaisir, si machiavélique justement, du mépris. On dit au peuple qu'il est stupide et lâche, et on se croit courageux. Il y a des résultats de référendum, en effet, qui s'expliquent un peu mieux après avoir vu cette grande oeuvre.

La journée Solidarité

À l'occasion de la journée Solidarité, en appui au peuple de Pologne, le premier ministre du Canada diffuse une déclaration qui, par le fond et le ton, corrige en partie les propos aussi insensibles qu'inopportuns qu'ils avait tenus fin décembre sur le drame de Varsovie. Cette fois, et sans équivoque, M. Trudeau exhorte le gouvernement du général Jaruzelski à mettre fin à la loi martiale et «à ouvrir la voie au renouveau et à la réconciliation». Il ajoute toutefois, avec insistance et à juste titre, qu'il n'appartient pas à ceux qui condamnent de se substituer aux Polonais qui doivent trouver des «solutions polonaises» à leurs problèmes économiques et politiques.

Ainsi, le gouvernement canadien définit plus clairement une position qui lui est propre et qui le démarque de la thèse des Américains. Cette fois, on ose espérer que le premier ministre et son ministre des Affaires extérieures s'en tiendront à cette ligne et feront cesser cette gênante valse des contradictions et des ambiguïtés qui caractérisaient l'attitude d'Ottawa à l'égard de l'affaire polonaise.

Bien qu'il ait souscrit — par souci diplomatique plus que par conviction politique — au programme de sanctions sélectives et partielles adopté par le conseil de l'OTAN, le gouvernement canadien s'est abstenu de suivre dans cette voie l'exemple de Washington qui, pour condamner la dictature de Varsovie et le totalitarisme soviétique, risque de punir le malheureux peuple polonais et s'efforce d'empêcher l'Europe occidentale d'établir des relations commerciales avec le bloc de l'Est.

Car il est maintenant évident que le gouvernement des États-Unis, s'il a raison comme les autres capitales occidentales de condamner la répression des libertés fondamentales en Pologne, s'emploie à durcir systématiquement les rapports Est-Ouest à la faveur des événements déplorables survenus dans ce pays. On a noté ces jours derniers comment le général Haig a décidé à Genève de lier les négociations sur la réduction des armements stratégiques à l'ensemble des politiques extérieures de l'URSS et, notamment, au rétablissement des libertés fondamentales en Pologne.

Autant dire que les discussions sur le désarmement, auxquelles l'Europe attache une importance cruciale, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, M. Gromyko n'étant pas disposé à faire au nom de l'URSS amende honorable pour les événements de Pologne. L'aggravation du climat des relations Moscou-Washington se prête mal en outre à la préparation d'un sommet Brejnev-Reagan.

Mais cette relance de la guerre froide entre les deux Grands, comme le souhaitait manifestement le général Haig au nom même de la philosophie de la confrontation, n'empêche pas les alliés européens de Washington, ni même le Canada, de pratiquer envers l'Est une autre politique, plus réaliste et, il faut le dire, plus cohérente. Car l'insistance que met le secrétaire d'État à condamner la répression des droits et libertés à Varsovie rappelle au passage qu'il s'abstient de porter le même jugement et de recourir aux sanctions quand les mêmes valeurs fondamentales sont niées dans d'autres pays, particulièrement en Amérique latine. Il est bon que le Canada, dût-il en subir les conséquences sur d'autres plans, ne se laisse pas contaminer par cette politique de l'administration Reagan.

Michel ROY

La phase «farfelue»

Avec l'approche de la date d'expiration de leurs conventions collectives, s'ouvre pour des centaines de milliers de syndiqués du secteur public une phase de pré-négociation pendant laquelle s'élaborent leurs revendications.

C'est la «phase farfelue» dont parlait M. Robert Dean au cours du débat sur la loi d'exception forçant le retour au travail des grévistes de la CTCUM. L'adjoint au ministre du Travail tentait ainsi de désamorcer la charge explosive que constituaient les propos tenus la veille par son collègue des Finances qui avait qualifié d'ahurissantes les demandes des syndicats de la commission de transport.

Pour M. Dean, ancien chef syndical des travailleurs de l'automobile, la «phase farfelue» est une étape normale dans le processus de négociation. C'est celle des rêves fous: où tout est possible, tout est permis, rien n'est trop beau. Comités et délégués syndicaux se mettent au travail, consultent leurs membres, recueillent leurs desiderata, compilent les résultats: une vis à serrer ici, plus loin un tour de clé additionnel, un robinet à fermer plus hermétiquement. S'y ajoutent pour faire bonne mesure quelques pièces de la «convention idéale» qui hante le subconscient collectif de toutes les centrales. On pille enfin la convention du voisin, en retenant ce qui paraît le plus avantageux.

On emballe le tout, confiant aux négociateurs syndicaux le mandat de «livrer la marchandise», tandis que les spécialistes en communications travaillent à conditionner l'opinion publique: slogans, drapeaux et cris de ralliement — dont le célèbre «Pour le bien de nos enfants» de la CEQ lors d'une ronde précédente.

Certains ont tendance à minimiser l'importance de cette étape précédant les négociations proprement dites. C'est le cas de M. Jacques Desmarais, ex-syndicaliste et ex-candidat péquiste, aujourd'hui de l'Institut de recherche appliqué sur le travail (UQAM-CSN). Participant à l'émission «Le Point» l'autre soir à Radio-Canada, il opinait qu'on avait tort de s'inquiéter de cette phase «normale», ce ne sont après tout *que* des demandes.

Tel n'est pas notre avis.

La période de pré-négociation, où s'élaborent offres et demandes, est une étape majeure qui conditionne grandement la suite de l'histoire. Surenchère du côté syndical, impréparation du côté patronal (nous déplorions l'autre jour l'absence d'une véritable politique salariale), ne peuvent conduire qu'aux impasses qu'on a trop souvent connues, et dont les parties prennent un temps fou à se tirer.

Un des premiers effets de la phase farfelue, c'est de faire naître et d'entretenir du côté syndical des espoirs démesurés, des aspirations qu'aucune société n'est actuellement en mesure de satisfaire, des attentes irréalistes. Les offres patronales arrivent qui, par comparaison, ne peuvent qu'être d'un minable...

Un autre effet: c'est le retard à engager la véritable négociation. Chaque demande doit être étudiée, pesée, évaluée; l'employeur doit en calculer le coût, en examiner les conséquences. La négociation s'engage, mais elle traînera des mois et des mois, car souvent c'est toute la convention qui est à refaire.

Troisième effet: la négociation est rendue éminement plus difficile, voire parfois impossible. Le schéma classique veut qu'en négociant de bonne foi les deux parties, partant chacune d'un point X et d'un point Z, se dirigent l'une vers l'autre pour se rencontrer au point Y situé, croit-on, à peu près à mi-chemin. Il suffit alors de couper la poire en deux. Mais l'image est fausse. Car si la demande est de l'ordre de 90% et qu'un règlement réaliste ne peut se situer qu'aux environs de 10%, il va de soi que c'est le syndicat qui devra faire le gros du chemin, aller de «concessions en concessions», et qu'il aura beau jeu de critiquer l'attitude «rigide» de la partie patronale et de dénoncer sa mauvaise foi.

La phase «farfelue» n'est donc pas l'étape négligeable que MM. Dean et Desmarais voudraient nous faire croire. Elle doit être prise au sérieux, et non pas avec l'attitude de condescendance et de paternalisme qu'on nous propose: comme si les syndiqués n'étaient que des grands enfants gâtés à qui il faut bien pardonner quelques caprices, comme si cela devait leur passer avec l'âge...

Il s'agit, au contraire, d'une étape majeure, d'une période au cours de laquelle il doit s'exercer un véritable leadership de la part des dirigeants syndicaux.

Si le seul objectif de ces dirigeants est de négocier de bonne foi — dans un délai raisonnable et si possible sans recours obligé à l'arme ultime — des améliorations aux conditions de salaire et de travail de leurs membres, alors le côté «farfelu» de cette phase doit céder le pas à la modération, au sens des responsabilités et au sain réalisme.

Si l'objectif est autre, s'il est davantage politique (comme ç'a été le cas déjà, alors qu'il était question de «briser le système», de provoquer des changements sociaux majeurs), on comprend que la phase de pré-négociation offre à certains syndicalistes un puissant détonnateur pour une «politique du pire».

Il est encore de mise de faire appel au sens des responsabilités de chacune des parties en présence. Ces appels suscitent aujourd'hui des sourires sceptiques; nous ne serons guère avancés si, demain, ils ne provoquent plus qu'un immense éclat de rire.

Jean FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

■ L'unité nationale

L'unité nationale québécoise? Très facile. Les 300,000 péquistes n'ont qu'à tous prendre leur carte du parti libéral fédéral et à y devenir militants. Et ensuite publier une annonce d'une page complète dans le *Globe & Mail* ainsi rédigée: «We are 300,000 separatists in the Liberal Party of Canada!» — Ce dernier disparaîtrait instantanément du Canada anglais, donc du Canada tout court, et sur l'épitaphe on écrirait: «ci-gît le Liberal Party of Canada, mort de gangrène». Dans le monde de la lutte, on appelle çà la «prise de l'ours».

Léonce NAUD
Sainte-Foy, 25 janvier

■ Le Sauvage y perd des plumes

C'est avec le plus vif intérêt que je lis la chronique de Jean Basile. Je l'aime. Mais sa critique *d'Une aurore boréale* m'a rendue perplexe. Au-delà des défauts et des inégalités de tons et de jeux qui ont pu agacer et nonobstant l'image trop grosse du métis «bon de nature», j'ai pu apprécier les réalité d'une amitié. Mais M. Basile ne l'entend pas ainsi. Il raille d'abord les admirateurs inconditionnels de la Nature en se référant à Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et même à Duplessis. Vive la terre, les bras et le bout de la queue de l'hermine, c'est trop. Mais voilà que l'écrivain Basile prend le parti du Sauvage au ventre affamé quand celui-ci se fait emmerder par la fille, ses lettres et sa culture. Aimer est «un choix que font les âmes», dit-il. Et on en tire parfois de beaux films. De ces «bons sentiments» sont sortis plus que des histoires et des images touchantes. Notamment: *un sens* aux contacts interpersonnels et aux relations entre les êtres (corps à corps ou âme à âme), celui de se reconnaître et de s'apprendre vivant. Basile flaire le piège de l'amoureuse. Pauvre Sauvage, gare à la ménagère. Mais quand la tortue risque une tête hors de sa carapace, assurément, elle devient plus vulnérable. Ici, cependant, on est loin de l'art. C'est cela, sans doute, qui ennuie l'esthète.

Agathe LAFORTUNE-MARTEL
Montréal, 26 janvier

■ La vision de M. Claude Ryan

À l'heure où le Québec traverse une crise économique fort grave, il est essentiel que le discours politique soit empreint de modération et d'acuité. Bien qu'il soit illusoire, voire utopique, d'exiger de tous nos hommes politiques qu'ils évitent les excès de démagogie partisane, il est important de souligner les efforts d'élévation de certains d'entre eux.

À cet effet le récent discours prononcé par le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal mérite d'être cité car il s'avère un remarquable exemple d'équilibre. En effet, celles et ceux qui croient qu'il est encore possible de trouver un juste milieu entre un conservatisme trop complaisant avec la libre entreprise et une social-démocratie interventionniste à outrance, auront tout intérêt à lire le plan de relance du Québec préconisé par M. Claude Ryan.

À l'enseigne de la rigueur et du pragmatisme, l'intervention du chef du Parti libéral du Québec témoigne d'une analyse profonde du «mal québécois» ainsi que d'un large sens de la perspective. Abordant les dimensions économique, sociale et constitutionnelle de la situation actuelle, M. Claude Ryan a surtout démontré son haut sens des responsabilités civiques en invitant les parties concernées par le conflit à la CTCUM à négocier en évitant de condamner l'une ou l'autre d'entre elles. Il ne fait aucun doute que ses judicieuses remarques lors de l'adoption de la loi spéciale forçant le retour au travail des employés ont été mises à profit et qu'elles se sont avérées une généreuse contribution au rapprochement des parties impliquées.

Bref, les récentes propositions du chef du Parti libéral du Québec ont porté fruit et ont eu le même effet positif que celles qu'il avait formulées tout au long du débat sur la Résolution constitutionnelle du gouvernement du Canada. Ses suggestions pertinentes s'avèrent, dans les moments particulièrement difficiles, des sources de compromis.

Il est certes facile de rendre nos politiciens responsables des maux que supporte la société, mais l'honnêteté commande de les féliciter lorsque leurs actions sont empreintes de générosité et de réalisme. La récente contribution de M. Claude Ryan au redressement du Québec est un grand pas dans la bonne direction et mérite d'être suivie par tous les intervenants sur notre scène politique. Par la richesse intellectuelle dont elle fut marquée, cette contribution du chef du Parti libéral du Québec a confirmé la chance de la majorité «trop» silencieuse du Québec de pouvoir compter sur un porte-parole de la trempe de M. Ryan.

Son discours devant la Chambre de commerce de Montréal invite les Québécoises et les Québécois à ne pas sombrer dans la résignation et à relever les exigeants défis de la décennie 80. Le leadership de Claude Ryan fait du Parti libéral du Québec une alternative sérieuse et valable au décevant gouvernement péquiste.

Sylvain CHRISTIN
Pointe-aux-Trembles, 25 janvier

■ Quelle solution est la plus néfaste?

A partir du 31 janvier, la direction de l'hôpital Notre-Dame doit fermer 168 lits pendant une période de deux mois, afin d'économiser environ $900,000. Dès l'annonce de cette décision, le Syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame (CSN) s'y est opposé et a entrepris une compagne pour que tous les lits restent ouverts et qu'on cesse de reculer en arrière de 20 ans dans les services de santé.

Si on fait le compte, on voit rapidement que 168 lits fermés pendant deux mois (et peut-être davantage), ça cause beaucoup plus de tort à la population que tous les jours de grève faits par les travailleurs de l'hôpital Notre-Dame depuis 10 ans. Et pourtant, qui est-ce qui est toujours blâmé pour les problèmes du secteur hospitalier? Les syndicats, et non pas les patrons ni les gouvernements qui établissent ces politiques de compressions budgétaires.

En effectuant cette fermeture, il ne restera qu'environ 400 lits disponibles pour les soins aigus, les autres lits étant principalement occupés par des malades chronique. Comment les responsables de cette situation peuvent-ils fermer les yeux devant une liste d'attente qui est déjà de 2,500 personnes? Comment «oublier» que le secteur desservi par l'HND est déjà assez défavorisé? Comment ignorer que le CRSSS de Montréal affirmait récemment qu'il manquait de lits pour les soins aigus dans la région?

Après la série de coupures de postes et la détérioration des soins et des services (fermeture de la pédiatrie, diminution des portions alimentaires, manque de literie, 32 postes coupé à l'entretien ménager et une cinquantaine d'autres mises-à-pied dans divers départements), les travailleurs se demandent où et quand va s'arrêter cette folie furieuse?

Car après le 31 mars, qui nous dit que les 168 lits seront réouverts? Les compressions budgétaires ne seront pas encore disparues du paysage et, les vacances d'été approchant, ce serait un bon prétexte pour les laisser fermés!

Pourtant, quand les travailleurs d'hôpitaux décident démocratiquement qu'ils n'ont plus d'autres moyens que la grève pour faire valoir leurs droits, ils goutent aussitôt à la matraque de la police, de la «justice» et du parlement!

Quand quelques directeurs de l'hôpital Notre-Dame décident de fermer 168 lits, ils sont considérés comme de «bons administrateurs» parce qu'ils réussiraient ainsi à économiser près d'un million de dollars!

Une telle situation est absolument inacceptable et ceux qui en sont responsables, administrateurs et gouvernements, doivent en porter tout l'odieux.

Les travailleurs de l'hôpital Notre-Dame tiennent à faire connaître ces faits et veulent développer l'unité avec les usagers de l'hôpital ainsi que toute la population pour exiger que l'on maintienne des services de santé adéquats en empêchant des mesures aussi catastrophiques que la fermeture de 168 lits.

Claire TRUDEL
Pour le Syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame (CSN)
Montréal. 20 janvier.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Les faux sorciers

Jacques Dufresne



IL y a désormais bien des façons d'éteindre un feu; celle des pompiers a cessé d'être la plus efficace. Par une méditation appropriée et une action à distance non moins appropriée, il est possible d'imposer sa volonté aux flammes.

La semaine dernière, à Montréal, cinq cents personnes ont payé dix dollars pour entendre ce message d'espoir pour les contribuables et d'espérance pour ceux qui croient à l'enfer. Pour assurer le succès de cet événement symptomatique, on avait annoncé une conférence sur l'autisme par Barry Neil Kaufman, cet Américain qui, à force d'amour irradiant, de bonheur rayonnant et de savoir-faire sui generis, a guéri un enfant autistique qui avait été condamné par tous les experts consultés. «68 millions d'Américains, disait la publicité, ont vu le film de ce miracle.»

Kaufman parla d'abord de façon si peu compromettante qu'on aurait pu le prendre pour Dale Carnegie de la psychiatrie. Je ne contesterai pas l'exactitude des faits rapportés à ce moment, mais je m'interrogerai sur l'usage qui en fut fait. Pourquoi fallait-il que toute cette bonne volonté débouche sur une nouvelle marque de commerce thérapeutique: l'Option Process? Kaufman et sa femme ne sont pas les premiers parents d'enfants autistiques à tenter l'impossible, à croire que l'amour, que leur amour pouvait avoir des effets prodigieux. En construisant une théorie autour de leur expérience, sous le prétexte louable de la communiquer, il lui ont fait perdre la fraîcheur qu'elle pouvait avoir à l'origine sans lui donner le fini scientifique escompté.

Dépourvue d'originalité, leur théorie n'est en fait qu'un slogan publicitaire basé sur des principes vagues et éculés du genre: changer d'attitude, accepter l'autre tel qu'il est, faire confiance aux forces de la vie et déconstruire les conditionnements qui font qu'on se croit condamné au malheur. Selon la meilleure interprétation qu'on puisse en donner, cette synthèse est un ramassis des trucs behavioristes les plus connus. Personne ne saura jamais avec précision à quoi attribuer la guérison de l'enfant: aux trucs, à la spontanéité de la nature, au changement d'attitude des parents ou à leur travail acharné. C'est cette dernière hypothèse qui me paraît la meilleure. Kaufman utilisait constamment le verbe «work» dans son exposé. «We worked him that way, this way!» Lui et les siens se sont occupés du petit malade sans relâche, sept jours par semaine, pendant trois ans.

On ne peut qu'admirer une telle détermination, mais quels parents sont en mesure de fournir l'effort requis et d'abord de savoir s'il est justifié. Dans les cas de ce genre, il n'y a aucune limite aux petits succès infinitésimaux qu'on peut espérer obtenir à force d'amour et de sacrifices. Dans la pire des hypothèses on peut être consolé, après vingt ans, par un geste intelligent équivalant à un sourire, mais de toute évidence le prix à payer pour de tels résultats est démesuré, sans compter que l'effet contagieux de la maladie peut très bien être plus fort que le rayonnement de la santé ambiante. Tout un écosystème familial risque ainsi d'être détruit par l'élément négatif qu'on tente de transformer. La bonté peut, elle aussi, devenir contre-productive.

Kaufman et ses semblables bénéficient désormais du préjugé favorable entourant l'idéal de prise en charge de soi par soi, mais ils en illustrent aussi tous les pièges. En tant que gourous, ils sont plus dangeureux que les experts pour l'autonomie des gens et il devient vite évident que leur art n'est qu'un savoir savant dégradé emprunté et gonflé ensuite jusqu'à la folie par une volonté de puissance qui n'est plus inhibé par les exigences de la profession.

Kaufman n'a d'ailleurs pas tardé à faire étalage de sa volonté de puissance. Ses innocents pouvoirs de thaumaturge domestique n'étaient que l'appât. Il tenait surtout à raconter comment il avait réussi à empêcher un avion de s'écraser. Le dispositif électronique ayant pris feu, on avait annoncé un atterrissage d'urgence. Tel Moïse séparant les eaux de la Mer Rouge, Kaufman se dressa, leva les bras vers les porte-bagages et demanda au peuple de la cabine de se concentrer avec lui sur la nécessité de l'atterrissage, qui eût lieu effectivement. À la fin de sa captivante histoire, Kaufman raconta, sur un ton détaché, que selon les rapports officiels, l'incendie s'était arrêté pour des raisons mystérieuses au moment précis où il avait pris les commandes spirituelles de l'appareil. «Tirez vos propres conclusions», ajouta-t-il.

Je m'attendais à ce que ce témoignage suscite de vives réactions. Il y eût à peine quelques doux murmures de désapprobation dans la salle. J'entendis des voix qui disaient: «Un autre preacher américain!»

Le lendemain, j'ai raconté cette histoire à quatre jeunes Québécois ayant terminé leurs études collégiales. Ils ne partagèrent pas mon indignation. L'un d'entre eux avait déjà fait un voyage astral. ...Un autre avait lu, dans un ouvrage de Carlos Castaneda, *Voir*, publié au seuil et préfacé par un brillant universitaire, l'histoire d'un sorcier mexicain qui avait par la force de sa pensée empêché une voiture de démarrer.

Quelle leçon tirer de tout cela? Le sorcier mexicain tient aussi sur la mort des propos dont on ne trouve l'équivalent que chez les grands penseurs stoïciens et les mystiques. C'est ce qui intéressait mes interlocuteurs. Tant qu'on n'aura pas réussi à élaborer une vision du monde où une telle sagesse aura sa place à côté des lois de la pesanteur et des probabilités quantiques, il faudra s'attendre à voir de plus en plus de gens éviter les sentiers de la science pour se tourner vers une sagesse d'occasion intégrée par défaut à un quelconque système magique.

La vision harmonieuse du monde dont nous avons besoin existe déjà à l'état d'ébauche chez les stoïciens, chez Spinoza, ce penseur de la nécessité, pour qui la connaissance du troisième genre était néanmoins le savoir suprême; plus près de nous, elle existe chez Simone Weil, qu'on redécouvre dans le monde anglo-saxon notamment parce qu'elle avait compris, longtemps avant le docteur Salk, que la réconciliation de l'homme occidental avec lui-même suppose le retour aux sources orientales.

Mais est-il vraiment possible de retrouver l'âme sans perdre la tête? S'inspirant des idées de Jacques Monod sur l'incompatibilité entre le croire et le savoir, Daniel Pérusse répond non dans le dernier numéro du Magasine *L'Actualité*. Le chef des croyants, le pape, lui donne hélas,. raison lorsqu'il dit que c'est la main de la vierge qui a détourné la balle meurtrière du chemin de son coeur.

Le mot croire peut heureusement avoir un autre sens. De Pythagore à Newton et à Einstein, la science la plus pure a été portée par une foi qui l'était tout autant. Le matérialisme altier de Lucrèce qui, incidemment, par rapport au nôtre, a toutes les caractéristiques d'une sagesse, ne pouvait convenir qu'à quelques demi-dieux réfractaires aux autres divinités.

C'est le savoir qui est désormais le plus en danger. Historiquement, il est le produit du croire et du courage. Qu'adviendra-t-il de lui lorsqu'il n'y aura plus que le courage pour le soutenir. Le bon sens ayant été ébranlé sans toujours être remplacé par la science formelle, il n'y a déjà plus de consensus possible autour des lois élémentaires de la physique.

Les casinos et le crime organisé

par
Pierre de Champlain

Fonctionnaire fédéral, l'auteur s'intéresse depuis plusieurs années à la question du crime organisé.

DEPUIS quelque temps, le gouvernement du Québec songe à légaliser l'exploitation de maisons de jeux sur son territoire. Il s'agirait, à proprement parler, de casinos. Les casinos, on le sait, ont la vertu magique d'attirer des gens de partout et aussi d'engendrer des retombées économiques considérables dans les régions où ils sont en opération. Ces maisons de jeux constitueront sans aucun doute une source de revenus appréciables tant pour le gouvernement que pour l'entreprise privée qui se verra accorder un permis d'exploitation. De plus, l'implantation éventuelle de casinos au Québec aurait pour effet de stimuler l'industrie du tourisme dans les régions choisies. Voilà, au premier coup d'oeil, les côtés intéressants et emballants des casinos.

Si le gouvernement a évalué à sa pleine mesure l'importance relative des revenus qu'il retirera en percevant une taxe spéciale sur l'exploitation des maisons de jeux, il a dû, par contre, apporter une attention toute particulière au danger possible que l'exploitation de casinos entraîne une hausse marquée de la criminalité et aussi au risque que le crime organisé cherche à s'infiltrer d'une façon directe ou indirecte dans le champ des maisons de jeux et des jeux de hasard en général.

(Actuellement, l'emploi de jeux de hasard est interdit par la loi. Il s'agit des jeux où le hasard est le seul élément prédominant, l'habilité ou l'adresse du joueur étant totalement exclues. Les machines à sous (slot machines), les jeux de dés avec cartes et bien entendu les jeux de roulettes sur table en sont des exemples.)

Aux États-Unis, l'exploitation de casinos est légalisée dans deux États, le Nevada (Las Vegas) et le New Jersey (Atlantic City). Elle se fait sous surveillance d'organismes de contrôle, dits «Gaming Control Board». Ces commissions de contrôle sont chargées de scruter les demandes de permis d'exploitation et également de surveiller les activités des casinos afin que ceux-ci se conforment aux règlements.

Le 2 novembre 1976, la population du New Jersey approuvait par voie de référendum le projet de l'Assemblée législative de cet État de permettre l'exploitation de casinos à Atlantic City seulement. On voulait redonner à cette ville la vocation touristique qui avait fait jadis sa réputation partout en Amérique. Cependant, malgré les multiples précautions prises par la Commission de contrôle, cette dernière n'a pu empêcher l'apparition d'activités criminelles émanant du crime organisé, ce que les autorités de l'État du New Jersey furent à même de constater très vite.

Ainsi, immédiatement après le référendum de 1976, des membres de la famille Gambino, une puissante famille de la Cosa Nostra de New York, entrèrent en contact avec les dirigenats de la famille Bruno de Philadelphie pour lui demander l'autorisation de se livrer à Atlantic City même, à des rackets de tout genre. Puisque Atlantic City tombait sous la juridiction de la famille Bruno, la famille Gambino devait obtenir au préalable sa permission avant d'y faire quoi que ce soit. Aussitôt cette permission accordée, l'organisation Gambino s'installa à Atlantic City et se porta acquéreur de différents commerces, tels des bars, des comptoirs de machines distributrices et des comptoirs à pizza (pizza parlors).

Ces entreprises, toutes légitimes en soi, servent en réalité le plus souvent de paravents (fronts) pour mieux y cacher des activités ou opérations de types carrément criminelles, comme le trafic de narcotiques et le prêt usuraire. La caractéristique principale de ces entreprises est d'effectuer la majeure partie de leurs opérations commerciales presqu'exclusivement en argent liquide. Cette façon d'opérer uniquement avec de l'argent comptant permet de «laver» l'argent illégalement acquis par le biais de rackets criminels en l'investissant par la suite dans des entreprises commerciales ayant pignon sur rue. C'est de cette manière que le crime organisé parvient facilement à s'infiltrer dans les entreprises légales.

L'exploitation de casinos à Atlantic City a donné lieu par la suite à de nombreux actes de violence. En effet, durant l'année 1980, un conflit éclatait au sein de la famille d'Angelo Bruno et provoquait la mort d'une dizaine de ses membres. Le chef même, Angelo Bruno, était assassiné en mars 1980. Il appert que ce dernier se serait opposé à ce que des membres de son organisation se livrent au trafic des stupéfiants à Atlantic City, tout comme le faisait la famille Gambino. Cette interdiction de Bruno aurait été très mal accueillie par certains membres de la famille. Ces derniers voulaient également profiter du marché fort lucratif du trafic des stupéfiant, étant donné l'affluence de gens qui viennent jouer à Atlantic City.

Après Atlantic City, on a voulu ouvrir des casinos à Miami, un autre lieu de tourisme par excellence. Mais l'ensemble des forces policières de l'État de la Floride s'y objectèrent fortement, de sorte que le projet fut reporté à plus tard. Les autorités policières de Miami, plus particulièrement, connaissaient l'expérience désastreuse d'Atlantic City et savaient fort bien qu'il était virtuellement impossible, malgré toutes les précautions prises, d'empêcher la perpétration d'actes criminels de la part d'individus appartenants à des organisations bien structurées et fermement résolues à accaparer un marché illicite, tout en cherchant à tirer un profit découlant de l'exploitation de casinos. Si le gouvernement du Québec décide de légaliser les casinos, il devra s'attendre à débourser considérablement d'argent lorsque viendra le temps d'examiner attentivement toutes les demandes de permis d'exploitation provenant de particuliers ou d'entreprises privées. Il lui faudra s'assurer que ces futurs détenteurs de permis n'ont pas de liens directs ni indirects avec des individus reliés de près ou de loin au crime organisé, que leur situation financière est excellente à tout égard, c'est-à-dire qu'ils ne risquent un jour ou l'autre d'être menacés de chantage ou d'intimidation de prêteurs usuriers par exemple.

Toute proportion gardée, il en a coûté au-delà de $3 millions de dollars à l'État du New Jersey pour scruter à la loupe tous les renseignements de nature personnelle et financière des requérants de *Resort International*, la première entreprise privée à se voir accorder un permis d'exploitation de casino à Atlantic City.

RÉPLIQUE

La confusion autour du Musée

par
Jean Trudel

M. Trudel est directeur du Musée des beaux-arts de Montréal.

L'INSTITUTION qu'est le Musée des beaux-arts de Montréal fait l'objet, depuis la parution dans LE DEVOIR le 16 mars 1981, d'une pétition présumément signée par «une centaine d'artistes du Québec» dont nous n'avons jamais pu obtenir la liste, d'une campagne publique visant essentiellement à lui faire perdre la confiance du public et des gouvernements.

On aura fait usage au cours de cette campagne, *généreusement alimentée et mise en évidence dans LE DEVOIR*, de demi-vérités de toutes sortes. On aura fait le procès de l'exposition Largillierre — un prétexte, nous dit-on, — avant même qu'elle n'ait eu lieu. Mme Andrée Beaulieu-Green, un membre du Conseil d'administration du Musée, nommée par le gouvernement du Québec, aura même demandé au ministre des Affaires culturelles, qu'il coupe dans la subvention accordée au Musée des beaux-arts (LE DEVOIR, 5 septembre 1981). Avec un art consommé, on aura fait usage de découpages et de collages de procès-verbaux confidentiels, pour semer la confusion et le doute. Mais à quoi veut-on arriver au juste en s'en prenant, avec acharnement, de tous les musées du Québec, à celui dont le bilan est le plus positif vis-à-vis du public depuis plusieurs années?

Seuls les signataires de la lettre «confidentielle» adressée au ministre des Affaires culturelles et dont M. Jean Royer fait état de certains passages dans la livraison du DEVOIR du samedi 23 janvier 1982, pourraient peut-être l'expliquer. Que feraient-ils précisément du Musée des beaux-arts de Montréal une fois qu'ils en auraient le contrôle?

En attendant, le débat se situant à des niveaux de bas-étage, je me dois, en tant que directeur de l'institution, de reprendre certains éléments de l'article de M. Royer du 23 janvier.

Il est vrai que le proces-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 1er février 1978 mentionne les doutes d'un ancien sous-ministre des Affaires culturelles sur la gestion financière du Musée. Il faut dire ici qu'en juin 1977, lors de mon arrivée au Musée, le déficit accumulé de l'institution se chiffrait à 1,2 million et que la réunion du Conseil d'administration portait sur l'effacement du déficit accumulé. Ce défécit fut d'ailleurs effacé grâce à la fois au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral. En fait, le Musée n'a pas encore eu de déficit au budget d'exploitation depuis l'année 1978. «Mauvaise administration?»

Il faut de plus noter qu'à l'époque, suite aux discussions avec Québec, un observateur du ministère des Finances, M. André Lussier, effectuait un séjour prolongé au service de comptabilité du Musée et que, parallèlement, une étude sur les structures internes du Musée était complétée le 1er septembre 1978. Le Musée des beaux-arts de Montréal n'aurait jamais obtenu une augmentation substantielle de sa subvention du gouvernement du Québec si les rapports de M. Lussier avaient été négatifs et si l'étude sur les structures internes du Musée avait été mal faite et mal appliquée. Alors pourquoi citer maintenant hors contexte des extraits du procès-verbal du 1er février 1978?

Les signataires de la lettre au ministre, s'il faut en croire M. Royer, posent une série de questions devant justifier une enquête sur l'administration du Musée:

1. Le porte vacant du directeur à l'administration: Ce poste était occupé par M. Charles Burgess qui est décédé le 20 mai 1981 des suites d'une longue maladie à cause de laquelle il était en congé depuis le 27 mars 1980. On ne supprime pas un poste parce que celui qui l'occupe est malade. Suite à la recherche de candidats à ce poste commencée à l'été 1981, un nouveau directeur de l'administration devrait bientôt joindre les rangs de l'équipe du Musée.

2. Il est inexact d'affirmer que le restaurateur en chef du Musée, M. Robin Ashton, a été renvoyé du Musée: M. Ashton était à l'emploi du Musée sur une base contractuelle de deux ans et son contrat, qui n'a pas été renouvelé, s'est terminé le 3 avril 1980.

3. L'état de conservation actuel des collections du Musée des beaux-arts de Montréal est probablement meilleur que celui des autres musées du Québec. Le Musée des beaux-arts est en effet le seul musée au Québec qui s'est doté récemment de laboratoires de restauration et de personnel compétent précisément pour veiller à la conservation des oeuvres d'art qu'il possède.

4. Les critères pour le choix et l'évaluation des oeuvres acquises par le Musée des beaux-arts de Montréal relèvent, dans la structure présente, des membres des trois comités d'acquisition du Musée.

5. Un tableau attribué à Rubens, *Les Léopards*, a été acquis en 1975 par l'un de ces comités d'acquisition. Ce tableau fait toujours à l'heure actuelle l'objet de recherches visant à déterminer plus précisément l'objet des controverses des spécialistes en histoire de l'art à son sujet. Le processus d'étude des oeuvres déjà acquises par un musée est un processus normal à tous les musées et peut prendre un temps très long.

L'état de confusion dans lequel on maintient le débat actuel est en voie de nuire sérieusement non seulement à l'institution qu'est le Musée des beaux-arts de Montréal, mais à l'ensemble du réseau des musées québécois. Les énergies perdues dans ce débat son considérables.

Est-on toujours condamné au Québec à des querelles culturelles stériles? Pourquoi ne chercherait-on pas à construire au lieu de s'auto-détruire?

LETTRES AU DEVOIR

■ Des billets appréciés

(Lettre adressée à Mme Rolande Allard-Lacerte)

C'est toujours avec le plus grand plaisir que je vous lis. Vous possédez un sens de l'humour absolument fabuleux, et ce que vous écrivez est si vrai également. Je partage toutes vos opinions, spécialement au sujet d'un article de décembre dernier qui s'intitulait: «Holiday special» et qui traitait des bons voeux que la «nouille» de député fédéral qui vous représente dans votre circonscription électorale, vous adressait. J'en ai reçu des aussi creux et d'aussi stupides de mon «backbencher» fédéral dont on n'entend jamais parler. Il faut avoir un sacré culot pour ainsi nous adresser leurs souhaits de «bonjeur et de joie» après avoir vendu notre province si ignominieusement au Prince à Ottawa. J'espère que le Québec s'en souviendra lors des prochaines élections, mais voilà le hic, nous pensons encore en colonisés, nous avons la mémoire courte et sommes-nous un peu masochistes?! De toute façon, en ce qui me concerne, tous les «beaux écrits» de mon député fédéral aboutissent au même endroit: dans la poubelle.

Merci et continuez de nous divertir, chère Rolande, tout en nous ouvrant les yeux sur tant de choses flagrantes.

Claire BORDUAS
Chomedey, 16 janvier

La Cuvée Jean-Baptiste n'est plus.
Vive son remplaçant!

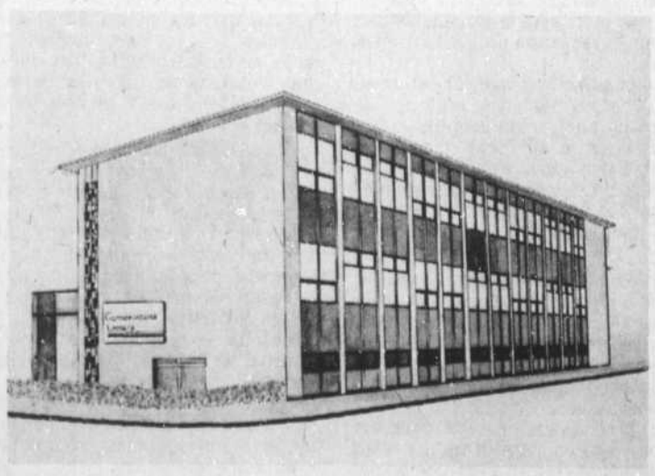


PÈRE PATRIARCHE.
ROUGE
MÉDAILLE D'OR S.A.Q. 44DH 4,45$

UNIVERSITE CONCORDIA
COLLEGE DES SCIENCES
SERIE DE CONFERENCES PUBLIQUES
L'AVENIR DE LA BIOTECHNOLOGIE ET LE RÔLE DES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES
par
Ronald E. Cape. Ph.D.
Président de la Cetus Corporation
HEURE: 20 h 30
DATE: le jeudi 4 février 1982
ENDROIT: salle H-110
1455, boul. de Maisonneuve ouest
Renseignements: 879-4160
La conférence aura lieu en anglais.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
Année scolaire 1982-1983
Inscription — avant le 1er mars 1982
L'I.T.H.Q. offre six programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation (scolarité gratuite).
Niveau collégial (durée: 3 ans)
• 414.00 Tourisme
• 430.01 Hôtellerie
• 430.02 Gestion des services alimentaires
Niveau secondaire V — professionnel long (durée: 2 ans)
• Cuisine professionnelle
• Pâtisserie-boulangerie
• Service de restaurant
Conditions d'admission
• Résider au Canada
• S'inscrire avant le 1er mars 1982
• Se qualifier auprès du comité de sélection
• Au niveau collégial: avoir réussi le secondaire V avec le cours de mathématiques 522
• Au niveau secondaire V — professionnel long: avoir réussi le niveau secondaire IV général ou professionnel long avec le cours de mathématiques 412.
Renseignements
Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue de Rigaud
Montréal H2L 4P3
Téléphone: (514) 873-4163 poste 320
Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.
Industrie, Commerce et Tourisme
Québec

CONSERVATOIRE LASSALLE
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.)



PROGRAMME COLLÉGIAL
JOUR OU SOIR
SPÉCIALISATION:
• communication
• théâtre
• télévision
Pour renseignements ou admission
288-4140
3505 RUE DUROCHER
MONTRÉAL H2X 2E7
Permis no 749569

Stratégie économique: MacEachen défie les provinces

suite de la première page

juillet dernier.

La conférence de cette année s'ouvre donc dans un contexte politique et économique très différent de celui qui prévalait il y a trois ans.

Au plan politique, il n'est sûrement pas sans intérêt de relever que six premiers ministres provinciaux en sont sans doute à leur dernier mandat, sinon à leur dernière conférence sur l'économie: c'est le cas de MM. Richard Hatfield, René Lévesque, William Davis, Allan Blakeney, Peter Lougheed et Bill Bennett.

Qui plus est, ces premiers ministres feront face à un chef de gouvernement fédéral qui, lui, a déjà annoncé qu'il remplit son dernier mandat.

En théorie, on pourrait donc penser que sept des onze hommes assis autour de la table de conférences mardi prochain n'ont plus d'intérêt dans la petite politique partisane et ont plutôt l'ambition de donner au pays, avant de partir, une prometteuse stratégie de développement économique.

Ce sera aussi la première grande conférence fédérale-provinciale à se tenir depuis l'accord constitutionnel du 5 novembre, et probablement aussi la dernière avant le rapatriement de la Constitution. M. René Lévesque a déjà annoncé qu'il vient à Ottawa avec un «sain scepticisme» mais le ton des échanges épistolaires entre MM. Lévesque et Trudeau montre que toutes les cicatrices de la bataille constitutionnelle ne sont pas encore fermées. En revanche, une majorité de premiers ministres sentent sur eux la pression de l'opinion publique canadienne qui est fatiguée des querelles de juridiction et réclame un effort sérieux et collectif de tous leurs gouvernements.

Mais c'est surtout la conjoncture économique qui rend l'issue de cette conférence particulièrement incertaine. Sur tous les fronts: lutte contre l'inflation, réduction du chômage, orientation de la politique monétaire, la crédibilité de l'actuelle administration fédérale est à son plus bas niveau.

Malgré cinq ans de politiques monétaires restrictives, le taux d'inflation au Canada n'a pas baissé mais a même atteint l'année dernière un niveau exceptionnel. Aux États-Unis, le président Reagan a au moins eu la satisfaction de voir l'indice des prix tomber à 8.9% l'année dernière.

Les provinces ont demandé, l'été dernier, de réduire le déficit du gouvernement fédéral et de conclure une entente sur l'énergie pour rétablir la confiance et relancer les investissements. Rien n'a fonctionné comme prévu. M. MacEachen a en effet réduit son déficit, mais modestement car il fut pris avec une augmentation de $4 milliards du fardeau de la dette publique. Pire encore, les provinces l'accusent de leur refiler une partie de son déficit en coupant dans le financement des programmes de santé et d'éducation. Quant aux effets de l'accord énergétique, ils ne se font pas réellement sentir et de plus en plus de personnes craignent que l'accord soit intervenu trop tard, à un moment où une baisse de la demande mondiale et une chute des prix internationaux du pétrole décourage les investisseurs de se lancer dans ces méga-projets sur lesquels on comptait tant à Ottawa.

Enfin, l'année 1982 sera l'une des plus chargées de l'histoire des relations industrielles au Canada. Les gouvernements du Québec, de Colombie-Britannique, de l'Alberta de Terre-Neuve et du Manitoba négocieront avec leurs employés en 1982. Hydro-Ontario et Hydro-Québec, B.C. Téléphone, Air Canada, la Ville de Montréal, l'industrie automobile, le secteur des pâtes et papiers, la construction, les hôpitaux et les écoles du Québec, Dominion Stores, Steinberg, Loblaws, pour ne citer que les plus importants, feront face à une négociation serrée alors que le pouvoir d'achat des travailleurs, selon Statistique Canada, aurait baissé pendant trois années consécutives.

Il y a encore une semaine, on parlait ouvertement à Ottawa de «contrôles» dans les secteurs publics, ou même dans les grandes unités de négociation du secteur privé. Devant les avertissements lancés par certaines provinces, et les grandes centrales syndicales Ottawa a maintenant reculé et on parle seulement de vagues engagements collectifs mais sûrement plus de «contrôles» comme tel. Ces contrôles, s'ils devaient venir, accompagneraient plutôt un relâchement de la politique monétaire et il n'en est pas encore question maintenant: Ottawa n'est toujours pas convaincu que sa politique ne finira pas par donner des résultats.

Quant au chômage, qui sera l'absolue priorité du gouvernement du Québec, Ottawa n'a pas de solution à court terme à offrir. On est convaincu, au gouvernement fédéral, que les politiques sociales — assurance chômage, assistance publique — rendent le chômage plus supportable qu'il ne l'était dans les années «30». Et on se prépare à voir le chômage augmenter encore légèrement — il est déjà de 8.6% — et rester aussi élevé pendant au moins deux autres années. Incidemment, le gouvernement fédéral a la chance que les statistiques du chômage pour janvier 1982 ne sortent que le 5 février, le lendemain de la conférence des premiers ministres!

Les provinces des Prairies viennent à Ottawa avec un objectif en tête: forcer Ottawa à baisser les taux d'intérêt. Cette fois c'est le gouverneur de la Banque lui-même que M. Trudeau enverra au bâton et, chaque fois que M. Gérald Bouey a rencontré les premiers ministres ou les ministres des Finances, il s'en est fort bien sorti.

C'est le même genre d'exploit que M. Trudeau attendra de lui mardi après-midi, quand les chefs de gouvernement, à huit clos, auront droit à un exposé peu encourageant de la situation monétaire internationale. Le seul compromis possible, M. MacEachen l'a évoqué hier devant les journalistes, serait que les premiers ministres acceptent un contrôle serré des salaires. «On peut toujours obtenir une baisse des taux d'intérêt en augmentant la croissance de la masse monétaire, a dit hier M. MacEachen au cours de sa rencontre avec quelques journalistes, mais à quel prix pour l'inflation?» La réponse à cette question viendrait évidemment d'un contrôle serré des coûts, surtout des salaires, mais on sait que les deux provinces néo-démocrates, Manitoba et Saskatchewan, et peut-être même Québec, s'y opposeront.

La première journée de la conférence, consacrée à ces problèmes brûlants, sera donc particulièrement difficile pour MM. Trudeau et MacEachen. Le lendemain, le ton des discussions devrait baisser un peu alors que les premiers ministres deviseront cette fois de stratégie économique à moyen terme. M. Trudeau espère évidemment que les chefs de gouvernement accepteront de refiler à leurs ministres des Finances, dans la journée de mercredi, tout le débat sur les Accords fiscaux.

Pendant ce temps-là, c'est donc le sénateur Bud Olson qui devra non seulement présenter sa «stratégie de développement économique du Canada dans les années 1980» mais qui devra aussi répondre à quelques questions sur le plan de réorganisation des ministères dont il contrôle les enveloppes budgétaires. C'est en effet la première fois que les premiers ministres se rencontrent depuis l'abolition du ministère de l'Expansion économique régionale et les provinces des Maritimes et le Québec auront sûrement quelques commentaires à faire. Le Québec et les provinces de l'Ouest voudront aussi savoir ce que cachent ces nouveaux «conseils régionaux», «coordonnateurs régionaux» et autres «directeurs de projet» qu'Ottawa veut déléguer dans les provinces pour prendre en charge le développement économique et régional.

Mais surtout, les premiers ministres voudront vérifier si Ottawa est sérieux dans son intention d'investir plus de $40 milliards dans le développement économique et une quinzaine de milliards de dollars dans le développement énergétique. Il s'agira de savoir quand, et comment, ces sommes fabuleuses seront réparties entre les provinces. Malgré ses nombreuses dénégations, le ministre des Finances, M. MacEachen, n'a jamais vraiment convaincu les provinces lorsqu'il affirmait qu'il n'avait pas de marge de manoeuvre.

Incontestablement, le gouvernement fédéral est celui qui attend le plus de cette conférence. De son succès ou de son échec, dépendra non seulement l'avenir de M. MacEachen, mais peut-être aussi celui de M. Pierre Trudeau.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Juge Fabien

$90,000, qui avait été déposée à la banque par M. Fabien, sous le nom d'emprunt de Luc Roger, entre mai et septembre 1976, l'ex-juge en chef avait prétendu que c'était son père qui lui avait prêté ce montant et cela à l'insu des membres de la famille Fabien. «À ceci nous rétorquons, a dit le juge Asselin, que si l'accusé n'avait pas voulu que les membres de sa famille soient mis au courant de la chose, il n'avait qu'à placer ce montant dans une autre banque. La Cour accepte difficilement cette version de l'accusé selon laquelle ses frères et soeurs auraient pu appeler à toutes les banques pour obtenir les renseignements désirés à cet effet. Au surplus, peut-on croire que les proches de l'accusé auraient su immédiatement que les $90,000, ou autres argents, provenaient du père de l'accusé? Donc cette explication est farfelue et ridicule à sa face même».

D'autre part, lorsqu'il avait attribué à son père, M. Lucien Fabien, la provenance de $90,000, l'ex-juge en chef avait été catégoriquement démenti par l'enquêteur Maurice Léonard, qui avait déclaré n'avoir relevé aucune sortie de fonds pour un montant identique dans les comptes bancaires du père de l'accusé, pas plus que ce dernier avait effectué des emprunts.

En ce qui concerne le supposé emprunt de $25,000 d'André Fabien à son épouse, la Cour dit n'y accorder aucune crédibilité, parce que l'épouse a toujours été à la charge de son mari et que le seul héritage que celle-ci ait reçu, soit $5.479.92, provenait de son père et ce, en 1946. Les comptes de banque de Murielle Massicotte, l'épouse de l'accusé, indiquent uniquement des retraits au comptant pour une somme de $2,446 et qu'il n'y a jamais eu dans ses comptes des entrées ou des sorties de fonds pour un montant de $25,000. La Cour refuse donc de croire l'accusé sur la version donnée quant à l'apparition des $25,000 qui demeure inexpliquée. «Nous déclarons que nous n'accordons aucune crédibilité au témoignage de André Fabien», a conclu le juge Asselin.

Les déboires du juge Fabien avaient commencé vers le début de 1977 ou à l'automne précédent quand un avocat de la pratique privée, alors appelé à témoigner dans le dossier Obront, qu'étudiait alors la Commission d'enquête sur le crime organisé, avait fait des déclarations fracassantes à l'endroit de M. Fabien, alors juge en chef de la Cour des sessions de la paix.

À la suite de cette affaire, le ministre de la Justice d'alors, M. Marc-André Bédard, avait demandé à la Sûreté du Québec d'enquêter sur les agissements du juge en chef et celui-ci avait dû abandonner ses fonctions pour la durée de l'enquête. Au terme de celle-ci, rien n'avait transpiré, et M. Fabien avait alors repris ses fonctions. Mais son second «règne» ne devait durer que quelques semaines au bout desquelles on apprit sa démission... «pour des raisons de santé».

Puis, c'est le 26 novembre 1979 qu'une dénonciation comprenant huit chefs d'accusation avait été portée contre André Fabien, tandis que celui-ci niait sa culpabilité à sa comparution le 3 mars 1980.

Au tout début du procès, la poursuite avait annoncé qu'elle procéderait sur sept chefs d'accusation seulement et, le 17 février 1981, elle demandait de retirer le huitième chef. Ce qui fut accordé.

«En terminant, a dit le juge Asselin dans son jugement d'hier, nous notons que cette cause a pris un certain temps avant d'être complétée. La Cour a toujours été disponible pour entendre cette affaire et la durée du procès ne saurait être imputée à d'autres raisons que celles de la complexité et de la longueur de la preuve, de même qu'au fait que les procureurs, de part et d'autre, sont tombés malades à tour de rôle, et suite à d'autres événements fortuits, tels que conflits d'agenda, grèves au Palais de justice et le reste. En relisant ce jugement, il est évident qu'il est d'une longueur exceptionnelle. Ceci est dû à l'importance des points de droits soulevés tant par la défense que par la poursuite et, surtout à l'énorme complexité des problèmes de comptabilité sur lesquels, en fin de compte, toute cette cause repose.»

◆ ONU

il soit autorisé à manipuler le fonctionnement des Nations unies», a dit M. Blum.

Le délégué israélien a offert à la Syrie d'ouvrir des négociations afin de gommer les divergences entre les deux pays, «y compris la question des frontières internationales».

D'autre part, le seul résultat concret de la visite du secrétaire d'État Alexander Haig, mercredi et jeudi, en israël aura été, sous réserve de son annonce officielle, l'acceptation par le premier ministre israélien Menahem Begin de la participation européenne à la future force multinationale de maintien de la paix dans le Sinaï, a-t-on appris de bonne source à Jérusalem.

Le gouvernement israélien, en effet, avait ajourné sine die son acceptation. Selon le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, cette question est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du gouvernement, dimanche. Mais, d'ores et déjà, selon une bonne source à Jérusalem, M. Begin aurait prédit à M. Haig une réponse finalement positive.

Le contingent fourni par les quatre pays européens candidats (France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas) serait de l'ordre de deux cents hommes (la force multinationale en totalisant 2,500) et aurait surtout des fonctions logistiques.

Toutefois, ce n'est pas le nombre d'Européens mais leur présence en tant que tels qui importe aux États-Unis, soucieux d'associer ainsi la communauté européenne à leur politique dans la région, aurait déclaré M. Haig à ses interlocuteurs israéliens.

Israël s'était d'abord opposé à la participation des Quatre Européens parce qu'ils avaient assorti l'annonce publique de leur décision, en novembre dernier, d'une référence à la «Déclaration européenne de Venise» reconnaissant au peuple palestinien le droit à l'autodétermination et préconisant l'association de l'OLP à tout règlement de paix dans la région.

Entre-temps, les Quatre ont renouvelé par écrit leur volonté de participer à la force multinationale dans le cadre des «différents accords conclus entre l'Égypte et Israël», mais ils ne pouvaient pas renier leurs déclarations antérieures.

Le chef du gouvernement israélien, croit savoir de son côté le quotidien israélien *Marriv*, a été informé par M. Haig que Lord Carrington, chef du Foreign Office, avait précisé verbalement à ce dernier que la participation européenne se ferait «sans condition politique». M. Begin, toujours selon Maariv, aurait demandé malgré tout à avoir cette précision par écrit.

À l'heure actuelle, seuls les contingents des États-Unis, des îles Fidji et de l'Uruguay sont officiellement prévus. La participation européenne conditionne aussi celle de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et, peut-être, du Canada. La force multinationale doit être mise en place avant le 25 avril à minuit, dernier délai pour l'évacuation du Sinaï égyptien par Israël.

M. Haig a quitté hier matin Le Caire au terme d'une seconde visite en moins de trois semaines qui, selon les propres termes de l'agence officielle égyptienne Mena, «n'a rien apporté de positif, sinon un échange d'idées et la réaffirmation de la volonté des États-Unis de rester un associé à part entière au processus de paix».

À vrai dire plus personne en Égypte ne se faisait d'illusions depuis que le président Hosni Moubarak en personne s'était la semaine dernière publiquement demandé «ce que pourrait bien apporter de neuf» le second séjour du chef de la diplomatie américaine.

Certes, M. Haig a fait état de «progrès» mais pour ajouter aussitôt qu'il y avait encore beaucoup plus à faire que ce qui avait déjà été accompli». La brièveté même des entretiens — moins de 45 minutes pour celui d'hier matin entre MM. Haig et son homologue égyptien Kamal Hassan Ali — n'auraient de toute façon pas permis, estime-t-on, de faire progresser les discussions qui se sont bornées à «un échange d'idées» et à constater les désaccords entre Israéliens et Égyptiens.

Les suggestions du secrétaire d'État américain, apprenait-on de bonne source, ont à peine été évoquées.

Selon l'agence Mena, la partie égyptienne a souligné une fois de plus à M. Haig la nécessité d'accorder l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza conformément aux accords de Camp David, c'est-à-dire une autonomie portant aussi bien sur les territoires que sur les habitants.

Ces exigences qui sont totalement opposées à celles d'Israël sont une des raisons qui ont dû convaincre M. Haig de l'inutilité de poursuivre ce qui était en train de devenir une «navette» entre Le Caire et Jérusalem. «Je ne m'attends pas à revenir prochainement dans la région», a-t-il dit.

Devant cette impasse qui dure maintenant depuis de trois ans, M. Kamal Hassan Ali n'a pu que se féliciter de la «persévérance» de son homologue américain. Hier matin, au moment du départ de M. Haig, aussi bien dans l'entourage de la délégation américaine que du côté égyptien, on se demandait encore ce qu'était venu faire le secrétaire d'État.

L'explication la plus souvent avancée était qu'en se manifestant physiquement dans la région à deux reprises en moins de trois semaines, M. Haig avait peut-être réussi à décourager Israël de se lancer dans une nouvelle «aventure» redoutée à Washington comme au Caire.

◆ Échec

de discuter les requêtes des constructeurs. Ceux-ci estiment qu'à $20 par heure en moyenne, les salaires et primes versés aux ouvriers du secteur sont supérieurs de $8 à ceux en vigueur dans l'industrie japonaise.

Après le «soulagement» obtenu sur le front des importations japonaises, limitées à 1.68 million de voitures cette année, les firmes de Détroit ont accru leur campagne pour une réduction des salaires afin de relancer la productivité du secteur.

L'échec survenu vendredi repousse en principe à juillet l'ouverture de négociations pour le renouvellement de la convention collective avec General Motors.

Il témoigne de la difficulté éprouvée par la direction des TUA de faire partager aux ouvriers les sacrifices nécessaires au redressement, malgré l'existence de 243,500 chômeurs dans le secteur.

Unr forte minorité de délégués (43%) s'était en effet opposée samedi dernier à la poursuite des négociations avec General Motors.

Outre l'ombre jetée sur les négociations avec Ford, l'échec avec General Motors — qui représente 45% du marché américain — pèse également sur la demande d'American Motors corp. portant sur $150 millions de concessions salariales actuellement examinée par les TUA.

Le manque d'entente entre les directions et le syndicat ne saurait résoudre les problèmes croissants des firmes de Détroit. Pour le premier trimestre de cette année, les programmes de production ont encore été réduits de 21% par rapport à leur niveau de l'an dernier pour atteindre leur plus faible niveau depuis 1961, indique-t-on dans les milieux industriels.

◆ Ryan

un congrès de leadership dans les meilleurs délais.

Ces derniers jours, deux autres députés sont venus ajouter leurs voix à ce chant de discorde. Le député de Viau, M. William Cusano, a déclaré au DEVOIR: «M. Ryan devrait lui-même abandonner plutôt que d'attendre de se faire jeter dehors». À son avis, la majorité des militants libéraux partagent ce point de vue.

Pour sa part, le député de Jeanne-Mance, M. Michel Bissonnet, est d'opinion que le parti est lourdement pénalisé par le malaise qui persiste autour de la question du leadership. Interrogé par LE DEVOIR, M. Bissonnet a exprimé l'avis que M. Ryan doit se soumettre de bonne grâce à un congrès de leadership. Puis il propose que les statuts du parti soient amendés de sorte que, dorénavant, à la veille de chaque élection provinciale, le chef soit tenu de solliciter un nouveau mandat à l'occasion d'un congrès de leadership.

Avant d'être officiellement reconnus candidats du PLQ à des élections générales, les députés sont tenus de se présenter à une convention et de solliciter le renouvellement de mandat des militants libéraux du comté. «Ce qui vaut pour les députés vaut pour le chef», estime le député de Jeanne-Mance. Dans l'état actuel des choses, M. Bissonnet se dit que seulement le décès du chef pourrait obliger la tenue d'un congrès de leadership. Et même si le congrès de septembre votait dans une proportion de 60% ou plus en faveur d'une remise en question du leadership, les statuts du parti n'obligent pas M. Ryan à s'y soumettre.

En principe, cette question du leadership est accessoire aux thèmes prévus à l'ordre du jour de cette réunion du conseil général du parti. Après les discours d'ouverture du chef, M. Claude Ryan, et du président, M. Larry Wilson, les dirigeants du parti proclameront le huis clos. C'est dans les heures qui suivront que les libéraux auront l'occasion de régler leurs comptes. Pour éclairer les délibérations du conseil général, la direction du parti a préparer trois documents d'appui: 1) Consult-Action (vers un manifeste politique et une révision des structures): 2) Inform-Action (la vie interne du parti et l'activité parlementaire); 3) Communic-Action (vers une politique de communication et d'animation);

C'est le nouveau directeur général du parti, M. Alain Cousineau, qui a ainsi encadré les discussions et qui a fait préparé cette documentation, un peu à la manière du PQ. Il s'agit, a-t-il expliqué au DEVOIR, de redéfinir le cadre général de l'action du parti en visant les objectifs de retour à la base et de décentralisation.

Quant au projet de manifeste politique, le processus de consultation en est seulement au stade du questionnaire que la commission politique a conçu à l'intention des membres du conseil général. Les questions suggérées aux militants portent essentiellement sur les problèmes économiques et les hypothèses de solutions envisagées.

Le conseil général sera enfin invité à débattre les résolutions acheminées au secrétariat et qui traitent notamment des accords fiscaux entre Ottawa et les provinces; du rôle de l'État, du chômage et des droits de la minorité anglophone du Québec.

Colloque de la CSN sur l'immigration et l'unité ouvrière

par Angèle Dagenais

Le Conseil central de Montréal (CSN) organise les 5, 6 et 7 février prochains un grand colloque sur «L'immigration et l'unité ouvrière». Premier du genre à la CSN, ce colloque vise à amorcer une discussion au sein de la centrale sur la nécessité qu'elle se dote d'une politique syndicale face aux travailleurs immigrants de façon à mieux répondre aux besoins de cette clientèle qui compose environ 20% de son membership.

Pour les fins de ce colloque, le Conseil central publiera un document d'une soixantaine de pages traduit en six langues sur la condition du travailleur migrant ou immigrant au Québec, rédigé avec collaboration de personnes-ressources des milieux concernés.

Selon la secrétaire générale du Conseil central, Mme Irène Ellenberger, qui a préparé ce colloque, tous devraient se sentir à l'aise de venir participer à cet événement, qu'ils soient syndiqués ou non, de la CSN ou de la FTQ (on retrouve un grand nombre de travailleurs immigrants au sein de la construction et du textile) car il s'agit, précise-t-elle, de donner la parole à ceux qui vivent des problèmes concrets et quotidiens et pas seulement aux militants.

À la CSN, les travailleurs immigrants se retrouvent davantage dans les secteurs de la métallurgie, de l'hôtellegie, de l'entretien ménager, du commerce et dans le secteur hospitalier. La CSN a donné la priorité en 1980 à la syndicalisation des travailleurs immigrants et des femmes et comptent un grand nombre de nouveaux syndicats ou de travailleurs en instance d'accréditation parmi ses clientèles.

Des ateliers traiteront de la condition de vie et du travail des immigrants; des immigrants et la loi; de la syndicalisation des travailleurs immigrants et des femmes immigrantes. Mme Ellenberger et M. Luciano Del Negro, qui a collaboré à ce colloque à titre de personne-ressource, ont précisé que des positions passées du mouvement syndical québécois ont été très discriminatoires à l'endroit des travailleurs immigrants. En effet, quand on traite les travailleurs immigrants de «voleurs de jobs» ou d' «entravés au mouvement syndical», on ne fait pas justice à ces travailleurs, ont-ils constaté, pas plus que le système juridique et social ne leur rend la part de droits et de redevances qui leur sont imposés.

Un grand bal multiculturel à la salle Saint-Louis-de-France, baptisé pour la circonstance «Bal Uni-Terre» viendra souligner l'esprit de solidarité qui animera ce colloque. Des groupes musicaux de six communautés culturelles, de la bouffe «épicée», de la danse et de la joie sont au rendez-vous, le 6 février à 19 h, précise l'organisateur de cet événement, M. Jean-Pierre Rivest.

La SAC pourra prêter davantage à plus de producteurs

par André Tardif

La «bataille du crédit agricole», qui a pris une acuité particulière l'an dernier en raison de la hausse démesurée des taux d'intérêt, connaît actuellement un nouvel épisode avec une législation du gouvernement fédéral permettant à sa Société de crédit agricole (SCA) de prêter davantage et à un plus grand nombre de producteurs.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, pilote ces jours-ci un projet de loi qui autorisera la SCA à se procurer des fonds supplémentaires auprès de sources autres que le gouvernement canadien.

Le projet en est présentement au stade de la deuxième lecture, après avoir été en plan durant plus de trois ans, au grand dam des organismes agricoles du pays dénonçant la voracité des institutions prêteuses, les banques plus particulièrement.

Hier, dans un hôtel de l'ouest de la métropole, le principal lieutenant québécois du ministre Whelan, M. Fabien Langlois, gérant régional d'Agriculture Canada, est venu expliquer, en conférence de presse, ce que la nouvelle loi fera pour le mieux-être des agriculteurs québécois.

Jusqu'ici, la SCA ne pouvait prêter que ce que le gouvernement voulait bien lui prêter. Dorénavant, elle sera autorisée à emprunter sur les marchés financiers privés, afin de mieux répondre aux besoins des agriculteurs.

Ainsi, la nouvelle limite de capital de la SCA passera de $150 millions à $225 millions, portant sa capacité d'emprunt à $5,6 milliards. Selon M. Langlois, les mécanismes d'emprunt de la Société n'ont pas encore été définis, mais il est possible qu'elle soit autorisée à émettre des obligations.

Par ailleurs, la lenteur parfois exécrable de la SCA à consentir un prêt sera vraisemblablement corrigée du fait que dorénavant, elle sera dispensée en partie de ne prêter sur hypothèque que lorsque celle-ci sera enregistrée. En fait, la Société sera autorisée à débourser jusqu'à 30% du prêt avant l'enregistrement de l'hypothèque, peut-être sous forme de simple billet sur demande, ce qui devrait hâter la procédure.

Deux aspects discriminatoires de la loi actuelle régissant la SCA devraient également disparaître. D'une part, le conjoint à la ferme deviendra admissible au même titre que l'exploitant, et d'autre part, un nouveau producteur pourra être âgé de plus de 35 ans et avoir quand même droit à un prêt agricole, à la condition cependant qu'il devienne producteur établi dans les cinq ans, comme auparavant.

Enfin, la SCA pourra prêter un maximum de $300,000 à un producteur qualifié, et non plus $200,000, ainsi qu'un maximum de $500,000, au lieu de $400,000, à deux individus ou plus rencontrant les exigences du crédit agricole.

«L'évolution de la société nous amène à changer aujourd'hui des aspects qui n'étaient peut-être pas discriminatoires autrefois, mais qui le sont peut-être devenus depuis», a précisé au DEVOIR M. Eugène Laflamme, l'adjoint de M. Langlois.

La capacité limitée de prêter de la SCA avait été ridiculisée, en décembre dernier, par l'homologue québécois du ministre Whelan, M. Jean Garon, au congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles.

M. Garon avait alors souligné qu'avec des prêts totalisant $537.7 millions en 1981-82, l'Office de crédit agricole du Québec avait prêté davantage que la SCA pour l'ensemble du Canada en 1980-81. De plus, les subventions d'intérêts de l'Office, totalisant $81 millions au cours de la même période, étaient presque l'équivalent des $83 millions prêtés par la SCA à des agriculteurs québécois en 1980-81.

Air Canada accepte *Les Plouffe*

par Richard Gay

Revenant sur sa décision, Air Canada accepte finalement de présenter le film *Les Plouffe* à bord de ses vols.

Air Canada avait en effet tout d'abord refusé le film sous prétexte qu'il ne présentait pas suffisamment d'intérêt commercial, c'est-à-dire qu'on ne croyait pas qu'il permettrait de vendre en assez grand nombre les écouteurs dont les passagers ont besoin pour visionner un film en plein vol.

Or M. Gérard Lareault, directeur des relations publiques pour la région Est du pays à Air Canada, a affirmé au DEVOIR qu'à la lumière du tollé soulevé par le refus de la compagnie aérienne de présenter le film, Air Canada avait accepté de réexaminer le dossier et de visionner de nouveau *Les Plouffe* tourné par Gilles Carle et produit par Denis Héroux. C'est à la suite de ce deuxième visionnement qu'Air Canada est finalement revenue sur sa position.

«Habituellement, a expliqué M. Lareault, nous jugeons les films d'après le simple critère commercial. Autrement dit, nous nous demandons, en nous servant entre autres de certaines statistiques sur le succès du film en salle, si le film saura plaire ou non à nos passagers. Cette fois parce qu'il s'agit d'un film québécois qui porte à l'écran toute une page de notre histoire, nous avons accepté de considérer *Les Plouffe* en fonction aussi d'un autre critère, soit l'aspect socio-culturel».

M. Lareault a affirmé que le film avait été retenu parce qu'il permettrait de faire connaître aux Canadiens et aux étrangers tout un plan de l'histoire du Québec à travers les aventures d'une famille québécoise.

M. Lareault et M. Michel Fournier, vice-président aux affaires publiques à Air Canada, se sont dit heureux de la décision finale de la compagnie qui pour une fois ne s'en est pas tenue à des considérations uniquement commerciales.

Quant à Denis Héroux, producteur du film réalisé à partir du roman célèbre de Roger Lemelin, Air Canada n'avait pas cru bon de l'avertir de sa nouvelle position concernant *Les Plouffe*. C'est LE DEVOIR qui a dû lui apprendre la nouvelle.

«Nous ne pouvons que féliciter, a-t-il dit, Air Canada de sa sage décision. Nous sommes très satisfaits de la tournure des événements et nous pensons que tout le milieu cinématographique va se réjouir avec nous».

Denis Héroux n'a évidemment pas encore signé de contrat avec Air Canada mais il espère que les négociations mèneront à une entente, entente qui serait en bonne voie du côté d'Air France.

Si un contrat était signé prochainement, M. Lareault d'Air Canada a précisé qu'une version de deux heures des *Plouffe* serait présentée à bord des appareils de type 747 de la compagnie à partir de l'été.

Rectificatif

C'est par erreur que nous avons attribué hier le rapport du Conseil consultatif de la situation de la femme à Mme Jan Barnsley. L'auteur du rapport est Mme Debra Lewis et c'est elle qui, avec la présidente du Conseil, Mme Lucie Pépin, l'a présenté aux Communes jeudi.

AUJOURD'HUI

Le Cercle Projet Soleil, association mixte (35-55 ans) organise une excursion de ski à Oka. Renseignements: 389-1533.

■

La Légion royale canadienne annonce son tournoi annuel «Golf-Neige» dont les profits seront versés à la «Campagne des dix sous du Québec». Renseignements: 761-2568.

■

Des cours de Wen-Do, méthode d'auto-défense axée sur la prévention seront donnés durant la fin de semaine. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à Mireille, membre de la Corporation Wen-Do Québec au 276-4084.

■

Le colloque annuel des Associations agréées de gestionnaires de zones d'exploitation contrôlée (ZEC) a lieu au Château Frontenac, à Québec.

30 janvier

par la PC et l'AP

1981: New York réserve un accueil triomphal aux otages américains, libérés dix jours plus tôt après être demeurés 13 mois prisonniers d'activistes musulmans iraniens, à Téhéran;

1979 les Rhodésiens blancs approuvent une constitution qui, à terme, doit donner le gouvernement aux noirs;

1978: le président Carter propose la conclusion d'un accord américano-soviétique interdisant la présence de combustible nucléaire à bord de satellites;

1970: des manifestants envahissent le palais présidentiel à Manille (Philippines): deux morts et plus de 200 blessés;

1964: putsch à Saïgon, où le général Nguyen Khan prend le pouvoir;

1961: une campagne de désobéissance civile est lancée a Ceylan;

1957: les Nations unies demandent à Pretoria de reconsidérer sa politique d'apartheid;

1948: le mahatna Gandhi est assassiné par un hindou, à New Delhi;

1941: le Sud-Africains chassent les Italiens du Kenya;

1932: Adolf Hiier est nommé chancelier du Reich;

1915: des sous-marins allemands lancent leur première attaque sans avertissement au large du Havre.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 30 janvier 1982

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
COSMOS CARL SAGAN
Éditions Select

Louise Maheux-Forcier

Seul l'amour n'est pas absurde

par Jean Royer

LOUISE Maheux-Forcier écrit depuis presque vingt ans des romans, des nouvelles, des dramatiques pour la radio et la télévision. Discrètement, elle fait une oeuvre qui se distingue, dans son humour et sa tendresse, dans son combat contre la norme, par sa finesse et son esprit d'observation. Après *Amadou, Une forêt pour Zoé,* qui lui ont valu les prix du Cercle du livre de France et du Gouverneur général du Canada, il y eut *L'Île joyeuse, Appasionnata,* puis les nouvelles de *En toutes lettres* (CLF, 1980), un des livres les plus délicieux de notre littérature.

Mais il ne faut pas oublier que Louise Maheux-Forcier a beaucoup écrit aussi pour la radio et la télévision. C'est d'ailleurs son plus récent téléthéâtre, *Arioso,* à l'affiche des Beaux dimanches demain, qui a été le prétexte de notre rencontre. Timide, humble et plutôt secrète, l'écrivaine n'accorde jamais d'entrevue. Mais notre rencontre n'a pas ressemblé à cette caricature de l'interview qui inaugurait son dernier recueil de nouvelles. Non. Louise Maheux-Forcier m'a parlé simplement. De son téléthéâtre *Arioso,* où se joue l'amour de deux femmes. De sa vie d'écriture aussi, où elle entrait en 1963 après avoir abandonné une carrière de pianiste de concert.

■

— Pourquoi avez-vous quitté la musique pour l'écriture?

— «J'ai arrêté de faire de la musique pour la même raison pour laquelle je refuse de donner des interviews: le trac, la peur de ne pas pouvoir me traduire dans l'immédiat. Mais il y a aussi une raison plus profonde: je suis venue à la littérature parce qu'en musique, je n'aurais jamais été qu'interprète. Il me semblait, en toute humilité, que j'avais quelque chose à dire de personnel. D'ailleurs, c'est curieux que la critique a analysé mon deuxième livre, *L'Île joyeuse* comme une oeuvre musicale.»

— Le besoin d'écrire l'a donc emporté...

— «C'est difficile d'exprimer ce besoin intense qui nous porte à écrire, à toujours penser à une phrase. Où qu'on soit, on est toujours ailleurs. L'écriture, c'est un métier de vingt-quatre heures par jour. On s'endort avec une phrase, on se réveille avec elle.»



Photo KÉRO

— Vous n'arrêtez pas d'écrire?

— «Sans m'en rendre compte, j'ai écrit dix livres en moins de vingt ans. *Amadou* est paru en 1963. Il faut dire que j'ai aussi publié mes textes dramatiques, écrits pour la radio ou la télévision.»

— Quelle est la différence pour vous entre l'écriture dramatique et l'écriture romanesque?

— «Dans le roman, la voix est toujours intérieure. Dans l'écriture dramatique, c'est le dialogue qui importe. À la télévision, il faut équilibrer la parole et l'image. C'est pourquoi il faut bien s'entendre avec le réalisateur. *Arioso* est mon troisième téléthéâtre avec Jean Faucher: il y a une fusion de deux pensées. D'autre part, dans l'écriture pour la radio, il y a le plaisir de la musique.»

— Et quel est le plaisir de publier des livres?

— «Je n'ai pas pensé à publier quand j'ai commencé à écrire. Ce n'est pas essentiel pour moi d'avoir un grand public. Mais j'ai besoin d'avoir de temps en temps des témoignages qui me disent que j'ai pu apporter quelque chose à quelqu'un. L'écriture, c'est d'abord une aventure intérieure. C'est très étonnant de découvrir, dans l'écriture d'un livre, des choses qui sont venues là inconsciemment. Cela peut être un détail dans une nouvelle: une fleur, un trait de visage, un regard qui se trouvaient quelque part souvenirs...»

— La nouvelle est pour vous un lieu privilégié de l'écriture?

— "J'adore ce genre. J'ai été particulièrement heureuse d'écrire des nouvelles. D'ailleurs, je vais récidiver. La nouvelle, on peut la fignoler. Elle nous donne la satisfaction extraordinaire de n'avoir plus un mot à changer. Tandis que dans le roman, si je change un début de chapitre, cela peut m'amener ailleurs. Le roman est plus douloureux à porter: il faut suivre durant deux ans la même idée, le même personnage et ne pas en démordre. La nouvelle nous donne un autre bonheur d'écrire. Moi, je suis une fignoleuse, une perfectionniste. Une phrase, pour moi, c'est quelque chose à soigner, à perfectionner, sans limite.»

— Vous ne pourriez pas vous passer de l'écriture?

— «Ce besoin d'expression est si profondément humain pour moi que je me demande comment il se fait que tout le monde n'écrit pas. Cela me semble naturel d'avoir un stylo dans la main. Cela ne m'apparaît pas du tout étrange ou exceptionnel. Je

Suite à la page 28

Erreurs de parcours

par Christian Dufour

AU moment où les événements de Pologne attirent l'attention sur la répression en Europe de l'Est, *Erreurs de parcours* (1) arrive à point. Pour rappeler l'aveuglement de générations d'intellectuels occidentaux qui cautionnèrent dans les faits, pour préserver leur confort moral, les pires abus à condition qu'ils surviennent en régime socialiste. Louis-Bernard Robitaille, journaliste à l'Actualité et à la Presse, qui habite Paris depuis dix ans, a été de ces intellectuels — mollement, plaide-t-il. Son très personnel essai sur la crise des socialisme en appelle à la fin des certitudes idéologiques; il met aussi en garde contre la tentation bien parisienne de brûler indistinctement aujourd'hui ce qu'on adorait sans mesure hier.

Ce collage de souvenirs, récits de voyages et réflexions politiques aurait pu facilement dégénérer en un clinquant ramassis de clichés sur un sujet à la mode. C'est, au contraire, le compte-rendu original et vivant d'une démarche politique dans laquelle se reconnaîtra plus ou moins toute une génération. Le ton est vif, l'humour efficace, la pensée dynamique et nuancée. On ne saurait trop recommander cet ouvrage réussi aux Québécois intéressés par la politique internationale, la politique tout court.

Le livre s'ouvre sur la crise de l'intelligentsia française, que Robitaille connaît manifestement bien, à la fin des années 70. Revirements caricaturaux du Parti communiste français, Afghanistan, folie meurtrière des Kmers rouges, démaoïsation, goulags de Soljénitsyne, quoi encore? C'est comme si, note Robitaille, tout était arrivé d'un coup; comme si avait cédé, sous l'accumulation de réalités niées depuis cinquante ans, sous le poids des morts, la croyance en l'Idéologie salvatrice. C'est la rupture intellectuelle du siècle. L'écroulement définitif — là est la nouveauté — du modèle soviétique qui entraîne dans sa chute les socialismes qui en sont issus. Saint-Germain-des-prés sombre dans la déprime; pour se consoler, on lance — Paris sera toujours Paris — les nouveaux philosophes: toute référence au socialisme n'est plus seulement irréaliste, elle est désormais dangereuse.

Et Robitaille, qui partage ce désenchantement, d'enchaîner sur son expérience personnelle. «Enfant de Staline et de Coca-Cola,» il a vingt ans au Québec à la fin des années 60. Parti-pris, gauche du RIN. Il croit en la rupture plus ou moins violente avec le système. On appuie, de Montréal, Cuba, le Vietnam du nord assiégés par l'impérialisme. On fantasme sur une Révolution culturelle dont on ne sait rien, qui permet d'ignorer des réalités plus déplaisantes, des «accidents de parcours» comme l'URSS. Nous avions sans le savoir, se souvient l'auteur, cette caractéristique essentielle de la pensée stalinienne: la certitude de posséder une fois pour toutes l'explication totale, universelle.

À Paris, Robitaille entrera en contact avec cette concrète manifestation du socialisme, le Parti communiste. Monolithe stalinien, bien sûr, aux allures de société secrète; mais aussi réellement populaire, anti-intellectuel dans une culture élitiste à souhait. C'est un bon portrait de ce phénomène inquiétant et fascinant tout à la fois qu'est le PCF. Ce sera ensuite la découverte de l'Europe de l'est: l'exubérante Pologne, la Hongrie aux airs capitalistes, la triste Tchécoslovaquie lobotomisée après 68. C'est, comment dire, «la modération dans le malheur» (le livre a été terminé avant le drame polonais). On a appris à composer avec la géo-politique; la nette répression qu'elle implique n'empêche pas, parfois, d'apprécier certains avantages du socialisme.

L'URSS est autre chose: totalement sinistre, un monde à part. Revient en mémoire à l'auteur l'hallucinant tableau d'Orwell dans 1984. Le soviétisme exporté a dû composer avec la réalité locale; «at home», il a pu aller au bout de sa logique. Le pays est indépendant, le système a profité de l'écroulement à peu près total de l'ancienne société russe. L'URSS n'est pas, comme on l'a cru longtemps, une perversion du socialisme, c'est le triomphe du socialisme scientifique. Historiquement bâti sur la Terreur stalinienne des années 30, le régime est incapable de faire fonctionner un hôtel. Il excelle dans le contrôle des citoyens qui en arrivent à se conformer spontanément à la loi du silence.

Et l'on revient Rive gauche, où Robitaille exerce son humour féroce aux dépens des émules de salon maolâtres. Dans un dernier accès de fureur idéologique, ils atteignirent des sommets inégalés. Juste avant l'atterrissage. Après un voyage de quelques semaines en Chine, la journaliste Maria-Antoinetta Macciocchi chante en 1971 les vertus de la lumineuse pensée maotséoung à laquelle rien ne résiste, pas même le cancer. Les Chinois sont contraints à ânonner le fameux Petit livre rouge? Que non! Cette lecture est antidogmatique par excellence. Et ainsi de suite sur 540 pages. Aujourd'hui Macciocchi, dans la mouvance des nouveaux philosophes, a changé d'idée. Mais, elle ne regrette rien: «Mon intention était bonne», explique-t-elle au cocktail de lancement de son dernier livre.

Suite à la page 28

(1) *Erreurs de parcours,* de Louis-Bernard Robitaille, éd. Boréal-Express, Montréal, 1982, 213 pages.

Serge Jauvin

La société montagnaise au présent

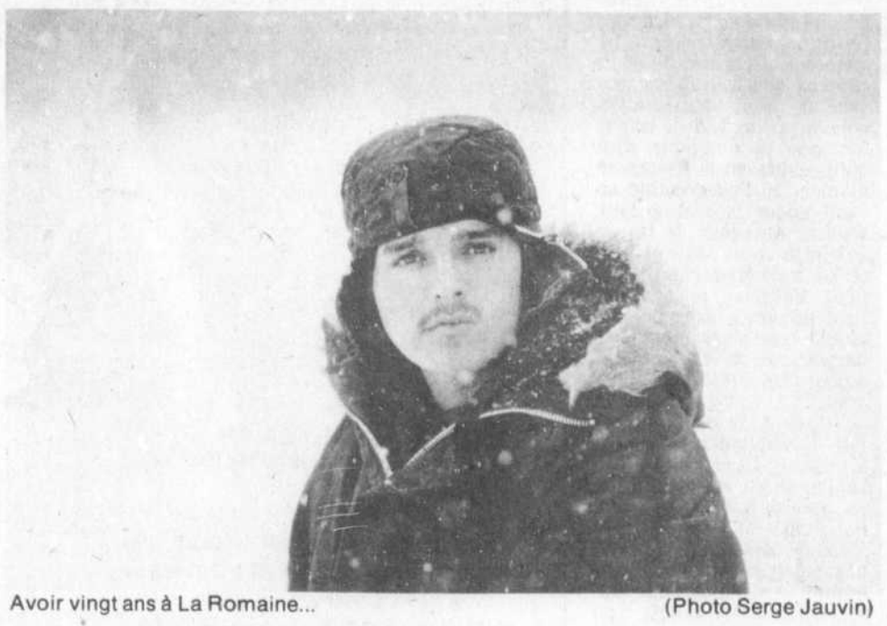
par Robert Lévesque

MATHIEU Mestokosho avait 84 ans lorsqu'en 1971, «sédentarisé» à la réserve de Mingan dans la Moyenne Côte-Nord, il légua à la postérité ses récits de chasse au rythme de ses souvenirs. Serge Bouchard, l'anthropologue qui l'enregistra, devait écrire dans la présentation de l'ouvrage publié en 1977 sous le titre de *Chroniques de chasse d'un Montagnais de Mingan* que «Mathieu faisait comme si je n'étais pas là ou comme si j'étais un vieux chasseur moi-même. Il contait à une absence et cela n'était pas sans imprégner ses représentations d'une intensité dramatique certaine».

Cette «absence», pour Mathieu Mestokosho, ce n'était pas seulement le fait du refuge dans lequel tout vieux conteur s'installe, c'était sans doute aussi la conviction que son histoire, sa vie, son passé étaient pour les autres des choses déjà très loin, et si proches pourtant, des choses que ne retiendraient sans doute pas ceux qui n'apprendront jamais sa langue à lui. Et c'était souvent pour lui seul qu'il contait comment naissait sous son pas et le pays et la manière de l'appeler. Mathieu Mestokosho ignorait que parmi les Blancs il y avait des anthropologues, une sorte de coureurs des bois de l'histoire des peuples, «présents» à son récit, et des individus de toutes sortes pour qui l'histoire des autochtones du Québec contient une sagesse et une ferveur qui ne doivent pas mourir, une grandeur qui ne doit pas être oubliée.

Serge Jauvin est l'un de ces individus. Photographe, il est allé vivre avec les Montagnais de Pointe-Bleue, de Bersimis et de La Romaine pour observer, et nous révéler par l'image, la vie quotidienne des enfants et des petits-enfants de Mathieu Mestokosho et de tous ces Indiens qui ont parcouru et habité le nord du Québec en vivant en accord avec la nature, pêchant et chassant par nécessité, s'administrant de la manière la plus communautaire qui soit, et ignorant jusqu'au principe même des classes sociales. Comment vivent-ils aujourd'hui les Montagnais de La Romaine, ceux de Mingan, de Malioténam, de Betsiamites, de Natashquam?

Depuis cinq ans, Serge Jauvin consacre son temps à cette question en allant fréquemment vivre chez les Montagnais, en étant devenu l'ami de plusieurs, en montant dans le bois avec eux au moment de la chasse, en pêchant le saumon sous le nez des Américains, et, par un geste devenu familier, un réflexe attentif plus que curieux, prenant en moyenne pas moins de 10,000 photos bon an mal an. Il vient de présenter au Nouvel Espace OVO un reportage photographique, résultat de huit mois de travail, qui s'attache à décrire particulièrement la vie en forêt, les activités de chasse et de pêche des Montagnais d'aujourd'hui. L'exposition, qui se termine dimanche, porte le titre de *Nutshimiu innuat,* qui veut dire «les indiens montagnais de la forêt».



Avoir vingt ans à La Romaine... (Photo Serge Jauvin)

De la fabrique du canot de toile (qui n'existe plus à Bersimis mais se perpétue à La Romaine), à la cuisson de la «banique» dans le sable (un pain sans levure qu'on prépare le matin avant de chasser), jusqu'à la ceuillette du sapin pour faire des tapis de tente, Serge Jauvin a tout photographié ce qui fait encore aujourd'hui l'ordinaire des chasseurs et pêcheurs montagnais, la ceuillette des fruits sauvages, la fabrication des harpons pour pêcher le saumon la nuit, le fumage de la peau de caribou, le dépeçage du castor, les campements sous la tente, le sourire des enfants, la patience des femmes.

Serge Jauvin avoue qu'il lui a fallu un certain temps pour dépasser le «regard touristique». «Au début, à Pointe-Bleue, qui est la réserve montagnaise la plus rapprochée de la civilisation blanche, je me cachais presque pour risquer mes premières photos, et c'est finalement au bord de l'eau, avec des enfants qui jouaient, que j'ai pu établir des premiers contacts vrais. À partir de là, j'ai commencé à découvrir un monde, à partir du moment où je n'ai plus eu l'oeil du touriste j'ai pu comprendre comment les Montagnais vivaient indépendants dans un esprit communautaire remarquable». Pour Jauvin, les Montagnais sont les représentants d'une société véritablement socialiste dans laquelle la répartition des ressources s'est toujours faite sur des bases égalitaires, et un de leurs enjeux de survie concerne la conservation de ce principe de base.

Pour poursuivre cette importante photographie de la vie quotidienne des Montagnais, Serge Jauvin entreprendra l'an prochain, s'il décroche les bourses nécessaires, une démarche qui l'amènera à vivre durant un an à l'intérieur d'une famille de la réserve de La Romaine, dans la Basse Côte-Nord, année pendant laquelle, à tous les jours, il photographiera les gestes d'une année qui commence en avril quand on ramasse le bois

Suite à la page 28

Applebaum-Hébert / Canadianiser la culture

par Richard Gay

LE Comité d'étude de la politique culturelle fédérale mieux connu sous le nom de Comité Applebaum-Hébert en raison de ses deux coprésidents, publiait le 21 janvier son *Compte rendu des mémoires et des audiences publiques.*

Rappelons que ce comité d'étude créé au cours de l'été 1980 est le premier organisme officiel qui, depuis la Commission Massey-Lèvesque sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada (1949-1951), ait été mandaté par le gouvernement pour étudier en profondeur les politiques et les institutions culturelles canadiennes, recevoir des mémoires, convoquer des audiences et finalement formuler des recommandations quant à la politique culturelle canadienne dans son ensemble.

Dans le document publié, on ne trouve pas les recommandations du comité qui seront connues l'été prochain, mais comme son titre l'indique, ce *Compte rendu des mémoires et des audiences publiques* se veut une synthèse des 1,300 mémoires soumis et des 521 exposés élaborés dans 18 villes du Canada. Il est à noter cependant que les Québécois, plutôt indifférents aux travaux du comité, n'ont présenté qu'un peu plus de 10% des 1,300 mémoires.

Si le document peut constituer un ouvrage de référence utile pour quiconque s'intéresse de près au domaine culturel, l'esprit qui l'anime en est un de canadianisation «from coast to coast». Cette volonté de canadianisation est apparente dès les premières lignes de l'introduction où on lit que «les Canadiens ont exprimé clairement leur intention de développer une culture qui leur ressemble et qui les représente vraiment aux yeux du monde entier. Possédant les moyens nécessaires et mus par une volonté commune, ils souhaitent désormais avancer ensemble dans des directions susceptibles d'enrichir et d'élever l'âme du peuple canadien». «Volonté commune,» «ensemble,» «âme du peuple canadien,» l'intention est évidente.

Le *Compte rendu des mémoires et des audiences publiques* divise l'activité culturelle en huit aspects, ceci compte tenu du mandat du comité. Huit aspects donc qui constituent huit chapitres différents. Ce sont le savoir, soit «les dépôts du savoir et les centres d'information comme les archives,»; le patrimoine qui ne comprend «pas uniquement les biens culturels mobiliers, les objets fabriqués présentant un intérêt historique et les échantillons scientifiques mais également les biens immobiliers tels les sites historiques et naturels»; les arts visuels qui en plus des beaux-arts traditionnels regroupent «des formes d'expression moins traditionnelles comme la photographie, l'art par ordinateur et l'art performance... des arts appliqués comme le design industriel et le design graphique, des arts de l'environnement que sont l'architecture et l'urbanisme et bien sûr il ne faut pas oublier d'y inclure l'artisanat»; les arts de la scène, soit la musique, l'opéra, le théâtre, le théâtre lyrique; la création littéraire et l'édition, soit les écrivains, les éditeurs, les distributeurs, les libraires et les bibliothécaires; l'industrie du disque; le cinéma; et enfin la radiodiffusion qui comprend bien sûr autant la télévision, que la radio.

Le domaine est vaste et les tendances qui se dégagent de ce compte rendu et les implications des recommandations auxquelles elles pourraient mener concernent directement tous les Canadiens et peut-être plus particulièrement les Québécois qui auront sans doute raison d'y voir une menace sérieuse à leur identité culturelle. Car lire ce document c'est se rendre compte que le rouleau compresseur fédéral est en marche et que comme jadis on a voulu unifier le Canada avec le chemin de fer, on songe maintenant au chemin de la culture.

De nombreuses remarques et citations contenues dans ce *Compte rendu des mémoires et des audiences publiques* mériteraient réflexion, analyse et questionnement, et cela qu'il s'agisse du savoir, du patrimoine, des arts visuels, des arts de la scène ou de la création littéraire, de l'industrie du disque, du cinéma et de la radiodiffusion. Mais quels sont les grands traits qui se dégagent de l'ensemble des huit aspects et de la synthèse des mémoires et des audiences que le comité Applebaum-Hébert a réalisée, voilà la question qui mérite tout d'abord notre examen. D'ailleurs, les auteurs du compte rendu, conscients que c'était là la question fondamentale, ont mis en relief ces grands traits dans leur introduction intitulée «Perspectives clturelles».

Le comité fait tout d'abord remarquer que selon plusieurs intervenants «les problèmes que pose la culture canadienne, de même que les perspectives d'avenir qu'on envisage pour elle, sont étroitement liés au contexte culturel international». Les importations culturelles s'avèrent une menace. Le comité cite d'ailleurs à cet effet la Guilde canadienne des réalisateurs selon qui «la cause la plus importante de la dilution du patrimoine canadien est l'immense apport des médias de l'étranger. Si cette influence, surtout celle des médias américains, est plus forte au Canada en raison de la proximité des États-Unis, notre culture n'est pas la seule à être touchée. Les Américains, affirme la Guilde, ont réussi à imposer leur cinéma, leur musique, leur télévision et leur mode de vie sur tous les continents. Nous sommes devenus des citoyens de leur monde». Pour sauver la culture canadienne, faut-il alors des mesures de protection? Les auteurs du compte-rendu répondent que «personne ne réclame vraiment des mesures protectionnistes contre l'afflux des produits culturels internationaux» et que «plutôt que d'imposer le protectionnisme, les intervenants préconisent le plus souvent l'adoption d'un programme dynamique de commercialisation des produits culturels canadiens à l'échelle internationale». Les produits devront donc répondre à des normes de qualité internationale, mais le comité s'empresse de citer Maurice Yacowar, doyen de la faculté des sciences humaines de l'Université Brock qui affirme que «c'est en s'adressant au public canadien au moyen de sujets et de personnages canadiens que l'art canadien pourra s'attirer le respect du public international».

Après avoir insisté sur l'affirmation nécessaire du produit culturel canadien dans le contexte international, le comité Applebaum-Hébert souligne que le pluralisme est à la base même du caractère exceptionnel de la culture canadienne. «D'après certains mémoires, lit-on dans le compte rendu, la diversité serait l'un des grands atouts de la culture canadienne sur le marché international.

Quant aux problèmes des deux langues, on cite le Commissaire aux langues officielles, Max Yalden, qui croit que «vis-à-vis de l'anglais et du français, le gouvernement fédéral a évidemment le devoir de préserver leur particularisme mais aussi et bien plus encore de favoriser leur complémentarité et leur interaction. Atteindre le premier objectif mais pas le second serait pour le Canada, affirme-t-il, une victoire dépourvue de sens». Ainsi à partir du pluralisme, on en arrive très vite à une politique culturelle du Canada qui «doit mettre l'accent sur les facteurs qui unissent le Canada».

L'artiste dans tout cela? Les mémoires et les interventions ont confirmé, semble-t-il, que «la société canadienne ne récompense pas suffisamment ses esprits créateurs», une des hypothèses du comité d'étude. La situation des femmes artistes serait encore plus difficile.

Pour que la société apprécie davantage le travail de l'artiste, pour créer et maintenir une culture canadienne, il faudrait tout d'abord travailler auprès des jeunes. C'est en tout cas le point de vue de plusieurs intervenants que cite le comité qui ajoute que «selon

Suite à la page 28

Une Suédoise émancipée

par Mario Pelletier

Sara, roman de Carl J.L. Almsquist, traduit du suédois par Régis Boyer, Pandora Éditions, Aix-en-Provence, 1981, 189 pages.

UN petit livre étonnant est sorti l'an dernier de Pandora Éditions, une maison qui a pignon sur rue à Aix-en-Provence. Il s'agit d'un roman suédois très contemporain d'inspiration, mais qui date de 1839. Il fit scandale à l'époque, parce qu'il proclamait le refus du mariage et de l'enfantement. 1839, c'était encore l'époque romantique, avant la réaction victorienne. On voit comme le romantisme, lancé dans le sillage de la Révolution française, fut un mouvement libérateur pour l'esprit mais dangereux d'autant pour les structures sociales. On en sent encore des effets aujourd'hui.

La Sara de notre roman n'est pas cependant une romantique tuberculeuse et évaporée, du genre dame aux camélias, c'est une fille solide et pragmatique du Nord. Elle s'embarque sur un vapeur à Stockholm et s'y retrouve seule parce que sa tante n'est pas arrivée à temps au départ. Un jeune sous-officier la remarque et entreprend de lui faire la cour, mais elle se moque de ses galanteries. Quelque peu décontenancé, le militaire ne bat pour autant en retraite. Il profite d'une escale pour l'inviter à déjeuner. Elle consent spontanément, comme elle acceptera qu'ils se tutoient moins d'une heure plus tard. Albert, qui s'embrouillait dans les «Mademoiselle» et «jeune fille» à ne plus savoir comment l'appeler, est soulagé d'un grand poids. Mais Sara consent à cette familiarité sans affectation, en restant des plus dignes. C'est elle qui pose les règles du jeu dès le départ et elle en gardera la conduite jusqu'à la fin.

Le vapeur arrivé à destination, Sara entraîne son sergent de compagnie à sa suite. Elle lui propose de faire le reste du voyage en voiture avec elle, et l'autre, déjà plus conquis que conquérant, acquiesce avec joie. Dès le premier soir, ils doivent partager la même chambre à l'auberge, et c'est Albert le plus gêné des deux. Les manières, les préjugés, les conformismes sexuels et sociaux de l'époque se bousculent dans sa tête. Il n'arrive pas à comprendre comment cette jeune fille sait allier tant de naturel à tant de réserve. Une grande liberté d'allure en même temps qu'une vertu intransigeante. L'aime-t-elle ou ne l'aime-t-elle pas? Elle cède parfois à un mouvement de tendresse, une confidence qui le touche au coeur. Sara est la fille orpheline d'un maître-verrier alcoolique, qui a persécuté sa femme sa vie durant, et elle ne veut pas se marier pour connaître le même sort que sa mère. «Mais je suis ainsi faite, s'exclame-t-elle, que je ne veux fâcher ni corrompre personne; et toi moins que personne, Albert. C'est et ce sera toujours affreux qu'un être humain puisse avoir le privilège d'être mis en posture de détruire à mort un autre. Par là, certes, le bel amour de Dieu n'accomplit aucun progrès sur terre. J'entends ne jamais avoir ce pouvoir sur un autre, et je pense ne le donner à personne sur moi.»

Ainsi, de relais en relais, à travers les grandioses paysages du Västergötland, Sara et Albert s'initient l'un à l'autre, la première avec l'esprit de la liberté, le deuxième avec l'élan du coeur. La fille du verrier, elle-même verrière émérite ayant mis au point des procédés nouveaux, (c'est une femme de carrière) a en quelque sorte enfermé son coeur dans une chasse de verre. «Mais, vois-tu, celui qui veut couper du verre, Monsieur, il lui faut un diamant.» Elle était allé en chercher à Stockholm, mais elle en a trouvé un sans doute encore plus précieux en la personne d'Albert. L'ayant assez éprouvé au cours de ce voyage initiatique, elle lui confie son idéal de vie: s'aimer sans faire ménage ensemble, n'avoir d'autre bien en commun que l'amour. Elle propose de lui louer l'étage de sa boutique. Ils pourraient se voir à loisir et chacun garderait sa profession, vaquerait à ses affaires. L'amour et l'argent bien séparés. Un mélange d'idéalisme et de pragmatisme, à la scandinave.

Celui qui écrivit en plein XIXe siècle ce roman stupéfiant de modernité fut, on doit s'y attendre, un personnage hors du commun. Encore presque inconnu du public francophone (il s'agit ici de sa première traduction en français), Carl Jonas Love Almquist a produit pas moins de cinquante ouvrages au cours d'une vie tumulteusue, où il n'a cessé de se heurter aux valeurs établies de la société de son temps. Plus que ses écrits qui mélangent la géométrie à la botanique et à la fiction romanesque dans un brassage gitantesque, sa vie est une oeuvre révolutionnaire. Le traducteur Régis Boyer en donne un aperçu substantiel en introduction au récit. Qu'il suffise de savoir qu'Almquist fut tour à tour, et souvent simultanément, fonctionnaire, «paysan libre», instituteur, pasteur et journaliste; qu'il écrivit sur à peu près tous les sujets, et souvent avec des vues originales et avant-gardistes. Après le scandale de *Sara*, comme il persistait à défendre ses idées dans les journaux, il fut démis de son poste d'instituteur. Il n'en continua pas moins d'écrire mais se vit de plus en plus acculé à gagner sa vie par des moyens de fortune. En 1851 (il avait alors 58 ans), il fut accusé de tentative d'empoisonnement (sur la personne d'un usurier) et d'usage de faux. Il s'enfuit aux États-Unis où, de la Nouvelle-Angleterre au Texas en passant par le Middle West, il tenta fortune pendant 14 ans sous divers noms. En 1865, malade et la valise bourrée de manuscrits, il revint en Europe. Il débarqua à Brême et y mourut l'année suivante, sans avoir pu rentrer en Suède. Sa dépouille ne retrouva le sol natal qu'en 1901, après qu'on eut découvert dans son pays quel écrivain prodigieux il était. Influencée profondément par le mysticisme de Swedenborg autant que par le naturisme de Rousseau, son oeuvre féconda à son tour d'autres écrivains comme Strindberg. À côté de personnages réalistes comme Sara et Albert, il créa des êtres fantastiques comme l'androgyne Tintomara. Il écrivit, une quinzaine d'années avant le Séraphita de Balzac, un récit d'amours mystiques dont l'inspiration libertaine se retrouve dans *Sara*. Ce livre ne fut donc aucunement l'effet du hasard, mais le produit d'une pensée qu'il avait déjà exprimée et développée dans d'autres ouvrages. Le féminisme avant la lettre d'Almquist était en somme plus avancé que celui d'une George Sand, qui se contentait d'épater le bourgeois en fumant la pipe et en portant le pantalon. Et certains aspects du plaidoyer de Sara — la parité sociale et professionnelle de la femme, notamment — restent toujours d'actualité.

Léandre Bergeron

Une image déformée du français québécois

par Paul Morisset

Dictionnaire de la langue québécoise, Supplément 1981, de Léandre Bergeron, VLB Éditeur, Montréal, 1981.

C'ÉTAIT à prévoir. Léandre Bergeron n'allait pas abandonner un aussi beau filon sans l'avoir exploité au coton. Après le *Dictionnaire de la langue québécoise*, voici donc le *Supplément 1981* de cet ouvrage qui finira sans doute par avoir une nombreuse progéniture.

Tout le monde, ou presque, attend depuis longtemps un vrai bon dictionnaire du français québécois, quelque chose de solide, de fouillé, de fiable, qui donnerait une image honnête de notre langue dans une forme et à un prix accessibles au commun des mortels. Qu'est-ce qu'on nous sert à la place? Des travaux universitaires fort savants, mais illisibles ou introuvables. Ou alors des ouvrages d'amateur, inutilisables comme outils de référence parce que pleins d'erreurs et d'omissions.

Le *Dictionnaire de la langue québécoise* et son rejeton de 1981 appartiennent à cette dernière catégorie. L'idée de départ était excellente mais le produit fini est bien décevant.

«Nous avons préféré, écrit Léandre Bergeron dans la préface du *Dictionnaire*, rassembler tous les mots proprement et spécifiquement québécois et exclure systématiquement le mot ou le sens d'un mot qu'on retrouve facilement dans un Robert, un Larousse ou un Quillet.»

Or Léandre Bergeron voit des mots québécois partout! Sur les quelques 2,300 mots et expressions recensés dans le *Supplément 1981*, beaucoup se retrouvent justement dans ces dictionnaires français, parce qu'ils appartiennent aussi tout simplement et tout banalement à la langue des Français: *c'est selon* (ça dépend), *le petit coin* (les toilettes), *machinchouette*, *mettons que* (supposons que), *relations publiques*, *réaliser* (se rendre compte), *pallier à*, *autour de* (environ), *attentionné*, *ex-mari*, etc.

Même remarque pour le *Dictionnaire* lui-même, où on butte à tout bout de champ sur de faux québécismes comme *T-shirt*, *préférentiel* (privilégié, ex. tarif préférentiel), *déodorant*, *parc*, *substantiel* (considérable), *antigel*, etc. Une telle confusion témoigne d'une profonde méconnaissance du sujet, sans parler d'un manque flagrant de rigueur.

Le *Dictionnaire de la langue québécoise* et son *Supplément* donnent par ailleurs une image déformée de la langue d'ici. «Nous avons refusé toute norme, dit l'auteur dans sa préface, nous avons accepté seulement le critère de l'usage que les Québécois ont fait et font de leur vocabulaire, allant jusqu'à donner à peu près toutes les variantes possibles d'un même mot (voir à titre d'exemple les mots *abreuvoué* et *anneillère*).»

Eh bien, voyons-le un peu le mot *anneillère*. Cet adjectif absent des dictionnaires usuels désigne la vache qui ne donne pas de lait parce qu'elle n'a pas vêlé durant l'année ou qu'elle ne porte plus. Bergeron en donne 12 «variantes», se contentant de recopier l'article du *Glossaire du parler français au Canada*, ouvrage qui date d'un demi-siècle.

L'*Atlas linguistique de l'Est du Canada*, paru il y a un an, donne une quarantaine de prononciations de ce terme recueillies systématiquement aux quatre coins de la province. Quant au *Trésor de la langue française au Québec* (TLFQ), en cours de rédaction à l'Université Laval, il en présente pas moins de 23 prononciations et 38 graphies (car il faut bien faire la distinction).

Anouillère, selon le TLFQ, est un mot galloroman dérivé du latin *annuculus* (d'une année) et attesté pour la première fois dans un document normand de 1307. Il est en usage dans de nombreuses régions de France, notamment en Picardie, dans le Nord-Ouest, dans l'Ouest et dans le Centre. Dans son sens général, le mot est loin d'être spécifiquement québécois. Par contre, les Québécois semblent être les seuls à l'employer, par extension, pour désigner une femme qui a peu de lait, un seau à lait presque vide ou un érable qui donne peu d'eau. Bergeron ne mentionne aucune de ces trois acceptions.

Le *Dictionnaire de la langue québécoise* et son *Supplément 1981* ont beaucoup d'autres défauts, grands et petits, mais à quoi bon insister? Le propos de l'auteur, au fond, n'était probablement pas de faire un bon dictionnaire mais plutôt de bardasser nos bonnes consciences linguistiques. Le *Supplément 1981* est d'ailleurs un pamphlet tout autant qu'un lexique. La première partie est consacrée à une «charte de la langue québécoise» où Léandre Bergeron expose son credo linguistique largement diffusé grâce à ses nombreuses pérégrinations à travers la province et jusque dans l'Ouest canadien.

Ses grands thèmes sont connus. La langue québécoise «comprend le français moderne *plusse* tout le fond linguistique propre aux Québécois» (parler du «français québécois» relève de «la plus pure tradition colonialiste»). Le québécois est plus riche et vigoureux que le français, nos ancêtres ayant «perpétué l'évolution naturelle de la langue française en Amérique puisqu'ils quittaient la France au moment où l'intervention savante commençait à se faire sentir». Au début, la langue française vivait libre et heureuse, mais Malherbe, Richelieu, Vaugelas et consorts l'ont enfermée dans une luxueuse cage de grammaire et de purisme, où elle se meurt aujourd'hui d'inanition. Il n'y a aucun danger d'assimilation au Québec; le québécois ne fait qu'emprunter sainement à l'anglais. La crainte de l'assimilation est entretenue par les «policiers de la langue», qui imposent une «bonne» façon de parler au peuple afin d'«assurer sa soumission pour ensuite le manipuler à sa guise». Le tout est assorti d'un «historique» fortement inspiré de *Parler croquant*, du polémiste français Claude Duneton.

Il y a du vrai dans cette explosion d'éloges et de vociférations. Il est vrai, par exemple, que la correction de la langue est plus institutionnalisée en français que dans d'autres langues occidentales, notamment l'anglais, et que ce phénomène a nui à son enrichissement. Il est vrai aussi que l'Office de la langue française dépasse souvent les bornes dans ce domaine. Et il est surtout vrai que les Québécois n'ont à se faire aucun complexe sur leur façon de s'exprimer. Mais chez Léandre Bergeron, le vrai est charrié dans un tel torrent d'exagérations, de boutades et de demi-vérités qu'il finit par s'y noyer.

Reconnaissons-le honnêtement: malgré sa médiocrité et toute la démagogie tapageuse qui entoure sa promotion, l'ouvrage de Léandre Bergeron a le mérite de susciter auprès du public québécois un certain intérêt et une certaine fierté à l'égard de sa langue, dans toute sa richesse et sa spécificité. Il prépare le terrain pour un dictionnaire vraiment digne de ce nom, et du français québécois.

Noël Audet

Le romancier Noël Audet, qui vient de publier aux Quinze *Ah, l'amour l'amour* sera l'invité de l'émission Femmes d'Aujourd'hui à Radio-Canada, lundi à 13 h 30. On sait que LE DEVOIR, où le romancier est collaborateur, a parlé de l'écrivain et de son livre dans le cahier Culture & Société du jeudi 24 décembre dernier.

Flammarion présente LE 100e CHAMPS

E. BADINTER
L'AMOUR EN PLUS
HISTOIRE DE L'AMOUR MATERNEL · XVIIe XXe SIÈCLE

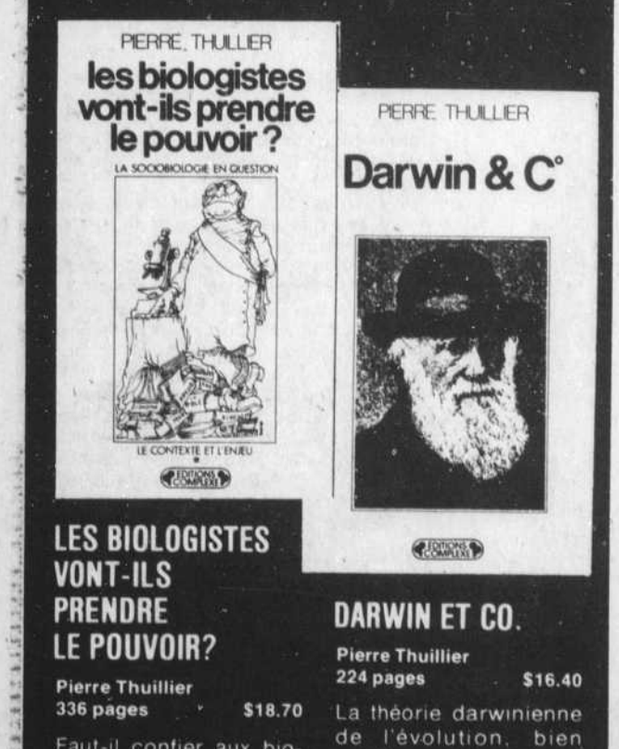


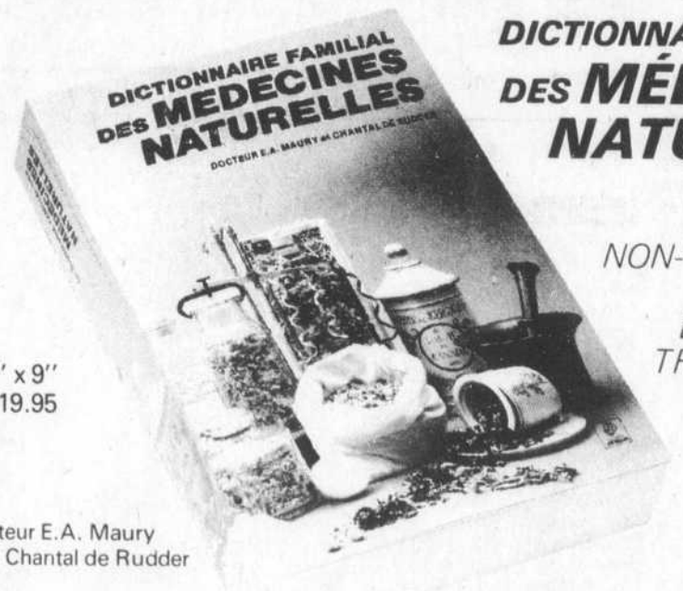
TOUS VOS CHAMPS DE RÉFLEXION SONT DANS LA COLLECTION **CHAMPS**:
• sociologie • économie
• linguistique • esthétique
• psychanalyse • philosophie
• histoire

CHAMPS/FLAMMARION

En vente dans toute bonne librairie 8,25$

L'ANNÉE DARWIN
aux éditions Complexe





DICTIONNAIRE FAMILIAL DES MÉDECINES NATURELLES

UN REMÈDE NON-TOXIQUE À 258 MALADIES, BLESSURES ET TRAUMATISMES LÉGERS.

576 pages 6" x 9"
seulement $19.95

par: Docteur E.A. Maury
et Chantal de Rudder

Le meilleur guide de la santé pour tous vous aidera à identifier vos troubles et maladies par l'observation de leurs symptômes. Ensuite, il vous aidera à soigner, prévenir ou guérir vos troubles physiques et émotifs.

Nul ne songe à le contester: la médecine occidentale est formidablement efficace... tellement qu'elle est souvent toxique, toujours chère, et qu'elle donne parfois l'impression d'employer un marteau-pilon pour casser une noisette. Pourtant, combien de maux pourraient être guéris sans intervention médicamenteuse chimique; combien aussi pourraient être évités par la simple application de bonnes techniques naturelles comme la diététique ou l'ergothérapie. L'idée de base des médecines naturelles est de donner à l'organisme, — le vôtre, comme celui de votre famille, de vos enfants — les moyens de se défendre tout seul contre les agressions morbides, hélas de plus en plus nombreuses dans notre société sans air, sans soleil, polluée. Les écologistes l'ont très bien compris et le courant amorcé par eux, qui aujourd'hui déferle emportant l'enthousiasme de nos contemporains soucieux, en est la preuve; loin du respect du corps et de la nature, le progrès est redoutable et n'apporte pas le bonheur.

LE DICTIONNAIRE FAMILIAL DES MÉDECINES NATURELLES traite également de soins esthétiques et maladies de la peau.

Bien sûr, la publication de cet ouvrage n'a pas pour but d'amener le public à négliger la médecine traditionnelle, toutefois il demeure le seul guide complet et utile des médecines naturelles.

EDITIONS LE NORDAIS — En vente dans toutes les librairies

Vous pouvez également commander ce livre directement chez l'éditeur. Faites parvenir votre chèque ou mandat à: LES ÉDITIONS LE NORDAIS LTÉE, 100, ave Dresden, Ville Mont-Royal, Qué. H3P 2B6. Ajoutez $1.00 pour les frais de port et de manutention.

NOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

Nouveautés

COLLECTION *Contemplation*

Cette collection présente des ouvrages qui collent à la réalité spirituelle contemporaine. Des poèmes priants, des chansons et poèmes mystiques qui se disent avec des mots simples.

ÉDITIONS PAULINES
3965, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Qué.
H1H 1L1 Tél.: (514) 322-7341

1. MON ÂME EN LIBERTÉ

par **Claire Silvera-Rochon**

*Format: 14 X 20,3 cm *112 pages ***7,50$**

Tout au long de l'histoire, aujourd'hui comme jadis, la foi s'est confessée de bien des manières. L'artiste, Claire Silvera-Rochon, s'est engagée à chanter, à proclamer sa foi sur la scène, dans des récitals qui réunissent des auditoires nombreux.
Son recueil est formé d'un ensemble de chansons et de poèmes s'enchaînant l'un à l'autre par des méditations ou des citations de grands écrivains. Ces textes marquent les étapes d'un «désir ascensionnel» vers la liberté.





2. LES HEURES EN FEU

par **Jacques Gauthier**

*Format: 14 X 20,3 cm *144 pages ***7,50$**

L'une des grandes découvertes du Peuple chrétien d'aujourd'hui, c'est de trouver à portée de tous la «Liturgie des Heures» et de s'apercevoir avec ébahissement qu'elle n'est plus l'apanage exclusif des moines, mais un cadeau donné à Vatican II par l'Esprit de Dieu pour la joie de notre siècle en ébullition. Dans cette ambiance, «Les Heures en feu» arrive comme un ami qui vient stimuler son ami, lui apporter un souffle de joie, de paix, d'espérance.

Petite épopée du Nord

par Noël Audet

Juré craché, de Pierre Filion, VLB Éditeur, Montréal, 1981, 193 pages.



Photo LUCIE DESAULNIERS

C'EST une bien étrange chose que la littérature: à partir de rien du tout on peut faire un roman, comme on peut réduire à un conte une révolution entière. Dans *Juré craché* de Pierre Filion, il s'agit vraisemblablement d'une anecdote racontée par Gaston Miron à l'auteur, et ce dernier lui dédie son livre en manière de dette.

Cela se passe entre Sainte-Agathe et la «montagne tremblante», le long de la rivière Archambault. À vrai dire, il n'y a dans ce roman qu'un événement marquant auquel l'auteur donne une dimension proprement tragique et qu'il traite sur le mode de l'épopée.

Au tournant du vingtième siècle, à l'époque de la colonisation du Nord, un dénommé Alphonse Godon se met en ménage avec Anastasie, après avoir fait interner sa première femme qu'il soupçonnait de folie. Il n'en fallait pas plus pour qu'il soit mis au ban de la société et forcé de se réfugier plus au nord, comme défricheur et faiseur de terre. De cette seconde union naîtra un fils, Jean-Baptiste, qui devient malgré lui l'objet de cette histoire sinon le héros. Le roman commence en 1919, au moment où le père Godon promène son fils mort sur ses épaules devant les maisons de ferme et jusqu'à Sainte-Agathe, parce que le curé lui avait refusé une sépulture religieuse.

«Il avançait dans l'aube, Jean-Baptiste cloué au dos comme une insulte à l'humanité. C'était une grande image d'épouvante sortie du fond des âges, et qui semblait errer sur terre. Saudite vie de saudite vie de batèche». (p. 9)

Le roman est entièrement saturé par cette promenade et l'enterrement qui suit, Jean-Baptiste étant inhumé sur la plus haute colline, «la tête au nord et les pieds au sud», pour rappeler éternellement aux gens des environs «le souvenir d'une blessure commune». (p. 176). Ce Jean-Baptiste qui rêvait d'aller à la guerre pour visiter le monde n'en aura connu que la grippe espagnole, attrapée à Sainte-Agathe lors de son premier voyage, et qui l'emportera en trois jours.

Pierre Filion profite de cette mince trame romanesque pour dresser le bilan de la colonisation du Nord et introduire un doute dans le rêve du curé Labelle, de même qu'il s'attaque, par l'intermédiaire de Godon, à l'étroitesse du sentiment religieux, au mythe du progrès; il discute aussi de la fragile frontière qui sépare la santé de la folie, il écrit de belles pages sur le silence du Nord, sur le temps et sur un thème qui imprègne tout le récit: l'inutilité de la mort. Dans le passage qui suit, c'est Anastasie qui prend la parole à son tour, l'espace d'un chapitre, l'un des plus beaux du roman.

«J'ai beau dire que le monde continue et va continuer malgré nous, quand un proche meurt, tout semble s'arrêter, on regarde autrement ceux qui restent, on se regarde soi-même, on évalue, on mesure le temps passé, on raconte la vie, on promet, on jure, on se révolte, on regarde le Ciel de travers comme si le coup bas, assurément, venait d'en haut». (p. 141)

Il y a bien un petit côté suranné à ce récit, un ensemble de valeurs qui ne sont plus perçues avec la même force dramatique. Toutefois le tableau d'époque n'en est que plus vraisemblable.

Et ce qui rend le livre intéressant, c'est l'écriture, comme chaque fois qu'un livre impose un univers particulier. Ici la langue convient tout à fait au personnage: fruste, un peu carrée, raboteuse, répétitive, elle charrie tout à la fois la passion contrariée, la révolte, les rêves de paix loin d'une civilisation indécise emportée vers n'importe où.

Mais c'est surtout le style de *Juré craché* qui présente une couleur particulière. Le narrateur a conçu son histoire comme l'épopée d'un homme seul contre le destin et la civilisation, une longue marche de la mort qui vocifère. D'où les changements brusques de narrateurs, surtout destinés à rendre la parole au personnage principal, le père Godon chargé de son fils, d'où encore la répétition, comme un écho pour amplifier le thème, un rythme musical pour endormir la douleur.

«Je marchais pour les autres, pour les gens de l'Archambault, pour Sainte-Agathe, pour le curé humilié, j'avais mille jambes dans les miennes, mille coeurs, mille mains, mille voix retenues, mille tristesses...». (p. 125)

Comme une litanie. Ainsi, à partir de la page 143, la femme attend «le retour des hommes» et le texte est rythmé par des variations de la même phrase pathétique: «Vous revoilà donc, les hommes» deviendra «Vous revoilà donc, les hommes, glorieux...» puis un peu plus loin: «heureux dans votre malheur», etc.

C'est donc un roman bien construit, captivant même, qui arrive à doter un événement minimal d'une dimension qu'il ne possédait sans doute pas au départ. Un bel exemple du pouvoir de l'écriture.

Visa le noir tua le blanc

Plus jamais l'amour éternel
Héloïse sans Abélard,
Marcelle Brisson, Ed.
Nouvelle Optique,
Montréal, 1981, 176 page.

par Andrée Ferretti

QU'IL commence bien ce livre.

D'abord par une brève préface qui nous promet de nous faire découvrir une Héloïse encore plus belle, plus intelligente, plus passionnée, plus courageuse et plus indépendante que celle que nous connaissons déjà à travers ce que nous en dit Abélard et elle-même dans les lettres qu'elles lui a écrites et qui nous sont parvenues. Qui nous promet de nous faire découvrir la vraie Héloïse, dénudée de tous les oripeaux de la légende, de la littérature et, même, de l'histoire telle qu'interprétée par les hommes. De nous faire découvrir une Héloïse en qui les femmes d'aujourd'hui pourraient trouver une source d'inspiration pour s'affirmer et se dépasser.

Ensuite par une première partie, également courte, qui nous propose d'admirables textes apocryphes composés de poèmes et de lettres d'Héloïse et d'un soliloque d'Abélard. Dans ces textes écrits avec une maîtrise parfaite de toutes les règles et de toutes les finesses de la rhétorique de cette époque, Marcelle Brisson manifeste une compréhension intime des personnalités d'Héloïse et d'Abélard. Elle démontre qu'elle possède une connaissance approfondie non seulement de l'histoire et des textes des célèbres amants, mais également de l'histoire et de la vie culturelle de l'époque et de la mentalité qui animait les milieux intellectuels et religieux qui, bien souvent, coïncidaient. La vie traverse si intensément ces textes et les idées et les sentiments d'Héloïse et d'Abélard y sont exprimés d'une manière si vraisemblable, si authentique qu'on ne doute pas un instant qu'ils en soient les véritables auteurs. Qui d'autre qu'Héloïse, pensons-nous, aurait pu écrire avec une telle certitude amoureuse: «Pour nous, nul besoin de philtre, de mystère, de destin, nous nous aimons parce qu'il est lui et que je suis moi et que nous nous sommes rencontrés tout simplement.»

Car, en effet, Marcelle Brisson n'est pas Héloïse. Voyons un peu comment elle entreprend la deuxième partie de son livre: «Plus jamais, Héloïse, l'amante éternelle en proie au mirage: fascinée par cet homme étincelant et creux, drapé de la toge du maître, qui apparait et se dérobe au gré de ses plaisirs dont il fait pour elle un destin.»

Ainsi commence la triste histoire d'Héloïse sans Abélard. Heureusement qu'elle ne sera jamais que cette pure construction de l'esprit par laquelle Marcelle Brisson suppose à l'amour la même démarche fondamentale qu'à la pensée, en oubliant que la cohérence de l'amour n'est pas d'ordre intellectuel mais existentiel. Il n'est pas étonnant dès lors que surgissent d'innombrables contradictions. Comme celle, par exemple, où après avoir dénoncé la pensée dualiste d'Abélard qui lui fait opposer la raison au corps et considérer comme un péché l'amour charnel qu'il éprouve pour Héloïse, elle fait grief à celle-ci, privée de son amant, de ne pas remplacer son désir par la jouissance en ne s'abandonnant pas à d'autres plaisirs. Comme s'il n'était pas de l'unité de la personne que ce désir qui bouleverse si puissamment le corps d'Héloïse habite aussi entièrement son coeur et son esprit. Comme s'il était morbide qu'éprise d'un amour qui l'envahit totalement, elle le perçoive comme étant de sa vie le commencement absolu et la fin ultime et qu'elle le désire impérissable. Comme si ce n'était pas cela la passion qui distingue les êtres exceptionnels des êtres médiocres. Et que penser de la manière dont l'auteur traite le principe de l'égalité des sexes quand, d'un côté, elle blâme Abélard de n'avoir pas eu la force de résister aux pressions de la culture ambiante, de défier sans faillir l'opinion publique, de renoncer à sa profession de philosophe et de ne pas craindre le jugement de ses pairs, de n'avoir pas eu le courage de tout sacrifier à son amour pour le vivre envers et contre tout et tous, et quand, de l'autre côté, elle plaint Héloïse d'avoir été contrainte à se soumettre à toutes les lois de la société, comme si elle aussi n'aurait pas pu se révolter. Faut-il en conclure que l'auteur prend pour acquis que les hommes étant naturellement plus doués de force, de courage et de détermination que les femmes, seuls ils peuvent prendre la responsabilité de leur destin?

Ainsi se déroule la triste histoire d'Héloïse sans Abélard. Comme s'ils ne s'étaient pas engagés ensemble dans la merveilleuse aventure d'un amour vécu hors des sentiers battus et dont les risques étaient aussi grands pour l'un que pour l'autre. La vérité est qu'ils ont voulu effacer toutes les frontières des amours ordinaires et qu'ils ont succombé à l'agression du nombre. Tout le reste n'est que construction de l'esprit qui impose à Marcelle Brisson, enfermée dans les phantasmes du féminisme théorique, d'élever Héloïse au rang des martyres du système patriarcal et d'abaisser Abélard à celui de bourreau phallocrate.

Car il s'agit bien ici de cela, de traquer Abélard comme ennemi de LA femme, de prendre Héloïse comme prétexte à une nouvelle version du même procès de la société masculine. Empruntant la méthode psychanalytique mise au point par Luce Irrigaray, Marcelle Brisson nous répète une fois de plus que, même sans qu'il soit châtré comme Abélard, et comme celui-ci, avant de l'être, tous les hommes souffrent de castration mentale, ce qui expliquerait qu'il transforme tous leurs désirs en désir de domination. Domination que même le plus minable d'entre eux peut au moins exercer sur sa femme.

Pour légitime qu'elle soit cette vision du monde apparaît un peu courte et, dans le cas présent, mesquinement réductrice du sens de la vie et de l'amour d'Héloïse et d'Abélard. Ces êtres génialement singuliers souffrent mal d'être ramenés à ce si petit commun dénominateur. Qu'il finit mal ce livre qui me propose une pauvre Héloïse victime de tous les préjugés qui servent de prêt-à-penser à toutes les missionnaires d'un féminisme dévalorisant.

Pour ma part, j'attribuerai toujours plus de grandeur à Héloïse en pensant qu'elle a, en toute conscience et par la force de sa seule volonté, assumé aussi bien les malheurs que les joies de son amour pour Abélard, et pour un grand Abélard.

Un TJ 30 sur le Québec

par Yvan Lamonde

RADIO-QUÉBEC présentait le lundi, 18 janvier, la première d'une série de vingt-deux émissions d'une demi-heure sur l'histoire du Québec de 1930 à 1960. Diffusée à 21 heures entre l'émission de Pierre Nadeau et la série «Les Fils de la Liberté», l'émission est re-diffusée le vendredi à 17 h 30.

L'idée d'une série sur l'histoire contemporaine du Québec arrive à point nommé. Mal connue — quand elle est connue! — la période est décisive pour comprendre le présent, pour en apprécier la profondeur. La formule de l'émission a son intérêt: mimant une émission d'actualités, un téléjournal ou un TJ 30, l'émission a son présentateur-animateur, ses manchettes, ses reportages visuels «dans le temps» et ses reporters-historiens. François Ricard mène bien l'émission; son propos est clair et synthétique, ses questions bien découpées. On a fait ce qu'on a pu avec le film d'archives, à l'intérieur des contraintes de temps, de budget, de concurrence entre les dépositaires de matériel et de l'état «souverainement» déplorable des archives filmiques au Québec. Pour qui ne se laisse pas bercer par le visuel nostalgique, le matériel d'archives filmiques de trois émissions visionnées est de qualité moyenne, celle précisément des moyens.

Le «30-60» de lundi le 18 présentait une classique vue d'ensemble de la période: les «années folles» — même au Québec? — d'avant 1929, la crise, la guerre, la prospérité et le «grand rattrapage» jusqu'à la révolution tranquille. Synthèse à équilibre instable où il est difficile de voir ce qui «l'emporte» sur la balance du temps du plateau des continuités ou des changements. Pas de formule un peu heureuse ou un peu nouvelle pour comprendre une dynamique essentielle de la période, pour servir le filon explicatif ou interprétatif à la série. «La variation du taux de bonheur» satisfera-t-elle, comme formule, les curieux, les vrais?

L'émission de lundi dernier sur «les territoires québécois» a mis du temps à trouver son nord. Une trop longue histoire des régions et du peuplement laisse peu de temps pour focaliser sur ce qui est caractéristique de la période 1930-1960. L'historien-«reporter» Normand Séguin a caractérisé bien le Saguenay-Lac St-Jean de l'Alcan, mais il y avait si peu d'information par ailleurs sur la Côte-Nord, sur l'Abitibi et sur ces «inégalités régionales» mentionnées plus que cernées.

Le difficile «TJ 30» du lundi 8 mars sur «la population» est bien mené et réussi. Le quantitatif facilite ici la clarté. Les explications sont claires, les facteurs rondement analysés. À propos de l'immigration d'après-guerre, le «message» global de la prépondérance de l'immigration italienne et grecque pourrait être mieux mis en évidence. C'est là, il me semble, une faiblesse à tout le moins des émissions visionnées: l'espèce d'indécision dans le propos historique, d'incertitude à propos de l'essentiel, de manque d'affirmation. En ce sens, malgré l'intérêt de sa formule, l'émission ne décolle pas du didactique. Le «30-60» servira bien cet objectif didactique, entre autre pour le niveau secondaire IV et V dont c'est le programme en partie. Mais les trois émissions visionnées — sans «entrevues-témoignages de contemporains» — n'avaient pas le mordant qui justifierait de parler d'une compréhension du présent par le passé. Un tel objectif exige plus de temps et plus de moyens. Les dix-neuf autres émissions modifieront-elles cette perception? À voir.

Le meilleur livre étranger

PARIS (AFP) — Le «prix du meilleur livre étranger» 1982 a été attribué jeudi à Paris au roman de l'écrivain britannique Anthony Burgess, «Les Puissances des ténèbres», publié aux éditions Acropole.

Le même ouvrage avait déjà reçu le prix Baudelaire de la traduction en français.

Dans la catégorie «non fiction», le prix a été décerné au journal de l'écrivain polonais Witold Gombrowicz dont les tomes un et trois ont été publiés par Christian Bourgois en co-édition avec Maurice Nadeau, et le volume deux par «Les Lettres Nouvelles», éditions Denoël.

C'ÉTAIT LA PLUS JOLIE DES FILLES



RÉPERTOIRE DES CHANSONS TRADITIONNELLES D'ANGÉLINA PARADIS-FRASER
recueilli et présenté par Donald Deschênes

DES CHANSONS VENANT DE LA MÉMOIRE DES TEMPS

Quinze / mémoires d'homme

$12.95

En vente chez tous les bons libraires

il faut lire...



Robert Marteau
MONT-ROYAL

L'auteur vit à Montréal, au flanc même du Mont-Royal, dont il se plaît à gravir les pentes et à parcourir les sentiers. De là s'offrent à lui la ville, le fleuve, les immenses perspectives du paysage qui le convient aux origines.

« Pour le lecteur, ce livre est une sorte de réveil magique. Ce livre vous emmène plus loin que vous. Dans une appartenance toute nouvelle qui est, en réalité, la plus ancienne: celle qui vous relie au mythe universel. » (Jean Royer, *Le Devoir*)

Gallimard — $16,75

En vente dans toutes les librairies

Éditions de Minuit

☆m NOUVEAUTÉS



LA GESTION DES RISQUES
De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse.
Robert Castel
Collection «Le sens commun»
— 228 pages $14.25
La psychiatrie rentre dans le giron de la médecine et la psychanalyse se noie au sein d'une culture psychologique généralisée qu'elle a contribué à promouvoir. Saurons-nous maintenant maîtriser ces dispositifs qui se sont mis en place ces dernières années?

L'AVENIR DU MAOISME
Samir Amin
Collection «Documents»
— 152 pages $12.20
Le succès même de la construction chinoise de 1950 à 1980 pose aujourd'hui au maoïsme des questions inédites: il lui faut franchir une nouvelle étape, celle de la démocratie politique, condition nécessaire pour qu'un contrôle plus réel des travailleurs sur la gestion de l'économie ne soit pas sacrifiée à une efficacité illusoire.


Samir Amin



LE PORTRAIT DU ROI
Louis Marin
Collection «Le sens commun»
— 304 pages $17.45
Cet ouvrage est une réflexion historique et philosophique sur le pouvoir en général et le pouvoir politique en particulier lorsqu'il s'exerce à son plus haut régime en s'affirmant absolu.



LA PAROLE MEDIEVALE
Discours, syntaxe, texte.
Bernard Cerquiglini
— 256 pages $18.90
Dans quelles conditions la linguistique contemporaine peut-elle approcher la syntaxe de l'ancien français?



diffusion en librairie assurée par: Dimédia (514) 336-3941

les carnets de Jean Éthier-Blais

JE ne connais aucune histoire de la critique. Des essais anti-critiques, oui, dans lesquels de jeunes professeurs, maîtrisant enfin un vocabulaire qui leur paraît scientifique, sabrent dans le tas de leurs prédécesseurs. Ou le *Laocoon* de Lessing où nous apprenons qu'Homère n'a jamais décrit la belle Hélène; il dit qu'elle est belle et laisse aux vieillards le soin de s'exclamer. Lessing enseigne l'art de ne pas tout dire. Ou Boileau dont *L'Art poétique* est farci de remarques judicieuses et piquantes sur ses aînés; ou Voltaire qui fait de Jeannot devenu marquis et poète l'égal des Chaulieu et des LaFare. Mais de véritable histoire de la critique, aucune. Pourtant, cela serait particulièrement intéressant au Québec, où la littérature est née de la critique. Tout ceci pour dire que chaque lecteur est son propre juge. Je le constatais cette semaine-même, en lisant *Le Vol du vampire* de Michel Tournier, recueil de préfaces, de portraits, de notes de lecture.

Qui ne connaît Michel Tournier? L'homme est venu parmi nous et son voyage au Canada, panoramique et amical, a donné naissance à des pages qui, réunies sous forme de livres, ne vont pas loin. Le voyageur de Tournier se confondait avec l'homme pressé de Morand. Ce qui n'empêche pas la sympathie. Michel Tournier est un ami de nos grands espaces, comme le fut autrefois Yves Berger. On peut s'enivrer de nos ciels, de nos nuages bas, de la certitude devant le déferlement comme éternel des paysages, que la terre existe. Il y a là quelque chose qui dépasse la géographie. J'ai connu une dame, morte quand j'avais quinze ans, qui, traversant le Canada vers 1910, s'était arrêtée à Winnipeg. Dans sa chambre d'Hôtel, au milieu de la nuit, elle s'éveille et se rend compte qu'elle est au centre d'un immense continent, que son regard, où qu'elle tourne la tête, ne peut voir que l'infini. Elle prit peur, au sens métaphysique, comme Pascal devant l'immensité des espaces et revint à Montréal, ou plutôt à Montebello, car elle habitait ce village illustre. Un peu de son âme s'était perdu dans les sphères.

Michel Tournier est de taille moyenne et son visage pétille d'intelligence et de sensibilité; non pas seulement le regard, mais la mobilité des traits, l'esquisse d'un sourire et une indéfinissable mélancolie qui surprend chez un auteur célèbre, on peut même dire adulé. L'intelligence a peut-être à sa disposition des instruments de torture dont le commun des mortels ignore l'existence. Il est certain que l'amour du voyage participe du besoin viscéral de se fuir, de fuir un inconnu vengeur. Ainsi, que veut dire: *Le Vol du vampire?* Le lecteur est un vampire, certes, puisqu'il se nourrit du sang (et de la chair) de l'écrivain. Bien. Mais Michel Tournier ne parle pas du survol du vampire, ce qui voudrait tout simplement dire qu'il traite, dans ce livre, de ce qu'il a lu. Il dit bien le vol. On voit le vampire qui s'élève dans les airs en emportant sa proie, d'un vol ample et plané, sûr de son festin. Il est heureux, tous les espaces devant lui. Et ce vol est aussi un rapt. Un viol. La lecture n'est plus un plaisir anodin, ou même enréchissant; c'est devenu, entre l'auteur et son lecteur, une lutte à la mort qui permettra au lecteur-vainqueur de se nourrir de la substance de l'autre, de sentir son sang circuler de nouveau dans ses veines, de pouvoir déployer ses ailes. Notez que l'auteur est consentant. Ce viol est, en somme, doux. La victime, dans les bras de son bourreau à la denture acérée, n'est inconsciente qu'à-demi. Elle a fait l'abandon de sa personne, comme dans *Candide*, la vieille dans l'étreinte de son capitaine. Reportez-vous aux merveilleuses gravures de Moreau jeune; vous verrez immédiatement de quoi il s'agit.

Et le texte, me direz-vous? Il est parfois à la hauteur du tournoiement vampirique. Rien de neuf, qu'un lecteur averti ne connaisse déjà par ses lectures, même si son vampirisme n'est encore qu'à l'état latent. Beaucoup d'anecdotes, de tableaux historiques, de jugements d'ensemble qui relèvent de la très brillante copie d'agrégation, avec ce brin de jugement ironiquement personnel qui fait que le candidat sera recalé. C'est de la lecture d'honnête homme français, grand écrivain de surcroît, qui connaît donc les mécanismes de l'écriture; lecteur, de plus, amateur zélé de la littérature allemande. Ce qui compte ici, ce ne sera pas l'analyse savante, la mathématique des adverbes, mais le point de vue d'un lecteur pour qui la lecture est la pratique de toute une vie. Il faut faire confiance à un certain ton, à l'aveu d'une fidélité; comme un amateur de femmes peut très bien parler d'elles sans être médecin. Pour tout dire, le vampire choisit sa victime. Elle correspond à ses goûts. Michel Tournier est à l'aise avec les illustres personnages des lettres, ceux qui ont non seulement beaucoup écrit, mais encore longuement et bien vécu: Germaine de Staël, Goethe, Gide. Il ne lit pas que le texte, il regarde aussi vivre l'écrivain qu'il ne dénature pas en lui interdisant l'accès de son oeuvre. C'est pourquoi Germaine de Staël est ici plus la statue du Commandeur de Napoléon que l'auteur de *Corinne*; les *Affinités électives* deviennent un tableau de genre dont les champs de profondeur seront gigones à l'infini; Gide presque un traité lavatérien sous forme de clefs éminemment personnelles à Michel Tournier. Si technique il y a, elle est périlleuse. Michel Tournier, dès lors que son texte a assez d'ampleur pour lui permettre de développer ses idées et de donner libre cours à sa sensibilité aux écoutes de l'autre, s'en tire avec les honneurs de la guerre (écho de Lavater, qui fut tué à Zurich, en 1801, par un soldat français; Lavater, Zwingle, Gottfried Keller, pour moi, c'est tout Zurich); ce sont là des lectures fondamentales qui permettront aux historiens du roman du vingtième siècle de mieux parler de ceux de Michel Tournier. L'écriture critique rejoint ici la romanesque.

J'admire cette méthode qui ne repose que sur les connaissances organiques; qui n'a pas lu, ni médité, ni retenu, ne peut la pratiquer. Elle est le fait d'hommes pour qui la littérature est sacrale, devenue telle depuis *Tristan et Iseut*, poème auquel Michel Tournier revient du reste constamment. La critique ici n'a plus rien à voir avec la critique. Jusqu'où le vampire peut-il voler?

La tribu des Quarante

par Robert Lévesque

L'Académie épinglée, de Jacques Jaubert, éd. Sylvie Messinger, Paris, 1981, 237 pages.

FLERS et Caillavet, en 1912, avaient amusé le tout-Paris avec *L'Habit vert*, un boulevard qui ironisait sur les Immortels de l'Académie française. En 1920, Robert de Flers entrait sous la coupole du quai Conti revêtu du fameux habit orné de broderies vertes en feuilles d'olivier; dans les salons dès lors, il était de mise de dire que *L'Habit vert* était une pièce qui avait mal vieilli. Je ne crois pas que le même sort attende le journaliste Jacques Jaubert qui vient de publier un ouvrage drolatique, à l'occasion corrosif, sur la «tribu des Quarante» vouée à l'immortalité et qui passe ses jeudis à faire l'éloge de ses morts.

«Des sirènes à queue verte», avait dit Cocteau qui accepta l'habit à plumes dessiné depuis 1801 par Houdon et Chalgrin (un sculpteur et un architecte!), et que depuis 1966 il est de bon ton de commander chez Cardin pour la modique somme de 50,000 francs, moins l'épée et le bicorne.

Jacques Jaubert a, de l'intérieur des murs de l'Institut de France, observé les moeurs des académiciens. Durant dix ans, il fût accrédité par un grand quotidien parisien pour aller jauger la démarche d'un tel qui devait mourir bientôt, compter les absences répétées, décrire l'allure des nouveaux élus, attraper les mots d'esprit des plus mondains, et relever au compte-goutte les entrées au dictionnaire à la suite de la séance du jeudi qui dure généralement une heure et à laquelle la plupart des Immortels arrivent en retard ou partent avant la fin.

Son livre est désopilant. On y voit de vieils hommes se surveiller les uns les autres, attendre le déclin d'un tel pour pouvoir se livrer au sport favori, l'élection d'un autre. Jacques de Lacretelle, à qui Jaubert soulignait l'aspect chancelant d'une santé d'Immortel, répondit: «Oui, quand il vous aperçoit, il se précipite sur vous. C'est gênant. On croirait qu'il vient mourir dans vos bras».

Fondée en 1635 par Richelieu, qui voulait encadrer ces réunions de lettrés, dont il avait eu vent, afin de les faire servir son dessein d'assurer la prédominance du français sur le latin, l'Académie française (la plus ancienne des 5 académies qui forment l'Institut de France) devait au départ produire une grammaire, une poétique, une rhétorique. Or, rien de tout cela n'a été fait (il n'y a pas de grammairien chez les Quarante actuels), sauf le dictionnaire dont la première édition parut en 1694 (4 ans après celui de Furetière), et dont les éditions subséquentes (7) n'ont rien amené de neuf. L'édition en révision depuis 1935 est rendue à la lettre D alors que Paul Robert a produit son imposant ouvrage en 18 ans.

Jaubert nous raconte l'adoption du mot cache-sexe et conclut: «si l'allure de croisière de ces messieurs ne s'améliore pas, le problème du slip se posera vers l'an 2100». Les académiciens font leur dictionnaire (qu'on ne trouve nulle part) comme une mère économe coud de vieilles jupes, le temps de réparer un trou deux autres se formant.

Conservateurs ces académiciens qui sont loin d'être tous des écrivains puisqu'on entre au quai Conti, dans l'ancien fief de Mazarin, pour toutes sortes de raisons qui n'ont parfois rien à voir avec la littérature, et beaucoup avec le bon vouloir du président de la République qui est le Protecteur de l'Académie. Jaubert fait remarquer avec à propos que pour la première fois l'Académie est passée, depuis mai 81, du côté de l'opposition.

En 71, lors d'une séance du dictionnaire où l'on bavardait sur le mot créativité, andré Chamson s'insurgea contre ce mot «qui recouvre tous les délires et toutes les infirmités d'esprit de notre époque». Le mot fût banni du dictionnaire. Montesquieu avait déjà, dans ses *Lettres persanes*, dénoncé les Quarante: «J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie française. Il n'y en a point de moins respecté dans le monde; car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé, le Peuple casse ses arrêts et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre».

L'auteur de *L'Académie épinglée* raconte aussi les séances de mai 68 dans Paris qui vivait dans les barricades. Le 2 mai, alors qu'on ferme Nanterre, les Immortels se penchent sur le mot contre-manifestation. Le 16 mai, alors que Paris est à sac, on discute du mot contrepèterie ou contrepetterie. En arrivant quai Conti, Maurice Genevoix (qui était alors secrétaire perpétuel) tombe en arrêt devant un immense graffiti qui barre les murs de la chapelle Mazarine: «Les Académiciens sont des con». On dit qu'il fut scandalisé de l'oubli du s et qu'il l'ajouta.

«J'aime bien les académiciens (pas tous), comme hommes, comme écrivains, comme savants, mais pas comme académiciens», écrit Jaubert à la dernière page de cet ouvrage qui se lit d'une traite, dans lequel les mots d'auteurs foisonnent, ceux des autres, comme Barrès qui disait qu'il est plus facile d'être Immortel de son vivant qu'après sa mort, mais aussi ceux de ce journaliste à la plume vive. Avec *L'Académie épinglée*, Jaubert ouvre une fenêtre de cette illustre institution (qui a reçu une femme en 300 ans, alors qu'aucun règlement ne l'empêchait) à l'intérieur de laquelle, en gravant enfin les marches du grand escalier, de vieux messieurs s'acharnent depuis trois siècles, épée à la hanche, à devenir des «conquérants de l'inutile».

Pour "Amphitryon"

courrier

Je souhaite que votre M. Larue-Langlois («AMphitryon — une gigantesque et coûteuse extravagance») puisse trouver un procédé plus efficace pour aider le million de chômeurs du Canada que celui de supprimer la production d'Amphitryon au TNM. Personnellement, je suis venu de Québec pour y assister, et je trouve que cette pièce exprime d'une manière subtile, profonde, totalement inattendue et, surtout, très contemporaine le thème de la crise d'identité.

Je ne veux nullement me présenter dans vos pages comme expert de l'exégèse Moliérienne, mais je crois que vous auriez dû prendre l'occasion de cette production d'éduquer un peu le public si ce public ne comprend pas d'emblée cette pièce un peu difficile de Molière. Quand on regarde le texte, c'est bien clair que cette pièce n'est pas simplement bouffonne:

J'étais enchanté de voir tout cela si bien joué à Montréal, et avec tant d'intelligence. J'ai donc vivement regretté l'article de M. Larue-Langlois. Comment peut-il être aveugle (surtout après Lacan) à ce qui est si clair dans le texte? Et surtout: pourquoi décourager les producteurs montréalais de monter, par l'avenir, des pièces si profondément... contemporaines?

Eric SCHWIMMER

professeur au département d'anthropologie de l'université Laval

Ajoutez au prestige de vos publications...

Annoncez-les dans le Devoir !

compétence
jacqueline avril
844-3361

UNE BANDE DE CAVES

par Omer Latour

Ouvrage posthume. Contes humoristiques et réalistes. Témoignage essentiel sur le milieu franco-ontarien.

***Collection* «L'Astrolabe»**
14 x 19,5 cm., 96 pages. Prix: **$4,50**

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de **Une bande de caves.**
Nom.....
Adresse.....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

VIENT DE PARAÎTRE

François Ricard
L'INCROYABLE ODYSSÉE
récit d'une jeunesse



ÉDITIONS DU SENTIER 1981

François Ricard
L'INCROYABLE ODYSSÉE
récit
illustré par Lucie Lambert

- tirage limité à 200 exemplaires numérotés
- impression 2 couleurs sur papier Artlaid
- se vend uniquement par la poste

Envoyer ses coordonnées et la somme de 33$ aux:

Éditions du SENTIER,
C.P. 156,
Succ. Cartierville,
Montréal, H4K 2J5

Également disponibles aux mêmes éditions:
Gilles Archambault (Prix David 1981): *Stupeurs*, illustré par Jacques Brault, 23$
Alain Grandbois, *Délivrance du jour et autres inédits*, illustré par l'auteur, 29$

Le livre universitaire — littérature

Revue *Études françaises*
Vol. XVII, n° 3-4

Musique et textes



Sous la direction de
Christie V. McDonald

- Interroger cet impossible désir de la musique qui hante l'écriture

Aperçu :
En-harmoniques : L'anagramme de Rousseau • Baudelaire *contra* Wagner • Dissonance • La musique du cas Roussel • Le Temps d'une voix • Boulez/Mallarmé/Boulez : pour une nouvelle poétique musicale • Dire le tango

▲

Études françaises : revue trimestrielle
Abonnement annuel :

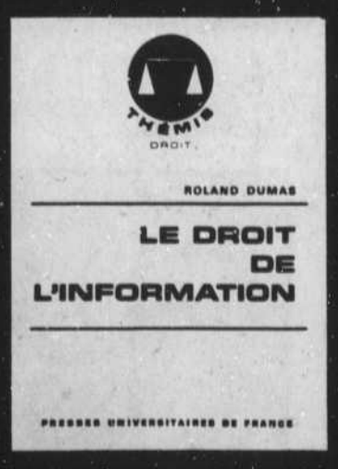
Individus	Canada	13$
	Pays étrangers	15$
Institutions		19$
Le numéro		6$

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. « A »
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

En librairie ou chez l'éditeur

puf
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Les livres qui questionnent le monde

***Collection* «Thémis»**



THÉMIS DROIT
ROLAND DUMAS
LE DROIT DE L'INFORMATION
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

LE DROIT DE L'INFORMATION
par Roland DUMAS
Membre de la Commission de la presse à l'Assemblée nationale

Le développement des techniques, l'élargissement des champs d'audition et la diffusion des connaissances sont à l'origine de textes et décisions ayant rajeuni la loi de 1881 sur la presse. L'auteur présente les nouveaux problèmes juridiques posés par les moyens de communication du monde actuel.
41,95$

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

DISTRIBUÉ EXCLUSIVEMENT AU CANADA PAR
les éditions françaises inc.
1411, rue Ampère, Boucherville J4B 5W2 - Tél. 871-0111 - 641-0514

L'OUVRAGE TANT ATTENDU



LA SEXUALITÉ DE L'ENFANT

La sexualité de l'enfant
par Marie-Thérèse Melo, M.D.

Étude basée sur des recherches scientifiques vérifiables. Instrument indispensable à tout parent et à tout éducateur.

5.00$
128 pages

ÉDITIONS PAULINES
3965, boul. Henri Bourassa est,
Montréal, Qué., H1H 1L1 Tél.: 322-7341

poésie / Au sujet du lyrisme

par Claude Beausoleil

Vivre, poèmes de Pierre Laberge, avec une analyse microgestuelle de Le Brun Doré, éd. du Noroît, Saint-Lambert, 1981, 81 pages.

Entre le souffle et l'aine, poèmes de Madeleine Ouellette-Michalska, avec huit dessins de Nicole Tremblay, éd. du Noroît, Saint-Lambert, 1981, 157 pages.

Dollars désormais, poèmes de Janou Saint-Denis, éd. de la Pleine Lune, collections «les Carnets de l'audace», Montréal, 1981, 27 pages.

Poème de l'anti-gang et l'escouade vlimeuse, poèmes de Janou Saint-Denis, éd. de la Pleine Lune, collection «les Carnets de l'audace», Montréal, 1981, 27 pages.

Mise à part, poèmes de Janou Saint-Denis, éd. de la Pleine Lune, collections «les Carnets de l'audace», Montréal, 1981, 31 pages.



Janou Saint-Denis (Photo Jacques Grenier)

DANS la poésie qui se publie actuellement on peut lire un certain retour au lyrisme. Quoiqu'il ne faille pas généraliser l'émergence de cette tendance on remarque qu'elle trace un peu partout des inscriptions qui insistent pour dire le multiple et l'individuel qui habitent toute production culturelle et toute exploration du je. Ce lyrisme prend diverses figures. Il ne s'agit pas ici de déceler toutes les composantes d'un mouvement mais bien plutôt de voir des variantes d'une manière d'envisager l'écriture et son rôle. Le lyrisme agit comme une sorte d'envol, un souffle particulier.

Avec *Vivres* (recueil paru au Noroît) Pierre Laberge poursuit son travail qui depuis *La Fête* (publié aux éditions du Jour en 1972) se situe entre le formalisme et l'exigence intérieure d'un décryptage de la douleur. Ces *vivres* sont justement pluriels pour bien marquer la difficulté qu'il y aurait à ne percevoir qu'un versant des choses, ces choses qui toujours dans la poésie de Pierre Laberge sont lourdes de conséquences sombres et inquiétantes. Laberge écrit: «la route s'effondre du dedans/nulle doublure disponible/tourner vers la clôture/-son mal de barbelé» (p.14) *Vivres* pose la question de la mort qui serait l'équivalent d'un état de vie larvaire, empêchée. Peu d'espoir dans cette poésie mais il me semble que de toute façon l'enjeu soit ailleurs, dans justement les mots qui portent cette angoisse, cette «torture». Pour Laberge c'est dans la matière, le corps et même le «cadavre» que s'incarnent les visions possibles de ces vivres qui transmutés pourraient rendre à la vie son sens d'éclosion: «un cadavre entre les bras/ne heurtera que les oeillères/avis aux adeptes béats /nous — voulons d'autres vivres» (p. 51) En attendant ces ouvertures, Laberge gravement (quoiqu'il use de jeux de mots, de déplacements inattendus venant alléger le propos du texte) écrit sa question: «déjà morts le sommes-nous» (p. 54). Dans cette poésie le lyrisme se fait tension et description de ce «que voient les yeux fermés/la nuit sans fin première/sans image à la rescousse/le noir intense nous regarde» (p. 67) et le lecteur devient témoin d'une décomposition où l'intime prend la forme d'un immense malaise et en ce sens ce livre de Pierre Laberge en est un qui va «jusqu'à ce heurt en soi» (p. 81) quand le lyrisme se fait vitriolique.

■

Chez le même éditeur on peut lire *Entre le souffle et l'aine* de Madeleine Ouellette-Michalska. Ce qui frapd à la lecture de ce recueil c'est l'extrême cohérence du style et de la thématique choisis par l'auteur. Ce recueil n'est en réalité qu'un seul poème large et englobant qui semble emporté par le même lyrisme teinté d'épique et de travail sur les idées. L'histoire y est retraversée depuis les images bibliques pour faire éclater ce qui depuis des millénaires tient lieu d'oppression à ce qui est maintenant convenu d'appeler «la parole des femmes». C'est à une souveraine migration que nous convie ce long chant parsemé d'images auxquelles un certain langage féministe nous a formé: la mère est revisitée, réanimée, elle qui n'était que matière en reproduction devient l'élan neuf de la revendication. Évidemment on ne peut qu'être d'accord avec cette quête d'identité essentielle. La femme de Lot brisera le socle de sa statue et les miettes seront la semence d'une énergie qui traversera les strates mythiques de l'enfermement: «la femme de Lot se lève au centre de son rire/il n'y a plus de statue qui tienne» (P. 25). Dans ce recueil où l'on veut «rompre l'effet des miroirs» p. 76 il me semble parfois en subsister un, celui du pouvoir de l'oracle et en ceci le lyrisme évident du texte renoue peut-être avec cette «bouche d'ombre qu'il récuse mais «nous n'avons pas fini de remonter le cours du sang» (p. 117) et peut-être finalement que le souffle des paroles est ce qui nous reste pour rejoindre le besoin de changement qui habite toute étape de l'histoire, car comme l'auteur l'indique en exergue à la première partie du livre intitulée «Rupture de l'enceinte», «C'était l'époque des cris désespérés» (Pierre Laberge). Dans *Entre le souffle et l'aine* le lyrisme voltige souvent aux «confins du Père et de l'Esprit ainsi soit-elle» (p. 83).

■

Janou Saint-Denis est bien connue comme animatrice depuis déjà plusieurs années de la Place aux Poètes où tous les mercredis soirs elle fait exister la parole dans sa dimension d'oralité. Avec la parution (à la pleine lune) des trois premiers numéros des *Carnets de l'audace*, elle nous rappelle sa présence d'écrivain. Ici le lyrisme est éclaté, il se dirige autant du côté du jeu sonore que de la dénonciation, du cri du coeur et du corps comme du cri social. On pourrait lire ces trois petits recueils comme des manifestes de la parole vive. Le je y explose et donne à lire des réseaux d'images empruntant surtout au surréalisme (ici l'admiration de Janou Saint-Denis pour Claude Gauvreau a laissé des traces ludiques) et au circonstanciel. Entre le cri et le vécu, entre les mots et les événements qui les suscitent, les pages de ces feuillets virevoltent animées d'une force qui tient beaucoup du style nécessaire pour qu'un texte passe en public lors d'une lecture. Et Janou Saint-Denis de dire: «jamais jamais ne vous dirai/comment les sangles sautent/vous en inventeriez des nouvelles! (p. 14) mais aussi «seule/j'avance/tendue/l'oreille/aux premiers éclats/de la lumière/» (p. 21) et c'est là que se tient l'écrivain et ses risques. Je voudrais noter que la présentation visuelle de Robert Myre est exceptionnelle et convient particulièrement à l'agitation des textes.

Nicole Brossard au Xodo

La direction du café Xodo annonce que sa prochaine invitée, dans le cadre de ses jeudis de la poésie, est Nicole Brossard.

Née à Montréal en 1943, Nicole Brossard a participé à la fondation de la revue littéraire La Barre du jour.

Outre ses activités propres d'écrivain, Nicole Brossard a contribué par ses textes théoriques à la remise en question du discours littéraire et des entreprises comme celle des Herbes rouges lui doivent beaucoup.

Nicole Brossard lira ses textes au Café Xodo, 4051, rue Saint-André (à l'intersection de la rue Duluth), à Montréal, le jeudi 4 février 1982 à 20 heures.

Les samedis de la librairie HERMÈS

Élisabeth Marchaudon, libraire vous donne rendez-vous aujourd'hui de 14h à 16h avec

Jacques Benoît
auteur de
gisèle et le serpent
publié aux éditions libre expression

1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

«Les faits indiquent qu'il s'agit fort probablement du véritable linceul de Jésus, un objet donnant des aperçus sur sa mort physique et des indices scientifiques de sa résurrection.»

Kenneth E. Stevenson et Gary R. Habermas

LA VÉRITÉ SUR LE SUAIRE DE TURIN



Preuves de la mort et de la résurrection du Christ

LIBRE EXPRESSION

Le rapport des 40 savants qui ont examiné le Saint Suaire à Turin en 1978 et qui ont poursuivi leurs recherches pendant trois ans dans les laboratoires américains.

265 pages — 38 photos

BON DE COMMANDE

La Vérité sur le Suaire de Turin, est en vente dans toutes les librairies au prix de **$14.95.** Pour le recevoir à votre domicile, soit PSL ou en nous envoyant un chèque, retournez ce bon de commande aux: Éditions Libre Expression, 244, rue St-Jacques, Bureau 201, Montréal, P.Q. H2Y 1L9. Tél.: 849-5259.

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Code postal: ..... **Tél.:** .....

Les Éditions Pierre Tisseyre présentent:

ARIOSO de Louise Maheux-Forcier





«Rarissimes sont les Écrivains Québécois qui vous donnent un tel plaisir.»

Jean Éthier Blais
(LE DEVOIR)

«L'auteur d'Une forêt pour Zoé est un des rares écrivains d'ici dont on puisse dire qu'il a du style.»

Réginald Martel
(La Presse)



EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

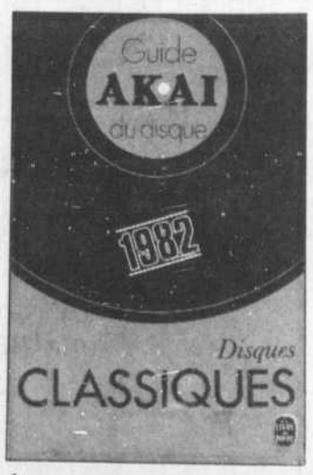
VIENT DE PARAÎTRE

Le LIVRE de POCHE

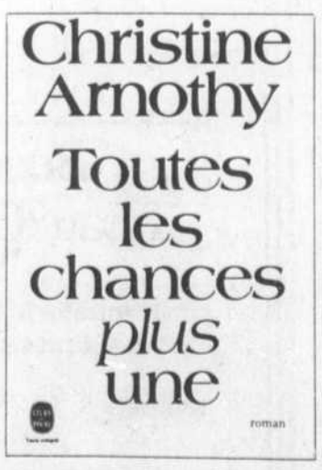
EN VENTE PARTOUT



Édition 1982
Ce guide du disque est un répertoire **sélectif** des auteurs interprètes et de leurs disques. Chaque musicien ou groupe est classé par ordre alphabétique dans les quatre grands chapitres.
722 p. **7,25$**



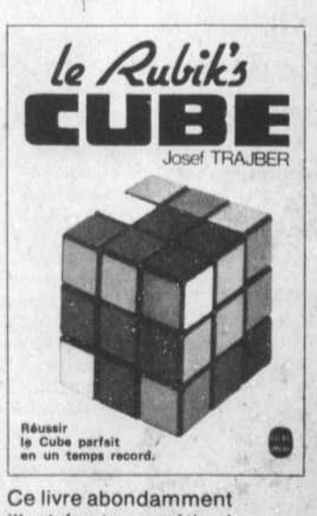
Édition 1982
Le choix des disques retenus dans ce guide répond à une **sélection** rigoureuse de la valeur musicale des enregistrements.
496 p. **6,40$**



PRIX INTERALLIE 1980.
Christine Arnothy décrit d'une manière superbe les relations d'un homme devenu une «bête politique» avec le monde qui l'entoure.
384 p. **5,35$**



Ce roman tourne autour de l'élection d'un Président des États-Unis où interviennent les facteurs politiques et économiques et naturellement les puissances pétrolières.
320 p. **5,35$**



Ce livre abondamment illustré est une méthode d'initiation doublée d'une méthode de perfectionnement. Il permet donc **à tous** de s'amuser en pratiquant le RUBIK' CUBE.
160 p. **5,35$**

Le LIVRE de POCHE... LE VRAI

DIFFUSION HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

Chronique d'une déception

par Michel Roy

De l'unité à la réalité, de Solange Chaput-Rolland, éd. Pierre Tisseyre, Montréal, 1981, 264 pages.



PARCE qu'elle dit presque toujours tout ce qu'elle pense et tout ce qu'elle éprouve, Solange Chaput-Rolland ne pouvait résister longtemps à l'adversité impitoyable de la vie politique. Ce n'est pas la recette idéale pour faire carrière dans ce milieu, encore que beaucoup d'électeurs et électrices aient précisément admiré en elle la spontanéité dans l'expression, la transparence intégrale en politique et la générosité dans l'action.

Ce sont les qualités dominantes d'un livre paru le mois dernier sous un titre trop abstrait et qui marque avec bonheur la rentrée de l'auteur comme journaliste et essayiste après une longue aventure en plusieurs étapes: de 1977 à 1981, elle fut membre de la célèbre Commission Pepin-Robarts dont l'excellent rapport semblait voué à l'échec, puis candidate élue députée libéral à l'élection partielle de Prévost, engagée dans la bataille du référendum et finalement défaite dans son comté aux élections générales d'avril 1981. De tous les livres de Mme Chaput-Rolland depuis 1966, celui-ci est incontestablement le plus important, le plus percutant, parce qu'il a valeur de témoignage. Ceux qu'intéresse l'histoire politique des années récentes le liront avidement comme le récit confidentiel de celle qui, enfin libérée des contraintes qu'impose la discipline de parti, n'hésite plus à réfléchir tout haut sur les échecs, les faiblesses, les erreurs, les mesquineries.

Il n'y a ni amertume ni rancoeur dans ces pages que traverse une sage mélancolie, faite de regrets et de déception. La déception, voilà le mot qui convient: ce livre est la chronique d'une déception, non pas simplement celle de l'auteur, mais aussi celle d'hommes et de femmes qui, à l'intérieur ou à l'extérieur de la formation où militait Solange Chaput-Rolland, ont sincèrement ou naïvement pensé et espéré que sortirait du rapport lucide de la commission Pepin-Robarts de véritables solutions politiques pour le Canada et le Québec.

À l'heure où Claude Ryan l'invite à briguer le siège de Prévost, dans ce pays de sa famille, l'auteur écrit: « Je ne peux indéfiniment repousser l'obligation que je ressens de plonger dans l'action politique pour faire valoir mes idées quant à la place du Québec dans la fédération canadienne et aussi pour sauver du naufrage quelques débris du rapport Pepin-Robarts...» C'était en juin 1979, alors que le gouvernement venait d'annoncer une partielle dans Prévost. Quelques jours plus tôt, Mme Lise Payette et Claude Morin la priaient aussi de s'y présenter sous les couleurs du Parti québécois.

Solange Chaput-Rolland a choisi le PLQ en raison de ses convictions fédéralistes. Mais une autre raison n'était pas moins déterminante. Elle s'en explique sous diverses formes et à plusieurs reprises dans son livre. «J'ai peine, je le reconnais, à me fondre dans le tout politique; je ne sais pas exactement encore ce que je fais dans le parterre libéral. Je suis venue à la politique à cause de Claude Ryan et, même si je sais qu'une telle affirmation irrite quelques libéraux très partisans, je ne peux écrire autre chose, car là tient tout le sens de mon engagement.»

Cet hommage est émouvant, surtout publié au moment où le leader du PLQ est en proie à d'insupportables tribulations à l'intérieur de son groupe. Par loyauté envers le chef, elle se résignera à voter contre la résolution par laquelle le gouvernement de M. Lévesque dénonçait le caractère unilatéral de l'action constitutionnelle d'Ottawa.

Elle exprime en outre la déception que lui cause le Parti québécois vu de l'Assemblée nationale: «J'ai étouffé dans les églises altières de ma jeunesse; je refuse de me laisser cerner par des évangélistes nationalistes qui répugnent à tout ce qui n'est pas québécois. Toute fleur qui n'est pas de lys n'a plus de place dans les jardins de l'époque péquiste. Je ne puis respirer à l'aise au sein d'un tel narcissisme politique.»

Elle ne sera pas moins sévère envers le comportement collectif ou individuel des libéraux de son groupe: « Je milite au sein du PLQ à cause de lui (Claude Ryan), pas à cause du Parti libéral avec lequel, je le reconnais, je ne suis pas tellement souvent en accord.» Les critiques de l'auteur n'épargnent pas davantage M. Trudeau.

Les confidences qu'elle inscrit dans son journal au cours de la campagne du référendum sont parfois saisissantes: «Il est aussi émouvant de défendre le pays actuel et vivant que d'imaginer les contours du pays qui pourrait peut-être se construire si le OUI l'emportait le 20 mai.» Elle rappelle ainsi son «attachement à la Terre-Québec» et «à la Terre-Canada».

Il faudrait encore citer de nombreux passages pour rendre compte du foisonnement d'émotions et de réflexions que renferme ce livre qui s'achève pas le triste constat de l'échec de la conférence constitutionnelle de novembre. «Je me demande ce qu'il adviendra désormais de cet admirable peuple québécois qui fut au point de départ de l'Acte de 1867, mais qui ne paraît pas devoir être présent à son point d'arrivée.»

SPIRALE
ARTS ■ LETTRES ■ SPECTACLES
UNE AVENTURE CRITIQUE UNIQUE AU QUÉBEC... QUI REPREND ENFIN!
PARAÎT TOUS LES MOIS EN VENTE PARTOUT
FORMULE D'ABONNEMENT
Tarifs des abonnements :
Abonnement 9 numéros (1 an) 12 $ ☐
Abonnement Institutions 15 $ ☐
Abonnement de soutien 25 $ ☐
Veuillez m'abonner à partir du n°
NOM :
ADRESSE : TÉL. :
CODE POSTAL :
PROFESSION :
Chèque ou mandat postal à l'ordre de SPIRALE
C.P. 627
Succ. Outremont
Québec H2V 4N6
PRIX AU NUMÉRO : 1,50 $

Redonner sa place au scribe

Le Scribe. Genèse du politique, de Régis Debray, éd. Grasset, Paris, 1981, 309 pages.

par Yoland Sénécal

DANS *Le Pouvoir intellectuel en France* (Ramsay, 1979), Régis Debray s'était attaché à démontrer le nouveau rapport de domination exercé par les diffuseurs de la culture sur les producteurs de celle-ci. *Le Scribe* reprend la réflexion sur les intellectuels mais en la situant dans une perspective historique plus longue et dans une conceptualisation autre. Certes, le livre n'est pas d'un abord facile: le style particulier de l'auteur, un manque d'unité et de cohésion, quelques contradictions, etc, mais en dépit de ces inconvénients le lecteur patient sera largement récompensé...

Ce que Régis Debray met en lumière dans *Le Scribe* c'est le lien indéfectible entre celui-ci et le pouvoir politique, entre l'intellectuel et l'homme d'État, les deux se soutenant, s'éclairant, s'opposant parfois mais dans une complémentarité. Ainsi, écrit Debray: «la grande question de l'État, de sa genèse et de sa raison, s'éluciderait un peu mieux sous l'éclairage indirect du commis aux écritures» (p. 12).

Dans la première partie de son livre («Généalogie de la puissance») Debray nous démontre ce lien. Les rapports de domination entre les hommes ont pour objet l'appropriation de certains éléments tels le produit de la terre, la force de travail. Or cette appropriation doit faire appel à des éléments rationels. «Aucune subordination réelle n'est possible entre des sujets sans l'intervention d'un élément symbolique, idéalité logique ou valeur morale» (p. 64). C'est ici que le scribe entre en jeu. L'auteur nous conduit alors sur la voie du sacré, puisque le premier d'entre les scribes fut l'homme d'Église, le théologien, bref le clerc, lequel est «l'organe de cette fonction référentielle, inhérente à toutes les formations sociales» (p. 65). Donc, une importance capitale est attaché à la fonction symbolique, en osmose parfaite avec la fonction politique. Car la fonction symbolique, pour Debray, est plus qu'une simple dépendance superstructurelle; elle a son autonomie, son rôle propre et même davantage: «l'éblouissante auréole du sacré ne serait plus ce qui nous rend aveugle aux mécanismes profanes du phénomène politique, mais ce qui nous y donne accès» (p. 105). On comprend mieux, maintenant, le rôle fondamental du scribe. Mais ce rôle ne demeure pas statique dans le temps et Debray s'attache à nous monter son évolution. Selon les époques ou les régimes, l'intelligentsia se subdivise, évolue ou s'autonomise.

L'intellectuel est porteur de l'idéologie. La seconde partie du volume — la plus intéressante à notre avis — est consacrée à «L'impuissance des idéologies», titre qui pourrait être un paradoxe, mais voyons-y de plus près. D'abord un chapitre fondamental sur le marxisme. Cultivant encore le paradoxe, l'auteur l'intitule «L'idéalisme marxiste on Marx contre les intellectuels». Il se fait fort de démontrer que, pour Marx, les intellectuels n'ont pas de rôle autonome: ils ne sont que les représentants des classes sociales qui constituent l'élément moteur de l'histoire. Au vrai, pour Marx, les contradictions éclateront d'elles-mêmes, sans qu'il soit besoin d'une catégorie spécifique pour les révéler. Il l'a affirmé toute sa vie, et jusqu'à la fin. En 1879, Marx écrit: «Les conditions matérielles nécessaires à l'émancipation du prolétariat sont spontanément engendrés par la marche de l'exploitation capitaliste.» «En définitive, commente Debray, la solution est dans le problème» (p. 161). C'est ainsi que, pour Marx, le mouvement révolutionnaire n'a nul besoin de s'organiser par la médiation d'hommes de l'intelligentsia. Mais l'histoire ultérieure des mouvements révolutionnaires, à la fin du XIXe siècle et au XXe, a infirmé cette position. Bientôt Kautaky, Lénine, d'autres encore, comprendront l'importance du rôle de l'intelligentsia dans la praxis du mouvement révolutionnaire. Puisque l'on voulait conquérir l'appareil d'État, il fallait porter intérêt à la politique, donc redonner sa place au scribe. L'erreur de Marx, sur ce point, provient d'un «défaut congénital de pensée politique dans le texte originel où le politique n'existe pas comme sphère particulière» (p. 169). L'expression est forte: défaut congénital. D'autres intellectuels de gauche (Sorel et ses disciples, entre autres) feront preuve, en notre siècle, d' «antiintellectualisme». Mais il s'agit là, selon l'auteur, d'une position naïve, dangereuse, pouvant conduire soit à l'anarchisme, soit à droite. Ainsi, tout ce chapitre pourrait s'intituler «Défense et illustration des intellectuels de gauche». Nous comprenons mieux, maintenant, le titre «Impuissance des idéologies»; elles ne le sont que par elles-mêmes, au sens où l'entendait Marx. Révélées et transmises par les intellectuels, elles prennent alors toute leur signification.

Homme de gauche, ce n'est certainement pas une défense des intellectuels de droite que Régis Debray entreprend dans le chapitre consacré à ceux-ci. Sa toile de fond est constitué par trois manifestes d'intellectuels (datant respectivement de 1919, 1935 et 1978) sur lesquels Debray fait d'intéressants rapprochements. Le dernier en date de ces manifestes fut soutenu principalement par les «nouveaux philosophes» et ce sont eux qui, surtout, sont visés dans ce chapitre. Tiers-mondiste, Debray centre ici son analyse des intellectuels «bourgeois» sur la dichotomie Nord/Sud. Il souligne que la liberté dont ceux-ci se réclament, depuis la Renaissance, est tributaire de l'exploitation du tiers-monde.

En guise de conclusion, Régis Debray revient sur certains concepts de son livre *Le Pouvoir intellectuel en France*. Le scribe, fondamentalement, c'est «l'hommemedium», celui qui «transmet aux autres hommes ce qu'il pense du monde» (p. 256). Enfin, abordant de nouveau la défense des intellectuels, l'auteur réaffirme le lien entre le scribe et le politique: «impossible de «faire de la politique» sans devoir gouverner la pensée des autres; impossible de produire une pensée organisée qui ne soit par elle-même un facteur politique» (p. 280). Il ressort donc que la spécialité du scribe est la transmission; que sa finalité, dépendante de son idéologie, vise ici la reproduction, là la destruction de systèmes politiques et sociaux. On n'en finirait pas d'explorer les multiples facettes de ce livre si riche. Disons toutefois que la section consacrée à la droite laisse beaucoup à désirer car Debray ne tient compte que d'un aspect. Les nouveaux philosophes sont loin de représenter toute la droite, certains d'entre eux n'en font même pas partie! Au contraire, le chapitre consacré aux intellectuels marxistes est très éclairant. «Qui aime bien châtie bien» dit-on, on pourrait ajouter: «Qui aime bien, juge bien». Debray aura eu le mérite de faire évoluer le marxisme sur un point fondamental: il a redonné au politique la place qui lui revient, il a mis en lumière le rôle du symbolique, remettant en cause la notion infrastructure/superstructure. «Dégager une théorie de l'État du préjugé économiste pour lui restituer un lieu propre est une nécessité théorique» (p. 204). C'est une évolution extrêmement significative, car pour qui veut aborder dans sa totalité l'histoire des sociétés, la notion voulant que le politique, le culturel, le symbolique ne soient qu'une dépendance de la base économique est ce qu'il y a de plus innaceptable dans le marxisme.

On peut être en désaccord avec les présupposés idéologiques de Régis Debray, il n'en reste pas moins que son livre est une pièce maîtresse à ajouter au dossier de plus en plus volumineux de la réflexion sur l'intelligentsia et, par conséquent, sur l'État.

Petit souvenir

La Comédienne Andrée Saint-Laurent est morte le 4 février 1979. C'est en hommage à leur amie disparue que cinq comédiennes interpréteront au Théâtre du Rideau vert «Juste un petit souvenir», adapté pour la scène par Micheline Gérin.

La pièce en est d'abord une d'atmosphère et d'émotions: sous prétexte de partager quelques souvenirs, cinq femmes se retrouvent après la disparition brutale de leur amie Odette, la plus douée, la plus éclatante, la plus aimee d'entre elles. La rencontre dégénère en règlement de comptes.

Les rôles sont tenus par Louise Turcot, Monique Joly, Françoise Faucher, Murielle Dutil et Micheline Gérin. La mise en scène est de Daniel Roussel, le décor de Marcel Dauphinais, les costumes de François Barbeau et les éclairages de Claude Accolas.

«Juste un petit souvenir» sera à l'affiche du Rideau vert du 4 février au 6 mars.

Cette douleur de naître femme



suzie murray
la mère morte
Roman
«À mi-chemin entre le songe et la folie».
Madeleine Ouellette-Michalska, *LE DEVOIR*
208 pages — 9,95$
NOUVELLE OPTIQUE

guérin
l'éditeur qui édite
Pour vaincre le cancer du poumon
Gilles Beauchamp, M.D.
22,5 cm x 15,5 cm - 104 p.
4,95$


En vente dans toutes les librairies
Le cancer du poumon demeure la principale cause de mort par cancer par cancer au Québec et au Canada. Depuis la deuxième moitié du XXe siècle, ce cancer s'est installé avec force dans la société occidentale. Il s'est d'abord infiltré dans les milieux de travail, a gagné la population masculine, puis au fil des années, il s'est établi à l'état endémique. À cause des changements sociaux, les femmes et les adolescents consomment de plus en plus de cigarettes; il est à prévoir une augmentation significative du cancer du poumon et chez les plus jeunes et chez les femmes.
Comment découvre-t-on la maladie? Quels sont les moyens de la guérir ou de la soulager? Telles sont les questions auxquelles l'auteur répond dans cette courte monographie que chacun, même celui qui n'est pas habitué au langage médical, comprendra aisément.
guérin éditeur limitée
4501 rue Drolet
Montréal - H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481
En vente dans les librairies
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Dans la série
LES BOUCANIERS D'EAU DOUCE
Les Boucaniers d'Eau Douce
par Henriette Major et Pierre Brassard
168 pages, $7.25
Les Boucaniers et le Vagabond
par Henriette Major et Pierre Brassard
180 pages, $7.25
Les Découvertes des Boucaniers
par Henriette Major et Pierre Brassard
144 pages, $7.25
Pour les jeunes qui ont le goût de l'aventure et du mouvement, voici le livre de bord du Mouton Blanc en trois volumes.
Il rapporte les hauts faits du Mouton Blanc et de son équipage, ce glorieux caboteur qui a régulièrement fait parler de lui sur les mers et dans les ports du Haut-Canada.
les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

CULTURE ET SOCIÉTÉ /sciences humaines

Le purgatoire

La naissance d'un milieu

par Heinz Weinmann

La Naissance du purgatoire, de Jacques Le Goff, éd. NRF Gallimard, Paris, 1981, 501 pages.

LE purgatoire est tombé en désuétude. Un médiéviste bien connu, par un geste résolu et heureux, le tire du «purgatoire» dans lequel il vivotait lamentablement depuis quelque temps. Deo gratias, Jacques Le Goff!

Certes, le livre de J. Le Goff ne fera pas renaître le purgatoire dans nos mentalités. Trop d'obstacles s'y opposent. Il faudrait d'abord croire au ciel et à l'enfer. Notre pensée binaire, boolienne, qui est celle du comput des ordinateurs, n'admet guère de troisième terme, intermédiaire. Enfin, ce désir prométhéen de mettre en scène ici bas, maintenant, hic et nunc, notre enfer, notre paradis: apocalypse *now*, paradise *now*. Le Dernier Jour, le jour du Jugement dernier sera celui, nous le sentons de plus en plus viscéralement, de la conflagration nucléaire...

Dans la perspective de cette apocalypse moderne, quel repos, quel rafraîchissement que ce passage par le purgatoire auquel J. Le Goff nous convie! Je sais, les Québécois, ceux d'une certaine génération surtout, seront un peu plus réticents que d'autres à s'y engager. Pour eux, le Moyen Âge, c'était hier. Le feu du purgatoire (si ce n'est celui de l'enfer) leur brûle encore sur la peau.

C'est que les curés d'ici ont bien fait leur boulot: ils ont tellement bien décrit, en couleurs tellement chaudes, n'omettant pas les précisions au degré Fahrenheit près, que l'imagination de leurs ouailles se chauffait jusqu'à l'incandescence. On discute beaucoup de l'«imaginaire» aujourd'hui. De l'imaginaire, il en avait aussi à cette époque: de quoi surchauffer le cerveau d'un «brain storming» crépitant au feu du purgatoire.

Naturellement, on reprochera à nos curés d'avoir quelquefois, dans leur zèle pastoral, confondu le purgatoire avec l'enfer, d'avoir été moins éloquent lorsqu'il s'agissait de décrire les délices du ciel que lorsqu'ils évoquaient les flammes du purgatoire. Il faudra alors faire le même reproche à Dante. Ils n'ont fait que suivre Dante: le ciel c'est «plate», comme diraient nos étudiants, il n'a pas d'histoire, pas de temps. C'est pourquoi l'enfer, mais surtout le purgatoire sont «le fun» (pour rester dans le comput binariste de nos étudiants). C'est précisément cette histoire que J. Le Goff s'attache à rendre vivante.

Ne le cachons pas au lecteur: ce n'est pas une histoire à suspense. Mais des joies intellectuelles intenses attendent celui qui curieux et patient, veut assister à la naissance de cette notion capitale qu'est le purgatoire pour notre Occident. Pourtant, cette naissance ne se fait pas sans problème. Il y a des complications: le bébé s'extrait difficilement de ses deux parents: le ciel et l'enfer. Mais tout finalement se passe bien. C'est que Jacques Le Goff est un extraordinaire sage-homme (le masculin de sage-femme?) qui s'y connaît dans l'art de la *maïeutique*.

Après une gestation de plus de mille ans, le bébé voit finalement le jour en l'an du Seigneur 1170. J. Le Goff, même s'il travaille dans les cycles longs de l'histoire des mentalités, aime la précision. De l'enfer babylonien au «schéol» juif en passant par saint Augustin, Bède, saint Bernard jusqu'à la Somme de Thomas d'Aquin, tout y est. C'est une somme non théologique, mais historique. Cela n'empêche qu'E. Le Roy Ladurie, d'ores et déjà, propose H. Le Goff, comme «père délibérant» au prochain concile de Vatican III. Le livre d'une érudition remarquable, sans jamais tomber dans le pédantisme scolastique, nous sollicite, sollicite notre intérêt du début jusqu'à la fin. C'est remarquable, puisqu'en fait il n'y a pas de grands événements, de dates révolutionnaires qui jalonneraient la naissance du purgatoire. Un jour il est là. Et on ne s'en est pas rendu compte. Surtout pas les historiens. Les historiens avant Le Goff se sont baissés berner par l'insignifiance des signes qui accompagnent l'introduction du purgatoire.

À ceux qui disent que le purgatoire a toujours existé, tout au moins depuis saint Augustin, Le Goff répond: Attention, ne confondez pas «purgatorius» qui est adjectif et qui qualifie ce feu «purgatif» avec «purgatorium» (souvent *«in* purgatorio») qui est un *lieu*, un milieu, un troisième lieu qui s'ajoute aux deux lieux eschatologiques déjà existants: le ciel et l'enfer. Cette localisation précise du purgatoire n'intervient qu'à la fin du 12e siècle.

Chez les premiers chrétiens et pour le haut Moyen Âge, pris dans des dualités (cité de Dieu, cité terrestre; ciel et enfer), le Purgatoire reste confus, ne parle pas à l'imaginaire. Les morts, pas tout à fait mauvais, pas tout à fait bons, qui ne méritent d'aller ni immédiatement au ciel, ni en enfer, sont appelés à un «stage» pré-paradisiaque, désigné «refrigerium», dit aussi le «sein d'Abraham» (Luc XVI, 19-26). Du froid donc, pas de chaud? N'oublions pas que la plupart des premiers théologiens furent des méridionaux, des «africains» pour lesquels le «rafraîchissement» des oasis pouvait prendre des qualités quasi paradisiaques. Pour des théologiens nordiques, québécois, le «refrigerium» aurait donné déjà un avant-goût de l'enfer. Soyons-en sûrs, ils l'auraient chauffé de quelques degrés: la Floride aurait été probablement la température de référence...

Ce coup d'oeil sur le passé nous montre qu'il ne paraissait pas du tout impossible que le purgatoire, au lieu de devenir le prolongement de l'enfer, se mue en antichambre du ciel, du paradis. Tel ne fut pas le cas. Pour cause. Depuis saint Augustin, nous assistons à une lente, mais implacable «infernalisation» du purgatoire. Le feu, les souffrances du purgatoire sont les *mêmes* que ceux de l'enfer. Seule leur durée est limitée. Quelques jours, au plus quelques mois, telle est l'intensité de son feu purgatif et probatoire.

«Les païens priaient les morts, tandis que les chrétiens priaient pour les morts». C'est avec cette formule heureuse que S. Reinach différenciait les attitudes des chrétiens et des païens à l'égard de leurs morts. En effet, le purgatoire n'a de sens qu'à partir de ces liens particuliers de solidarité qui se tissent entre vivants et morts. Mitiger par nos prières, nos suffrages, les peines des suppliciés. Mais attention, tout ce trafic d'ici vers l'au-delà passe par une institution: l'Église. Les déconfès, les mécréants vont droit aux enfers.

En acceptant finalement (cela ne s'est pas fait sans résistance) le purgatoire, l'Église a fait un double coup de filet. Elle a mis le grappin sur les vivants par morts interposés. Elle a parqué ces morts vagabonds qui, trop volontiers, sous forme de revenants, allaient hanter le monde des vivants, en lieu sûr. Des petites vacances, aux durées très limitées et avec l'engagement formel de retourner au bercail, leur furent accordées...

Le purgatoire, c'est une question de psychologie très simple. Que pouvait-on attendre d'un juste en odeur de sainteté ou d'un mécréant qui se repaissait sans sourciller dans les sept péchés capitaux, condamné à coup sûr à l'enfer? Leurs sorts étaient déjà joués. Une sorte de fatalisme entourait ciel et enfer. Rien de tel pour le purgatoire. Il y avait là de l'espoir. On imagine, quel moteur puissant dont se servait l'Église; il restait encore quelque chose à faire, il n'était donc pas trop tard. À quels sacrifices matériels et spirituels ne consentirait-on pas pour aller finalement (qu'est-ce que ce feu temporaire!) au ciel. L'Église faisait marcher tout ce menu fretin (comme vous et moi) de pécheurs à la petite semaine. La puissance motivante du purgatoire sera augmentée d'autant qu'on admettra que nos pières et nos oeuvres n'agiront pas seulement sur l'au-delà, mais que, par la «réversibilité» de mérites, les âmes du purgatoire pourront aussi intercéder pour nous *Do ut des:* je donne pour que tu donnes... Donc, l'Église, à travers le purgatoire participait à la gestion de l'au-delà. Gestion est le mot, puisqu'il s'agissait d'espèces sonnantes et trébuchantes. Les bonnes oeuvres pouvaient raccourcir le temps du supplice au purgatoire. On avait intérêt à mettre le paquet...

Le purgatoire, ne l'oublions pas, fut aussi un puissant instrument pour mettre au pas le pouvoir séculaire, les rois. Ne prouvait-il pas à l'évidence que le bras de l'Église était plus long que celui des rois. Les rois récalcitrants? On les envoie au purgatoire. Puissants, rois, tenez-vous coi!

Alors, pourquoi fallait-il attendre la fin du 12e siècle pour assister à la naissance du purgatoire? Cette question occupe naturellement le centre du livre de Le Goff. De nombreux facteurs concourent: religieux, économiques, juridiques, sociaux, mathématiques. C'est le grand mérite de l'auteur d'avoir montré que le purgatoire était complexe, qu'il n'était pas dû à *une* cause seulement, fût-elle religieuse.

Épanouissement de la féodalité, urbanisation, restauration d'une justice, découverte d'Aristote: le 12e siècle est une période de grande effervescence. On y met définitivement au point le partage entre péchés mortels et véniels «quotidiens», péchés volontaires et involontaires. On élabore une proportionnalité toute mathématique (en faisant référence à Archimède s'il vous plaît!) entre les péchés d'ici-bas et les peines dans l'au-delà. Le salut de l'âme cesse d'être un problème purement eschatologique, il devient une question économique, de négoce, de calculs, de «double comptabilité» avant la lettre.

Puisque ne sont envoyés au purgatoire que ceux qui, avant la mort ont bénéficié du sacrement de pénitence, il est normal qu'à cette époque s'instaure la confession auriculaire, privée, non plus publique. Avec le purgatoire aussi, les derniers instants de la vie prennent une dimension toute dramatique. «Les derniers instants acquièrent donc une intensité supplémentaire, car, si, pour la plupart des mourants, il est trop tard depuis longtemps d'aller directement au ciel il est encore temps de se sauver à travers le purgatoire.»

Le purgatoire, c'est un lieu, mais c'est aussi la découverte d'une temporalité nouvelle, d'une histoire, de l'Histoire. La naissance du lai narratif, du fabliau, du roman intervient au même moment.

Mais surtout, avec le purgatoire, on passe d'un calcul binaire à un comput ternaire, des catégories biparties à des catégories triparties. G. Duby avait déjà montré l'enjeu de la trifonctionnalité indo-européenne à l'époque féodale. Le purgatoire comme troisième terme, comme milieu, intermédiaire, entre deux extrêmes propose un compromis, dans lequel s'engage le grand peuple des ni tout-à-fait bons, ni tout-à-fait mauvais, des moyens des médiocres. La naissance du purgatoire, avec son idéal de l'*aurea mediocritas*, de la moyenne, n'est-ce pas, en même temps, déjà la naissance du tiers-état, de la classe moyenne, de la bourgeoisie?

Le cahier CULTURE ET SOCIÉTÉ du journal **LE DEVOIR** est dirigé par ***Jean Royer***

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

Vient de paraître

Chantal Hébert

Le burlesque au Québec

Un divertissement populaire



Préface de Yvon Deschamps

Cahiers du Québec

Collection Ethnologie

Disponible dans toutes les bonnes librairies et chez l'éditeur

Éditions Hurtubise HMH Limitée

$15.95

Des bons romans, en v'là!

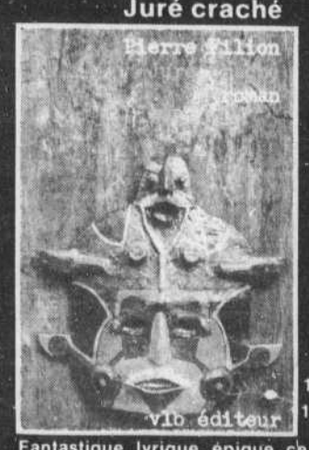
VICTOR-LÉVY BEAULIEU
Satan Belhumeur



12,95$
225 pages

L'histoire de Satan Belhumeur, cette manière de roi-juif, de prophète et de vilipendeur des félons et de la rastaquouère que les téléspectateurs ont connu dans *Race de monde*. Un roman qui ne cherche à plaire à personne, à la fois tendre et violent, à l'humour noir et caustique, qui a valu à l'auteur le prix Jean-Béraud. Déjà un best-seller!

PIERRE FILION
Juré craché



12,95$
196 pages

Fantastique, lyrique, épique, ce roman à focalisation multiple présente un autre visage du Québec de *Maria Chapdelaine* et des *Rapaillages*. L'histoire, touchante à fendre l'âme, d'un homme en révolte contre la mesquinerie et la lâcheté d'un certain Québec clérical et fermé. Ce grand roman, qui n'a pas fini de faire parler de lui, réserve quelques frissons à ses lecteurs.

YVES THÉRIAULT
Valère et le grand canot



14,95$
290 pages

Deuxième volet des contes, nouvelles et récits de Yves Thériault, l'auteur met ici en scène une trentaine de personnages qui font revivre le mythe du village québécois traditionnel axé sur la boutique de forge. Du premier au dernier conte, le lecteur n'aura de cesse de découvrir un monde merveilleux, fait d'amour, de tendresse avouée, de violence exacerbée. Une écriture reconnue, une valeur sûre!

RENAUD LONGCHAMPS
Babelle



12,95$
162 pages

Voici un roman de sang, de sueurs et de douleurs. Tout y est torturé, plié mais jamais rompu. Tout est mis en oeuvre pour que le lecteur éprouve toute la gamme des émotions. Une écriture sauvage, une écriture de la douleur brute et brutale, qui parle du désespoir et de la folie de l'humanité. Et de la solitude de chaque être humain. Un roman d'une modernité vivace et d'une rare émouvance.

GILLES RAYMOND
Un moulin, un village, un pays



12,95$
208 pages

Une plongée au coeur d'une petite ville industrielle, à Donnacona, où toute l'activité est orientée en fonction de l'usine de papier journal qui s'y trouve. Avec un humour qui ne se dément jamais, l'auteur nous livre une tranche de vie de personnages qui nous ressemblent tous puisqu'ils sont façonnés par le même maudit pays incertain. Un grand roman social largement salué par la critique.

RENÉE LARCHE
Éthel, souris-moi...



10,95$
135 pages

Avoir quatorze ans et devoir apprivoiser les nombres, les lieux, les péchés. Devoir engloutir Soeur Éleuthère, l'algèbre et la Haute-Volta. Et survivre! Dans le monde des couvents, l'histoire d'un amour adolescent. Une écriture toute menue, pointue et ingénue, balayée de belles images pour mieux nous emporter au coeur d'existences qui semblent surgir d'une autre époque. Interdit aux bigots et punaises de sacristie!

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir les ouvrages suivants:

.....

.....

Ci-joint mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de: $ .....

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE POSTAL: .....

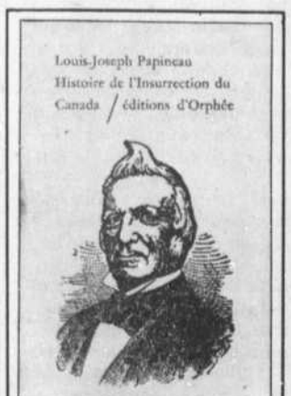
Envoyez à: **VLB ÉDITEUR** 2016 est, rue Sherbrooke, Montréal H2K 1B9

20% de rabais sur TOUS NOS LIVRES à longueur d'année!

- best-sellers
- romans
- biographies
- livres politiques et d'histoire
- livres d'art
- livres pratiques
- dictionnaires
- livres pour enfants
- bandes dessinées
- essais, etc...

librairie **RENAUD-BRAY**

5219, Côte-des-Neiges, Montréal H3T 1Y1 (514) 342-1515



Édition limitée à 1,000 ex. $3.50

En vente à la

Librairie FAUBOURG-QUÉBEC

Livres anciens & d'occasion

1351 est, Ste-Catherine

métro Beaudry

Montréal, Qué. H2L 2H7

Tél.: (514) 526-4115

Catalogue Canadiana disponible sur demande

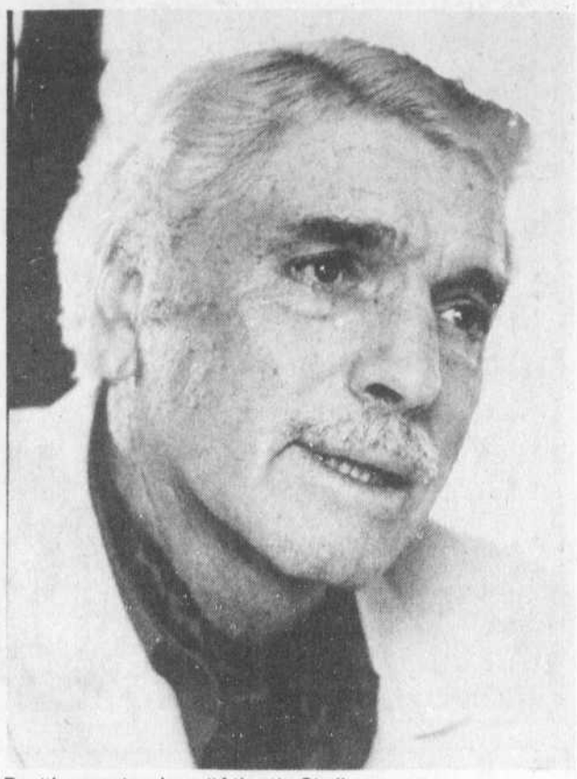
«Atlantic City»

Le portrait d'une ville par Louis Malle

par Richard Gay

UNE co-production réunissant la France et le Canada, réalisée par un cinéaste français et interprétée principalement par des comédiens américains peut-elle être réussie? En principe les chances de succès d'une telle galère sont assez minces. Cependant *Atlantic City*, coproduction franco-canadienne, tournée par Louis Malle, produite par Denis Héroux et jouée principalement par Burt Lancaster et Susan Sarandon constitue une exception à la règle. Ce film, malgré certains défauts mineurs, est en effet d'un intérêt qu'on ne saurait nier. D'ailleurs la Société nationale des critiques de films des États-Unis n'a pu faire autrement que de lui décerner ses plus importants prix soit ceux du meilleur film de l'année 1981, du meilleur réalisateur, du meilleur acteur et du meilleur scénario.

Ce long métrage porte bien son nom, car ce film est autant le portrait d'une ville que celui d'un certain nombre de personnages. La ville, Atlantic City, est un lieu en transformation. Dès le début du film, on voit des images de démolition mais aussi de construction; sous nos yeux, une vieille ville meurt et une nouvelle apparaît lentement, renaissance dûe à l'apparition récente des casinos. Sur une affiche on peut lire: Atlantic City, you're back on the map again. Robert Goulet, lui, chante «Atlantic City you're born again».



Burt Lancaster dans "Atlantic City"

Dans cette ville à un carrefour de son destin, la caméra suit principalement deux personnages qui eux aussi rêvent de transformer leur vie. Lou, rendu par Burt Lancaster, est un sous-gangster vieillissant qui rêve d'être un caïd respecté, glorieux, fort, mais qui doit se contenter de la collecte de paris minables et du peu d'argent que veut bien lui donner une vieille dame dont il s'occupe depuis des années et à qui il fait parfois l'amour. L'autre personnage important c'est Sally interprétée par Susan Sarandon. Elle travaille à un comptoir d'huîtres, mais suit des cours pour devenir croupier: elle rêve de Monte-Carlo, de la grande vie, de voyages...

Ainsi dans un décor où l'ancien et le nouveau rivalisent, *Atlantic City* nous fait découvrir avec tendresse deux êtres qui veulent en finir avec leur vieille peau et recommencer en neuf. Décor et personnages renvoient l'un à l'autre comme dans un même écho, se confondent, s'interpénètrent. L'idée à la base de ce scénario de John Guare est excellente.

Lou et Sally dont les destins réciproques mais semblables restent constamment en parallèle sans jamais se croiser pendant toute la première partie du film, se croisent finalement à l'occasion d'une histoire de drogue. L'ex-mari de Sally arrivé à Atlantic avec sa nouvelle femme, y est mêlé et y laissera bêtement sa peau. Lou, lui, deviendra le vrai criminel qu'il a toujours voulu être: il vendra de la drogue et abattra même deux hommes. Sally, elle, deviendra riche avec l'argent que Lou lui laissera et partira pour cet ailleurs dont elle rêvait tant.

Film policier, drame psychologique, drame amoureux, document sur une ville en mutation, *Atlantic City* est tout cela et tout cela à la fois. Plusieurs images sont belles de richesse signifiante: celles où les personnages déambulent dans la ville elle-même, sur le «boardwalk», devant les immeubles qu'on détruit et les commerces qui poussent. Cette image qui revient aussi à quelques reprises où Lou regarde par la fenêtre de son appartement Sally qui se lave à la fenêtre du sien. L'atmosphère est érotique, on entend une musique d'opéra et on sent la décadence mélancolique de ces deux êtres qui rêvent d'autre chose.

Si le scénario est astucieux et les images parfois captivantes, l'interprétation mérite aussi d'être soulignée. Comme toujours Susan Sarandon réussit avec une grande économie de moyens à provoquer l'étonnement : ses grands yeux expressifs sont d'une chaude sensibilité qui envoûte le spectateur. Quant à Burt Lancaster, il prouve encore une fois qu'il joue toujours mieux lorsque dirigé par un réalisateur européen. Lui aussi joue avec économie et son physique vieillissant mais toujours séduisant rend à merveille l'essence de son personnage.

N'oublions pas enfin qu'*Atlantic City* est signé Louis Malle. Et celui-ci fait encore une fois la preuve qu'il est un des rares réalisateurs européens, avec Milos Forman peut-être, capable de bien comprendre l'Amérique et de bien la transposer à l'écran. Son *Pretty Baby* en constituait une preuve éloquente et à travers le milieu d'Atlantic City et les rêves éveillés qui s'y promènent, Malle propose en fait une vision de l'Amérique toute entière, une Amérique attachée à son passé mais qui se cherche des voies d'avenir.

Les défauts mineurs? Le montage qui au début nous fait passer un peu brusquement d'un personnage à l'autre, certaines allusions humoristiques à la Saskatchewan qui sont un peu faciles et un micro qui apparaît régulièrement dans le cadre de l'image mais qui peut disparaître si, lors de la projection, le cadrage prévu est respecté.

S'il faut souligner le fait que la version originale anglaise du film et la version française ont pris l'affiche en même temps, il faut aussi noter que le doublage français est loin d'être convaincant. Encore une fois des sous-titres auraient été plus souhaitables. Ainsi si vous comprenez un tant soit peu l'anglais, voyez le film dans sa version originale si vous voulez l'apprécier à sa juste valeur.

(En anglais au York et au Fairview, en français aux Parisien, Greenfield Park, Laval et Versailles.)

«Montenegro»

Un Makavejev du meilleur cru

par Francine Laurendeau

J'AI eu la chance de découvrir Dusan Makavejev en même temps que ses compatriotes. C'était en 1965, dans le cadre enchanteur du Festival national yougoslave de Pula, petite ville de l'Adriatique. Dès son premier long métrage, *L'homme n'est pas un oiseau*, le cinéaste a su dépasser une admiration évidente pour Fellini et nous offrir une oeuvre dérangeante par sa violence visuelle et par son regard lucide et neuf, inhabituel en pays socialiste, sur les rapports du couple. Dans son deuxième film, *Une Affaire de coeur*, le critique de la revue *Cinéma 67* remarque que «le message est moins explicite et la provocation plus délibérée, en particulier sur le plan érotique». Que dire alors du quatrième film de Wakavejev, *W.R. Les mystères de l'organisme*, retiré à la dernière minute du programme du Festival de Pula 1971!... Cette réflexion iconoclaste sur l'érotisation de la politique et sur la politisation de l'érotisme est jugée pernicieuse et Dusan Makavejev ne trouvera désormais plus de travail dans sa Yougoslavie natale.

Mais le vrai scandale n'éclatera vraiment qu'avec *Sweet Movie*. Un scandale qui vaudra au film un succès sans précédent, attisé sans nul doute par la bataille menée par Carole Laure contre Makavejev. «Désarçonnant, apocalyptique, humoristement désespéré, *Sweet Movie* est un monument de courage et d'indécence, d'intelligence et d'inconvenance», pourra-t-on lire dans *Cinéma 74* sous la plume de Mireille Amiel.

Ce bref survol de la carrière de l'enfant terrible du cinéma yougoslave n'a d'autre objet que de vous suggérer fortement d'aller voir *Montenegro or Pigs and Pearls*, présenté a Cannes l'an dernier et qui vient enfin de sortir à Montréal dans sa version originale. Ce film suédois, parlé en anglais, peut se résumer ainsi. Marilyn Jordan (Susan Anspach) est la ménagère américaine typique, qui a sans doute fait l'université pour se trouver un mari. Elle vit en Suède, apparemment heureuse, entre son riche époux (Erland Josephson) et ses deux charmants enfants. Toute l'énergie créatrice de cette femme à la veille de la quarantaine est tournée vers l'entretien de sa luxueuse maison et les parades de mode de son Women's Club. Sans vraiment se l'avouer, elle crève d'ennui et de frustration. Une série d'événements loufoques vont heureusement la tirer de sa cage dorée. Grâce aux Yougoslaves de Stockholm, elle va connaître l'Aventure. Et, dans les bras du beau Montenegro (Svetoza Cvetkovic), l'extase amoureuse... Mais ma narration au premier degré ne donne pas la plus petite idée de cette comédie plus surréaliste que décapante, de cette fable désopilante sur le sort de la femme au foyer, de cette confrontation entre la morne asepsie américano-suédoise et la vie tumultueuse de la faune pittoresque découverte par Marilyn.

En apparence un peu plus classique, en tout cas moins choquant que ses films précédents, d'un comique désarçonnant, avec juste ce qu'il faut de mauvais goût, interprété par d'excellents comédiens qui ont l'air de bien s'amuser, d'un rythme enlevé (qui faiblit vers la fin de l'épisode yougoslave mais qui redémarre de plus belle), *Montenegro* est un Makavejev du meilleur cru, un bon Makavejev de derrière les fagots. Au Palace.

■

On ne saurait voir *La Femme-enfant* (1980) tout à fait avec les mêmes yeux car il s'agit du premier film de Raphaële Billetdoux, jeune romancière qui n'a pas craint de diriger une inconnue de quatorze ans, Penelope Palmer, et ce phénomène — génial ou excécrable, les opinions varient — qu'est Klaus Kinski. En racontant les amours secrètes d'une adolescente passionnée de musique et d'un jardinier muet, dans un petit patelin de la Somme, la réalisatrice a su éviter tous les pièges de la complaisance. Les images sont belles (on n'oublie pas de sitôt ces étranges étangs glacés), la jeune Penelope Palmer joue très juste (mais pleure mal), Klaus Kinski n'échappe pas toujours au ridicule avec ses mimiques simplistes. Mais l'ensemble est très étudié, réfléchi, minutieux. Le dénouement un peu naïf a le mérite d'aller jusqu'au bout. Et on sent dans cette première oeuvre une sincérité qui force le respect. À l'Outremont, les 3 et 4 février.

en tête d'affiche

Pixote. Le titre signifie «pee-wee». Une fiction basée sur le sort d'un des trois millions d'enfants qui vivent dans la rue au Brésil. Film bouleversant du Brésilien Hector Babenco. (Au Cinéplex.)

■

Oblomov. Un personnage, une attitude: celle d'une extrême indolence et du laisser-aller total. Une réalisation de Nikita Mikhalkov d'après un roman d'Ivan Goncharov. Amusant, tendre, vivant, intelligent, beau. (Au Cinéplex.)

■

C'est surtout pas de l'amour: un film sur la pornographie. La haine de la femme inhérente à la pornographie. Un document personnalisé tourné par Bonnie Klein et produit par l'ONF. (Au Cinéplex en français et en anglais.)

■

Salo ou les 120 jours de Sodome. La dernière réalisation de Pier Paolo Pasolini avant sa mort tragique. Propos: le sadisme comme illustration du fascisme. Pour ceux qui ont le coeur et l'estomac solides. (Au complexe Desjardins.)

■

India Song. Pour mieux comprendre comment Marguerite Duras a pu en arriver à «L'Homme atlantique», sa dernière réalisation. (Au cinéma Parallèle jusqu'au 31 janvier.)

■

Prince of the City. Ou quand les policiers ne sont pas nécessairement les bons. Réalisation renouvelée de Sidney Lumet qui a su diriger ses comédiens, Treat Williams en particulier, avec un très grand coefficient de réalité. (Au Cinéplex.)

■

Whose Life is it Anyway? Un être terriblement handicapé peut-il exiger qu'on le débranche des appareils qui le tiennent artificiellement en vie si cette vie lui est devenue insupportable? Avec Richard Dreyfuss, excellent dans son cynisme et son désespoir. (Aux cinémas Loews et Kent.)

■

Reds. L'histoire d'amour entre les Américains John Reed et Louise Bryant à l'époque de la révolution russe en 1917. Avec Diane Keaton et Warren Beatty qui, en plus, signe le scénario, la réalisation et la production. Le film américain de l'année 81, selon la critique new-yorkaise. (Aux Loews, Claremont et Dorval.)

■

Ragtime. D'après le roman d'E.L. Doctorow. La dernière réalisation de Milos Forman qui nous a déjà donné «One flew over the cuckoo's nest». On y retrouve James Cagney qui n'a pas joué au cinéma depuis plus de vingt ans. Portrait d'une société décadente et raciste. Film soigné mais figé! (Au Square Westmount.)

■

Passion d'amour. La relation terrassante entre un jeune militaire et une femme laide. Hypnotisant! De ce cinéaste toujours surprenant qu'est Ettore Scola. (Au cinéma Élysée.)

■

Beau-père. De Bertrand Blier qui semble prendre plaisir à aborder des sujets difficiles. Ici: la relation entre une jeune adolescente et l'amant de sa mère décédée. Avec Patrick Dewaere et Ariel Besse, tous deux merveilleux. (Au Palace.)

■

The French lieutenant's Woman. Un roman célèbre de John Fowles adapté par Harold Pinter, interprété par Meryll Streep et mis en scène par Karel Reisz. Intelligemment dans les trois cas. Esthétiquement superbe! (Au Avenue.)

■

Les uns et les autres. Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien.)

■

Coup de torchon. À voir pour le tandem fascinant que constitue le réalisateur Bertrand Tavernier et le comédien Philippe Noiret. Celui-ci interprète le rôle d'un policier dans un village de l'Afrique occidentale française en 1938. Drames existentiels, romantiques, humour noir, violence et surtout propos troublants sur le colonialisme et le racisme. (Au cinéma Place Ville-Marie.)

Richard GAY


14 ANS
Rends-moi la dé!
• JACQUES DUTRONC • JANE BIRKIN
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 1.30, 3.25, 5.25, 7.20, 9.15, SEM. 7.20, 9.15.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053


POUR TOUS
Passion d'Amour
UN FILM DE ETTORE SCOLA
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SEM. 7.15, 9.30.

ENFIN EN FRANÇAIS
MALCOLM McDOWELL
DANS

18 ANS Adultes
CALIGULA
"QU'AURIEZ-VOUS FAIT S'IL VOUS AVAIT ÉTÉ DONNÉ LE POUVOIR ABSOLU DE VIE OU DE MORT SUR N'IMPORTE QUI DANS LE MONDE ENTIER"
BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL PRÉSENTENT
MALCOLM McDOWELL • TERESA ANN SAVOY • HELEN MIRREN • PETER O'TOOLE
DANS CALIGULA
AVEC JOHN STEINER • GUIDO MANNARI • PAOLO BONACELLI
LEOPOLDO TRIESTE • GIANCARLO BADESSI • MIRELLA DANGELO
ET ADRIANA ASTI AVEC JOHN GIELGUD DANS LE RÔLE DE NERVA
D'APRÈS UN SCÉNARIO ORIGINAL DE GORE VIDAL • MUSIQUE ORIGINALE DE PAUL CLEMENT
PRODUIT PAR BOB GUCCIONE • FRANCO ROSSELLINI POUR PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL
PRISE DE VUE DIRIGÉ PAR TINTO BRASS MONTAGE DE LA PRODUCTION
aucun laissez-passer ou carte de l'Âge d'Or accepté
Admission générale $6.00
Berri, lundi à samedi: 9:00 - midi - 3:00 - 6:00 - 9:00 - minuit. Dimanche: midi - 3:00 - 6:00 - 9:00 - minuit.
BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
VILLERAY — ST-DENIS - JARRY 388-5577
Villeray, Mercier, Laval et Brossard: Lundi à vendredi: 6:00 - 9:00. Samedi et dimanche: midi - 3:00 - 6:00 - 9:00.
MERCIER — STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906

Ciné Plex 9 cinémas
2001 UNIVERSITÉ COIN de MAISONNEUVE 849-4518
McGILL
UN FILM DE SYDNEY LUMET
(ANG.) PRINCE OF THE CITY
14 ANS
12:10 - 3:10 - 6:05 - 9:10
Gagnant de 3 prix comme meilleur film étranger
18 ANS Adultes
• Prix du jury à Biarritz, France.
• Prix de la critique à Los Angeles et à New York.
(PORTUGAIS - S.T. ANG.)
12:20 - 2:40 - 5:00.
7:20 - 9:40.
REP. SUPP. SAMEDI À 11:50.
Pixote
PRIX DU JURY CANNES
POUR TOUS
Oblomov
Le nouveau film de NIKITA MIKHALKOV
Réalisateur de 'SLAVE OF LOVE'
RUSSE/S.T.A.
1:00 - 3:40
6:25 - 9:05
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE SAMEDI À 11:30.

18 ANS Adultes
«CE QUI DÉRANGE, C'EST QUE LE FILM DE BONNIE KLEIN MONTRE LA RÉALITÉ AU LIEU DE LA LAISSER IMAGINER.»
— Micheline Carrier, LE DEVOIR
C'EST SURTOUT PAS DE L'AMOUR
un film sur la
PORNOGRAPHIE
Une réalisation de Bonnie Sherr Klein
Une production de l'Office national du film du Canada
National Film Board of Canada — Office national du film du Canada
12:20 - 2:00 - 3:40 - 5:20 - 7:00 - 8:40 - 10:20
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE SAMEDI À 11:55

LE DEVOIR et CFGL FM 105,7
en collaboration avec
Les cinémas Odéon et Les Films Mutuels invitent 500 personnes à la Première du film de
FRANÇOIS TRUFFAUT

LA FEMME D'À CÔTÉ
"Ni avec toi Ni sans toi"
avec
GÉRARD DEPARDIEU et FANNY ARDANT
au cinéma Le Dauphin, le jeudi 11 février à 20 h 00

Les billets seront postés aux gagnants(es) au plus tard le 5 février.
RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION
1. Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques et photocopies.)
2. Le concours débute le 23 janvier pour se terminer le 30 janvier. Les coupons doivent être retournés avant le 4 février, à minuit.
3. L'attribution des billets aux gagnants(es) se fera par tirage au sort le 5 février.
4. Les employés du DEVOIR, de CFGL-FM, de PARATEL et des FILMS MUTUELS ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
5. Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

Remplir et retourner à:
Première « LA FEMME D'À CÔTÉ »
PARATEL
225 est, rue Roy, Montréal, H2W 1M5
NOM:
ADRESSE:
VILLE: CODE:
TÉLÉPHONE:

«Le Décaméron»

Un niveau de jeu frisant la perfection

par Jacques Larue-Langlois

Le Décaméron, d'après Boccace; une production du Théâtre de l'Échiquier; adaptation et mise en scène: Alexander Hausvater; scénographie: Mario Bouchard; musique originale: Eli Rubinstein; texte français et paroles des chansons: Françoy Roberge; avec: Jean Archambault, René-Richard Cyr, France Desjarlais, Alain Fournier et Han Masson; à l'affiche du Théâtre de Quat'Sous, 100 est, avenue des Pins, à 23 h les vendredi et samedi, à 15 h 30 le dimanche et à 21 h les lundi et mardi, jusqu'au 21 février.



De gauche à droite: France Desjarlais, Jean Archambault, René-Richard Cyr, Alain Fournier et Han Masson (au sol), en comédiens italiens tentant de sauver leur peau par le rire, dans un camp allemand de la dernière guerre mondiale. La scène est tirée du «Décaméron» mis en scène par Alexandre Hausvater au Théâtre de Quat'Sous.

UN niveau de jeu frisant la perfection et portant constamment les spectateurs du rire étouffé aux larmes d'indignation, telle est la caractéristique principale de ce spectacle unique, derrière lequel on sent la poigne d'un metteur en scène magistral, Alexandre Hausvater. Très peu de moments théâtraux québécois ont été aussi profondément sentis, au cours des dernières années.

La réussite se situe en fait à trois niveaux: l'adaptation de l'oeuvre originale, la fermeté de la langue utilisée et la performance des acteurs.

Giovanni Boccacio, dit Boccace, vécut à Florence, au XIVe siècle. Il a inspiré Chaucer, Shakespeare, Lafontaine et bien d'autres. Son *Décaméron* raconte l'histoire d'une troupe de comédiens, fuyant une grande épidémie de peste du moyen-âge et jouant des contes égrillards et satiriques pour faire rire le bon peuple en danger de mort. Ils donnaient littéralement leur spectacle devant des piles de cadavres.

La trouvaille d'Alexandre Hausvater consiste à avoir relié cet épidode connu à une autre histoire qui, elle, appartient à notre époque.

Jusqu'à 1940, une compagnie de comédiens italiens voyageait à travers ce pays et devint célèbre pour ses interprétations de la Commedia dell'arte et d'extraits du Décaméron. Il s'agissait d'une troupe gauchiste et tous ses membres furent rapidement arrêtés par les Fascistes italiens et envoyés dans des camps de concentration allemands. C'est là que nous les retrouvons, dans le Décaméron d'Hausvater, dans un espace scénique de clôtures de barbelés envahi par la fumée des fours crématoires. Ils y sont forcés de jouer pour distraire leurs bourreaux. Ceux-ci ne sont représentés que sonorement par une voix provenant d'un haut-parleur placé au dessus de l'auditoire, de sorte que la communication des comédiens est dirigée vers un espace vide, au dessus de nos têtes, ce qui donne à la pièce une qualité distinctive: nous n'en sommes en quelque sorte que les témoins, presque voyeurs.

Ces prisonniers, soumis aux plus dégradantes atrocités morales comme physiques, sont forcés de faire rire ceux-là même qui vont les tuer, dans l'espoir de survivre encore quelques jours, voire quelques heures. Et ils nous font tous rire, avec des histoires complètement farfelues du genre plutôt grivois et libertin qui sont en fait une satire de la Florence du XIVe siècle.

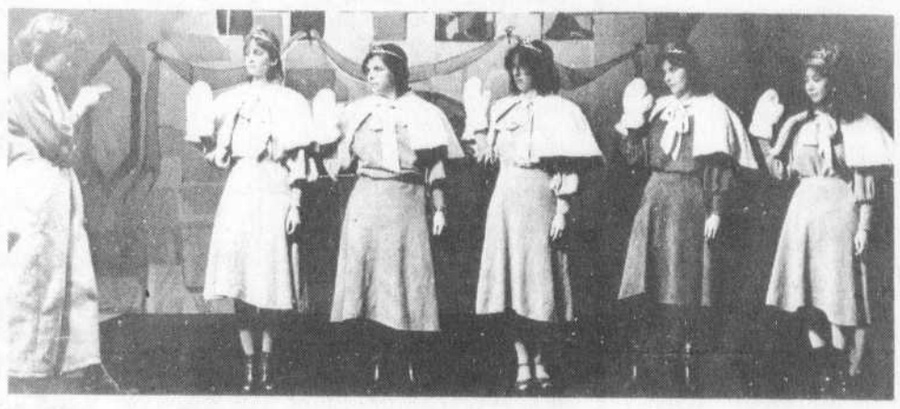
Le français n'étant pas la langue d'origine de l'adaptateur, il a confié la rédaction des dialogues à Françoy Roberge, à qui on doit par conséquent cette constante fermeté de langage qui ne se dément pas un instant, de toute la pièce. Cette langue, qui se situe au-dessus de toute tendance au dialecte, reste une langue parlée vivante sans être du québécois pure laine et se plie souplement aux circonstances des histoires qu'elle narre. Il ne fait aucun doute qu'elle serait parfaitement claire dans toute la francophonie tout en ne cédant pas à la tentation de tomber dans un internationalisme ridicule.

Venons en aux comédiens. D'abord: homogénéité absolue; impossible de citer un nom plutôt qu'un autre, ils sont tous cinq excellents, marchant sans cesse sur un fil tendu entre l'extase vivifiante d'acteurs jouant avec plaisir et le profond désespoir de prisonniers traités comme des bêtes et menacés de mort à chaque minute. Imaginez ces acteurs forcés de faire rire tout en laissant transparaître la peur qui les déchire. Hausvater a dit en interview qu'il était intéressé à ce qui arrive au comique quand on lui pointe un fusil sur la tempe. Il parvient à le faire exprimer à ses comédiens pour qui la fantaisie devient une nécessité de moins en moins possible dans un monde de fous en même temps qu'un facteurs de survie.

La parabole peut sembler grosse, mais dans notre monde de bombes H où des centaines de milliers de personnes meurent de faim chaque année, ne parvenons-nous pas à rire souvent? Ce qui nous maintient en équilibre mental d'ailleurs.

Les Folles Alliées enfin duchesses

par Hélène de Billy



QUÉBEC — Un ancien entrepôt dans le vieux quartier des affaires, autour de la rue Saint-Pierre, là où des stationnements aux gueules béantes regardent silencieusement un fleuve empêtré dans ses glaces. Au troisième étage dudit entrepôt, les Folles Alliées reçoivent les journalistes pour leur annoncer la tenue de leur prochain spectacle, une fable humoristique sur le concours le plus convoité par ces temps qui gèlent, celui des duchesses du Carnaval.

Discours engagé sur l'exploitation des femmes? Satire bête et méchante? Commentaire acidulé sur les rêves de jeunes filles? Nenni, répondent en choeur les sept Folles, alias les duchesses, qui ne veulent à ce stade-ci, dévoiler les détails du spectacle de peur de vendre la mèche et d'éventer l'intrigue. Mais elles ont tout de même prévu de nous présenter quelques extraits d'*Enfin duchesses!*, histoire d'en donner le ton et l'atmosphère.

Diadème au front, elles attaquent avec *Les Dudus*, une chanson mettant en scène cinq gracieuses demoiselles soudain transformées en «subversives gonzesses» qui déclarent brutalement en avoir assez de cette stupide kermesse où elles sont traitées comme de «la viande à publicité».

La chanson en a trop dit ou pas assez. On commence à avoir la puce à l'oreille. Le second volet de ce mini-spectacle, la réplique des hommes d'affaires intitulée «le rock and roll du contrôle» confirme nos soupçons: nous avons devant nous des miss qui cachent sour leur innocent sourire un irrépressible désir de s'amuser et de tout balancer par la fenêtre.

Et si c'étaient de méchantes féministes venues là avec l'intention bien arrêtée de mettre du sable dans l'engrenage? Des provocatrices qui s'emparent du titre par les avenues normales pour mieux détraquer la machine?

L'idée est amusante et les Folles Alliées ne veulent surtout pas se priver de bon temps. Leur spectacle propose d'échanger la petite larme d'émotion contre un grand éclat de rire. On a les couronnements qu'on mérite!

Bien sûr, on dénonce le système cajoleur qui embrigade les duchesses. On dénonce les règles du jeu et les luttes de pouvoir et d'argent dissimulées sous la montagne de fourrures et de décolletés en coeur. Et puis «les Folles» ne nient pas qu'un tel spectacle a quelque chose à voir avec le ras-le-bol de plusieurs Québécois qui en ont assez de voir leur ville transformée en Disneyland du nord tous les hivers.

«Et qui vend tout cela? demande Jocelyne Corbeil une des membres du collectif. Ce sont les filles qui sont habillées et entraînées pour faire une telle promotion. Évidemment, les intérêts en jeu sont ailleurs et tout se passe derrière les petites mitaines blanches qui saluent gentiment à 25 sous zéro. Au carnaval, les duchesses c'est la cerise sur le sundae. Mais elles existent ces filles-là».

«Il ne s'agit surtout pas de ridiculiser celles qui ont choisi de dépenser tant d'énergies dans ces courses à la plus belle personnalité, ajoute Hélène Bernier. Notre cible, ce sont plutôt les mentalités qui façonnent ces concours, ceux qui les mettent en place de même que l'idéal féminin qui les alimente».

Enfin duchesse! présenté à la Bordée jusqu'au 6 février, sonne l'entrée des Folles Alliées dans le monde du théâtre professionnel. Jusqu'à maintenant, s'inspirant du cabaret, elles ont surtout monté des spectacles à sketches, particulièrement bien adaptés pour répondre aux commandes qui leur étaient adressées. Ainsi cette série de tableaux intitulée *La publicité s'excite*, conçue à l'occasion de la remise du prix Déméritas (à la publicité la plus sexiste) par le Conseil du statut de la femme, l'an dernier.

Les Folles sont nées un huit mars, journée internationale des femmes. Quelqu'une quelque part cherchait des filles pour donner un spectacle bénéfice. Hélène Bernier, Marie Brassard, Jocelyne Corbeil, Claire Crevier, Lucie Godbout et Agnès Maltais qui exerçaient leur talent de folle à temps perdu le soir dans les bars, ont décidé de relever le défi. «Malgré les maladresses, les gens ont aimé». Alors elles ont continué, s'appropriant une instrumentiste ici, une metteure en scène là, et s'assurant, du même coup, de l'élasticité de la troupe.

De fil en aiguille, leur palmarès caricatural s'est enrichi de nouveaux thèmes, de nouveaux personnages. «De tous genres. Des gars, bien entendu. Ceux qui comprennent rien. Les bouchés. Ceux qui comprennent tout, les féministes. Puis les docteurs Freu-Freud...» Parce que pour les Folles Alliées «plus question de s'asseoir et de brailler». La réplique se veut drôle et mordante. Or dans *Enfin duchesses*, elles s'en donnent à coeur joie.

«MONTENEGRO est bien trop amusant pour être légal: c'est LE FILM DE L'ANNÉE!»
— Jay Scott, Toronto Globe and Mail
Un film drôle, épicé, délicieux. Susan Anspach à son meilleur depuis «Five Easy Pieces» et «Blume in Love.»
— Jack Kroll, Newsweek
14 ANS
UN PLAISIR ARDENT! RAFRAÎCHISSANT... VOUS N'AVEZ JAMAIS RIEN VU DE SEMBLABLE. Makavejev est un cinéaste tout à fait original. Susan Anspach est merveilleuse et Erland Josephson est parfait.
— Rex Reed, N.Y. Daily News
«UNE SUPER-COMÉDIE SENSUELLE QUI DEVIENDRA SÛREMENT UN CLASSIQUE»
— Norma McLain Steep, After Dark
Montenegro
UN COUP FILMIQUE AUDACIEUX! Une comédie érotique. Elle vous obsédera pendant longtemps.
— Fred Yager, Associated Press
PART GAGNANT! Comédie loufoque!
— Stewart Klein, WNEW-TV
FOLLEMENT GAI!
— Carrie Rickey, Village Voice
BO JONSSON presents a DUSAN MAKAVEJEV film "MONTENEGRO"
SUSAN ANSPACH • ERLAND JOSEPHSON • PER OSCARSSON
A VIVAFILM RELEASE © 1982
PALACE 1
698 STE-CATHERINE O. 866-6991
McGILL
PALACE: 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15.

«IL FAUT PLUS POUR ETRE PERE QUE LE SIMPLE FAIT D'AVOIR UN FILS»
POUR TOUS
"Un film drôle et très émouvant" COSMOPOLITAN
"Un des dix meilleurs films de l'année" BRUCE KIRKLAND, TORONTO SUN
JACK LEMMON dans
UN FILS POUR L'ÉTÉ
VERSION FRANÇAISE DE TRIBUTE
avec
ROBBY BENSON LEE REMICK
LES DISTRIBUTEURS DES FILMS PAN-CANADIEN INC.
Plus 2e film aux cinémas suivants: SAUF AU ST-DENIS
st-denis 2 — 1590 RUE ST-DENIS 845 3227
ASTRE 1 — ST-LÉONARD
le paradis 1 — 8715 RUE HOCHELAGA 354 3110
cinéma le paris — 2340 ST-JOSEPH ST-HYACINTHE 773 9492
ST-JEROME — CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME 436 5944

"UN SPECTACLE FASCINANT" VILLAGE VOICE
14 ANS
Lili Marleen
En français
RAINER WERNER FASSBINDER
HANNA SCHYGULLA et GIANCARLO GIANNINI
desjardins 4
BASILAIRE 1 — 288-3141
13.30 - 15.55 - 18.20 - 20.45.

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.00, 4.45, 8.30, SAMEDI DERNIER SPEC. 11.55

PATRICK DEWAERE et ANNY DUPEREY
dans la nouvelle comédie de
PHILIPPE DE BROCA
POUR TOUS
PSY
4e MOIS!
LUN. À VEN.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

la plus grande Aventure Humaine de demain?
POUR TOUS
MICHEL SERRAULT
JACQUES DUTRONC
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
MALEVIL
un film de CHRISTIAN DE CHALONGE
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
LUN. À VEN.: 7.00 - 9.20
SAM. - DIM.: 2.15 - 4.40 - 7.00 - 9.20

DROGUE+ABUS POLICIERS= SALE AFFAIRE
VICTOR LANOUX
MARLÈNE JOBERT
14 ANS
À son insu Hélène s'y trouve mêlée!
UNE SALE AFFAIRE
un film de ALAIN BONNOT
desjardins 2
13.25 - 15.25 - 17.25 - 19.25 - 21.25.

Société Nationale des Critiques de Films des Etats-Unis 1981
14 ANS
ATLANTIC CITY ★ Meilleur Film
BURT LANCASTER ★ Meilleur Acteur
LOUIS MALLE ★ Meilleur Réalisateur
JOHN GUARE ★ Meilleur Scénario
LOUIS MALLE
ATLANTIC CITY
EN FRANÇAIS
DENIS HÉROUX et JOHN KEMENY présentent
BURT LANCASTER • SUSAN SARANDON • MICHEL PICCOLI
Dans un film de LOUIS MALLE
PARISIEN: 12.55, 3.00, 5.10, 7.15, 9.25, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30.
LAVAL: SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15, SEM. 7.15, 9.15.
GREENFIELD & VERSAILLES: SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SEM. 7.15, 9.15.
Le PARISIEN 2 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 871-6129

LA COMÉDIE ITALIENNE QUI A BATTU TOUS LES RECORDS!
POUR TOUS
FULVIO LUCISANO ET MAURO BERARDI PRÉSENTENT
UN FILM ÉCRIT, RÉALISÉ ET INTERPRÉTÉ PAR
MASSIMO TROISI
RICOMINCIO DA TRE
JE REPARS A TROIS V.O. Sous-titres français
AVEC MASSIMO TROISI • FIORENZA MARCHEGIANI
MUSIQUE DE PINO DANIELE
3e SEMAINE
Le PARISIEN 3
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15.

4e MOIS DE SUCCÈS À MONTRÉAL!
UN FILM DE
BERTRAND BLIER
GAGNANT D'UN OSCAR
(PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS)
18 ANS Adultes
"Ariel Besse étonne d'ailleurs par le naturel qu'elle déploie et la qualité de son jeu"
Franco Nuovo, Journal de Montréal
"Dès la première image, 'Beau Père' séduit par son charme. Tous les comédiens sont admirablement dirigés. NE MANQUEZ SURTOUT PAS 'BEAU PERE'"
Francine Laurendeau, Le Devoir
BEAU PERE
avec
PATRICK DEWAERE • NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET
et pour la première fois à l'écran
ARIEL BESSE
PALACE 5
698 STE-CATHERINE O. 866-6991
McGILL
12.15, 2.35, 4.55, 7.20, 9.40, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.50 p.m.

"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel".
Serge Dussault, LA PRESSE
18 ANS adultes
VERSION FRANÇAISE
SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI
desjardins 1
BASILAIRE 1 — 288-3141
12.10 - 14.25 - 16.40 - 18.55 - 21.10.

Albert Millaire

Pour un théâtre national populaire

par Robert Lévesque

ALBERT Millaire, qui met en scène et joue une soirée Tchekov au Café de la place avec ses camarades Catherine Bégin et Jean-Pierre Chartrand, représente pour tout amateur de théâtre un des noms les plus prestigieux. Son Lorenzo de Médicis demeure inoubliable pour ceux qui allèrent applaudir *Lorenzaccio* à l'Orphéum en 64. Sa mise en scène de *Rhinocéros* au Port-Royal est sans doute l'un des plus impressionnants Ionesco produit en Amérique. La guerre, yes sir, qu'il mit en scène, fût un succès total. Et l'on pourrait ainsi additionner ses succès au théâtre où il joue sans arrêt depuis 27 ans. Mais l'Albert Millaire que j'ai rencontré cette semaine est morose, inquiet, déçu.

Au milieu de la quarantaine, acteur impatient qui se sent «en pleine forme», Albert Millaire se dit prêt à aborder «le troisième souffle» de sa carrière mais ne voit rien venir qui puisse vraiment le stimuler: «je suis comme coincé, c'est incroyable mais je n'arrive pas, même si j'ai une compagnie (la compagnie Albert-Millaire) à pouvoir me manifester à Montréal; il est impossible de louer des salles à prix abordables».

Il est difficile d'imaginer qu'un homme de théâtre de la



Photo JACQUES GRENIER

trempe d'Albert Millaire puisse s'avouer, comme il l'a fait devant moi, en panne de carrière. On le verrait volontiers à la tête d'une compagnie de théâtre et, avec son curriculum vitae, ailleurs, un ministre de la culture comme Jack Lang l'aurait sans doute déjà invité à diriger un Villeurbanne et à laisser libre cours à son imagination et sa vivacité théâtrale. Alors, au Québec, que se passe-t-il?

J'ai entraîné Millaire sur le terrain «vague» de la situation du théâtre au Québec. Les vannes se sont ouvertes. Albert Millaire est, lorsqu'il regarde les politiciens en place à Québec, le plus pessimiste des hommes de théâtre québécois. Pour lui, le temps est passé où l'on aurait pu croire qu'une équipe portée au pouvoir politique par l'ensemble des artistes d'un pays puisse enfin changer quelque chose dans la situation de misère faite à ces mêmes artistes qui ont bâti une dramaturgie à force de quêter le moindre sou. Le théâtre, selon lui, est méprisé par Québec aujourd'hui comme hier.

Les États généraux du théâtre professionnel, qui ont eu lieu l'automne dernier, ne l'ont pas non plus emballé. Selon lui, les participants auraient dû réclamer du gouvernement cette «principale chose» qui pourrait donner un élan sérieux, et droit de cité, au théâtre, c'est-à-dire la formation d'un théâtre national populaire, un théâtre d'État largement subventionné, comme il en existe ailleurs, qui pourrait agir comme force regroupante de tous les meilleurs talents du théâtre d'ici. Albert Millaire dit ne pas comprendre que Québec n'ait pas la moindre idée de l'importance d'une telle «scène nationale» qui pourrait enfin imposer le Québec sur le front du théâtre.

«Québec fait maintenant vivre une maison d'opéra qui produit à grands frais des spectacles donnés seulement sept soirs. Pourquoi le théâtre, où les talents québécois sont encore plus nombreux, où le public est nettement plus vaste, n'aurait pas la même opportunité? Imaginez, on pourrait y faire enfin du grand théâtre, et le public, j'en suis sûr, veut de ce théâtre, ce n'est pas vrai qu'il n'aime que ce qui se passe dans la cuisine d'à côté. Une telle maison de théâtre n'empêcherait nullement les autres troupes de vivre, de faire leurs expériences, mais il y aurait enfin une scène où ce serait stimulant d'aller se colleter avec les grands textes».

En fait, Albert Millaire est révolté de voir que le gouvernement élu en 76 n'a encore aucune, «mais vraiment aucune», politique en matière de théâtre. «Là, ils se contentent de distribuer des centaines de milliers de dollars dans les bleuets, un petit peu par ci, un petit peu par là, pour contenter tout le monde et personne. Ça ne fera jamais que des miettes à chacun, insuffisantes pour développer une troupe, tout juste bon pour survivre en coupant sur tout, pendant que nulle part un théâtre solide, symbole de qualité, un théâtre national puisse s'épanouir et faire vivre non seulement financièrement mais professionnellement des hommes et des femmes pour qui Shakespeare, Eschyle, Molière veulent encore dire quelque chose. Pourquoi le Québec n'aurait-il pas sa grande compagnie, puisqu'il a déjà les créateurs, des comédiens aux décorateurs, aux metteurs en scène, aux costumiers, tout le monde est là pour que le Québec ait sa grande scène, et le gouvernement dort».

J'interromps Albert Millaire et je lui souligne qu'il y a la NCT et le TNM. «À la NCT, il se fait du bon travail. Je n'y ai jamais travaillé pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la maison, mais si vous voulez mon avis je n'admettrai jamais qu'il puisse être intéressant de jouer devant des salles où l'on mange des chips, où l'on rit à contre-coup, où l'on se lance les programmes! Je crois que l'adolescence est bien le pire moment de la vie d'un spectateur; si le spectacle est fort, il va vouloir le casser par réaction. S'il est mauvais, ce sera la foire aux cancres!».

Quant au Nouveau-Monde, force est d'avouer, puisque Millaire a abordé lui-même la question, qu'il y a eu une rupture entre lui et Jean-Louis Roux, rupture qui remonte à six ou sept ans. Millaire est direct: «Je me suis tanné du TNM, dit-il, et j'ai quitté ce qui m'apparaissait alors prendre l'allure d'un panier de crabes». Millaire rappelle qu'aux beaux jours où il signait ses grandes mises en scène au TNM (rappelons, entre autres, *La guerre, Yes sir,* de Roch Carrier, *Les traitants* de Guy Dufresne et *Les grands Soleils* de Jacques Ferron), alors qu'il était l'adjoint à la direction artistique sous Jean-Louis Roux, celui-ci, rappelle-t-il, lui avait laissé entendre que la direction du TNM lui reviendrait. «Tu y penses, tu y penses», dit-il, «tu rêves à des instruments de travail». Mais la rupture, qui se situe autour de *Jules César* mis en scène par Millaire au temps où le TNM était au Port-Royal, est venue brouiller les cartes et Millaire me souligne que lors du vote pour choisir le remplaçant de Jean-Louis Roux (qui part en mars) son nom n'était plus parmi les candidats possibles.

Mais Millaire souligne que lorsqu'il parle de ce théâtre national populaire qu'il appelle de tous ses voeux d'homme de théâtre, il n'entend pas que cette compagnie remplacerait le TNM. Celui-ci, chez qui il admet qu'il s'y fait un théâtre de qualité, ne serait pas défavorisé par la création d'une «scène nationale». Le TNM demeurerait une institution nécessaire qui pourrait alors préciser ses orientations. Quant au théâtre d'État, subventionné selon les

Suite à la page 28

"APPELEZ-MOI STEPHANE"
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
du 26 au 29 à 20 h 30 le 30 janvier à 17 h et 21 h
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LE RETOUR DE JABLONSKI!
Un récital consacré aux oeuvres de Chopin

au PROFIT du PEUPLE POLONAIS
Ce récital est présenté conjointement par Christ Church Cathedral et S. Wilson Enterprises
Le dimanche, 31 janvier à la Christ Church Cathedral
(Entre Eaton et la Baie) à 15 heures
Prix d'entrée: $15.00
Étudiants et l'Âge d'Or: $ 8.00
Les billets seront disponibles au magasin Musique Internationale ainsi qu'à la porte d'entrée
Renseignements: 878-4485 - 878-9680

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT HAYDN

Solistes:
LUIS GRINHAUZ, violon
BERTA GRINHAUZ, piano
Lundi soir, 8 février 20 h 30
ENTRÉE GRATUITE
Ce concert est présenté grâce à une subvention du «Music Performance Trust Funds» obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal, en coopération avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal et la Cathédrale Christ Church.
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
(entre Eaton et La Baie)

Orchestre Civique de Montréal — OCM — Montreal Civic Orchestra
CONCERT
dirigé par Jacques Clément
Jeudi, le 4 février à 20h.
Solistes:
Eric Wilner, flûte — Lucile Brais, harpe
SALLE POLLACK
555, rue Sherbrooke ouest
Prix des places: $2 à l'entrée
Renseignements: 878-9680

AUX 4 SAMOULS BAR
100 est, av. des Pins 845-7277
jusqu'au 21 fév.
adaptation mise en scène Alexandre Hausvater
scénographie: Mario Bouchard
musique originale Eli Rubinstein
avec Jean Archambault, René-Richard Cyr, France Desjarlais, Alain Fournier, Han Masson

Le Décameron
d'après BOCCACE
«Unique display of acting» — *J. Larue Langlois, CBC*
«Un spectacle fascinant, plein d'humour, très drôle, très fin». — *Francine Grimaldi, Radio-Canada*
«The Decameron is a passionate, invigorating spectacle in which comedy and tragedy are balanced like the blade of a surgical instrument». — *Maureen Peterson, The Gazette*

Orchestre symphonique de Montréal
Concerts Gala

Charles Dutoit, directeur artistique
Église Notre-Dame
ORCHESTRE DE PARIS
DANIEL BARENBOIM
Beethoven
mercredi — 3 février à 20 h
Symphonie no 2
Symphonie no 3
jeudi — 4 février à 20 h
Symphonie no 6
Symphonie no 7
Concerts commandités par LA BANQUE DE MONTRÉAL
Billets: de $8.75 à $16.25
En vente à la Place des Arts 842-2112.

DÉCOUVREZ BERNARD HALLER

LE MAGICIEN DU RIRE...
UNE PRÉSENTATION GUY LATRAVERSE / KÉBEC SPEC
En collaboration avec CFGL FM 105,7

DÉBUT présente

Ce soir
SOPHIE ROLLAND, violoncelle
André-Sébastien Savoie, piano
Oeuvres de Francoeur, Hindemith, Barber, Brott et Rachmaninoff
Le samedi 30 janvier 20 h. 30
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $4.00
Renseignements: 392-8224 ou 878-9680

«Clair et convaincant» — *The New York Times*
JOHN GIBBONS, CLAVECIN
«VARIATIONS GOLDBERG» DE J.S. BACH
Seule représentation à Montréal
14 fév. 20 h 30
L'église St-Denis, angle Laurier et Berri. Billets 4$ à 8$: Éd. Archambault, 500 est, Ste-Catherine, Lettre-Son, 1005 ouest, Laurier ou au guichet.
Renseignements: 845-1730
Studio de Musique Ancienne de Montréal

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Les Concerts Esso
31 janvier, 14h30
PIERRE HÉTU
GAGNANTS DU CONCOURS OSM 1981
Billets $6.50 – Balcon $4.50
Wagner: Rienzi, ouverture
Airs de J. STRAUSS et DONIZETTI
Glenda Balkan, soprano
CHOPIN: Concerto pour piano no 1 (1er mvnt).
Bernadene Blaha, pianiste.
SCHUMANN: Concerto pour piano en la mineur.
Yuval Fichman, pianiste.
SIBELIUS: Finlandia.
En vente à la Place des Arts 842-2112.
À partir de 13h30, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1er octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.
Esso

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi au samedi 20h — Dimanche 19h

Folies Des Années Folles

Rétrospective en chansons et danses des années 1920-1940



HUMOUR, CHARME et FANTAISIE
Les plus grands succès français et américains
DERNIÈRE, CE SOIR 20 h

Mis[e] ... Louise [...] Danie[l] ... [...]ssard
Au [pia]no Pierre Lenoir
Francine Laflèche
Yvan Leclerc
Conception visuelle François Barbeau

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
Dès le 4 février

JUSTE UN PETIT SOUVENIR de MICHELINE GÉRIN

Idée originale ANDRÉE ST-LAURENT et MICHELINE GÉRIN



Mise en scène DANIEL ROUSSEL
FRANÇOISE FAUCHER LOUISE TURCOT
MONIQUE JOLY MURIELLE DUTIL
MICHELINE GÉRIN

Décor Marcel Dauphinais
Costumes François Barbeau

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793



BEAUBEC PRÉSENTE
"Un succès mondial, la comédie française la plus jouée à l'étranger."

S·T·R·A·T·É·G·I·E pour deux jambons



Écrit et interprété par
RAYMOND COUSSE

"Un auteur au talent très personnel et indubitable" Samuel Beckett
"Un véritable régal. C'est drôle et féroce à la fois. Je conseille énergiquement" Eugène Ionesco
"Le rire nous saute à la gorge" Le Quotidien

Du 9 au 20 Février à 20 h 30
Les samedis à 19 h, relâche dimanche et lundi

"Le texte de la pièce éditée par Flammarion est disponible dans toute bonne librairie"

Comédie Nationale
1450 est Ste-Catherine
(Métro Beaudry)
Réservations: 523-1131

la Baie présente
en collaboration avec CKMF FM 94,3

LE GRAND CIRQUE DE CHINE



Première visite en 2000 ans!

70 PARTICIPANTS

CLOWNS! TROMPE-LA-MORT!
MAGIE! JONGLEURS! ACROBATES!
SPECTACLE EXOTIQUE!
Une première gigantesque en Amérique
POUR TOUTE LA FAMILLE À PRIX D'AUBAINE
N'attendez pas encore 2000 ans. SOYEZ-Y!!!
Une production KÉBEC SPEC

ARÉNA MAURICE RICHARD
AU PARC OLYMPIQUE - MÉTRO VIAU
2 AU 14 FÉVRIER

Semaine: 20h00
Samedi: 14h30 - 20h00
Dimanche 7: 13h00 - 17h00
Dimanche 14: 13h00
$6.00 à $12.00
EN VENTE AUX COMPTOIRS TICKETRON
Cartes de crédit MasterCard et VISA acceptées
Réservations: 253-4522 (frais de service)



Du 27 janvier au 6 mars

Plaisanteries
de Anton Tchekhov

En vedette:
Catherine Bégin
Jean-Pierre Chartrand
et Albert Millaire

Mise en scène:
Albert Millaire
Scénographie:
Marie-Josée Lanoix
Éclairages:
Dominique Gagnon
Trame sonore:
Richard Soly

Une production de la Régie de la Place des Arts
Lundi au jeudi, 20h30
Vendredi et samedi, 19h30 et 22 heures
Relâche le dimanche
Billet: 6,25 $
Une redevance de 0,75 $ payable à la Place des Arts s'ajoute au prix du billet.
Restaurant et bar

La Place des Arts est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre.

Le monde acclame de nouveau Montréal.

...soutient la comparaison avec les orchestres les plus prestigieux...
Diapason, Paris

...une absolue merveille, une réussite sans réserves...un orchestre qui...fait concurrence aux plus prestigieuses phalanges d'Europe...une formation qui a du corps et de l'éclat à la fois, une homogénéité et une discipline à toute épreuve...
Harmonie, Paris

...le meilleur orchestre français...
The Times, Londres

...le meilleur orchestre français au monde, y compris les aspirants parisiens...
The Guardian, Manchester

...de loin le meilleur orchestre français actuel, quoi qu'on en pense à Paris...on ne pourrait être plus enthousiaste...
Gramophone, Londres

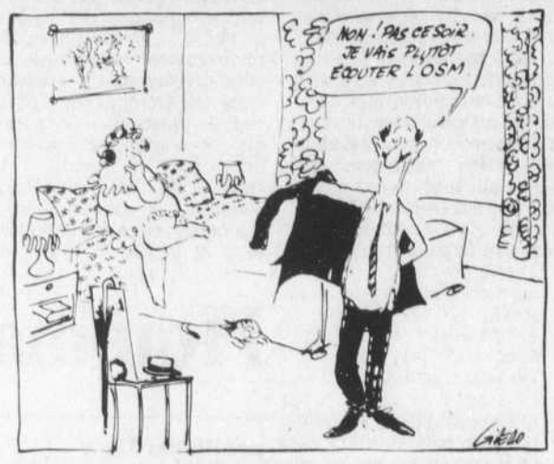
...somptueux et plus solide que ce que les meilleurs orchestres de la France même nous ont donné...
Stereo Review, New York

...jeu superbe...
In Key, Los Angeles

...un nom qui vient de s'ajouter à la prestigieuse liste des grands orchestres internationaux...
The San Francisco Chronicle

...un orchestre soucieux de précision, mais souple; chaleureux, mais clair...une formation musicale solidement respectable...
The Chicago Tribune

Le monde l'écoute.



Et vous, Montréalais, qu'en dites-vous?

Célébré à l'étranger aussi bien qu'au pays à la suite de l'extraordinaire succès de ses enregistrements sur disques l'an passé et de ses récentes tournées aux États-Unis et au Canada, l'Orchestre symphonique de Montréal brille de tous ses feux. C'est un joyau dans la constellation montréalaise. A titre de Montréalais, vous partagez automatiquement les triomphes de l'Orchestre.

Aidez l'Orchestre à remporter d'autres lauriers en participant au *Radiothon 82* qui aura lieu du 12 au 14 février au Complexe Desjardins, et que CFGL-FM et CJAD diffuseront au nom de *votre* orchestre. Composez le 842-7821.

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique

Les **9, 11, 13, 15, 18, 20** et **22 février 1982**

Rideau:
20 heures précises

Avec
Michele Molese
Gabrielle Lavigne
Bernard Turgeon
Céline Dussault
Yoland Guérard
Gaétan Laperrière
André Lortie

Chef d'orchestre:
Pierre Hétu
Mise en scène et décors:
Robert Prévost
Costumes:
Richard Lorain

Orchestre symphonique de Montréal

Billets:
11$, 15$, 23$, 28$
Une redevance de 0,75$ payable à la Place des Arts s'ajoute au prix des billets.

Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier

EN RÉCITAL
TROIS PIANISTES EXCEPTIONNELS



VLADIMIR ASHKENAZY

"Les critiques ont été éblouis! Le public n'oubliera jamais."

Vendredi 19 février 1982
Programme:

SCRIABINE	Trois pièces de l'opus 51 Trois pièces de l'opus 56 Sonate no 6
RAVEL	Pavane pour une Infante défunte Gaspard de la nuit
MOUSSORGSKY	Les Tableaux d'une Exposition



RADU LUPU

"C'est avec un talent comme le sien que les légendes sont forgées."
Gramophone, Londres

Lundi 15 mars 1982
Programme:

MOZART	Sonate, K. 310
SCHUBERT	Impromptus, opus 142 Sonate en ré majeur, opus 53

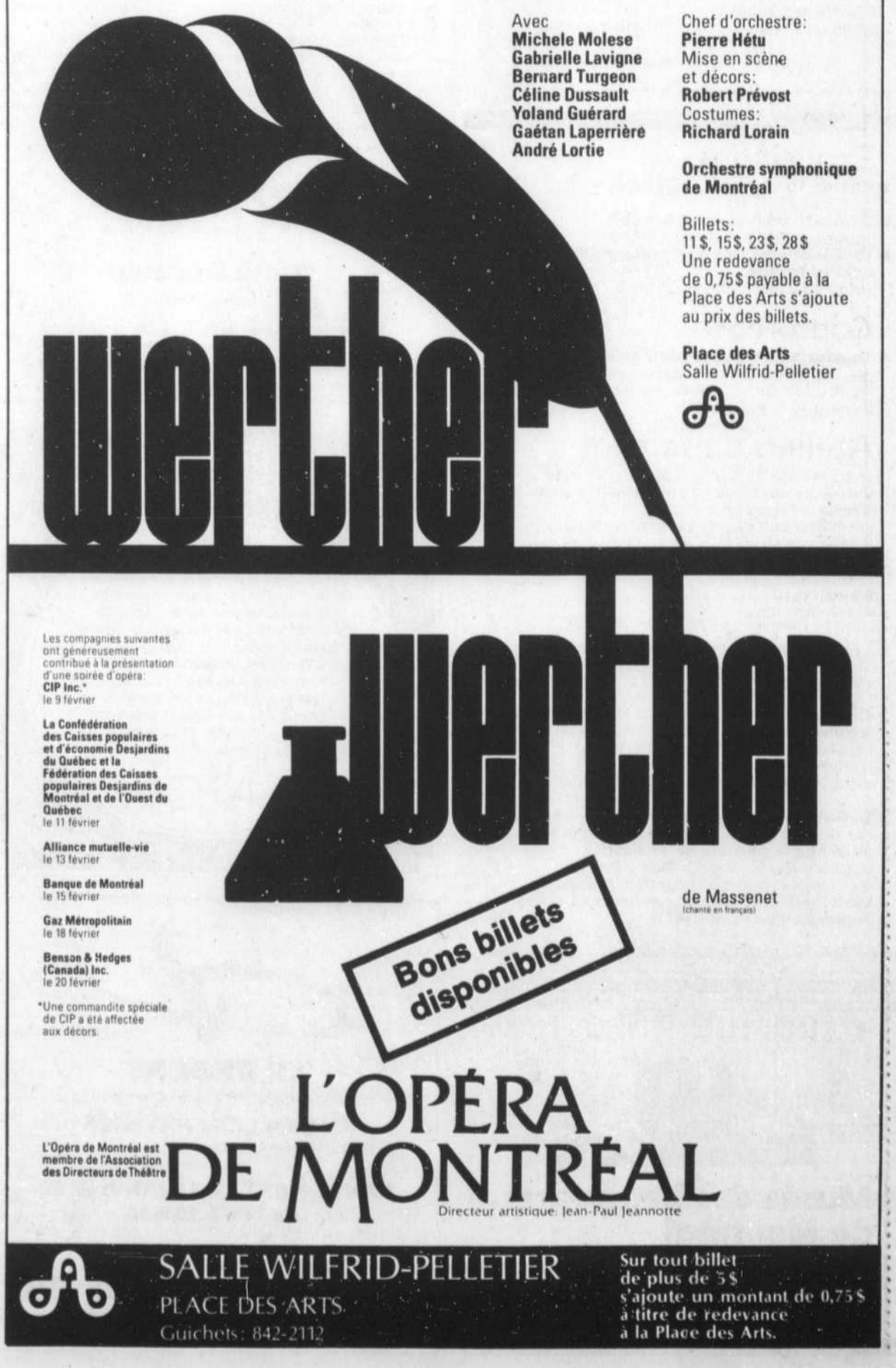


IVO POGORELICH

Sensationnel pianiste yougoslave âgé de 23 ans. Premier prix 1980 du Concours international de Montréal.

Lundi 19 avril 1982
Programme à déterminer

Ces récitals sont présentés par l'Orchestre symphonique de Montréal à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à 20 heures.
Billets en abonnement: 45$, 36$, 30$, 21$
en vente à l'OSM, 200 ouest, boul. de Maisonneuve, 842-3402
Billets individuels: 15$, 12$, 10$, 7$
en vente aux guichets de la Place des Arts
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.



Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
CIP Inc.* le 9 février
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec le 11 février
Alliance mutuelle-vie le 13 février
Banque de Montréal le 15 février
Gaz Métropolitain le 18 février
Benson & Hedges (Canada) Inc. le 20 février
*Une commandite spéciale de CIP a été affectée aux décors.

de Massenet
(chanté en français)

Bons billets disponibles

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Jean Le Gac par Jean Le Gac

par René Viau

CES jours-ci, la galerie France Morin présente quelques oeuvres de l'artiste français Jean Le Gac. Sous une photo couleur, dans un texte dactylographié reproduit en grand format, Le Gac ironise délicieusement. Précieux, un peu «vieille France», en de longues phrases descriptives et méandrées à la Proust truffées de clichés journalistiques à la Paris-Match ou évadées des films d'aventure, le Gac parle de «l'artiste» à la troisième personne. Il nous conte les aventures d'un peintre fictif à l'âme sensible doué d'une faculté d'émerveillement à toutes épreuves. Culte du moi, nostalgie de la peinture et de l'art avec un grand A, mais aussi fraicheur allègre, un brin frondeur, le récit est imprégné de ces exhaltations petites bourgeoises qui parsèment tout discours sur l'art. Par ces textes, par un incessant réseau tissé entre ceux-ci et la photographie. Le Gac au deuxième degré affleure sans cesse ce qui est le véritable sujet de son travail: le système d'appui à l'art. L'histoire de l'art vigilante qui guette «l'artiste» à travers ses moindre gestes. Le romantisme de la «mission du créateur» est passé au crible non sans plaisir, entre les flons-flons de ces phrases grandiloquentes.

Chroniqueur à l'humour particulière, Le Gac se demande comment l'art est véhiculé, par quelle littérature on en fait la «promotion». Il s'interroge en douce sur le statut mélo-dramatique de l'artiste, la gloire...! Il isole avec son photo-roman sophistiqué ce côté dérisoirement «aventure dans un fauteuil» de l'expérience artistique, de même que les conditions «littéraires» de sa mise en marché. Tout cela se fait en demi-teintes poétiques et caricaturales et toujours avec ce mariage étonnant et lucide du plaisir du texte et celui de l'image où fleurit le paradoxe. À noter que durant l'exposition, des livres et des cartes postales de «l'artiste» peuvent être vus à la librairie Artexte, rue Bleury. Jusqu'au 20 février.

■

Hyppolite Bayard. La galerie Photogrammes présente une trentaine d'épreuves tirées d'après les négatifs originaux d'Hyppolite Bayard, l'un des pionniers de la photographie. C'est peu après la révélation du daguerréotype qu'Hyppolite Bayard (1801-1881) montre timidement son propre procédé photographique. Il exposait en 1839 quelques-uns de ses «dessins photogénés». Il s'agit d'images positives obtenues directement sur papier à la chambre noir. La plupart de ces images existent encore. Elles sont, nous dit-on, parfaitement conservées. Bayard a donc à son crédit la première exposition de photographie. La présentation attira et émerveilla les foules.

Qui était-il? Un fonctionnaire rangé qui aimait dessiner. Ami de quelques artistes, il fut impressionné par les recherches de Daguerre et s'interressera au procédé naissant. Pour ses premières images, sa méthode consistait à faire noircir à la lumière une feuille de papier à écrire enduite de nitrate d'argent. Après l'avoir imbibée d'une solution d'iodure de potassium, il appliquait la feuille contre une plaque d'ardoise bien dressée pour placer le tout dans le fond de la chambre noire. Les composés d'argent noirci se transformaient sous l'action de la lumière en iodure d'argent, éliminé ensuite au cyanure de potassium. On me pardonnera sans doute ces recettes de cuisine mais elles ont leur importance surtout quand on sait que la durée d'exposition était de l'ordre de vingt minutes. Malgré tout cela, Bayard trouvait le moyen de photographier, à l'occasion, des personnages et même des nuages — rarement il est vrai — dans ses «dessins photogénés». Il maîtrisait ses cadrages, recherchait le jeu de l'ombre et la lumière, bref il fut, dès le départ, conscient des possibilités artistiques de l'expression photographique, tentant de surmonter le statisme imposé par le temps de pose.

Bayard capte son environnement quotidien, les rues de Paris, les maisons quelquefois en ruine, devient historien en fixant les barricades de 1848. Ses images ailleurs se feront caméléons, quelque part entre l'estampe et le dessin. Il s'intéressera à la sculpture pompier dont il est le premier à en fixer l'image. Ses clichés d'une texture veloutée baignent dans un aura de sépia nostalgique tout en présentant un intérêt certain.

C'est à partir des méthodes mises au point par Bayard et par l'anglais Talbot que se développera la technique photographique moderne. Bayard ayant obtenu une image négative au cours de ses essais recherchera le moyen d'avoir directement un positif. Par la suite, il se rendra compte que la méthode de Talbot était préférable et orienta ses recherches dans ce sens. On pouvait ainsi tirer à partir du négatif autant d'épreuves que l'on désirait alors que le Daguerreotype ne donnera qu'une image unique. C'est ce qui explique son déclin.

La Société française de photographie possède dans ses archives l'oeuvre complète de Bayard. Parmi ces documents figure une importante série de négatifs originaux sur papier exécutées entre 1840 et 1850, à partir desquels une bonne partie des épreuves de l'exposition ont été tirées.

■

L'effet cathédrale. Jusqu'au 17 février, la galerie Graff nous montre les oeuvres récentes de Raymond Lavoie sous le titre *Effet cathédrale*. Ce sont neuf acryliques à dominantes vertes, plages quasi monochromes à l'effet moiré. La bordure est marquée d'un réseau graphique en couleurs qui semble la contenir. Au centre, telle une icône ou un bijou vus en plongée à travers cet écrin qu'est la surface se découvre une forme en perspective. Lavoie fait contraster cette forme qui a quelque chose d'une construction et le traitement sans profondeur de la toile travaillée à plat, recouverte de drippings savants, de stries graphiques bien tempérées. Cette peinture enjouée nous fait des clins d'oeil.

Hommage au Festival de Sceaux

par Richard Gay

L'HOMMAGE au Festival international de films de femmes de Sceaux qu'on présente à la Cinémathèque québécoise du 2 au 14 février mérite d'être souligné pour deux raisons. Tout d'abord cet hommage marque la reprise des projections régulières de la Cinémathèque qui avaient pris fin au printemps dernier pour permettre aux gens de la Cinémathèque d'aménager leurs nouveaux locaux et leur nouvelle salle de projection dans la Maison du cinéma au 335 boulevard de Maisonneuve est. Or voilà c'est fait: la nouvelle salle est prête et le public y aura accès dès le 2 février, soit mardi prochain. Une salle à la fine pointe de la technologie moderne. Robert Daudelin, directeur de la Cinémathèque, vise en effet des conditions optimales de projection que les multiples tests effectués récemment devraient assurer.

Si la salle est à voir et les habitués de la Cinémathèque n'y manqueront pas, l'hommage au Festival de Sceaux est à ne pas manquer. Ce festival international de films de femmes installé dans la banlieue parisienne de Sceaux, plus précisément au Centre d'action culturelle Les Gémeaux, s'est donné comme but depuis sa création en 1979 d'illustrer le cinéma réalisé par des femmes à travers le monde.

Une des directrices du Festival de Sceaux, Jacqueline Buet, séjourne à Montréal à l'occasion de l'hommage que la Cinémathèque québécoise rend au Festival international de films de femmes. «Les objectifs visés par le festival, explique Jacqueline Buet, sont les suivants: montrer le cinéma de femmes, un cinéma qui n'était pas diffusé en France, défendre les femmes qui se lancent dans cete galère du métier cinématographique, amorcer dans toute la mécanique de l'industrie du cinéma des moyens pour que les femmes puissent tout au cours de l'année montrer leurs films et attirer au festival un public mixte, très large qui dépasse les mouvements féministes».

Dès la première année, c'est-à-dire en 1979, l'initiative devait connaître un beau succès. «La première année, précise Jacqueline Buet, on a eu 7,000 personnes, et cela, pratiquement sans publicité. On a donc tout d'abord eu un succès de public. Et la participation augmente d'année en année: l'an dernier, il y a eu plus de douze mille spectateurs en neuf jours».



Jacqueline Buet
Photo JACQUES GRENIER

Comment les films sont-ils sélectionnés pour le festival de Sceaux? Jacqueline Buet répond tout d'abord que le premier critère c'était de favoriser les films de fiction, ceci pour montrer que les femmes n'étaient plus au stade d'un cinéma militant qui ne s'interrogeait pas tellement sur le langage cinématographique. On voulait montrer qu'il y avait des femmes qui voulaient faire du cinéma avec le langage du cinéma. Donc au début on a favorisé les longs métrages de fiction inédits».

«Par après, explique Jacqueline Buet, on a ouvert des sections complémentaires parce qu'on s'est aperçu très vite que certaines femmes dans certains pays arrivaient à faire de la fiction et que dans d'autres pays, particulièrement dans les pays du tiers-monde, il y avait très peu de cinéma de fiction et que par conséquent les femmes de ces pays étaient exclues du festival. On a donc ouvert une section documentaire, une section courts métrages, une section cinéma expérimental et, cette année, une section rétrospective».

Et comment se porte, selon Jacqueline Buet, le cinéma de femmes? Elle répondra qu'en France en 1976 8% des films étaient réalisés par des femmes alors qu'en '81 seulement 4,2% des films étaient tournés par des femmes.

Au niveau thématique, la co-directrice du Festival de Sceaux décèle certains courants. «À chaque année, dit-elle, il y a des thèmes qui se dégagent et qui se vérifient d'un pays à l'autre. L'année dernière, par exemple, il y avait la préoccupation de faire des portraits d'hommes du point de vue des femmes: des films comme l'*Homme à tout-faire* de Micheline Lanctôt, un autre qui s'intitule *L'Homme fragile* et aussi *Juliette du côté des hommes*. Un autre thème l'an dernier c'était la double aliénation des femmes émigrées. Cette année il y aura trois thèmes très importants: la maternité, les femmes emprisonnées, la violence terroriste des femmes qui s'arment».

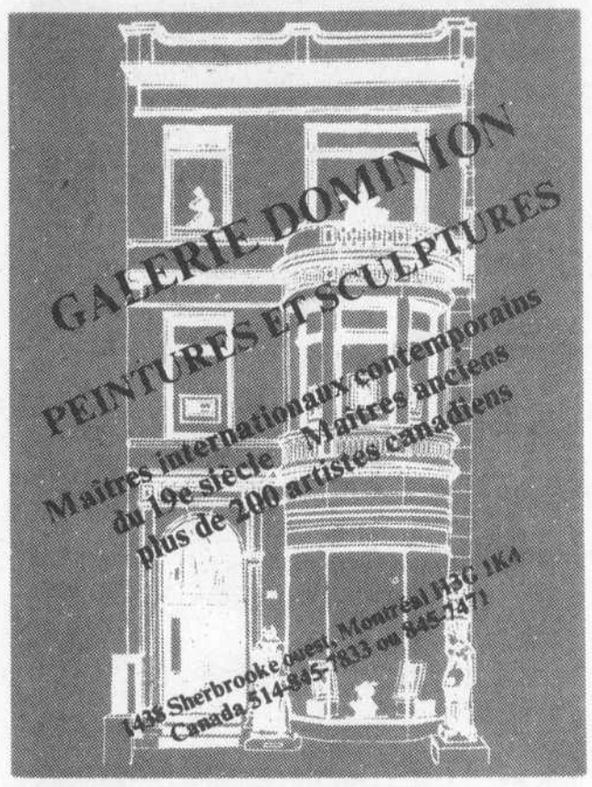
On pourra voir dans l'hommage préparé par la Cinémathèque quatorze longs métrages et onze courts et moyens métrages de huit pays différents. Des films comme *Nature morte* d'Elisabeth Gujer, *Les Années de famine dans un pays riche* de Jutta Bruckner et *Aller jamais retour* d'Ulrike Ottinger.

Plusieurs films québécois aussi dont *Mourir à tuetête*, *Les Servantes du Bon Dieu* et *Anastasie oh ma chérie*.

Enfin jeudi le 4 février, un débat intitulé «Cinéastes-femmes: femmes ou cinéastes» suivra la projection du film *Les Premiers pas* de la réalisatrice Jutta Bruckner présente pour l'occasion. Participeront à ce débat, en plus de Jutta Bruckner, Jacqueline Buet et plusieurs cinéastes québécoises, soit Monique Crouillère, Helen Doyle, Luce Guilbeault et Diane Létourneau.

ATELIER DU CARRÉ
cours de PEINTURE
DESSIN
SCULPTURE
Informations: 845-2382
Du lundi au jeudi de 19h à 23h
Samedi de 13h à 17h

YAJIMA/GALERIE
Dorothea Rockburne
Agnes Martin, Man Ray, Greg Curno
Charles Gagnon, Yves Gaucher
Sylvain Cousineau, Guido Molinari
8-30 janvier
ouverte: mer-ven, 12-17:30/sam. 12-17
307 ouest rue Ste-Catherine, 842-2676



l'imaginaire
salle 1
Paul Béliveau
Dessins récents
salle 2
Michel Pelchat
Techniques mixtes
du 31 janvier au 21 février 1982
1654 chemin St-Louis
Sillery G1S 1G9 418-688-1654
merc. 11:00-18:00; jeu.-vend. 11:00-21:00; sam.-dim. 13:00-17:00

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE – 14h à 17h
EXPOSITION
Dessins et fusains
Rodolphe Duguay
1891 - 1973
6 février au 15 février 1982
Sutton
Galerie St-Paul
8 Principale — (514) 538-3540

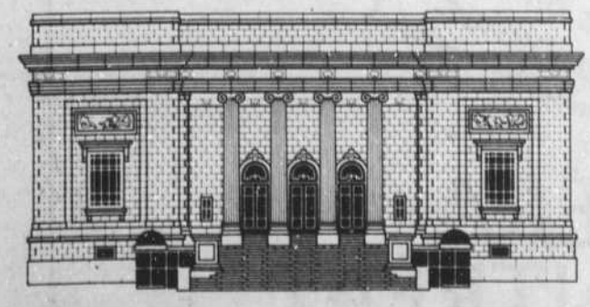
Expositions
■ Claude Tousignant: sculptures
Jusqu'au 21 février
■ Gravures de Rodolphe Bresdin
Jusqu'au 28 février
■ La calligraphie comme iconographie dans l'art islamique
Jusqu'au 2 mai

Conférence
■ Tousignant: sculpter pour peindre
par France Gascon du Musée d'art contemporain
Auditorium (prix d'entrée habituel au Musée)
Dimanche 7 février à 15h

Ateliers du samedi
Deux ateliers de création pour enfants de 6 à 12 ans; limite de 12 enfants par groupe
Thème: Moyens de transport
Les billets sont maintenant en vente pour la nouvelle série *Masques et maquillage* qui débute le 6 février
Réservations téléphoniques acceptées
Billets: 1$
À 11h et 13h30

Visites commentées du mercredi
Chaque mercredi, à 13h30, les guides du Musée commentent une collection particulière
Le 3 février, visite aux collections d'art québécois et canadien
Visites régulières les dimanches à 14h30

La Galerie de vente et location est ouverte du mardi au vendredi, de 11 à 16h, et le premier jeudi de chaque mois, de 11 à 20h
Location d'oeuvres originales d'artistes québécois et canadiens contemporains à des tarifs mensuels s'échelonnant entre 6$ et 60$
Renseignements : 285-1611



Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600

Galerie TREIZE
René Derouin
oeuvres récentes
L'exposition se poursuivra jusqu'au 14 février 82.
4015, Drolet (coin Duluth), Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Expo-vente
Galerie permanente
Collection d'artistes canadiens:
Gordon Pfeiffer, Avrum Rosenthal, Viateur Lapierre, Aline Lalancette, Marcel Favreau, R. Galli, Vivian Walker, George M. Rae, R.S. Leduc, Eve Rell, C.D. Maillet, Jocelyne Lortie, H.V. Pundleider, Léo Ayotte, D. Harper, Hélène Dubé, John A. Barwick, Fernand Lorion, Gaby Lamarche, Shirley Chinneck, W.E. Gebauer, Raymond Rivard.
EATON

LE DESERT
Album tirage limité à 33 exemplaires
Éditions LES FRAYÈRES
Texte Mario Beaulac, eaux fortes Régent Lemay
LANCEMENT LE 31 JANVIER 82
de 14 h à 18 h 30
Galerie livres d'artistes, Editions, AUBES 3935
3935A, rue St-Denis, Montréal H2W 2M4 - Tél.: 845-5078
du mercredi au dimanche 12 h à 18 h et sur rendez-vous

les Canadiens d'autrefois
vus par Edmond J. Massicotte
Une exposition de 23 reproductions magnifiquement encadrées.
Exposition permanente de gravures originales du XIXe siècle
1024 ouest, Laurier, Outremont 279-2188
ateliers

galerie frédéric palardy
451 rue St-Sulpice
Vieux-Montréal
(514) 845-1590
(514) 465-3337
EXPOSITION
Léon Bellefleur
jusqu'au 31 janvier
Mar. mer. jeu. de 10 h à 18 h, ven. de 10 h à 19 h sam. et dim. de 12 h à 18 h Fermé lundi.

musée de l'oratoire
3800 Reine-Marie
Derniers jours!
Les anges dans nos campagnes
30 artistes d'ici. 60 crèches
Tous les jours de 10 h à 17 h
jusqu'au 2 février 1982

Jean-Marie Martin
peintures
à la galerie Motivation V
1447 Bleury, Montréal
(514) 845-5962
du 27 janvier au 14 février 1982
du mercredi au dimanche de midi à 6h.

DESSINS FLAMANDS
CONTEMPORAINS
Jusqu'au 14 février.
Vernissage le mardi 19 janvier à 20 h.
HANNAH BEN AVRAHAM DESROCHER
GALERIE B Peintures 739-2301
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine

L'AQUATINTE
4933, rue de Grand-Pré
Montréal
H2T 2H9
(514) 849-6527
près du métro Laurier
(une rue à l'ouest de St-Denis)
Heures d'ouverture:
du mercredi au samedi
de 13 h à 18 h
le dimanche
de 13 h à 16 h
La Boîte
estampes et textes
Des professeurs du département des Arts et Lettres de l'UQAC
• Denis Langlois • Paul Lussier • Alex Magrini • Hélène Roy-Richard • Jean-Pierre Séguin • Ronald Thibert • Denys Tremblay • Jacques Bachand • Ghislain Bourque • Jean-Pierre Vidal • Rodrigue Villeneuve
du 20 janvier au 28 février 1982.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "L'érotisme au féminin" avec le Dr. Jean-Yves Desjardins, lun.: 20 h 00.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Un fils pour l'été": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25. Sem.: 21 h 05. "On a volé la cuisse de Jupiter": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 35. Sem.: 19 h 20.

ASTRE II, — "On est venu là pour s'éclater": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 25, 19 h 30. Sem.: 19 h 10. "Les hommes préfèrent les grosses": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 00, 21 h 10. Sem.: 20 h 50.

ASTRE III, — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 05. Sem.: 19 h 05. "Le lagon bleu": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 21 h 00.

ASTRE IV, — "Que le spectacle commence": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 30, 22 h 00. Sem.: 19 h 00. "La rose": Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 40. Sem.: 21 h 10.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "French lieutenant women": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "A very small case of rape": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Swinging high": 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 55.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Caligula": Lun. à sam.: 9 h 00, 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00. Dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00.

BERRI II, — "Un amour infini": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30.

BERRI III, — "Rendez-moi ma peau": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 25.

BERRI IV, — "Le miroir sanglant": 14 h 30, 18 h 10, 21 h 55. "Le motel rouge": 12 h 35, 16 h 15, 20 h 00.

BERRI V, — "Signe furax": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 05, 17 h 55, 19 h 45, 21 h 35.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Une photographe très spéciale": 14 h 10, 17 h 06, 20 h 07. "B... comme bonne à tout faire": 12 h 30, 15 h 26, 18 h 22, 21 h 28.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "High risk": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, — "Ghost story": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Rendez-moi ma peau": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 25, 16 h 20, 18 h 15, 20 h 00, 21 h 55. Sem.: 18 h 15, 20 h 00, 21 h 55.

BROSSARD II, — "Miroir sanglant": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 55. Sem.: 20 h 00. "Le motel rouge": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

BROSSARD III, — "Caligula": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 00.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Métal hurlant": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Faut se faire la malle": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 21 h 35.

CHAMPLAIN II, — "Rien que pour vos yeux": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 25. Sem.: 19 h 30. "Le temps du rock'n roll": Sam. dim.: 15 h 05, 19 h 25. Sem.: 17 h 30, 21 h 40.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "S.O.S. mademoiselle": 13 h 00, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40. "Contes pervers": 14 h 20, 17 h 10, 20 h 05.

CHÂTEAU II, — "Le silence qui tue": 12 h 30, 15 h 30, 18 h 40, 21 h 45. "L'agence de la peur": 14 h 00, 17 h 00, 20 h 05.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Tarzan l'homme singe": Salle I "Tarzan l'homme singe": Sam. dim.: 14 h 05, 18 h 00, 21 h 55. Sem.: 18 h 00, 21 h 55. "Le solitaire": Sam. dim.: 12 h 05, 16 h 00, 19 h 55. Sem.: 19 h 55. Salle II "Couple en fuite": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 40, 20 h 15. Sem.: 20 h 15. "Le complot diabolique du Dr. Fu Manchu": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 25, 22 h 05. Sem.: 18 h 25, 22 h 05.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "American pop": 13 h 40, 17 h 15, 20 h 40. "Heavy metal": 12 h 00, 15 h 35, 19 h 00, 21 h 35.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Rétrospective Alain Resnais — "Providence" (France 1976), sam.: 19 h 00. "Mon oncle d'Amérique" (France 1980), sam.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Reds": Sam. dim.: 14 h 00, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "La jeune américaine toute nue": 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. "Adolescentes au pensionnat": 12 h 45, 16 h 40, 20 h 35. "Les mémoires d'une petite culotte": 14 h 05, 18 h 00, 21 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Salo ou les 120 journées de Sodome": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Une sale affaire": 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Une photographe très spéciale": 13 h 40, 16 h 25, 19 h 10, 21 h 55. "B... comme bonne à tout faire": 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Lili Marleen": 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 45.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "High risk": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Taps": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, Boul Gouin (334-8560) — "Des petites chattes bien chaleureuses": Sam.: 19 h 20, 22 h 35. Dim.: 15 h 35, 18 h 50, 22 h 00. Sem.: 18 h 50, 22 h 00. "Le retour des veuves": Sam.: 18 h 25, 21 h 40. Dim.: 14 h 35, 17 h 50, 21 h 05. Sem.: 21 h 05. "Camp érotique": Sam.: 20 h 20. Dim.: 13 h 20, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 19 h 45.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Rendez-moi ma peau": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 19 h 45, 21 h 30.

CINÉ-PLEX I, 2001 Université suite 100 (849-4518) — "C'est surtout pas de l'amour": 12 h 20, 14 h 00, 15 h 40, 17 h 20, 19 h 00, 20 h 40, 22 h 20. Sam. représentation supp.: 23 h 55.

CINÉ-PLEX II, — "Bongo man": 12 h 40' 14 h 25, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 45. Sam. représentation supp.: 23 h 25.

CINÉ-PLEX III, — "Not a love story": 12 h 40, 14 h 30, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 10, 22 h 00. Sam. représentation supp.: 23 h 40.

CINÉ-PLEX IV, — "Ticket to heaven": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sam. représentation supp.: 23 h 20.

CINÉ-PLEX V, — "Prince of the city": 12 h 10, 15 h 05, 18 h 05, 21 h 10. Sam. représentation supp.

CINÉ-PLEX VI, "Tribute": 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25. Sam. représentation supp.: 23 h 35.

CINÉ-PLEX VII, "Fame": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.

CINÉ-PLEX VIII, — "Oblomov" (russe, s/t anglais). Sam. représentation supp.: 23 h 30.

CINÉ-PLEX IX, — "Pixote" (portugais, s/t anglais) 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sam. représentation supp.: 23 h 50.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Psy": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Malevil": Sam. dim.: 14 h 15, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Reds": Sam. dim.: 14 h 00, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

DORVAL II, — "Venom": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

DORVAL III, — "Modern problems": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Cianranald (341-3190) — "On golden pond": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II, — "Absence of malice": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Passion d'amour": Sem. 19 h 15, 21 h 30. Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, — "Rends moi la clé": Sem.: 19 h 20, 21 h 15. Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 15.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Sharkys machine": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

FAIRVIEW II, — "Atlantic city": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Atlantic city": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

GREENFIELD II, — "S.O.S. mademoiselle": Sam. dim.: 12 h 35, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 50. "Contes pervers": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 05, 20 h 10. Sem.: 18 h 45, 20 h 10.

GREENFIELD III, — "La chèvre": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

IMPÉRIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Les aventuriers de l'arche perdue": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Rendez-moi ma peau": Sam. dim.: 10 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 19 h 45, 21 h 30.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Whose life is it anyway": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 15, 21 h 25.

KENT II, — "Rollover": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Body heat": Sam. dim.: 12 h 55, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 05, 21 h 10.

LA CITÉ II, — "Rollover": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20. Sem.: 19 h 05, 21 h 20.

LA CITÉ III, — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Caligula": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h00, 21 h 00.

LAVAL-ODÉON II, — "Metal Hurlant": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Faut se faire la malle": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 21 h 35.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Atlantic city": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

LAVAL II, — "Collégiennes dans la nuit": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. "Bolides s'envolent": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 18 h 05, 19 h 40. Sam. dernier spectacle: 21 h 25.

LAVAL III, — "Le silence qui tue": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 25, 18 h 35, 21 h 45. "L'agence de la peur": Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05. Sem.: 18 h 35, 20 h 05. Sam. dernier spectacle: 21 h 45.

LAVAL IV, — "Le facteur sonne toujours deux fois": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Sem.: 18 h 55, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LAVAL V, "La chèvre": Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 10, 16 h 05, 18 h 00, 19 h 55, 21 h 45. Sam.: 18 h 00, 19 h 55, 21 h 45. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Reds": 14 h 00, 20 h 00.

LOEW'S II, — "Whose life is it anyway": 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

LOEW'S III, — —"Rollover": 12 h 50, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S IV, — "Arthur": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, — "Body heat": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Les aristochats": Sam. dim. 13 h 20, 16 h 35, 19 h 40. Sem.: 19 h 30. "Un candidat au poil": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 05, 21 h 20. Sem.: 20 h 55.

MASCOUCHE II, — "Les 7 fantastiques" Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 25, 19 h 30. Sem.: 19 h 30. "Le silence qui tue": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 00, 21 h 10. Sem.: 21 h 05.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Caligula": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 00.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Les trois hommes d'Istambul" 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 45. "La chèvre": 20 h 40. Matinée sam. dim.: 15 h 25.

MONTENACH II, — "Les désirs amoureux de Mélodie" 19 h 15 sauf lun. Matinée sam. dim.: 13 h 30. "Tendres cousines": 21 h 00 sauf lun. Matinée sam. dim.: 15 h 15. Ciné-Club: "Zea, chateau de sable" et "Noces de sang": 20 h 00 iundi.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Au delà du réel" de Ken Russell (USA 1980), sam.: 19 h 30, 21 h 30. "Excalibur" de John Boorman (GB 1981), dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.

OUIMETOSCOPE II, — "Les contes de Canterbury" de Pier Paolo Pasolini (Italie, France 1972), sam.: 19 h 00, 21 h 15. "La gueule de l'autre" de Pierre Tchernia (France 1979), dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Samedi — "Benny": 19 h 00. "Bienvenue, Mister Chance": 21 h 30. Dimanche — "La magie de Lassie": 14 h 00. "La party": 16 h 00. "Je vous aime": 19 h 15. "L'aventure, c'est l'aventure": 21 h 30.

PALACE I, 696 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Montenegro": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

PALACE II, — "Venom": 12 h 45, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 05, 21 h 55. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

PALACE III, — "Eyes of a stranger": 13 h 05, 14 h 45, 16 h 25, 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25. Sam. dernier spectacle: 23 h 05.

PALACE IV, — "The man who saw tomorrow": 13 h 15, 14 h 55, 16 h 35, 18 h 15, 19 h 55, 21 h 35. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

PALACE V, — "Beau-père": 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 50.

PALACE VI, — "L'année prochaine si tout va bien": 12 h 45, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 05, 21 h 55. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Un fils pour l'été": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25. Sem.: 21 h 05. "Le temps des vacances": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 35. Sem.: 19 h 20.

PARADIS II, — "La dernière maison sur la plage": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 20. Sem.: 20 h 55. "Les femmes-enfants": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 15.

PARADIS III, — "Saturne 3": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 25, 19 h 45. Sem.: 19 h 15. "Cheech et Chong la suite": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 20. Sem.: 20 h 45.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "India Song" de Ma guerite Duras (France 1975), Sam. dim.: 19 h 15, 21 h 30.

PARISIEN I, 40 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres": 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II, — "Atlantic city": 12 h 55, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN III, — "Je repars à trois": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN IV, — "La chèvre": 13 h 15, 15 h 05, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN V, — "Le facteur sonne toujours deux fois": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "On golden pond": Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sem.: 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Métal hurlant": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Faut se faire la malle": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 21 h 35.

PLACE LONGUEUIL II, — "Rien que pour vos yeux": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 40, 21 h 30. Sem.: 19 h 35. "L'homme des cavernes": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 05, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Coup de torchon": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II, "La soupe aux choux": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PUSSYCAT, 5380 St-Laurent (845-5215) — "Sinthia": 11 h 00, 14 h 50, 18 h 35. "The double exposure of Holly": 12 h 00, 16 h 00, 19 h 45. "Dutch treat": 13 h 30, 17 h 20, 21 h 00.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Absence of malice": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 15.

PLACE ALEXIS NIHON II, — "Taps": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 30. Sem.: 16 h 40, 19 h 10, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON III, — "Caligula": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 00.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Un fils pour l'été. Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 05, 18 h 25, 20 h 45. Sem.: 18 h 25, 20 h 45.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Moi Christiane F." Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 05, 20 h 30. Sem.: 18 h 05, 20 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Venom": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Raiders of the lost ark": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Sem.: 19 h 10, 21 h 15.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le miroir sanglant": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 40. Sem.: 19 h 50. "Le motel rouge": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 21 h 35.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Atlantic city": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

VERSAILLES II — "Le facteur sonne toujours deux fois": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 21 h 00. Sem.: 18 h 45, 21 h 00.

VERSAILLES III — "La chèvre": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Caligula": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Ragtime": Sam. dim.: 12 h 30, 15 h 20, 18 h 10, 21 h 00. Sem.: 18 h 10, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Atlantic City": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

sur scène

ARENA MAURICE RICHARD, 2800 rue Viau (872-2440) — Le Grand Cirque de Chine, du 2 au 14 fév. Sem.: 20 h 00. Sam.: 14 h 30, 20 h 00. Dim.: 13 h 00, 17 h 00. (dim. le 14 une seule représentation à 13 h 00).

AU VIEUX FORT, 120 Chemin de St-Jean, Vieux La Prairie (659-0010) — La troupe théâtrale La Vitrine présente "J'pogne-tu ou chus pognée" Jeu. ven. sam.: 20 h 00. Jusqu'au 20 fév.

AUDITORIUM DU JARDIN BOTANIQUE, 4110 est Sherbrooke (angle Pie IX) — Renée Thibaudeau, violoniste, dim.: 15 h 00. Oeuvres de Beethoven, Debussy Schumann. Entrée libre.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Betratal" de Harold Pinter. Mise en scène: Elsa Bolam. Avec Alan Scarfe, Richard Monette, Barbara March. Sam. à jeu.: 20 h 00. Matinées mar.: 13 h 30, dim.: 16 h 00. Jusqu'au 13 fév.

CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. Saint-Laurent (843-4166) — Le Klaxon présente "La déprime" de et avec Denis Bouchard, Rémy Girard, Raymond Legault, Julie Vincent. Jusqu'au 27 fév. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 20 h 30, 22 h 30. Michael Laucke, guitariste classique, dim.: 12 h 00.

CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) Les Productions Germaine Larose présentent "Néon blues" de Stephen Poliakoff avec Lorraine Auger, Larry-Michel Demers, Serge Lessard, Suzy Marinier. Mar. à dim.: 20 h 30. Ven. et sam.: 21 h 00, 24 h 00. Jusqu'au 31 jan.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Plaisanteries" de Anton Tchekhov. Avec Albert Millaire, Catherine Bégin, Jean-Pierre Chartrand. Mise en scène: Albert Millaire. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 6 mars.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, (entre Eaton et la Baie) - Récital de Jablonski, au profit du peuple polonais, dim.: 15 h 00. Rens.: 878-4485 ou 879-9680.

CAFÉ-MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du baron de Crac" réalisé et interprété par Régean Wagner. Mar. à dim.: 20 h 30. Prolongation jusqu'au 13 mars.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Pique-nique en campagne" de Fernando Arrabal avec Norman Helms, Carol Michaud, Louise Nobert, Jean Petitclerc, mer. à dim.: 20 h 00. "L'empereur Flippe"... de F. Arrabal, avec Guilhem Pellegrin. Mer. à dim.: 22 h 00. Jusqu'au 31 jan.

CENTRE D'ESSAI de l'U. de Montréal, 2332 Édouard-Montpetit, 6e étage — Les Pichous présentent "Le grand écart" de Denis Bélanger avec Ginette Beaulieu, Margot Campbell, Carole Chatel, Pierre Hardy, Sylvie Léonard, Gilles Michaud, André Morissette, Danièle Panneton. Ven. à mer.: 20 h 30, Dim.: 15 h 00. Relâche jeu. Jusqu'au 14 fév. Rens.: 843-3829.

CENTAUR, 453 François-Xavier (288-3161) — "Blood relations" de Sharon Pollock. Avec Dana Ivery, Terry Tweed, Griffith Brewer, Lilian Carlson, Rodney Lefebvre, Walter Massey, Judith Orban, Donald Saunders. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées sam.: 14 h 00. Jusqu'au 31 jan.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Le défunt" de René Obaldia. Jeu. à lun.: 20 h 15. Jusqu'au 1er fév. Prolongation du 3 au 8 fév. Pour enfants: "Il était une fois" spectacle de marionnettes. Sam. dim.: 14 h 00. Jusqu'au 28 mars. Concert de musique classique, à 22 h 00 jusqu'au 1er fév. Chara Spyratou Vitoratos, du 3 au 8 fév. à 22 h 00. Pour enfants: "Chansons et musique de notre enfance" initiation musicale pour enfants Sam. dim.: 16 h 30.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson — Récital d'alto, mar.: 20 h 30. Programme: J.S. Bach, P. Hindemith, J. Brahms, Entrée libre.

ÉGLISE NOTRE-DAME, 116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — L'Orchestre de Paris, dir.: Daniel Barenboim, Mer. jeu.: 20 h 00. Programme: Beethoven.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-3183) — Spectacle bénéfice pour femmes et enfants victimes de violence avec Clémence Desrochers, Alain Lamontagne, Kate et Anna McGarrigle et Paul Piché, lun.: 20 h 30.

LA POLONAISE, 57 est, Prince Arthur (près de St-Laurent) — "...Quand j'y ai dit ça... a parti à rire..." de Léo Lévesque. Mise en scène: Pierre-André Fournier, Guy Thauvette. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 14 fév. Res: 527-1475).

L'AIR DU TEMPS, 191 ouest, St-Paul (842-2003) — Spectacles à 21 h 30, 2 h 30. Samedi: Alain Carron Quartette. Dimanche: John Menegon Trio.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (861-5416) Belgazou, du 2 au 7 fév. Mar. à dim.: 10 h 00, 24 h 00. (sauf vendredi) Ven. sam.: 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30. Cinéma rock: "Ladies and gentlemen: Rolling Stones", Jeu. Dim. à jeu.: 20 h 30. Entrée libre.

L'EX-TASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Fil d'images" spectacle de Jean-Marc Roy. Mar. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 14 fév.

LE SOLEIL LEVANT, 1252 ouest St-Antoine (875-6227) — Spectacle ap partir de 21 h 00. Hank Jones, pianiste, jusqu'à dimanche. Marius Cultier, Claude Garden, pianiste, les 5 et 6 fév.

LA MAISON DES JEUNES, 20 Pierre Boucher, Boucherville — Le groupe rock Angel Dust, samedi.

LE ST-VINCENT, 410 rue St-Vincent, Vieux-Montréal — Carmelle Lecompte, Jacques Amar, les 4, 5 et 6 fév. à 20 h 30.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — Pour enfants "Victoire de mon coeur" du Théâtre l'Arrière-Scene, dim.: 14 h 00. "Vie privées" par les Enfants du Paradis, Mer. jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 21 h 00. À compter du 3 fév.

LA CASA DEL LATINO-AMERICANO, 1224 Champlain (métro Papineau) — La Cucaracha présente "Avenida de la libertades", 30 jan.: 20 h 30. (En espagnol avec intertitres français).

LE PATRIOTE, 1474 est, Sainte-Catherine — "Prête, pas prête, j'y vas" avec Denise Guénette. Mar. à sam.: 20 h 00. Du 2 au 20 fév.

PIANO NOBILE, Place des Arts, — Paroles d'auteurs: Madeleine Ferron, romancière et nouvelliste québécoise, mar.: 12 h 00. Concerts midi: Musique de chambre de l'époque romantique, mer.: 12 h 00. Oeuvres de Mendelssohn, Tchaikovsky par Le Trio de Montréal. L'Art du mouvement: La technique Martha Graham avec Jean-Louis Morin, jeu.: 12 h 00.

L'X COSMIQUE, du 3 fév. au 28 fév. Spectacle au laser. Ven. sam.: 19 h 00, 20 h 15, 21 h 30, 22 h 45. Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Ginette Reno, sam. dim.: 20 h 30. L'OSM, Pierre Hétu, chef invité et les gagnants du concours OSM (piano et voix), dim.: 14 h 30. Programme Wagner, Sibelius.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Sophie Rolland, violoncelliste; André-Sébast

Erreurs de parcours

Suite de la page 15

Cela ne serait que drôle si le livre de Macciocchi n'avait eu, à une époque, un impact certain, s'il n'avait couvert avec d'autres ce qui fut pour des millions de personnes la barbarie, l'horreur et la mort. Robitaille s'étonne de ces brusques revirements qui ne sont précédés ni suivis d'aucune auto-critique. Il se méfie de ces nouveaux philosophes pour lesquels toute invocation du socialisme, quelque soit la latitude ou le contexte, est maintenant le signe d'un glissement irréversible vers le Goulag.

Il est plus facile de changer d'idéologie que de contester sa façon de penser. Les intellectuels de gauche français sont maintenant confrontés, chez eux, à cette expérience socialiste qu'ils ont tant désirée, sur laquelle ils ont tant disserté. Souhaitons que ce contact avec le réel délivre la pensée française de son dogmatisme dangereux. C'est à la faculté du Panthéon que Khieu Samphan ébaucha le futur régime des Kmers rouges: dans une savante thèse sur les grands travaux collectifs de l'Anghor au Moyen Âge.

Jauvin

Suite de la page 15

qui servira à construire les canots en juin. Cette oeuvre sera composée de douze grandes photos résumant chacune un mois de l'année, et de douze séries de 30 photos illustrant chaque journée de l'année montagnaise de La Romaine.

Quand on demande à Serge Jauvin pourquoi il a choisi d'aller photographier les Montagnais, celui-ci parle d'abord de son histoire d'amour avec la forêt qui fut au départ de son entreprise. Ses premiers souvenirs sont ceux où il accompagnait son père dans les bois aux alentours de Latuque dans la Haute-Mauricie. «Ce que je cherchais, en commençant mon travail de photographe chez les Montagnais, c'était d'abord et avant tout de connaître des gens qui ont basé toute leur vie sur la forêt. Et j'ai appris à leur contact comment pouvait être grande leur appartenance à ce territoire qu'on leur a enlevé progressivement».

Dans certaines photos de Jauvin, on voit parfois un enfant coiffé d'une tuque marquée GM Trucks, un vieillard qui transporte un «cooler» en styrofoam, un pêcheur manoeuvrant un gros Evinrude. Comment s'effectuent, chez les Montagnais, ces changements provoqués par l'environnement moderne des Blancs? En peuple d'abord et avant tout «pratique», raconte Jauvin, les Montagnais (et les Attimameks qui depuis 75 ont formé un conseil commun) vont plutôt «choisir» parmi toutes ces inventions des Blancs ce qui créera chez eux, dans leur vie et leur travail, un net progrès sur les habitudes. Par exemple, l'instrument ou la mécanique qui leur permettra d'effectuer un travail mieux et plus vite, ils vont l'adopter. Celui qui ne s'avère qu'un gadget, ils ne l'utiliseront pas longtemps. Par contre, ce sont les jeunes, auprès de qui les marchands de La Baie font briller toutes leurs breloques, qui vont plus facilement céder aux modes qui passent. Jauvin décrit ce phénomène comme «inévitable».

Les photos de Serge Jauvin, par leur force née d'un contact intime avec un peuple, sont un véritable plaidoyer en faveur de la liberté que réclament ces premiers habitants du pays, liberté sans laquelle ils ne pourront pas continuer à vivre comme leur culture les y a habitué. Liberté de pêcher le saumon, entre autres, comme leurs pères l'ont toujours fait pour se nourrir. Liberté sur leurs territoires paternels.

Pour soutenir le caractère de «manifeste» de son exposition, Serge Jauvin a eu l'heureuse idée de reproduire une lettre écrite en 1865 par des Montagnais de la rivière Moisie, lettre adressée alors «au grand chef des Blancs» et qui aurait pu tout aussi bien être livrée dans l'Ottawa de 1982 où les droits des autochtones ne sont plus assez politiquement importants pour être garantis dans une charte fédérale. La voici: «Serez-vous jamais capable de nous comprendre, nous Indiens? Êtes-vous capable de rentrer nos paroles dans vos coeurs? Vous qui nous gouvernez, nous qui sommes ici, nés ici, nous qui avons la conviction profonde que nos terres nous appartiennent, comme le pense Dieu notre maître, nos terres sont saccagées, nous ne trouvons plus de quoi survivre, on s'est emparé de nos rivières pour qu'elles servent à eux les Blancs. Vous qui aujourd'hui voulez nous donner des ordres, la seule chose qui nous reste c'est regarder la rivière couler et nous n'avons pas le droit de prendre un seul poisson, nous qui sommes pauvres. Que voulez-vous donc de nous aujourd'hui? C'est bien vrai que vous avez tout pour vivre, pourquoi n'aurions-nous pas les mêmes possibilités de vivre? Allez-vous comprendre notre façon de vivre? Nous demandons de l'aide, nous ne sommes pas paresseux, c'est qu'on nous donne pas le droit d'aller chercher notre nourriture pour faire vivre nos enfants. Toi le gouvernement, tu pourrais écouter ce que nous demandons, ce que nous souhaitons aujourd'hui et toujours!»

Cent dix-sept ans plus tard, les photos de Serge Jauvin, prises à hauteur d'homme, témoignent du même cri.

Maheux

Suite de la page 15

n'ai jamais considéré les écrivains comme des êtres à part. C'est les autres qui me semblent étranges de ne pas écrire.»

— Quand la photographe Kèro vous demande, pour son Album "Au fond des yeux", ce qui vous fait écrire, vous répondez que vous écrivez «contre la mort»...

— «Même si les livres sont éphémères, j'écris par obsession de la mort. J'écris pour la présence. Je ne sais pas ce que je donnerais, par exemple, pour avoir une oeuvre de mon père. Il me reste de lui quelques lettres. Mais j'aimerais avoir quelque chose de lui, qui me dise le fond de lui-même. Dans l'écriture, il y a sûrement ce besoin de ne pas mourir. Je ne peux pas souffrir l'idée de la mort, ni de la mienne ni de celle des autres. L'écriture est une continuité de la vie. Le livre est une présence. En ce moment nous nous parlons et peut-être quelqu'un est-il avec nous dans un de nos livres. C'est merveilleux d'y penser parfois, même si nous n'avons pas de gros tirages!»

— Dans l'écriture de vos nouvelles, en particulier, l'humour prend beaucoup de place...

— «L'humour dans ce que j'écris m'étonne moi-même. Car si j'aime beaucoup rire et m'amuser, je ne suis pas celle qui fait la drôle dans la vie. Mais je me suis amusée dans mes nouvelles à jongler avec les mots comme j'ai rarement pu le faire dans un roman. On peut consacrer un mois à écrire une nouvelle et rester dans l'idée de rire de quelque chose. Ce qu'on ne peut pas faire pour le roman, trop long à écrire. Mais je trouve que vieillir sans humour c'est vieillir désespérée. Il faut absolument trouver une porte pour sortir de la vie. C'est trop absurde. Il faut sortir de la vie en riant. L'humour, c'est une façon de faire passer le sérieux. Je parle beaucoup de la mort en riant mais j'en parle.»

— Vous écrivez aussi contre la norme, contre l'uniforme?

— «Je suis arrivée en 1963 avec *Amadou*, un livre qui jetait une certaine morale par terre. J'étais déjà épouvantée à l'idée de le publier. Il a provoqué toute une polémique dans *Relations*. La morale, dans la littérature, ça fait un boucan terrible. Mais je n'écris pas dans l'intention de faire la morale. Quand j'ai écrit des choses qui témoignent, par exemple, de l'injustice faite aux femmes depuis des siècles, je ne l'ai jamais fait dans une optique féministe. Je l'ai fait naturellement. Pas pour attaquer ni pour me battre mais pour l'exprimer, tout simplement. C'est l'écriture en soi qui est un combat contre les barrières de la société. Si je vous racontais ce que j'ai pu rencontrer d'obstacles dans ma jeunesse! C'est pourquoi Paris m'est si cher: j'ai eu la chance d'y aller vivre jeune, loin de mon entourage qui m'étouffait. Il m'étouffait d'amour mais aussi de préjugés. Aujourd'hui, j'envie tellement la jeunesse, quand elle a le sens de la liberté. Je ne l'envie peut-être pas pour l'époque désespérante et sans issue qu'elle vit mais pour son sens de la liberté.»

— Cette époque a-t-elle encore le sens de l'amour pour vous?

— «L'amour, c'est évidemment la plus grande chose. Si tout était fait par amour, tout le monde serait heureux. Si chacun avait un amour à choyer, le problème du monde serait résolu. S'occuper de son propre amour. Connaître le coeur de l'autre. Si je décide que mon amour est sacré, il devient intouchable. Seul l'amour n'est pas absurde».

Culture

Suite de la page 15

certains, le bien-être culturel des jeunes Canadiens d'aujourd'hui et l'essor culturel du Canada de demain sont indissociables de l'éducation». Les auteurs font aussi remarquer qu'ils avaient reçu plus de 250 mémoires qui traitaient d'une manière ou d'une autre des rapports entre l'éducation, la culture et les arts.

Pour apporter plus de ressources financières aux artistes, pour faire ce travail au niveau de l'éducation aussi, on compte, nous dit le comité Applebaum-Hébert, sur les administrations publiques et sur le gouvernement fédéral en particulier.

Les auteurs du compte rendu n'hésitent pas à affirmer que «les problèmes et les solutions retiennent davantage l'intérêt que les questions de juridiction». Et plus loin on lit que «bien que peu d'intervenants aient vraiment appuyé une centralisation plus poussée, un bon nombre d'entre eux estiment qu'il y aurait lieu de mieux coordonner les politiques et les activités culturelles du gouvernement fédéral». Un ministère de la culture? Le comité répond que «bien des mémoires émanant des groupements ethnoculturels appuient cette idée». À Ottawa, on le sait maintenant, on en parle déjà. Le ministre Fox parle aussi de plans d'action.

Devant ce «blitz» fédéral dans le domaine culturel, M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles du Québec, annonçait cette semaine une tournée de consultation dans 25 villes du Québec. Cette consultation se fondera sur un document (un autre!) intitulé *Le Québec: un enjeu culturel*. Les politiciens s'occupent donc beaucoup de la culture par les temps qui courent. Mais cette culture, on veut l'encadrer et l'utiliser politiquement. Le *Compte rendu des mémoires et des audiences* du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale en témoigne clairement.

Millaire

Suite de la page 24

critères internationaux pour les grandes productions, il s'agirait de l'équivalent québécois d'une maison comme le TNP de Chaillot.

Que fait Albert Millaire, en attendant qu'un tel rêve se réalise? Il dirige sa petite compagnie qui, depuis quatre ans, présente une pièce par été au manoir Saint-Castin du Lac Beauport, et il s'est mis à l'écriture pour créer, à cet endroit l'été prochain, sa version du *Georges Dandin* de Molière. Une version «music-hall», annonce-t-il, qui aura pour titre *Le grand Georges, chanteur de tango*. Ce Georges Dandin qui est bien, de ce Molière frondeur à qui Millaire m'a fait penser, la pièce la plus amère, grinçante et cruelle qu'il ait écrit, sans doute dans ces moments de découragement qui, chez les comédiens entiers, font alterner sourires et grimaces.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Pianiste de grande renommée qui a vécu une carrière remarquable en Europe, en Afrique et en Amérique, Paul Loyonnet vit à Montréal depuis longtemps et y a formé des centaines de pianistes. Son autobiographie: *Paradoxes sur le pianiste* (197 pages) a été lancée par les Editions Leméac au Salon du livre de Montréal, dans la collection *Vies et mémoires*.

■

Parce que le curé a refusé la sépulture catholique à son fils né d'une union adultère, Alphonse Godon promène le cadavre sur ses épaules à travers le canton de l'Archambault jusqu'à Sainte-Agathe. Entre le départ de Godon pour la colonie de Saint-Agricole en 1900 et la procession funéraire inusitée de 1919, ce sont les rêves de colonisation du curé Labelle dans les Laurentides que Pierre Filion exorcise dans une langue parfois apocalyptique, avec *Juré craché*, paru récemment chez VLB Editeur (196 pages). Il s'agit d'une histoire vraie, dont l'essentiel fut raconté à l'auteur par le poète Gaston Miron, lui-même originaire de l'Archambault.

■

Place aux poètes, animé par Janou Saint-Denis tous les mercredis à 21 h au Studio Altair, accueillera le 3 février Ce soir-là, Hélène Grimard lira des extraits de son recueil *Haute Tension* alorsique Janou Saint-Denis interprétera des passages de ses *Carnets de l'audace*.

Le 10 février, Place aux poètes accueillera un poète de Hull, André Duhaime, et l'interprète Luc Saint-Denis; le 17 février Marie Laberge, poète et peintre; enfin, le 24 février, l'Association des gais du Québec présentera à la Place aux poètes un événement de poésie gaie intitulée *À l'envers du corps, à l'endroit des mots*.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). L.B.



LES EXTRAVAGANTES ET VOLUPTUEUSES
AVENTURES du BARON de CRAC!
de Cami
Réalisé et Interprété par: **Réjean Wagner**
Décors et Costumes: **Serge Saintonge**
170 représentations et ça continue...

La Critique:
Triomphe de la fantaisie ! Bien fait, beau, intelligent ! (Le Devoir)
Une heure agréable ! (La Presse)
Complètement craqué ! Les images émergent avec une densité presque réelle ! Un texte sublime ! (J. de Mtl.)
Réjean Wagner extraordinaire ! À voir absolument ! (Dim. Matin)
Faut voir ! (Radio-Canada)
Une performance remarquable ! (CFGL)

Prolongation jusqu'au 13 mars
Du 5 au 31 janvier (mardi au dim. incl.) 20 heures 30

au Café Molière 1200, Saint-Hubert
Rés. : 844-7000
Sième mois à Montréal.
Adm.: $5.00 — $6.00 le samedi

AVIS PUBLICS / Voir aussi en page 10

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 705-02-001877-810, CHARLES GODFRIND INC. demanderesse —vs— CÉRAMIQUE REPENTIGNY INC. défenderesse. Le 11 février 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 346 rue Notre-Dame en la cité Repentigny district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lavabo cabinet, 1 calculatrice TCA 2112 & acc. 3 systèmes de lumière style Track 2 globes & acc. Équipements variés etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (879-1007). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-008677-803, SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse —vs— MR ET MME ANDRÉ DUBREUIL, défendeurs. Le 11 février 1982, à 14:00 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 1100 rue Chemin St-Antoine en la cité Ste-Dorothée district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur House Master 7 acc. 1 moulin à coudre & acc. 1 lave-vaisselle Admiral. Effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (879-1007). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 3909, CITÉ DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse —vs— JOHN CINNELLI, DISQUES défendur. Le 11 février 1982, à 14:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 907 rue Victoria en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith chromocolor II & acc. 1 enregistreuse Zenith & acc. 1 enregistreuse Toshiba 22758041 & acc. Effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007). Montréal, 28 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-05154—803, JEAN CAROUZET, demandeur —vs— DUPUIS MALKA & ASS. INC. défenderesse. Le 10 février 1982, à 13.30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 1943 rue Baile en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: dactylo IBM selectric, bureau de secrétaire, machine à additionner, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier (288-6317). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-036874-811, MERCK SHARP & DOHME CANADA LTD. demanderesse —vs— NEIL KATZ, défendeur. Le 10 février 1982, à 12.30 hcures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1100 rue Bernard ouest en la cité Outremont district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse N.C.R. et acc. comptoir, frigidaire, air climatisé etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier (288-6317). Montréal, le 30 janvier 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-021722-819, ANDRÉ GUILBAULT CONSTRUCTION LTÉE, demanderesse —vs— CONSTRUCTION V.S. CANADA LTÉE, défenderesse. Le 9 février 1982, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 464 rue Jean Talon ouest en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM et acc. ameublement de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier (288-6317). Montréal, 30 janvier 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-017362-813
MOGESCO INC.
demanderesse
-vs-
TELESPEC INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 373 rue St-Paul ouest, cité et district de Montréal;
-et-
LES FILMS CANAFOX INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 1010 Sherbrooke ouest, suite 1306, dans les cité et district de Montréal;
défenderesses
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse LES FILMS CANAFOX INC. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
Le 26 janvier 1982
Me DENISE DUSSAULT,
425 St-Sulpice,
Montréal, Qué.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No.: 500-05-017270-818
MOGESCO INC.,
Demanderesse
-vs-
CINEDIE INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaire au 373 rue St-Paul ouest, cité et district de Montréal;
-et-
LES FILMS CANAFOX INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 1010 Sherbrooke ouest, suite 1306, dans les cité et district de Montréal.
Défenderesses
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse LES FILMS CANAFOX INC. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
Le 26 janvier 1982
Me DENISE DUSSAULT,
425 St-Sulpice,
Montréal, Qué.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-004964-811
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse
—vs—
HÉLÈNE MORIN & YVES SAUVÉ,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE CETTE COUR
Les défendeurs, HÉLÈNE MORIN & YVES SAUVÉ, d'adresse inconnue, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation amendé, déclaration amendée et avis 119a a été laissée à leur intention à la direction générale des greffes, au Palais de Justice à Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par les défendeurs HÉLÈNE MORIN & YVES SAUVÉ, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 18 janvier 1982
RONALD CHASSE, Protonotaire Adjoint
Mes Smith, Lussier & Saint-Martin,
AVOCATS,
615 ouest, Boul. Dorchester,
Suite 700,
Montréal P.Q.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-001654-828, LES HABITATIONS LOUISBOURG LTÉE, demanderesse —vs— DANIEL THÉORÊT, défendeur. Le 11 février 1982, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 260 rue 15ième Ave. en la cité St-Louis de Terrebonne district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur admiral & acc. 1 table tournante Lloyd's 1 lave-vaisselle Kelvinator. Effets mobiliers etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (879-1007). Montréal, le 28 janvier 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-017271-816
MAHEU NOISEUX INC.
Demanderesse;
-vs-
LES FILMS PROSPEC INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 373 rue St-Paul ouest, cité et district de Montréal;
-et-
LES FILMS CANAFOX INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 1010 Sherbrooke ouest, suite 1306, dans les cité et district de Montréal.
Défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse LES FILMS CANAFOX INC. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
Le 26 janvier 1982
Me DENISE DUSSAULT,
425 St-Sulpice,
Montréal, Qué.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No.: 500-12-103187-815
FLORENCE THIBAULT,
Requérante
-vs-
GÉRARD GAUVREAU,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, GÉRARD GAUVREAU, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction des Greffes de Montréal, au no. 10 St-Antoine à Montréal dit district.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution au contestation dans les délais susdits contre vous, par défaut un jugement accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires QU'ELLE SOLLICITE contre vous.
Ce 27ème jour de janvier 1982
Mes Pluze & Tremblay
a/s Me Tremblay
2154 Chemin Chambly
Longueuil, Québec
Tél: 679-8880

Canada
Province de Québec
COUR SUPÉRIEURE
VINCENT FAVASULI,
Requérant
-VS-
JEAN PIERRE MONGEAU ET DAME HUGUETTE SALOIS,
Débiteurs.
AVIS est donné à Jean Pierre Mongeau et à Dame Huguette Salois, tous les deux de lieux inconnus que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040 A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction générale des Greffes au Palais de justice de Montréal.
Le dit avis de soixante jours concerne un emplacement situé rue Carole à Ste Marthe-sur-le-Lac, connu et désigné comme étant une subdivision sept cent soixante-sept du lot originaire no. (148-767) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Eustache division d'enregistrement de Deux Montagnes.
Avec la maison dessus construite no civique 3104 Carole, le tout suivant un acte enregistré sous le no. 213573 à Deux-Montagnes.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de soixante (60) jours à compter de la présente insertion, la créancière deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.
Montréal le 30 janvier 1982
Dominique de Bernardo P.A.
Mes. Shoofey, Morneau & ass.
att: me Robitaille, avocat
1030 Cherrier, Montréal.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO 500-02-004492-810 GERARDO MACRI, demandeur, -vs- GINO MARINACCIO, défendeur. Le 10 février 1982, à 11 heures au domicile du défendeur au No 6300, rue Val-Marie, en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 fusil de chasse Browning Magnun # 70V55490, 1 lazy boy, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 845-7286. Montréal, le 28 janvier 1982.

TRANSFERT DE PERMIS EN VERTU DE L'ARTICLE 41 DE LA LOI DES TRANSPORTS ET DE L'ARTICLE 2.59.1 DES RÈGLES DE PRATIQUE
PRENEZ AVIS que Transport International Pool (Québec) Ltée., requérante-cédante, détentrice des permis de la Commission des Transports du Québec l'autorisant à donner des services de location à court et à long terme de véhicules de commerce, remorques seulement, aux différentes adresses ci-après mentionnées, demande à la Commission des Transports du Québec la permission de céder ses permis auxdites adresses à la requérante-cessionnaire, Transport International Pool of Canada Ltd., suite à un changement de structure juridique. Les actionnaires de Transport International Pool (Québec) Ltée. et de Transport International Pool of Canada Ltd. sont les mêmes.
—1400 rue St-Amour, Ville St-Laurent, Québec: M-600537-001,-002,-005 —1345 rue Semple, Duberger, Québec: M-600537-006. —8415 Champ d'eau, Ville St-Léonard, Québec: M-600537-004,-008. —2900 rue Dupont, Alma, Québec: M-600537-003,-007. —1570 boulevard de Montarville, Boucherville, Québec: M-600537-009-010.
Tout intéressé peut contester cette requête déposée à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est rue Sherbrooke, Montréal.
1ère parution: 28 janvier 1982.
2ième parution: 29 janvier 1982.
3ième parution: 30 janvier 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No.: 500-05-017360-817
MOGESCO INC.,
Demanderesse
-vs-
LES FILMS PROSPEC INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 373 rue St-Paul ouest, cité et district de Montréal;
-et-
LES FILMS CANAFOX INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 1010 Sherbrooke ouest, suite 1306, dans les cité et district de Montréal;
Défenderesses
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse LES FILMS CANAFOX INC. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
Le 26 janvier 1982
Me DENISE DUSSAULT,
425 St-Sulpice,
Montréal, Qué.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-017267-814
FISPLAN INC.
Demanderesse;
-vs-
LES FILMS PROSPEC INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 373 rue St-Paul ouest, cité et district de Montréal;
-et-
LES FILMS CANAFOX INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 1010 Sherbrooke ouest, suite 1306, dans les cité et district de Montréal;
Défenderesses.
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse LES FILMS CANAFOX INC. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
Le 26 janvier 1982
Me DENISE DUSSAULT,
425 St-Sulpice,
Montréal, Qué.
Procureur de la demanderesse.

Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-018 900-819
MONTRÉAL FIXTURES INC.,
Demanderesse.
-VS-
ANTONIOS PEZOULAS,
et
THEOFANIS APOSTOLOPOULOS,
Défendeurs,
ET
STEFANOS ARVANITIS,
Tiers-saisi.
IL EST ENJOINT À THEOFANIS APOSTOLOPOULOS à l'intention duquel une copie du bref de saisie avant jugement, déclaration, affidavit et avis selon l'article 119A C.P.C. a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Montréal, le 25 janvier 1982.
Me Claude Picard
Procureur de la demanderesse,
10 St-Jacques, suite 604,
Montréal, Qué.
H2Y 1L3

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No.: 500-05-017359-819
MOGESCO INC.
Demanderesse
—vs—
LES FILMS CANAFOX INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 1010 ouest, Sherbrooke, suite 1306, dans les cité et district de Montréal.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse LES FILMS CANAFOX INC. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
Le 26 janvier 1982
Me DENISE DUSSAULT,
425 St-Sulpice,
Montréal, Qué.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-017361-815
MOGESCO INC.,
Demanderesse
-vs-
LES FILMS CANAFOX INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 1010 ouest, Sherbrooke, suite 1306, dans les cité et district de Montréal.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse LES FILMS CANAFOX INC. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
Le 26 janvier 1982
Me DENISE DUSSAULT,
425 St-Sulpice,
Montréal, Qué.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-017268-812
SOROPLAN INC.
demanderesse
-vs-
LE GROUPE PROSPEC INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 373 St-Paul ouest, cité et district de Montréal;
-et-
LES FILMS CANAFOX INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 1010 Sherbrooke ouest, suite 1306, dans les cité et district de Montréal;
défenderesses
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse LES FILMS CANAFOX INC. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 26 janvier 1982
ARMAND BEAULIEU
Régistraire-adjoint
Me FRANCOIS EVEN
6093 St-Denis
Montréal, P.Q. H2S 2S5
Procureur de la requérante

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que TIBOTRAC INC., dont la principale place d'affaires est située à St-Louis de Terrebonne, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la BANQUE NATIONALE DU CANADA par acte daté du 14 mai 1981 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 612994.
BANQUE NATIONALE DU CANADA.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No.: 500-05-017364-819
FISPLAN INC.
Demanderesse
-vs-
LE GROUPE PROSPEC INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 373 St-Paul ouest, cité et district de Montréal;
-et-
LES FILMS CANAFOX INC., corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 1010 Sherbrooke ouest, suite 1306, dans les cité et district de Montréal.
Défenderesses
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse LES FILMS CANAFOX INC. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
Le 26 janvier 1982
Me DENISE DUSSAULT,
425 St-Sulpice,
Montréal, Qué.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-051129-810
COUR PROVINCIALE
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, ayant son siège social au 750 est, boul. Charest, en les cité et district de Québec.
demanderesse
-vs-
94805 CANADA INC., autrefois ayant une place d'affaires en les cité et district de Montréal et faisant affaires sous les nom et raison sociale non enregistrée de DHABA'S RESTAURANT en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderessé 94805 CANADA INC., est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
MONTRÉAL, 27 janvier 1982
Me André Rochon
a/s Juneau & Associés.
Comm. des normes du Travail
2, Complexe Desjardins, C.P. 730
Tour de l'Est, Suite 2420
Montréal, P.Q. H5B 1B8
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
Greffe des Divorces
Division de Montréal
NO: 500-